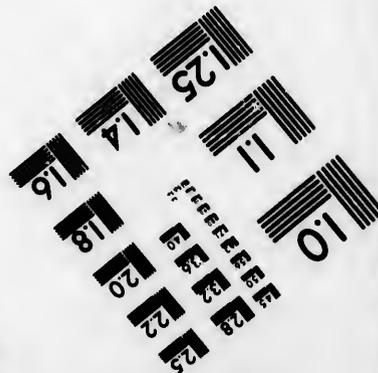
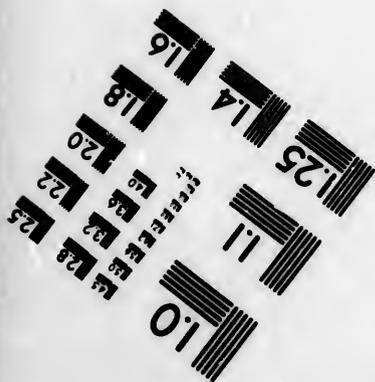
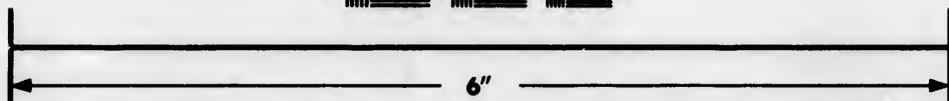
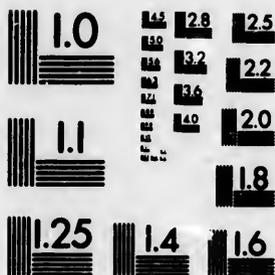


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10

**© 1985**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

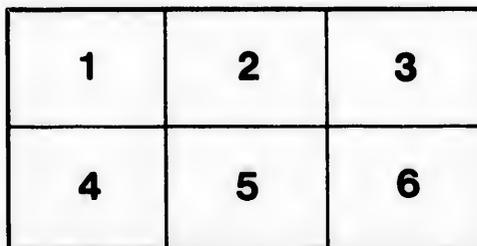
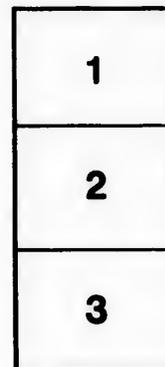
Morisset Library  
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset  
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
difier  
une  
nage

rata  
o

pelure,  
à

32X

ÉDI



11

LETRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

---

TOME VINGT-NEUVIÈME.

---

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE A PARIS

LETTRES

EDITIONES ET CURSUS

TOME VI

---

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,  
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS,

**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,**

ÉCRITES

**PAR DES MISSIONNAIRES**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS  
ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

**MÉMOIRES DE LA CHINE.**



Imprimerie de Béthune.

**A PARIS,**  
**AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,**  
PRÈS SAINT-SULPICE;  
**ET CHEZ GAUME FRÈRES,**  
**RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.**



1852.  
Universitas

BIBLIOTHECA

LIBRARY

ADRIANUS ET CURTIUS

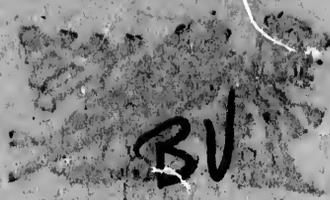
1829

PAR DES MISSIONNAIRES

TOURNAI

DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

PARIS



BV

3290

A2

1829

v. 29-30

BIBLIOTHECA

Du P  
: s  
P  
J  
mois  
frère  
dix an  
longs  
pereu

# LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES,

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

## LETTRE

Du P. Parennio, missionnaire de la Compagnie de  
Jésus.

A Pekin, le 27 janvier 1717.

J'ai l'honneur de vous écrire, il y a un  
mois, de Gheho-eh, et je vous mandois que le  
frère Bernard Rhodes, âgé de plus de cinquante-  
dix ans, n'étoit plus en état de continuer ses  
longs voyages de Tartarie à la suite de l'Em-  
pereur. Je ne savois pas pour lors que c'étoit

XXIX.

là le dernier voyage que nous ferions ensemble. Le Seigneur a voulu le récompenser et nous affliger, en l'enlevant le 10 de ce mois, à une journée de Pekin. Cette perte a été très sensible, non seulement aux missionnaires et aux fidèles, mais encore aux infidèles.

Avant que d'entrer dans cette mission, il avoit déjà passé plusieurs années dans celle des Indes. Les Hollandais ayant assiégé et pris Pondichery, il fut fait prisonnier de guerre avec le feu P. Tachard, et conduit en Hollande aux prisons d'Amsterdam, où il attendit patiemment l'échange des prisonniers. Quand il fut arrivé à Paris, il se consacra de nouveau aux missions, et après tant de fatigues essuyées, il ne balança point d'entreprendre le voyage de la Chine, et plus long et plus dangereux que ceux qu'il avoit faits. Il s'embarqua donc avec le P. Pelisson sur un petit bâtiment, nommé le *Petit Saint-Jean* : ils partirent au Brésil, de là ils touchèrent à l'île d'Anjouan. Des s'ibustiers qui occupoient l'île, ayant pris ce qu'ils avoient, ils continuèrent comme ils purent leur voyage jusqu'aux Indes. L'année suivante, ils s'embarquèrent sur des vaisseaux anglais, et ils arrivèrent heureusement, l'an 1699, à Hiamen, qui est un port de la province de Fo-kien, d'où le

frère  
ma  
cette  
L  
éclat  
lui a  
Chin  
et qu  
habil  
et mé  
malac  
peren  
il s'ind  
voient  
a san  
étoit a  
Les  
de ren  
aisoit  
préved  
contre  
es mé  
reteni  
de leur  
la fure  
a suite  
ne vo  
Qu'il

frère Rhodes fut conduit à la cour par les mandarins que l'Empereur avoit chargés de cette commission.

La douceur, la modestie et l'humilité qui éclatoient dans ses discours et dans ses actions, lui attirèrent d'abord l'estime et l'amitié des Chinois : mais quand ses talents furent connus, et que l'expérience eut fait voir quelle étoit son habileté dans la chirurgie, dans la pharmacie, et même dans la connoissance du pouls et des maladies, on l'estima bien davantage. L'Empereur lui confia plusieurs maladies auxquelles il s'intéressoit, et que les médecins chinois n'avoient pu guérir. Le frère Rhodes leur rendit la santé, et l'Empereur témoigna combien il en étoit satisfait.

Les mandarins du palais qui étoient chargés de rendre compte à l'Empereur des cures que faisoit le frère Rhodes, revinrent bientôt de la prévention qu'ont presque tous les Chinois contre les médecins étrangers, prévention que les médecins de la Chine ont grand soin d'entretenir. Ils le prièrent de voir quelques-uns de leurs domestiques qui étoient malades, et ils furent si contents de ses services, que dans la suite ils mirent en lui leur confiance, et ne voulurent point avoir d'autre médecin. Qu'il y a de différence, me disoient-ils sou-

» vent, entre ce médecin européen et les mé-  
 » decins de notre nation ! Ceux-ci mentent har-  
 » diment, et entreprennent également, au  
 » grand péril des malades, de donner des re-  
 » mède pour des maladies qu'ils ne connois-  
 » sent pas, comme pour celles qu'ils connoi-  
 » sent. Si l'on paroit se défier de leurs ordon-  
 » nances, ils nous inondent d'un déluge de  
 » mots barbares, auxquels nous ne comprenons  
 » rien. En un mot, ils n'ont que le talent et  
 » l'adresse de tirer une bonne somme du ma-  
 » lade avant que de l'envoyer au tombeau.  
 » Celui-là au contraire parle peu, promet  
 » peu, et fait beaucoup. S'il dit qu'il n'y a  
 » rien à craindre, nous pouvons compter sur  
 » ce qu'il nous dit, et il ne se trompe point.  
 » S'il a de la peine à nous répondre, s'il a un  
 » air triste, c'est un signe de mort ; et une con-  
 » tinuelle expérience nous a convaincus de la  
 » certitude avec laquelle il prononçoit sur les  
 » diverses maladies. Mais ce que nous admi-  
 » rons davantage, c'est sa patience et sa dou-  
 » ceur : rien ne le rebute, il est toujours le  
 » même. Sa charité s'étend indifféremment à  
 » tout le monde, aux pauvres comme aux  
 » riches. Au sortir de nos appartements, il va  
 » dans nos écuries visiter nos domestiques : il  
 » les traite, il les console, il les guérit. La seule

» ch  
 » ne  
 » b  
 » tie  
 » pr  
 E  
 pau  
 tout  
 voit  
 pour  
 dem  
 à dis  
 entiè  
 char  
 du se  
 ciel,  
 senté  
 Je  
 pereu  
 part c  
 sa pro  
 témoin  
 à trait  
 en a-t  
 mille  
 qui fai  
 le plus  
 de sa

» chose qui nous fait de la peine, c'est que nous  
 » ne saurions l'engager à recevoir la moindre  
 » bagatelle : lui en faire seulement la proposi-  
 » tion, c'est le chagriner, c'est l'obliger de  
 » prendre la fuite.

En effet il visitoit encore plus volontiers les  
 pauvres que les grands seigneurs : il quittoit  
 tout dès qu'ils le demandoient. Quand il n'a-  
 voit plus de remèdes, il en composoit exprès  
 pour eux. Plusieurs venoient à notre porte en  
 demander, il ne refusoit personne; il en laissoit  
 à distribuer pendant son absence. Des familles  
 entières doivent leur conservation à ses soins  
 charitables. A combien de petits enfants, même  
 du sang royal, n'a-t-il pas ouvert la porte du  
 ciel, quand il ne pouvoit pas leur rendre la  
 santé du corps par le moyen de ses remèdes !

Je me suis trouvé avec lui à la suite de l'Em-  
 pereur dans plus de dix voyages, dont la plu-  
 part ont été de six mois. C'est là qu'il exerçoit  
 sa profession selon l'étendue de son zèle. J'étois  
 témoin qu'il étoit occupé presque tout le jour  
 à traiter les pauvres malades : car combien n'y  
 en a-t-il pas dans une suite de plus de trente  
 mille personnes ? Et parmi ces malades, ceux  
 qui faisoient le plus d'horreur et qui causoient  
 le plus de dégoût, étoient les premiers objets  
 de sa charité. J'ai entendu plus d'une fois les

Chinois se récrier avec admiration : « Ah ! qu'il est extraordinaire de voir un étranger faire gratuitement ce que nos médecins les plus intéressés ne feroient pas même pour de l'argent ! » Un homme de qualité, qui est idolâtre, me dit un jour qu'il étoit grand domage que le frère Rhodes ne fût pas Chinois : « S'il étoit né parmi nous, disoit-il, ce seroit un grand saint, et on élèveroit plus d'un monument à sa gloire. » Je pris de là occasion de lui expliquer les motifs bien plus relevés qui faisoient agir le frère Rhodes, et je m'étendis assez au long sur les vues qui nous avoient portés à quitter notre terre natale pour venir à la Chine. Ce que je lui dis lui parut admirable : il nous donna de grands éloges : mais il n'alla pas plus loin, et il ne songea nullement à se convertir.

C'est surtout dans ce dernier voyage que le frère Rhodes a travaillé au-delà de ses forces. Jamais il n'y eut plus de malades ; en moins de quatre mois il épuisa les caisses pleines de remèdes que l'Empereur avoit fait apporter à Geho-ell selon sa coutume : il en donna des siens, et ceux-ci ayant manqué, il en fit venir d'autres de notre maison de Peking. Vers la fin du mois de juin jusqu'au 25 juillet, l'Empereur eut une tumeur fâcheuse sur la lèvre supérieure.

Il  
me  
né  
de  
vio  
era  
dec  
frè  
à la  
tem  
con  
dan  
dep  
le p  
pou  
mar  
au p  
plus  
affo  
déjà  
vers  
l'Em  
Peki  
rent  
quin  
le ve  
de jo  
Rho

Il appela le frère Rhodes pour le traiter, et moi pour lui servir d'interprète. Quelques années auparavant, il avoit donné des preuves de son habileté, en guérissant Sa Majesté de violentes palpitations de cœur qui faisoient craindre pour sa vie, et contre lesquelles la médecine chinoise n'avoit point de remèdes. Le frère Rhodes s'acquitta de ce nouveau devoir à la satisfaction de l'Empereur, qui fut parfaitement guéri. Mais lui-même il se trouva incommodé de ce qu'il avoit eu à souffrir pendant le temps que dura cette cure. Il lui falloit depuis le matin jusqu'à la nuit demeurer dans le palais, resserré dans une petite chambre, pour éviter de voir les femmes et d'en être vu ; marcher à pied une demi-lieue lorsqu'il venoit au palais et qu'il en sortoit, et cela durant les plus grandes chaleurs de l'été. Ces fatigues affoiblirent extrêmement un vieillard qui étoit déjà très infirme. Cependant il se trouva mieux vers la mi-octobre : c'étoit le temps auquel l'Empereur avoit accoutumé de retourner à Pekin : mais des raisons particulières l'obligèrent cette année-là à prolonger son voyage de quinze jours. La saison changea tout à coup ; le vent de nord commença à souffler, et en peu de jours tout fut glacé à Geho-ell. Le frère Rhodes fut saisi d'un froid si subit, qu'il lui

prit un catarrhe accompagné de fièvre. Il ne laissoit pas de traiter les malades, et l'on s'empressoit d'autant plus à avoir recours à lui, que le départ de l'Empereur étoit proche. Je lui proposai quelques remèdes. « Je ferai ce » qu'il vous plaira, me répondit-il; mais si » vous voulez que je vous dise franchement ce » que je pense, je crois les remèdes inutiles : » mes voyages de Tartarie sont finis, et il faut » me préparer à celui de l'éternité. »

Bien qu'il se disposât depuis long-temps à la mort, et que sa vie ne fût qu'un exercice continuél de charité et d'oraison, il se confessa le vendredi, et reçut Notre - Seigneur dans la petite chapelle où je disois la messe. Le dimanche il fit la même chose, et le mardi suivant nous partîmes. Deux jours après se trouvant extrêmement foible, il me fit une confession générale avec les sentiments d'un prédestiné, et avec une résignation parfaite à la volonté de Dieu. L'Empereur lui fit prendre le devant, et ordonna au P. Tillisk, jésuite allemand, de l'accompagner. Sa Majesté me retint auprès d'elle, parce que sachant mieux la langue chinoise, j'étois plus en état de lui répondre. Le mal augmenta de plus en plus, et sa foiblesse devint extrême. Il conserva néanmoins la connoissance jusqu'au dernier soupir. Il mourut

le 10 de novembre à huit heures du matin, en récitant les litanies de la Sainte-Vierge, et n'étant qu'à une journée de Pekin.

Le P. Tillisk fit porter le corps au lieu destiné à notre sépulture, qui est hors de la ville. Tous les Jésuites de Pekin allèrent le recevoir, et après les prières ordinaires, ils l'enterrèrent le 25 du même mois : les pleurs et les gémissements d'une foule de chrétiens et d'infidèles redoublèrent la douleur que nous avions de le perdre. Ce qui nous console, c'est que nous sommes persuadés qu'il est allé recevoir la récompense de ses longs travaux et de sa sainte vie. Il étoit doux, modeste, humble, patient, fidèle observateur de nos règles, affable, tous jours prêt à obliger, infatigable dans le travail et dans le soin qu'il prenoit des pauvres. Enfin, pendant seize ans que j'ai vécu avec lui, je n'ai jamais vu personne qui ne m'ait fait son éloge.

À mon retour de Tartarie, j'ai lu dans le recueil imprimé des *Lettres édifiantes et curieuses* un extrait d'une de mes lettres, dans laquelle je parlois d'une mission naissante que j'avois formée à Coupe-keu, au passage de la grande muraille. J'ajouterai ici que depuis ce temps-là Dieu y a donné sa bénédiction : ce n'est plus une mission commencée, c'est une

mission établie, et où l'on trouve beaucoup de ferveur. L'église que j'avois fait bâtir est maintenant trop petite: elle ne peut pas même avec la cour contenir la moitié des hommes. En passant par-là le mois dernier, j'en baptisai encore plus de trente. Ces bonnes gens me proposèrent d'abandonner cette église aux femmes pour y tenir leurs assemblées, et d'en bâtir une autre beaucoup plus grande pour les hommes. Ils offrirent même d'y contribuer selon leurs forces: mais ce qu'ils peuvent est très peu de chose; comme ils sont la plupart soldats, ils n'ont pour tout bien que leur paye, qui est assez modique. J'allai voir une maison qui est assez propre à ce dessein: elle coûtera cinq à six cents taëls, qui ne sont pas aisés à trouver. Nous ferons ce que nous pourrons avec le secours de la Providence.

Ces nouveaux fidèles sont remplis de piété. Comme ils sont plus maîtres de leur temps que les gens de commerce, ils ne manquent pas d'aller tous les jours à l'église, où les chefs les instruisent. Ils récitent soir et matin la prière au son des instruments: ils en ont acheté pour plus de cinquante écus, et ont appris à en jouer à de jeunes chrétiens. Ils ont pareillement acheté un lieu pour leur sépulture, et les ornements nécessaires pour enterrer les morts avec

décence. Comme je ne puis visiter cette chrétienté qu'en passant, il n'y a alors qu'une partie des chrétiens qui se confessent et qui communient. Le P. Contancia y va de temps en temps pour suppléer à ce que je n'ai pu faire: il doit y aller au premier jour. Quand j'étois à Geho-ell, ceux qui y venoient pour quelque affaire, ou qui y étoient envoyés par les mandarins, ne manquoient pas de venir me trouver pour participer aux sacrements. Plusieurs y venoient à leur dépens, sans y avoir d'autre affaire que celle de s'aquiltter de ce devoir: c'étoit pour eux un voyage de trente lieues. Je ne sais si l'on trouveroit le même empressement dans les anciens fidèles de l'Europe. Je recommande cette mission aux prières et à la charité de ceux qui ont du zèle pour agrandir le royaume de Jésus-Christ parmi les idolâtres, et suis, etc.

## LETTRE

Du P. d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. de Broissia, de la même Compagnie.

A Jao-Tcheou, le 10 mai 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

IL est juste que je vous rende compte de la mission de King-te Tching, puisqu'elle doit ce qu'elle est à votre illustre famille. Elle a été fondée, et elle est entretenue des libéralités de M. le marquis de Broissia votre frère; enfin c'est l'ouvrage du feu P. de Broissia, qui l'a conduite plusieurs années avec un zèle vraiment apostolique.

Je partis de Jao-Tcheou dans le mois de décembre, afin de me rendre à King-te-Tching, quelques jours avant les fêtes de Noël. Ma barque s'étant arrêtée par hasard près d'un ha-

me  
chi  
ma  
Si  
Bro  
foi  
po  
tié  
ye,  
Jea  
C  
vai  
éto  
mar  
res  
suc  
pre  
de  
et c  
don  
hau  
que  
peu  
pèr  
pire  
qu'  
sièm  
ce;

meau, un habitant du lieu aborda mon catéchiste qui avoit mis pied à terre, et il lui demanda si l'Européen qu'il voyoit n'étoit pas *Si-lao-ye* (c'étoit le nom chinois du P. de Broissia votre frère), qu'il avoit connu autrefois à Jao-Tcheou : non, ce n'est pas lui, répondit le catéchiste. Et moi, tout confus de ma tiédeur au souvenir de la sainte vie de *Si-lao-ye*, je répétai plusieurs fois ces paroles de saint Jean : Non, je ne le suis pas, *non sum*.

Ce fut la veille de saint Thomas que j'arrivai à King-te-Tching. Je trouvai qu'il s'y étoit fait de grands changements parmi les mandarins ; de quatre qu'ils étoient, il n'en restoit pas un seul, et d'autres leur avoient succédé qui m'étoient tout-à-fait inconnus. Le premier de ces mandarins étoit monté au rang de gouverneur d'une ville du premier ordre ; et comme il m'honoroit de son amitié, il m'en donna aussitôt des marques, en se déclarant hautement le protecteur de la nouvelle église que notre mission française y a établie depuis peu. Le second mandarin venoit de perdre son père ; et il étoit obligé, selon les lois de l'empire, de quitter sa charge, pour n'y rentrer qu'après les trois années de son deuil. Le troisième mandarin étoit mort durant mon absence ; et le quatrième venoit d'être chargé de

chaines, à cause des injustices et des vexations qu'il avoit faites. Un commissaire envoyé de la cour, parcouroit diverses villes, et s'informoit secrètement de la conduite des mandarins; ayant assisté à quelques jugemens iniques de notre mandarin, il le fit arrêter sur le champ, et il instruisoit son procès selon toute la rigueur des lois, sans nul égard aux intercessions réitérées du vice-roi qui le protégeoit.

Je n'avois nulle habitude avec les nouveaux mandarins, dont la protection nous est cependant si nécessaire, pour la liberté de nos fonctions et pour le repos de nos néophytes. J'appris en arrivant, que le particulier qui nous a vendu le terrain où est bâtie notre église, songeoit à nous inquiéter, pour peu que les mandarins ne parussent pas favorables à la religion. C'est pourquoi je résolus de les visiter au plus tôt, et de ménager leur amitié et leur protection par quelques présents d'Europe, qu'on ne peut se dispenser de leur faire.

Je différâi néanmoins ma visite jusqu'après la solennité de Noël, afin de n'être occupé que du soin de préparer les chrétiens à célébrer dignement cette grande fête. Ils avoient déjà amassé une petite somme pour avoir la symphonie chinoise. Je leur représentai qu'ils honoreroient bien mieux la pauvreté de Jésus

naissant, si l'argent destiné à leurs fanfares de hautbois, de flûtes, de tambours et de trompettes, ils le distribuoient aux pauvres. C'est ce qui se fit avec beaucoup d'édification. Grand nombre de confessions et de communions ferventes, jointes au chant des prières, firent tout l'agrément de cette nuit, qui nous rappeloit les merveilles opérées depuis tant de siècles. Au reste, sans les libéralités de M. le marquis de Broissia, ce langage des cieux n'auroit pas, selon les apparences, été sitôt entendu à King-te-Tching.

Outre la multitude des néophytes que j'eus à confesser pendant les deux mois que j'y demeurai, je conférai encore le baptême à soixante et dix infidèles, presque tous adultes; j'en aurois baptisé un plus grand nombre, si j'avois pu y faire un plus long séjour. J'y laissai plusieurs catéchumènes qui s'assembloient régulièrement dans ma petite maison, et qui se partageoient en diverses troupes, que les catéchistes, les principaux chrétiens et moi, nous instruissions de nos saints mystères. Je prenois plaisir à les voir s'échauffer quelquefois dans la dispute : car il ne faut pas croire que les Chinois aient toujours autant de flegme qu'on leur en attribue. Plusieurs pécheurs qui étoient occupés pendant tout le

jour de leur travail, venoient me trouver la nuit pour entendre la parole de Dieu ; et cette divine semence, qui tomboit dans des cœurs dociles, fructifioit au centuple. J'étois charmé de la naïveté avec laquelle ils me proposoient leurs doutes, et de l'ardeur qu'ils faisoient paroître pour être régénérés dans les eaux du baptême.

Aussitôt que j'eus un peu de loisir, j'allai visiter les nouveaux mandarins, et j'en fus bien reçu. Le principal de ces magistrats agréa mes présents, et m'admit jusque dans l'intérieur de son hôtel, où il me témoigna beaucoup de bonté. Deux jours après, un valet de l'audience vint m'avertir que son maître approchoit, et il parut tout-à-coup avec tout son train, qui bordoit la rue des deux côtés. J'allai le recevoir à la porte de mon église, où il entra, et où il demeura plus d'une heure. On lui présenta ensuite du thé dans des porcelaines très fines, et par-là j'eus occasion de lui dire que ces porcelaines étoient un gage de l'amitié dont m'honoroit son prédécesseur. Notre entretien roula sur les sciences et sur les curiosités d'Europe, et nous tombâmes insensiblement sur les matières de la religion. Il avoit reçu, parmi les présents que je lui avoit faits, un livre qui en prouve la vérité,

il me répéta plusieurs fois ces paroles : « Ce  
» que vous me dites, et ce que vos livres en-  
» seignent du premier principe de toutes  
» choses, est conforme à la saine doctrine ;  
» je sais que l'Empereur estime votre religion ;  
» et effectivement elle est bonne. »

Quand il aperçut, au haut de la salle où nous étions, le saint nom de Jésus, ainsi qu'on le peint en Europe, auquel le vernis et la dorure donnoient un vif éclat, il me fit diverses questions, qui m'engagèrent à l'entretenir quelque temps de ce signe de notre sainte religion. « C'est-à-dire, reprit-il, que toutes  
» les maisons qui ont sur la porte une sem-  
» blable figure, sont habitées par des familles  
» chrétiennes. » Vous voyez, mon révérend père, que la croix se montre ici à découvert, et que nos chrétiens ne rougissent pas d'y faire une profession publique du christianisme. On auroit compté pour beaucoup cet avantage dans les premiers siècles de l'église, et que ne devons-nous pas faire pour le grand prince de qui nous tenons un tel bienfait ?

Toute la ville eut connaissance de l'honneur que nous faisoit le mandarin, parce que pour parvenir de son hôtel à notre église, il traversa presque toutes les rues de King-te-Tching. Il me fit à son tour quelques présents,

selon la coutume qui se pratique à la Chine à l'égard des étrangers. Il m'envoya de la volaille, de la farine, du vin, des chandelles, etc. La somme d'argent qu'on est obligé de distribuer aux domestiques dans une pareille occasion, est souvent plus considérable que les présents; mais c'est une distinction que les principaux d'une ville achèteroient bien chèrement, afin de se mettre à couvert des avanies, et d'être en droit d'en faire impunément.

Ce fut un vendredi que ce magistrat visita notre église : quelques-uns de nos chrétiens passèrent ce jour-là dans des exercices continuels de piété. Vous avez pu voir, dans une de mes lettres, combien le Seigneur a répandu de bénédictions sur la retraite de huit jours que j'ai donnée à nos néophytes, à l'imitation de celles qui se donnent dans nos maisons de Bretagne. Plusieurs de ces néophytes ont formé d'eux-mêmes une espèce de société, pour s'assembler un vendredi de chaque mois, et pour faire ce jour-là en abrégé tous les exercices de la retraite. Je fus surpris et édifié d'une si sainte pratique, que je ne leur avois pas inspirée. Ainsi, tandis qu'un grand du siècle rendoit au lieu saint un honneur de pure cérémonie, et où le cœur n'avoit pas beaucoup de part, nos chrétiens faisoient monter

au ciel leurs prières ferventes, et adoroient le vrai Dieu en esprit et en vérité.

Vous ne doutez pas, mon révérend père, que nous n'ayons beaucoup à souffrir de la gêne que nous impose le commerce qu'il nous faut avoir malgré nous avec ces grands de l'empire, presque sans nulle espérance de les convertir. Le jour que je visitai le mandarin, en habit de cérémonie, j'avois porté dès le matin le viatique et donné l'extrême-onction à un bon vieillard qui étoit logé dans une méchante chaumière. Ce sont là les véritables délices d'un missionnaire : quand il fait pour un temps un autre personnage, c'est toujours contre son gré, et il en gémit au fond du cœur.

La ferveur de nos chrétiens nous dédommage d'une contrainte si importune, mais en même temps si nécessaire pour le bien de la religion. Je ne pouvois retenir mes larmes, quand je les voyois venir se purifier dans le sacrement de la pénitence pour des fautes très légères et presque imperceptibles. Ils étoient inconsolables, par exemple, lorsqu'ils avoient donné entrée dans leurs cœurs à quelques petits sentiments de vanité, en expliquant les mystères de la foi à leurs parents ou à leurs amis. Un d'eux me disoit avec une simplicité

admirable : « On me doit, et je souffre beau-  
» coup de ce qu'on ne me paie pas; mais je  
» ne veux aucun mal à ces débiteurs injustes :  
» depuis que j'ai fait la retraite, je me re-  
» garde comme un homme qui seroit déjà  
» mort, et je ne fatigue plus ceux qui me  
» doivent. »

Le frère de ce néophyte qui demeure à neuf lieues de King-te-Tching, n'eut pas plutôt appris mon arrivée, qu'il partit à l'instant pour se rendre à l'église nonobstant la rigueur de l'hiver, et sans faire nulle attention à un dangereux abcès qui lui étoit venu sur le pied. Il fallut le mettre aussitôt au lit; je l'allois voir souvent, et je le trouvois toujours occupé de la prière et de la lecture des livres saints : il étoit beaucoup moins inquiet de son mal que je ne l'étois moi-même.

Il ne se trouve guère de catéchumènes qui n'aient à souffrir quelque persécution de leurs familles, lorsqu'ils embrassent la religion. Un de ces catéchumènes vient d'être mis pour cette raison à une rude épreuve. Il tenoit le livre de compte de son oncle, qui est un riche marchand; il n'eut pas plutôt reçu le baptême qu'il fut chassé de la maison, et il fut réduit pendant plus d'un an à une extrême misère. De faux amis, semblables à ceux du célèbre Éléa-

zar, lui conseilloit d'abandonner la foi en apparence, et de mener en secret une vie chrétienne, parce que c'étoit là l'unique moyen de rentrer dans son emploi. Il rejeta bien loin cette indigne proposition; il aima mieux conduire sa femme et ses enfants dans un village où il en coûte peu pour vivre, tandis qu'il subsistoit lui-même d'un travail auquel il n'étoit nullement accoutumé. Son oncle touché enfin de sa misère, vint de lui rendre son amitié, et de le rappeler à son service: il n'en informa aussitôt, et je l'exhortai à modérer son zèle, car l'ardeur avec laquelle il prêchoit les vérités de la religion, rassembloit autour de lui tous les ouvriers qui quittoient leur travail pour l'entendre, et c'est principalement ce qui lui avoit attiré la disgrâce de son oncle. Il sera bientôt en état d'assister les chrétiens qui sont dans l'indigence, et peut-être ceux-là mêmes dont il a reçu des secours.

Les artisans et les ouvriers font le plus grand nombre des chrétiens de King-te-Tching. Ils ont raisonnablement de quoi vivre, lorsqu'ils sont en santé et qu'ils ont de l'ouvrage; mais s'ils viennent à tomber malades, ou que les ouvrages cessent, ils sont à plaindre dans un lieu où les vivres sont chers, et où, éloignés de leur plupart de leur pays, ils ne trouvent nulle

ressource. La charité qui règne parmi les chrétiens, les porte à s'aider les uns les autres. J'administrerai, il y a peu de jours, les derniers sacrements à un jeune ouvrier étranger qui étoit attaqué d'une dysenterie maligne; une famille chrétienne, quoique logée à l'étroit, l'avoit recueilli, et lui rendoit les services les plus rebutants, sans s'effrayer d'un mal qui de sa nature est infect et contagieux. Le malade mourut le dernier jour de l'an chinois; c'est une circonstance qui rendoit cette œuvre de charité plus recommandable, surtout parmi les infidèles: car c'étoit, selon leurs idées superstitieuses, un très mauvais présage pour l'année suivante. Une coutume du dernier jour de l'an est de ne souffrir chez soi aucun étranger, pas même les plus proches parents, de crainte qu'au moment que commence la nouvelle année, il n'enlève le bonheur qui doit descendre sur la maison, et ne le détourne chez lui au préjudice de son hôte. Ce jour-là, chacun se renferme dans son domestique, et se réjouit uniquement avec sa famille.

Rien n'est plus ordinaire à la Chine, que de voir des pères de famille vendre jusqu'à leurs propres enfants. Quand l'enfant est chrétien, et qu'il est livré à un infidèle, son ame est pour ainsi dire vendue avec son corps: c'est ce que

j'ai eu la douleur de voir dans mon dernier voyage de King-te-Tching. Un chrétien avoit acheté un de ces enfants, pour le préserver de tomber en des mains infidèles. Le père de cet enfant avoit un second fils, et se voyant pressé par des créanciers intraitables, il le vendit à un idolâtre. Les chrétiens qui vouloient prévenir ce malheur, se taxèrent volontairement pour le racheter; mais il n'étoit plus temps, et le marché étoit conclu. C'est dans ces tristes conjonctures qu'un missionnaire voudroit donner tout ce qu'il a, et, s'il le pouvoit sans nuire à la prédication de l'Évangile, se donner lui-même, à l'exemple du grand évêque saint Paulin, pour racheter ses frères en Jésus-Christ. Je n'ai pas laissé de trouver dans ma pauvreté de quoi soulager la misère extrême de deux pauvres chrétiens. Le premier avoit vu brûler sa maison, ses meubles et tous les outils propres à son métier. Le second étoit un médecin de profession, et des voleurs lui avoient enlevé pendant la nuit ses habits les plus propres; c'étoit lui avoir dérobé sa science et sa réputation: car ici un médecin mal vêtu passe toujours pour ignorant, et n'est employé de personne.

Lorsque je voyois des chrétiens mourir de pure misère, ou des enfants devenir esclaves

des infidèles, j'ai pensé plusieurs fois, que si des personnes zélées pour la conversion des Chinois, ménageoient un fonds dont le revenu servit de ressource dans ces besoins extrêmes, rien ne feroit plus d'honneur à la religion, ni ne serviroit davantage à l'étendre.

Vous me demanderez peut-être si je compte beaucoup de lettrés parmi le grand nombre de pauvres néophytes qui font profession du christianisme à King-te-Tching. A cela je vous répondrai que quelques-uns d'eux se font un plaisir de me voir et de m'entretenir. J'en connois un surtout, avec qui j'ai de fréquentes conversations, et qui paroît s'approcher du royaume de Dieu. Il est peu de nos mystères, sur lesquels il ne m'ait proposé ses difficultés. Il a de l'esprit, il est réglé dans ses mœurs, et j'espère de la divine miséricorde, qu'elle lui donnera la force d'exécuter ce qu'elle lui a inspiré. Il vient de faire baptiser une de ses filles qui étoit à l'extrémité, et cet enfant est maintenant au ciel, qui presse la conversion de son père.

Un autre lettré habile et riche tout ensemble, me témoigne de l'amitié; mais il n'en est pas plus affectionné au christianisme. Sa tante est chrétienne, et sa mère se dispose à recevoir le baptême. A peine ce lettré fut-il informé du

dessein de sa mère, qu'il éclata contre elle par toutes sortes de reproches et d'invectives. Il en vint jusqu'à la menacer que le jour même qu'elle seroit baptisée, il prendroit un habit de deuil, et qu'en cet état il parcourroit toutes les rues de King-te-Tching pour déplôrer publiquement sa malheureuse destinée.

J'instruis actuellement plusieurs catéchumènes d'une même famille que j'espère baptiser au premier jour. Un lettré de leurs parents, qui brigue le mandarinate, est allé les trouver pour s'opposer à leur dessein; mais il en a reçu une réponse qui l'a couvert de confusion: « Quoi! lui ont-ils dit, vous sçavez, il y a quel-  
» que temps, que nous tranquions de tout  
» dans notre maison, et que nous ayons pas-  
» même de ris à manger; vous ne parâtes point  
» alors pour nous aider de vos libéralités; et  
» aujourd'hui que vous apprenez la disposition  
» où nous sommes de nous faire chrétiens, vous  
» accourez avec empressement pour nous en  
» détourner? Vous craignez sans doute que  
» cette démarche ne vous déshonore; mais  
» notre parti est pris, et vous ne devez pas  
» croire que pour vous obliger, nous nous  
» privions d'un bonheur que nous préférons à  
» tous les biens de la terre. »

Voici encore un trait de l'aversion que l'es-

prit d'orgueil inspire aux lettrés pour le christianisme. La fille d'un de nos chrétiens avoit été promise dès le berceau au fils d'un lettré : ces sortes de promesses sont ordinaires à la Chine, et les lois les autorisent. Cette jeune fille étoit élevée dans la maison de son beau-père ; c'étoit pour elle une très mauvaise école. Elle tomba peu à peu dans un état de langueur, dont nul remède ne pouvoit la guérir ; on la renvoya chez ses parents, dans l'espérance qu'elle se rétablirait par leurs soins. Ceux-ci qui venoient d'embrasser la foi, l'instruisirent des vérités chrétiennes, et je la baptisai qu'elle n'avoit encore que dix ans. Aussitôt qu'elle fut rétablie, sa belle-mère la rappela auprès d'elle. Quand le lettré s'aperçut qu'elle étoit chrétienne, il se répandit en toutes sortes d'invectives et de calomnies contre les chrétiens, et courut sur-le-champ au tribunal du mandarin, pour y porter ses plaintes ; mais le principal officier auquel il s'adressa d'abord, l'empêcha de passer outre : « Vous n'y pensez pas, » lui dit-il, comment parlez-vous de la religion chrétienne ? Ne savez-vous pas que le mandarin, mon maître et le vôtre, en juge autrement que vous ? Direz-vous qu'il se trompe ? et quand cela seroit vrai de lui, oseriez-vous en dire autant de l'Empereur qui autorise

« cette religion, et qui en fait l'éloge? » C'est ainsi que fut conjuré l'orage qui étoit tout près de se former.

J'ai baptisé un vieux *Sieou-tsai* ou *gradué*, qui demeure dans les montagnes à une lieue de King-te-Tching. C'est un homme d'esprit et d'une candeur admirable. Il y a deux ans qu'à cause de son grand âge, il fut exempté des examens que les gradués doivent subir de trois en trois ans. La cour a coutume d'envoyer un examinateur dans chaque province: il punit les gradués dont la composition est médiocre, ou il les casse tout-à-fait, si elle est au-dessous de la médiocrité. Tout gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal, est dès là privé de son titre, et est mis au rang du simple peuple. Il n'y a que deux cas où il puisse s'en dispenser légitimement; savoir, quand il est malade, ou bien quand il porte le deuil de son père ou de sa mère. Les vieux gradués, après avoir donné dans un dernier examen des preuves de leur habileté et de leur vieillesse, sont dispensés pour toujours de ces sortes d'examens, et ils conservent néanmoins l'habit, le bonnet, et les prérogatives d'honneur attachées à l'état de gradué. Tel étoit celui dont je parle. Il est le seul chrétien de son village, et je l'ai entendu gé-

e chris-  
s avoit  
letrré :  
es à la  
eune fille  
u-père ;  
ole. Elle  
anguer,  
ir; on la  
espérance  
Ceux-ci  
truisirent  
sai qu'elle  
ot qu'elle  
a auprès  
elle étoit  
ortes d'in-  
chrétiens,  
du man-  
s le prin-  
rd, l'em-  
ensez pas,  
a religion  
e le man-  
ge autre-  
trompe?  
riez-vous  
autorise

mir plusieurs fois, de ce qu'il n'avoit pu encore persuader à ses parents d'imiter son exemple.

Les jugemens de Dieu, sur la conversion des infidèles, sont impénétrables. Tel qu'on désespère de gagner à Jésus-Christ, se convertit tout-à-coup lorsqu'on s'y attend le moins: tel autre dont la conquête paroissoit comme assurée, trompe l'attente la plus certaine, et persévère dans son aveuglement. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples parmi une infinité d'autres, qui vérifient ces terribles paroles du Sauveur: *Unus assumetur, et alter relinquetur.* (L'un sera pris, et l'autre sera laissé. *Luc 17, 35.*)

Je m'étois souvent entretenu des vérités de la religion avec un Chinois, qui me paroissoit en être vivement touché, et qui ne soupiroit, ce semble, qu'après la grâce du baptême. Dans un repas où il se trouva chez une de ses parentes, un os de poulet s'arrêta au milieu de son gosier, et quelques efforts qu'il fit, il ne put ni le jeter dehors ni le pousser en dedans. On le conduisit à demi-mort dans sa maison; et comme il passoit devant notre église, il m'envoya dire de prier Dieu pour lui, en m'assurant que s'il guérissoit, il se feroit aussitôt chrétien. J'envoyai à l'instant un catéchiste pour invoquer sur lui le saint nom

du  
née  
pre  
don  
un  
reill  
long  
gon  
trou  
que  
L  
rapp  
de n  
pers  
niatr  
de se  
comr  
de s  
asso  
ui a  
emp  
beauc  
n'avo  
et pr  
eune  
revint  
recon  
nière

du Seigneur, et pour le baptiser en cas de nécessité. Les ministres de Satan nous avoient prévenus : un de ses amis idolâtre lui avoit donné un breuvage, sur lequel il avoit jeté un sort que les infidèles emploient en de pareilles occasions, et qu'ils nomment *Kicou-long-hia-hai*, c'est-à-dire, que les neuf dragons se précipitent dans la mer. Le malade se trouva soulagé, et l'enfer conserva sa proie que j'étois près de lui ravir.

L'autre exemple que j'ai promis de vous rapporter est plus consolant. Le père de deux de mes chrétiens, âgé de quatre-vingts ans, persévéroit dans son infidélité avec une opiniâtreté que je n'avois jamais pu vaincre. L'un de ses deux enfants eut un voyage à faire : il communia avec beaucoup de piété avant que de s'embarquer. Trois jours après, comme il passoit pendant la nuit le lac de Jao-Tcheou, qui a trente lieues de circuit, sa barque toute remplie de passagers, heurta contre une autre beaucoup plus forte qui étoit à l'ancre et qu'on n'avoit pas aperçue : elle se brisa à l'instant, et presque tous les passagers périrent. Ce jeune homme fut de ceux qui se sauvèrent. Il revint au plus vite à King-te-Tching. Son père reconnut la protection de Dieu dans la manière dont son fils s'étoit tiré de ce péril : il

l'exhorta à en remercier le Seigneur, et il vint aussitôt me trouver à l'église, pour me prier de l'instruire et de le baptiser.

La Providence m'adressa en même temps un autre vieillard âgé de soixante-huit ans, et qui étoit plein de force et de vivacité. La seule curiosité l'avoit conduit à l'église; il souloit avec passion de voir un Européen; et comme la porte étoit entr'ouverte, il cherchoit à me rencontrer des yeux. Un catéchiste l'aperçut, et l'invita honnêtement à entrer: je le reçus avec amitié, et je lui laissai tout le temps de me contempler à loisir. Je l'entreteins ensuite des vérités de la religion; il les goûta: je sentis même qu'il avoit un autre maître qui l'instruisoit au fond du cœur. Il vint me revoir le lendemain, et le troisième jour il m'amena un de ses amis qui revenoit de la campagne, auquel il vouloit, me disoit-il, faire part du trésor qu'il avoit découvert. Celui-ci de retour à son village, en devint, pour ainsi dire, l'apôtre: il enseigna à ses concitoyens les vérités qu'il venoit d'apprendre, et plusieurs ne demandent maintenant qu'à être instruits. C'est dans ces occasions où je voudrois, s'il étoit possible, me multiplier moi-même. Du moins si j'avois trois ou quatre catéchistes de plus, combien d'ames ne gagnerois-je pas à Jésus-

Christ ! Ce bon vieillard m'apporta quelques jours après un sac rempli d'idoles, dont quelques-unes étoient de prix : elles furent mises en pièces et jetées au feu. Je le baptisai ensuite aussi bien que plusieurs ouvriers qui travaillent dans sa maison, et qui ont été touchés de ses instructions et de son exemple.

Un autre infidèle vient d'éprouver un effet non moins sensible de la miséricorde de Dieu à son égard. Un chrétien avec lequel il étoit associé, l'avoit instruit de nos saints mystères ; il tomba malade, et il demanda le baptême. Le chrétien négligea de m'en avertir sur l'heure ; le malade fut surpris tout-à-coup d'un délire qui le menaçoit d'une mort prochaine. Son ami le voyant sans connoissance, douta s'il lui étoit permis de le baptiser, et ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il se détermina à le faire. Le malade reçut donc le baptême, et il expira un moment après l'avoir reçu. Ce doute qu'avoit eu le chrétien, m'engagea à faire une instruction publique à tous les néophytes assemblés, sur la manière dont ils devoient se comporter dans de semblables conjonctures.

La petite vérole avoit réduit la fille d'un infidèle à la dernière extrémité, et elle étoit désespérée des médecins. Son père sut qu'un

chrétien avoit sauvé deux de ses enfants atteints de la même maladie, par un remède que le missionnaire lui avoit donné. Il alla le trouver, et le pria de lui procurer le même secours. Le chrétien vint m'en donner avis; la résolution fut prise de baptiser la petite fille à l'insu des parents, en tirant d'eux néanmoins une promesse que si elle guérissoit, ils permettroient qu'elle fût instruite des vérités de la religion. Ses parents s'y engagèrent volontiers; mais le remède vint trop tard. Du reste, et c'est ce qui importoit le plus, la fille fut baptisée vers le midi, et le soir elle entra en possession de l'héritage des enfants de Dieu. Son père ne laissa pas d'avoir recours aux superstitions qui sont en usage pour honorer la déesse de la petite vérole; et comme on lui représentoit que cette fausse divinité ne lui avoit pas été propice, et qu'elle étoit devenue indigne des honneurs qu'il lui rendoit: « N'importe, répondit-il, j'ai d'autres enfants, et si je manquois à mon devoir, elle pourroit bien me les enlever, comme elle m'a enlevé celle-ci. »

La manière dont quelques médecins chinois traitent ceux qui ont la petite vérole, mérite d'être rapportée. Ils se vantent d'avoir le secret de la transplanter en quelque sorte, et ils ap-

pell  
le m  
trau  
ceul  
les  
Qu  
dor  
auc  
cro  
qu'  
dar  
ver  
pré  
un  
est  
pas  
for  
un  
la  
au  
pe  
m  
pr  
de  
l'  
q  
m

pellent le moyen dont ils se servent *miao* : c'est le nom qu'ils donnent au riz en herbe qu'on transplante d'un champ dans un autre, et aux œufs de poisson déjà animés dont on peuple les étangs. Voici donc comme ils s'y prennent. Quand il tombe entre leurs mains un enfant dont la petite vérole sort en abondance, et sans aucun fâcheux accident, ils en prennent les croutes qu'il font sécher, qu'ils pulvérisent, et qu'ils gardent avec soin. Lorsqu'ils aperçoivent dans un malade les symptômes d'une petite vérole naissante, ils aident la nature, à ce qu'ils prétendent, en lui mettant dans chaque narine une petite boule de coton, où cette poussière est semée, et ils s'imaginent que ces esprits, passant du cerveau dans la masse du sang, forment une espèce de levain, qui produit une fermentation utile, et que par ce moyen la petite vérole sort abondamment et sans aucun danger, parce qu'elle se trouve entée, pour ainsi dire, sur une bonne espèce. Pour moi j'ajoute peu de foi à ce remède, et je lui préférerois sans difficulté une prise de poudre de vipère, si j'en avois.

Vous jugerez sans doute, par ce que j'ai l'honneur de vous dire, que je me mêle quelquefois de donner des remèdes. Il est vrai, mon révérend père, et je vous avouerai même

qu'il n'y a point de mélier que je ne fisse de bon cœur, pour peu qu'il pût contribuer à la conversion des ames. J'ai souvent regret de n'avoir pas pris des leçons de pharmacie, lorsque j'étois en Europe. Vous seriez étonné de voir le gros volume tout rempli de recettes que j'ai écrit de ma main. Je m'imagine que ce recueil fera dans la suite, entre les mains de quelque fervent missionnaire, encore plus de bien que dans les miennes.

L'église de King-te-Tching est trop petite pour contenir la multitude des mes néophytes, surtout aux grandes fêtes : je viens d'acquérir un emplacement pour l'agrandir, et je juge ce besoin si pressant, que je suis résolu d'y employer une partie de la somme qu'on m'envoie pour ma propre subsistance. Je me repose sur la Providence, et j'espère qu'elle me procurera des secours, qui remplaceront l'argent que je tire de mon petit fonds. Deux cents taëls suffiront pour exécuter mon projet. Il faudra ensuite bâtir un petit logement pour le missionnaire; mais je n'y penserai que quand j'aurai acheté une maison dont je puisse faire une autre église que je dédierai à la Sainte-Vierge, et où j'assemblerai nos dames chrétiennes. A mon dernier voyage, elles tinrent leur assemblée dans une boutique qui demeura fermée

pend  
voye  
tion  
trati  
Je  
quel  
pou  
jeun  
enco  
Chri  
deux  
elle  
gran  
qu'e  
mort  
plut  
pros  
sur t  
A  
notr  
tout  
quat  
zèle  
le se  
l'ex  
du j  
la ri  
ans,

pendant ce temps-là. Le lieu, comme vous voyez, n'étoit guère décent pour la célébration de nos saints mystères et pour l'administration des sacrements.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter encore ici quelques traits du zèle qu'ont nos chrétiens pour la conversion de leurs concitoyens. Une jeune femme, dont le mari est chrétien, n'étant encore que catéchumène, a su gagner à Jésus-Christ sa grand'mère, sa mère, son père, ses deux frères, et une belle-sœur. Outre cela, elle trouva le moyen de mettre dans le ciel un grand nombre de petits enfants d'infidèles, qu'elle baptisoit secrètement dans un temps de mortalité. Je ne balançai pas à répandre au plutôt les eaux salutaires du baptême sur une prosélyte, qui les avoit fait couler si à propos sur tant d'autres.

Au reste, on ne doit pas s'imaginer que notre catéchumène ait trouvé de la facilité à toutes ces conversions. Sa grand'mère, qui a quatre-vingt-six ans, a long-temps exercé son zèle et sa patience. Ce qu'on appelle en Europe le sexe dévot, est ici le sexe superstitieux à l'excès. Celle dont je parle faisoit profession du jeûne le plus austère : elle vivoit selon toute la rigueur de sa secte, et, depuis quarante ans, elle n'avoit rien mangé qui eût vie. De

plus, c'étoit une dévôte au dieu *Fo*, à longues prières : elle étoit enrôlée dans la confrérie du fameux temple de la montagne *Ki-cou-hoachan*. On va de fort loin en pèlerinage à ce temple ; les pèlerins, dès qu'ils sont au bas de la montagne, s'agenouillent et se prosternent à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le pèlerinage, chargent quelques-uns de leurs amis de leur acheter une grande feuille imprimée et marquée à un certain coin par les bonzes. Au milieu de la feuille est la figure de *Fo*, sur l'habit de ce dieu, et tout autour de sa figure, sont une infinité de petits cercles. Les dévots et les dévotes au dieu *Fo*, prononcent mille fois cette prière : *Na-mo-o-mi-to-Fo*, à laquelle ils ne comprennent rien ; car elle leur est venue des Indes avec la secte de *Fo*. Ils font de plus cent génuflexions, après quoi ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure est toute couverte. De temps en temps, on invite les bonzes à venir à la maison pour y faire des prières, et pour sceller et authentifier le nombre des cercles qui ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles dans un petit coffre bien scellé par les bonzes ; c'est ce qu'ils appellent *Lou-in*, c'est-à-dire, passe-port pour le voyage de cette vie en l'autre. Ce passe-

pon  
que  
d'u  
I  
don  
dur  
gara  
étoi  
dive  
de l  
facil  
que  
nées  
son  
imag  
du b  
espè  
sacre  
espri  
fort  
secte  
autou  
comp  
plus  
placo  
la fig  
forme  
entre

port ne s'accorde point qu'il n'en coûte quelques taëls ; mais aussi, selon eux, on est assuré d'un voyage heureux.

La grand'mère de notre catéchumène avoit donc lieu d'être contenté de ses dieux sur la durée de sa vie future, dont elle avoit un bon garant dans ses prétendus mérites. Son *lou-in* étoit rempli, et lui avoit coûté trente taëls à diverses reprises. Vous voyez par-là combien de liens l'attachoient au dieu *Fo*, et s'il étoit facile de mettre en liberté cette fille d'Abraham, que le démon tenoit captive depuis tant d'années. Néanmoins, elle jeta elle-même au feu son *lou-in*, et elle renonça à ses indulgences imaginaires, pour être régénérée dans les eaux du baptême. On ne voulut point lui laisser une espèce de chapelet, quoiqu'on eût pu le consacrer à un saint usage, afin d'effacer de son esprit toute idée de ses superstitions, et je louai fort ce trait de prudence. Les dévots de cette secte ont continuellement pendu au cou ou autour du bras une sorte de chapelet de prix, composé de cent grains médiocres, et de huit plus gros. A la tête, et dans l'endroit où nous plaçons une croix, se trouve un gros grain de la figure de ces petites labatières faites en forme de calebasse. C'est en roulant ces grains entre leurs doigts, qu'ils prononcent ces paroles

mystérieuses : *Na-mo-o-mi-to-Fo*. L'usage de ces chapelets dans la secte de *Fo*, est de beaucoup de siècles plus ancien que celui du saint rosaire parmi les chrétiens.

Quand on expliqua à cette bonne catéchumène l'auguste signe de la croix, et combien il est redoutable aux démons, elle fit une remarque que je ne dois pas omettre. Cela est admirable, s'écria-t-elle; n'avez-vous pas fait réflexion qu'aux réjouissances du cinquième jour de la cinquième lune, nous faisons aux petits enfants qu'on mène dehors, une croix avec du vermillon au milieu du front, et cela afin de les préserver du malin esprit? En effet, un de mes chrétiens qui est du même village, convient de cette coutume; c'est ce qui confirme ce que quelques-uns assurent, que la religion chrétienne a été connue anciennement à la Chine, sous le nom de *Che-tse-kiao* (Religion de la Croix).

Un de mes chrétiens étant allé dans son pays, qui est éloigné de trente lieues de King-te-Tching, prêcha la foi à ses concitoyens, et en convertit cinquante par ses exhortations et par ses bons exemples. Le missionnaire qui les a baptisés m'en a rendu témoignage. King-te-Tching étant l'abord d'une infinité d'étrangers que le commerce y attire, l'église qui y est placée

sert in  
M. de  
vra la  
(*Men*  
v. 41.  
de to  
où il  
ses lib  
Je  
derni  
leur r  
instru  
Un fer  
l'anné  
mort a  
tout le  
que p  
es pr  
aison  
qui la  
laisser  
ouvert  
neur,  
de ses  
ser ap  
par de  
condes  
C'es

sert infiniment à étendre la foi. C'est ainsi que M. de Broissia, sans avoir traversé les mers, recevra la récompense due aux hommes apostoliques (*Mercedem prophetæ accipiet. Matth. c. 10, v. 41.*), et que Jésus-Christ lui tiendra compte de tout le bien qui se fait à King-te-Tching, où il se trouve tant de chrétiens qui doivent à ses libéralités leur conversion et leur salut.

Je finirai ce qui regarde nos fidèles par un dernier trait de l'attachement qu'ils ont pour leur religion, qui me donnera lieu de vous instruire des mœurs et des coutumes chinoises. Un fervent chrétien fut atteint d'une phlésie l'année dernière; il voyoit les approches de la mort avec une fermeté et une constance que tout le monde admiroit: il n'avoit d'inquiétude que par rapport à sa femme qui étoit près de ses premières couches, et il craignoit avec raison qu'elle ne fût livrée à quelque infidèle, qui la pervertiroit, ou du moins qui ne lui laisseroit pas la liberté de faire une profession ouverte de sa foi. Pour la préserver de ce malheur, il ne donna point de repos à un chrétien de ses amis, qu'il ne lui eût promis de l'épouser après sa mort, et il détermina sa femme par de pareilles instances à consentir à de secondes noces.

C'est la coutume à la Chine que les veuves,

quand elles sont de qualité, passent le reste de leurs jours dans le veuvage; et c'est une marque du respect qu'elles conservent pour la mémoire de leur mari défunt. Il n'en est pas de même des personnes d'une condition médiocre. Les parents qui veulent retirer une partie de l'argent qu'elle a coûté au premier mari, la forcent malgré elle de se remarier. Souvent même le mari est arrêté et l'argent livré, sans qu'elle en ait la moindre connoissance. Si elle a une fille, et qu'elle soit encore à la mamelle, elle entre dans le marché de la mère. Il n'y a qu'un moyen pour une veuve de se délivrer de cette oppression, c'est qu'elle ait de quoi subsister, et qu'elle se fasse bonzesse; mais cette condition est fort décriée, et elle ne peut guère l'embrasser sans se déshonorer.

La femme dont je parle accoucha d'une fille trois jours après la mort de son mari. La succession appartenoit de droit au neveu qui étoit infidèle: car c'est encore une coutume de la Chine, que les filles n'héritent pas des biens immeubles, et le défunt n'avoit pour tout bien qu'un laboratoire en porcelaine. Ce neveu, comme le plus proche héritier, vendit aussitôt la veuve à un infidèle, et celui-ci ne manqua pas dès le lendemain matin d'envoyer une

chais  
affidé  
la tra  
mari.  
mit ca  
et qua  
lui à  
pleur  
elle n  
plutôt  
ne lui  
et qui  
lâtre.

Cep  
sembl  
pour l  
che, c  
la Chi  
es re  
conclu  
à son  
éloign  
fortun  
l'accu  
frapp  
qui es  
C'est  
malhe

chaise à porteur, avec bon nombre de gens affidés, qui enlevèrent cette pauvre veuve, et la transportèrent dans la maison du nouveau mari. Une pareille violence la désespéra; elle mit en pièces la chaise où on l'avoit enfermée, et quand elle fut arrivée dans la maison de celui à qui on venoit de la livrer, elle ne fit que pleurer et gémi; elle ne mangeoit point, et elle menaçoit de se laisser mourir de faim, plutôt que d'être la femme d'un idolâtre, qui ne lui'permettroit pas l'exercice de sa religion, et qui vendroit sa fille à quelque autre idolâtre.

Cependant les chrétiens délibérèrent ensemble des mesures qu'ils avoient à prendre pour la mettre en liberté. Leur partie étoit riche, et il n'y a rien qu'on ne puisse obtenir à la Chine avec de l'argent; on empêche même les requêtes d'aller jusqu'au mandarin. Il fut conclu néanmoins qu'on porteroit une plainte à son tribunal. Un chrétien, quoique parent éloigné du premier mari de cette femme infortunée, eut le courage de se faire chef de l'accusation; il va à l'hôtel du mandarin, et frappe trois coups sur une espèce de timbale qui est à côté de la salle où l'on rend justice. C'est un signal qui ne se donne que dans les malheurs extrêmes, et alors le mandarin, quel-

que occupé qu'il soit, doit tout quitter sur l'heure, pour accorder l'audience qu'on lui demande : il est vrai qu'il en coûte la bastonnade à celui qui donne l'alarme : à moins qu'il ne s'agisse de quelque injustice criante, qui mérite un prompt remède.

Notre charitable chrétien s'étoit préparé au châtiment. Il le reçut, et ensuite il présenta sa requête au mandarin. Il n'eut garde d'alléguer pour raison qu'il n'étoit pas permis à une chrétienne d'épouser un infidèle ; mais il prit l'affaire au criminel, il la traita d'un rapt violent, et il se plaignit de l'inexécution de la loi qui défend de vendre une femme à un nouvel époux, avant qu'elle ait achevé le mois de son deuil. Cette loi est souvent négligée ; néanmoins quand on se plaint de son infraction, on embarrasse le mandarin, pour peu qu'il cherche à conniver. Le mandarin ne put donc se dispenser de répondre la requête, et les parties furent citées.

Comme cette généreuse néophyte sait lire, ce qui est ici aussi rare parmi les personnes du sexe, qu'il est ordinaire parmi les hommes, on trouva le moyen de lui faire tenir plusieurs billets, qui lui donnoient avis des mesures qu'on avoit prises. Elle fut conduite à l'audience, où elle soutint que presque aussitôt

après  
levée  
que  
à l'ép  
dans  
fier.

cher  
l'affa  
de v  
faire  
tout-  
l'épo  
rin s  
qu'e

T  
et les  
leur  
femm  
une  
ravis  
phyt  
leur  
tiner  
lente  
rem  
hou  
pron  
c'est

après la mort de son mari, elle avoit été enlevée de force; preuve de cela, dit-elle, c'est que me trouvant alors sans défense, je mordis à l'épaule celui qui m'enleva, et qui me jeta dans la chaise; c'est ce qu'il est aisé de vérifier. Comme le mandarin blaisoit, et qu'il cherchoit des tempéraments pour accommoder l'affaire, elle tira des ciseaux, et fit semblant de vouloir se couper les cheveux, pour lui faire entendre qu'elle aimoit mieux renoncer tout-à-fait au mariage, que de consentir à être l'épouse de celui qui l'avoit ravie. Le mandarin se vit obligé de prononcer, et il ordonna qu'elle seroit mise en liberté.

Tout étoit fini, ce semble, après ce jugement, et les chrétiens se retirèrent fort satisfaits. Mais leur joie fut bien courte. A peine cette pauvre femme fut-elle dans la rue, qu'elle fut enlevée une seconde fois. On comprit aisément que ce ravisseur injuste se sentoît appuyé. La néophyte s'abandonna de nouveau à toute sa douleur, laquelle, jointe aux insomnies et à l'abstinence, lui causa une fièvre des plus violentes. Alors son prétendu mari consentit à la remettre entre les mains de celui qui le rembourseroit de son argent. Le chrétien qui avoit promis de l'épouser, accepta la condition; et c'est ainsi que se termina cette fâcheuse affaire.

Notre néophyte fut long-temps l'admiration des Chinois; ils ne parloient d'elle que comme d'une héroïne. A mon arrivée à King-te-Tching je baptisai sa petite fille, dont le salut avoit couru tant de risques.

Vous voyez, mon révérend père, combien il y a d'obstacles à surmonter pour embrasser ou conserver la foi au milieu de ces nations infidèles, au lieu que dans le règne de l'église, pour se damner, il faut en quelque sorte obstiner à sa perte, et franchir toutes les barrières que les lois ecclésiastiques et civiles opposent au libertinage. Ici, on trouve à chaque pas de pieux monuments qui prêchent la vertu, et qui inspirent l'horreur du vice; mais là, combien de sortes de professions auxquelles il faut absolument renoncer, quand on veut se faire chrétien; et où trouver des ressources pour subsister? Un de nos missionnaires a baptisé depuis peu deux bonzes; j'en baptiserai un dans trois ou quatre jours qui est sorti de son monastère, et qui a quitté l'habit de bonze. Nous regardons la conversion de ces gens-là comme un miracle de la grâce de Jésus-Christ; non pas qu'il soit difficile de leur persuader la vérité et la nécessité de notre sainte religion; mais c'est qu'étant la plupart sur l'âge, et incapables de faire autre chose que de men-

dier  
ils  
qui d  
de bo  
ment  
bonze  
et de  
quels  
che in  
nuels  
ter po  
tion.  
que s  
tice  
(II. C  
ment  
tions  
dans  
qui s  
sance  
dies  
cause  
les c  
des o  
phyt  
gain  
ou a  
de re

dier leur vie avec quelque sorte d'honneur, ils ne peuvent se résoudre à une mendicité qui devient honteuse hors de leur profession de bonze. Néanmoins il arrive, je ne sais comment, qu'on s'endurcit sur l'aveuglement des bonzes, aussi bien que sur celui des magiciens et de ceux qui disent la bonne fortune, lesquels inondent cet empire. Ce qui nous touche infiniment, c'est de voir les écueils continuel que nos chrétiens de tout état ont à éviter pour se maintenir purs de toute superstition. Il faut qu'ils aient toujours en main, ainsi que s'exprime l'Apôtre, *les armes de la justice pour se défendre à droite et à gauche* (II. Cor. 6, v. 7), et qu'ils soient continuellement en garde contre une infinité de superstitions qui règnent dans la forme des contrats, dans les corvées qu'on impose, dans les voyages qui se font de compagnie, dans les réjouissances et les fêtes publiques, dans les maladies populaires, dans les grandes calamités causées par la sécheresse ou par la pluie, dans les cérémonies des mariages, dans l'appareil des obsèques; et, pour s'en préserver, nos néophytes sont souvent obligés de renoncer à un gain considérable, de rompre avec des amis ou avec des parents, de perdre un protecteur, de résister à un maître, ou de s'exposer à la co-

lère d'un magistrat. Après tout, les Chinois devenus une fois chrétiens, trouvent dans leur foi des armes puissantes pour vaincre tous ces différents obstacles.

Mais à quels stratagèmes ridicules les ministres de Satan n'ont-ils pas recours pour aliéner les esprits du christianisme ! Il semble que le commerce que les marchands de porcelaines font aux Indes et aux Philippines, ne serve qu'à confirmer les extravagances qui se débitent contre la religion. Les Chinois idolâtres venus de Manille, de Malaca, de Batavia, veulent paroître instruits de nos pratiques, et donnent cours à une infinité de calomnies, telles que sont celles-ci : par exemple, que nous arrachons les yeux aux malades (ils parlent de l'extrême-onction que nous leur donnons) ; que nous tramons sourdement une révolte pour nous emparer de l'empire ; que nous faisons des disciples à force d'argent ; que l'argent ne nous manque pas, puisque nous avons le secret de le contrefaire ; enfin, que notre religion est infâme et que les deux sexes se trouvent confondus dans des assemblées secrètes. Tout cela se débite à King-te-Tching, et nuit infiniment aux progrès de la foi.

Je viens d'apprendre tout récemment qu'on avoit tâché de séduire par de semblables extra-

vag  
cet  
voit  
ape  
dar  
sa  
Ye  
non  
et j  
relig  
qu  
pri  
fut  
Il  
pal  
on  
tre  
ses  
toi  
no  
sur  
vé  
Ils  
de  
ro  
em  
en

Chinois  
ans leur  
ous ces  
les mi-  
ur alié-  
ble que  
rcelai-  
es, ne  
s qui se  
s idola-  
Batavia,  
tiques,  
omnies,  
e, que  
ils par-  
ur don-  
une ré-  
e; que  
'argent;  
puisque  
fin, que  
ax sexes  
emblées  
Tching,  
i.  
nt qu'on  
es extra-

vagances, quelques néophytes qui ont reçu cette année le baptême. Un Chinois étant allé voir un de ses amis à son retour de Manille, aperçut l'image du Sauveur qui étoit placée dans l'endroit où il mettoit ses idoles avant sa conversion. Je sais, lui dit-il, quel est ce *Ye-sou* (c'est ainsi qu'ils prononcent le saint nom de Jésus); je viens d'un pays de chrétiens et je suis au fait de tout ce qui concerne leur religion. Pauvre aveugle! ne voyez-vous pas que ce que vous adorez est le *Heou-tsin* (l'Esprit singe), dont parle un de nos livres, qui fut chassé du ciel pour avoir voulu y dominer? Il embellit cette fable avec une confiance capable d'imposer à un esprit crédule. Mais comme on lui proposa de venir à l'église pour m'entretenir, il le refusa; et le chrétien indigné de ses blasphèmes, jugea de son refus, que c'étoit un fourbe, qui feignoit d'être instruit de nos mystères pour le pervertir.

Un autre marchand, venu de Batavia, assuroit à un néophyte qu'il avoit découvert le véritable dessein des prédicateurs de l'Évangile. Ils viennent chez nous, disoit-il, pour faire des recrues d'ames, dont il y a disette en Europe. Quand il meurt des chrétiens dans cet empire, comme ils se sont livrés aux européens en recevant le baptême, ils ne peuvent leur

échapper; par le moyen de certains sorts qu'ils jettent sur les ames, ils les forcent de passer en Europe. Voyez, ajoutoit-il, à quoi on s'engage quand on se fait chrétien. Comme on trouve à la Chine des gens assez insensés pour débiter ces imaginations ridicules, il s'en trouve aussi d'assez crédules pour y ajouter foi, ou du moins pour former des doutes qui les éloignent du christiauisme.

Le *lien-tan*, ou le secret de faire de l'argent, qu'on attribue aux chrétiens, est une autre calomnie qui empêche la conversion de beaucoup d'infidèles. La Chine a ses souffleurs, et ce métier auquel on se ruine infailliblement, n'y est guère moins décrié, que le peut être celui de faux-monnoyeur en Europe. Comme il y en a qui disent que nous arrachons les yeux des chrétiens pour en faire des lunettes, d'autres prétendent que ces yeux arrachés ont la vertu de transformer le cuivre blanc en argent.

Cependant cette calomnie a donné lieu à la conversion d'une nombreuse famille, et le père du mensonge a été vaincu par ses propres armes. Le chef de cette famille possédoit une charge dans un tribunal de mandarins, et il avoit souvent essayé de faire de l'argent. Un chrétien alla le trouver et s'insinua dans ses bonnes grâces en flattant sa passion. Je suis

chr  
dan  
vou  
que  
fici  
que  
les  
que  
ces  
avo  
Vou  
cro  
que  
votr  
Il e  
ave  
de l  
ines  
qui  
gèn  
tro  
tion  
la  
par  
s'êt  
sou  
à la

chrétien, lui dit-il, et j'ai sujet de croire que dans ma religion on a le secret du *lien-tan*. Si vous deveniez chrétien comme moi, sans doute que ce secret vous seroit communiqué. L'officier agréa la proposition, et se mit à lire quelques livres qui traitent de la religion; il les goûta; il avoua même qu'il étoit persuadé que ceux qui avoient de si belles connoissances sur l'origine et la nature des choses, avoient aussi l'admirable secret du *lien-tan*. Vous avez raison, reprit le chrétien, mais ne croyez pas qu'on vous confie jamais ce secret, que vous ne donniez des preuves certaines de votre habileté dans les matières de la religion. Il continua donc à s'instruire, et peu à peu, avec le secours de la grâce, il fut convaincu de la vérité de notre sainte religion, et du prix inestimable des biens qu'elle promet à ceux qui la suivent. On lui découvrit alors le stratagème, et il sut bon gré à celui qui l'avoit ainsi trompé. Toute sa famille gagnée par ses instructions a été baptisée. Je ne laissai pas de blâmer la conduite du néophyte qui avoit usé d'un pareil artifice: car, outre le mensonge dont il s'étoit rendu coupable, il appuyoit encore des soupçons, qui ne sont que trop préjudiciables à la propagation de la foi.

Après vous avoir entretenu de la chrétienté

de King-te-Tching en particulier, il faut vous dire quelque chose de la mission de la Chine en général. Elle fut, il y a trois ans, sur le penchant de sa ruine, par la malignité d'un des plus puissants et des plus cruels ennemis du christianisme; mais la main du Seigneur la protégea d'une manière sensible, dans le temps même que nous avions le plus de sujet de nous alarmer. J'entrerai sur cela dans un détail, que je ne puis refuser au zèle que vous avez pour cette chère mission. Vous compatirez sans doute à la triste situation où nous nous trouvâmes alors, et vous bénirez les miséricordes du Seigneur, qui a confondu d'une manière si avantageuse à la religion un ennemi accrédité.

Ce fut le 23 décembre 1711 que Fañ-tchao-tso, mandarin et l'un des censeurs de l'empire, attaqua ouvertement le christianisme, et prit le dessein de le faire proscrire de toute la Chine. Le devoir des censeurs publics est d'avertir des désordres qui se glissent dans l'état, de relever les fautes des magistrats, et de ne pas même épargner la personne de l'Empereur, lorsqu'ils le croient répréhensible. Ils se font extrêmement redouter, et je sais des traits étonnants de leur hardiesse et de leur fermeté. On en a vu accuser des vice-rois tartares, quoiqu'ils fussent sous la protection de

l'Empereur. Il est même assez ordinaire que ces sortes de censeurs, soit par entêtement, soit par vanité, aiment mieux tomber dans la disgrâce du prince, et être mis à mort, que de se désister de leurs poursuites, quand ils croient qu'elles sont conformes à l'équité et aux règles d'un sage gouvernement.

Le censeur *Fan* avoit naturellement de l'aversion pour le christianisme. La constance d'une jeune néophyte, fut la cause innocente des mesures violentes auxquelles il se détermina, pour perdre absolument tous les chrétiens de l'empire. Les jésuites français ont une station nouvelle dans une ville nommée *Quen-ngan*, qui n'est qu'à vingt-quatre lieues de Pekin. C'est la patrie du censeur. Il avoit un petit-fils assez affectionné au christianisme, qui épousa une jeune néophyte. On étoit convenu avec lui et avec ses parents, qu'elle auroit une liberté entière de pratiquer les exercices de sa religion. Cependant le jour même que se fit le mariage, après quelques cérémonies indifférentes, on la conduisit dans une chambre où il y avoit plusieurs idoles bien ornées. On lui proposa de les honorer, et comme elle le refusoit constamment, sa belle-mère, et d'autres dames ses parentes, usèrent de violence, pour la forcer malgré elle de baisser la tête et

d'adorer les idoles. Après bien des efforts inutiles, voyant qu'elles ne gagnoient rien sur son esprit ni par leurs caresses, ni par leurs menaces, elles la traitèrent pendant plusieurs jours avec toute sorte de rigueur; mais la néophyte demeura toujours ferme, et c'est ce qui offensa infiniment le censeur, grand-père du nouveau marié. Il dressa sur le champ une requête contre la religion chrétienne, et il la présenta à l'Empereur le jour que ce prince devoit partir pour la chasse. L'Empereur recut la requête, et mit au bas, selon la coutume, quatre lettres qui signifient : « Que le *Ly-pou* » ( tribunal des rites ) délibère sur cette affaire, et qu'il m'en fasse son rapport. » Le P. Parennin me fit savoir aussitôt cette triste nouvelle, en me priant d'ordonner des prières, parce que la religion étoit dans un extrême danger. « Vous verrez, me mandoit-il, dans la gazette publique, la requête de ce censeur; il ne se peut rien imaginer de plus violent. Pour comble de disgrâce, l'Empereur a renvoyé l'examen de cette affaire au *Ly-pou*, et vous savez combien ce tribunal est peu favorable à la religion. S'il répond dans quinze jours, ainsi qu'il a accoutumé de faire, l'Empereur ne sera pas de retour, et si la réponse nous est contraire, quel sera notre embarras! »

Le 5 mai de 1746. par un édit de l'Empereur de la Chine

vie  
d'u  
par  
» s  
» r  
» s  
» s  
» l  
» q  
» P  
» y  
» à  
» n  
» u  
» a  
» p  
» z  
» d  
» c  
» n  
» T  
» le  
» L  
» t  
» p  
» d  
» p

Peu de jours après, c'est-à-dire, le 14 janvier, le même père m'écrivit pour m'informer d'un événement qui n'a pu être ménagé que par la divine Providence. « L'affaire, me di-  
» soit-il, que le censeur *Fan* nous a suscitée,  
» n'est pas encore finie; mais elle n'est pas dé-  
» sespérée. Ce même censeur vient de pré-  
» senter à l'Empereur un autre mémoire sur  
» les digues de Ouen-ngan et de Pa-tcheou,  
» qui sont proprement l'ouvrage de l'Em-  
» pereur : et il propose d'ouvrir un canal pour  
» y recevoir la rivière. Sa Majesté a répondu  
» à ce mémoire, par un assez long raisonne-  
» ment, qui tend à prouver que le censeur est  
» un homme ignorant et inconsideré. C'est  
» ainsi que finit le *tchi* ( la réponse de l'Em-  
» pereur ), comme vous le lirez dans la ga-  
» zette : *Fan-tchao-tso* n'entend pas l'affaire  
» des digues ; ce qu'il propose sur le nouveau  
» canal est impraticable; c'est un étourdi qui  
» ne sait ce qu'il dit et qui cherche à brouiller.  
» Tout ce qu'il a représenté ne convient nul-  
» lement ; qu'on lui fasse une verte réprimande.  
» Les chrétiens ont grand soin de publier ce  
» *tchi* impérial, et nous de le montrer au *Lypou*,  
» car l'affaire des digues est du ressort  
» d'un autre tribunal. On nous fait bien-es-  
» pérer ; je crains néanmoins que la délibéra-

» tion ne finisse par quelque clause peu avan-  
» tageuse à la religion : car ces messieurs ne  
» veulent presque jamais donner le tort aux  
» censeurs ; ils craignent d'être accusés eux-  
» mêmes. Nous avons fait un mémoire pour  
» être présenté à l'Empereur ; nul de nos  
» amis n'a voulu s'en charger ; ils disent pour  
» raison qu'il faut attendre la réponse du tri-  
» bunal, auquel Sa Majesté a renvoyé l'affaire.»

Enfin, je reçus une troisième lettre du P.  
Parennin, datée du 21 janvier, qui étoit con-  
çue en ces termes : « Je sais quelle est votre  
» inquiétude sur l'affaire présente : je joins ici  
» en chinois la délibération du *Ly-pou* ; elle  
» partit le 18 pour la Tartarie ; la réponse peut  
» venir dans trois jours. L'Empereur n'a qu'à  
» dire *YY*, que cela soit ainsi. Nous sommes  
» contents. Dieu nous a bien secourus, et que  
» d'actions de grâces ne lui devons-nous pas !  
» Le président du *Ly-pou* nous a envoyé par  
» son fils la délibération, afin de la mettre dans  
» nos archives, ne doutant pas qu'elle ne soit  
» confirmée par l'Empereur. Hier trois des con-  
» seillers nous firent avertir qu'ils viendroient  
» aujourd'hui pour nous en féliciter ; nous pré-  
» parons quelques curiosités d'Europe, pour  
» leur en faire des présents, avant que de leur  
» rendre la visite.

» On a peine à concevoir que le *Ly-pou*, qui  
» nous a toujours été infiniment opposé, soit  
» devenu si favorable dans cette occasion. On  
» s'attendoit bien que l'édit accordé par l'Em-  
» pereur la trente-unième année de son règne,  
» empêcheroit ce tribunal de proscrire la reli-  
» gion chrétienne; mais on avoit tout lieu de  
» craindre que, conformément à la requête du  
» censeur, il ne mit des clauses tout à fait con-  
» traaires à la publication de l'Évangile; qu'il  
» ne défendit, par exemple, aux femmes de  
» venir à l'église, aux chrétiens de mettre sur  
» la porte de leurs maisons le saint nom de  
» Jésus ou l'image de la Croix, d'avoir des  
» images de Notre-Seigneur et de la Sainte-  
» Vierge dans leurs appartements, etc. Une ré-  
» forme de cette nature eût ruiné le christia-  
» nisme. La délibération du *Ly-pou* fut envoyée  
» en Chine aux *Colaos* (ministres d'état), qui  
» l'approuvèrent et la traduisirent en tartare,  
» pour l'envoyer à Sa Majesté. »

La lettre du P. Parennin finit par ces mots  
consolants : « Le *tchi* impérial est venu : il est  
» tel que nous le souhaitons ; Dieu en soit à  
» jamais béni. Ces réponses du *Ly-pou* et de  
» l'Empereur vont être publiques dans toutes  
» les gazettes, et rien ne sera plus honorable à  
» la religion. »

Dans une autre lettre du 28, il me parloit ainsi : « L'Empereur est de retour, et nous eûmes l'honneur de le remercier avant-hier ; il ne nous dit mot, mais avant-hier j' nous envoya le *Tchao*, le *Tchang*, et les deux *Quang* (ce sont quatre mandarins), qui nous ayant fait mettre à genoux, nous donnèrent les avis suivants : Vous êtes à milliers dans cet empire qui suivez la loi chrétienne ; il y en a parmi vous de sages, et d'autres qui ne le sont pas ; soyez sur vos gardes pour ne point donner prise à vos ennemis. » Nous leur répondimes, que nous étions infiniment obligés à l'Empereur des bontés dont il nous honoroit ; que Sa Majesté vouloit notre bien, et que nous ne fissions point de faute ; que nous étions résolus de redoubler nos précautions pour ne donner aucun sujet de plainte.

C'est là tout ce que j'ai appris de la cour, touchant le commencement, le progrès et la fin de l'accusation faite par le censeur de l'empire. Comme le maître des postes est chrétien, il n'a pas manqué de faire imprimer dans les gazettes la requête du censeur *Fan* sur les dignes et les réprimandes qui lui ont été faites de la part de l'Empereur ; mais il n'a rien dit de celle que ce censeur a présentée contre le christianisme. Il n'y a que dans la province de

Cham-Si, où est le P. du Tartre, que les gazettes en parloient dans un grand détail. Des officiers du mandarin firent plus, ils répandirent des copies de cette requête; et pour jeter la consternation parmi les fidèles, ils y ajoutèrent de leur façon une réponse de l'Empereur, qui proscrivoit la religion chrétienne de ses états. Cet écrit fut porté au P. du Tartre, qui m'en écrivit dans les termes suivants :

« J'ai quelque soupçon que cette réponse impériale est supposée : ce n'est pas la première fois que les infidèles auroient employé un semblable artifice. Quoi qu'il en soit, nous sommes entre les mains de Dieu, et, grâce à sa miséricorde, je n'en suis pas plus ému. On ne nous accuse, dans la requête du censeur, que d'avoir prêché Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié; que nous avons entrepris de le faire adorer dans ses images, au grand mépris de la doctrine de l'empire : si nous souffrons, nous aurons le bonheur de souffrir pour des articles de notre foi. J'ai fait mettre en gros caractères dans l'église, l'écrit chinois que le P. Adam Schall, à ce qu'on dit, adressa autrefois à l'Empereur même, pour l'instruire du mystère de l'incarnation et de la maternité de la Sainte-Vierge; ce sont les deux principaux articles

» de l'accusation du censeur, et nous devons  
 » confesser hautement que ce sont aussi les  
 » deux principaux articles de notre foi. Mes  
 » chrétiens sont tous disposés à souffrir les  
 » plus cruels tourments pour une pareille  
 » cause. Quoique l'édit de l'Empereur, vrai  
 » ou supposé, me soit venu immédiatement  
 » du tribunal d'un grand mandarin, on  
 » n'agit point encore en conséquence, et c'est  
 » ce qui me le rend suspect, à moins que ce  
 » ne soit un de ces écrits avant-coureurs, les-  
 » quels précèdent l'authentique de l'Empereur,  
 » qui doit émaner par la voie des tribunaux de  
 » Pekin. » Le P. du Tartre m'écrivit le jour sui-  
 » vant une seconde lettre en ces termes : « L'au-  
 » teur de ce faux édit impérial, sachant que  
 » j'instruisois les missionnaires de Pekin de  
 » tout ce qui se passoit, est venu me découvrir  
 » sa supercherie, et me prier de n'en point par-  
 » ler. » Je ne vous cite ces divers extraits de  
 » lettres, que pour vous faire connoître ce que  
 » contenoit la requête du censeur. J'ajouterai  
 » quelques particularités à l'idée générale qu'en  
 » vient de donner le P. du Tartre.

« Les Européens, dit ce censeur, débitent  
 » dans l'empire une doctrine fausse et dange-  
 » reuse : ils enseignent que le Seigneur du ciel  
 » est né en Judée, au temps que Han - gai-ti

» régnoit à la Chine; qu'il a pris le plus pur  
» sang d'une fille sainte et vierge nommée *Ma-*  
» *li-ya*; qu'il en a formé un corps humain; qu'il  
» lui a donné l'ame d'un homme; qu'il s'ap-  
» pelle *Jésus*; qu'ayant vécu trente-trois ans,  
» il a souffert sur une croix, et qu'il y a expié  
» les péchés des hommes. Nous n'avons pas  
» cette croyance, et anciennement on ne l'a  
» point eue: ceux qui embrassent cette loi,  
» reçoivent, selon eux, le saint baptême; les  
» anciens chrétiens sont instruits des mystères  
» secrets: ils boivent la sainte substance; je ne  
» sais quelle sorte de magie ce peut être. Ils se  
» nomment entr'eux parents de la loi: quand  
» ils parlent d'eux-mêmes, ils s'appellent hom-  
» mes pécheurs. » Il parle ensuite de nos fêtes,  
de nos assemblées, des instructions qu'on  
y fait; et il emploie des termes peu conven-  
bles qu'il a tirés des sectes *Fo* et *Tao*. « Ils  
» s'assemblent, dit-il, par troupes, et cela,  
» durant la nuit; le jour ils se séparent. » (Je  
crois qu'il fait allusion aux solennités de Noël  
et de la nuit du Jeudi-Saint). Dans les assem-  
» blées, le maître et le valet sont assis pêle-mêle;  
» les hommes et les femmes se trouvent réunis  
» dans la même église; ils parlent avec peu de  
» respect de nos saints et de nos sages; enfin,  
» ils ne gardent point les coutumes de l'empire;

» ils en ont de particulières qu'ils observent,  
» et ils ont des livres qui leur sont propres. »  
Après avoir loué le gouvernement, la morale et la doctrine de l'empire, à quoi, dit-il, il faut absolument s'en tenir, il poursuit ainsi :  
« Ces chrétiens sont la plupart des gens  
» pauvres, ou d'une condition médiocre : ils  
» ont dans leurs maisons des images du Dieu  
» qu'ils adorent ; ils y récitent leurs prières,  
» ils mettent des croix sur leurs portes. N'est-  
» ce pas là renverser le gouvernement ? Les  
» Européens savent l'astronomie et l'algèbre.  
» Votre Majesté les emploie utilement. Pour-  
» quoi se mêlent-ils de troubler la Chine en  
» voulant la réformer, d'introduire de nou-  
» velles doctrines, et de séduire un peuple  
» crédule ? Est-ce que notre ancienne doc-  
» trine n'est pas suffisante ? Il y a grand nom-  
» bre de ces chrétiens dans le voisinage de la  
» cour, et si l'on ne s'oppose que mollement  
» à leurs progrès, le mal se répandra partout,  
» et ils inonderont l'empire. On voit même  
» beaucoup de lettrés embrasser cette religion.  
» Or voici quel est mon avis : qu'on défende  
» très sévèrement aux peuples de mettre sur  
» les portes de leurs maisons aucune marque  
» de religion chrétienne, et d'avoir chez eux  
» des images : qu'on les arrache et qu'on les

» r  
» c  
» s  
» e  
» e  
» d  
» v  
» n  
Ly  
ne  
son  
que  
une  
plu  
que  
fens  
F  
par  
de l  
pré  
ces  
dan  
pré  
men  
de f  
répo  
tren

» mette on pièces partout où on les trouvera :  
 » qu'on ne permette plus aux chrétiens de s'as-  
 » sembler , ni le jour , ni la nuit , pour les  
 » entretiens et les fonctions de leur religion :  
 » enfin , qu'on publie que les transgresseurs  
 » de ces ordres seront punis selon toute la sé-  
 » vérité des lois , et que leurs parents seront  
 » mis à mort. »

Telle étoit la requête du censeur *Fan*. Le *Lypou*, en faisant l'extrait de cette requête, ne daigna pas rapporter certains articles qui sont également faux et odieux ; par exemple, que les hommes et les femmes s'assembloient dans une même église. Il ne fit pas mention non plus de nos mystères , et il ne cite de la requête que ce qui tend directement à appuyer les défenses qui en font la conclusion.

Pour répondre à ce censeur, on commence par citer les édits antérieurs donnés en faveur de la religion , par lesquels il est permis de la prêcher et de l'exercer. Ce tribunal , en citant ces édits, dit qu'il ne sait ce que c'est que de varier dans ses réponses ; pour montrer que les édits précédents , n'ayant pas été donnés légèrement , ne doivent pas aussi être révoqués sans de fortes raisons , il appuie principalement sa réponse sur l'édit que porta l'Empereur , la trente-unième année de son règne , et il en

fait le précis en neuf lignes : il s'étend sur les services que les Européens ont rendus à l'empire, et il rend témoignage de leur sage conduite. Enfin, après avoir cité les édits, où les prédicateurs de l'Evangile sont loués, autorisés et déclarés exempts de tout reproche et incapables de troubler l'état, le tribunal conclut ainsi en peu de mots, mais d'une manière claire, et qui ne laisse ni doute, ni embarras : « La requête du censeur *Fan*, par laquelle il demande qu'on proscrive la religion chrétienne, n'est pas recevable, et l'on ne doit y avoir nul égard. Cela nous paroît ainsi ; nous le déclarons à Votre Majesté ; nous attendons avec respect sa décision. » La décision de l'Empereur fut conforme au sentiment du tribunal ; il répondit : Cela est bien ; telle est ma volonté ; je confirme cet ordre ; qu'il soit enregistré ; car ces deux lettres impériales *Y Y*, peuvent avoir tous ces sens, qui reviennent au même.

Je suis encore aujourd'hui tout occupé de la protection singulière que Dieu nous a donnée dans une conjoncture si fâcheuse, et je la regarde comme le fruit des prières de tant de saintes âmes, qui, loin de la Chine, lèvent continuellement les mains au ciel pour la conservation de cette Eglise. Peut-être aussi que

le S  
fran  
sion  
cens  
une  
péria  
servi  
elle  
la d  
Euro  
perer  
sur le  
de l'a  
tienn  
que l  
ne lui  
ouver  
Ce  
termi  
rable  
porté  
inclin  
s'attir  
marqu  
même  
une es  
l'Emp  
sionna

le Seigneur, touché des larmes et des souffrances de cette jeune chrétienne de notre mission française de *Ouen-ngan*, a permis que le censeur s'avenglât jusqu'au point de présenter une seconde requête contre des ouvrages impériaux. Cette seconde requête n'a pas pu servir à faire échouer la première. Du moins elle a fait connoître aux mandarins quelle étoit la disposition de l'Empereur à l'égard des Européens : il étoit naturel de penser que l'Empereur n'avoit si fort éclaté contre la requête sur les dignes, que parce qu'il étoit offensé de l'accusation faite contre la religion chrétienne, qu'il protége hautement, et plus encore que les Chinois ne se l'imaginent, la politique ne lui permettant pas de s'en expliquer trop ouvertement.

Ce sont là sans doute les raisons qui ont déterminé le tribunal des rites à nous être favorable. Les mandarins qui le composent, ont porté d'eux-mêmes un jugement conforme aux inclinations du prince; et par-là ils ont voulu s'attirer des éloges de sa part, et quelque marque de reconnoissance de la nôtre. Je crois même qu'ils ont regardé ce jugement comme une espèce de récompense des services que l'Empereur a tirés et tire actuellement des missionnaires, dont plusieurs sont occupés, depuis

quelques années, à tracer la carte géographique de son vaste empire. Les PP. Jartoux et Régis y travaillent encore avec des fatigues incroyables. Mais à quoi toute l'Europe ne nous exhortera-t-elle pas pour le service d'un si grand monarque, et pour aplanir de plus en plus le chemin à la prédication de l'Évangile ?

De tout ce que je viens de rapporter, mon révérend père, vous voyez que la chrétienté de la Chine est très nombreuse, et que la religion est sur le point de faire encore de plus grands progrès ; que c'est là-même ce que les gentils appréhendent. Hélas ! pourquoi le monde chrétien ne s'empresse-t-il pas davantage à secourir ces progrès ?

Vous voyez encore que nous ne cachons pas à nos néophytes nos saints mystères de l'Incarnation, de la mort et de la Passion du Sauveur. Faut-il que nos frères nous calomnient en Europe, tandis que les païens nous en font un crime à leurs tribunaux ?

Enfin, vous voyez quelle est la ferveur et la fermeté de nos chrétiens. Cette jeune néophyte persécutée, et toujours inébranlable dans sa foi, trouveroit une infinité d'autres personnes qui imiteroient sa constance, si l'occasion s'en présentoit. Elle ne s'est peut-

étr  
les  
eus  
ses  
ou  
l'au  
été  
infi  
ou  
cen  
vell  
et p  
crif  
du

Du  
J

J  
YOU

être soutenue dans ce rude combat, que par les exemples des dames chrétiennes qu'elle a eus devant les yeux. Car l'Eglise de la Chine a ses confesseurs : cette mission de Jao-tcheou où je suis, en compte plusieurs de l'un et de l'autre sexe. Les chrétiens du P. du Tartre ont été mis souvent à ces sortes d'épreuves par les infidèles, et ce qu'il rapporte de la disposition où ils étoient à l'occasion de la requête du censeur *Fan*, n'est pas en eux une ferveur nouvelle et passagère. Je vous demande pour eux, et pour moi un peu de part dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec bien du respect, etc.

---

## LETTRE

Du P. de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. de Colonia, de la même Compagnie.

A Kieou-Kian-fou, dans la province du Kiam-Si, au mois d'août 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

J'AI reçu tout à la fois les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans

les années 1713 et 1714. Que je suis consolé de voir qu'une absence si longue et la distance de plusieurs mille lieues, ne m'aient pas encore effacé de votre cher souvenir ! Je vous avouerais pourtant que j'ai été encore plus sensible au zèle que vous faites paroître pour cette mission. La vaste étendue du pays, la multitude innombrable des peuples qui l'habitent, les épaisses ténèbres dans lesquelles ils vivent, le peu de secours que nous avons pour les en retirer, les obstacles infinis qui augmentent chaque jour, ne nous permettent presque pas de goûter le plaisir si touchant que donne le souvenir de nos plus tendres amis.

Je ne prétends pas vous exposer dans cette lettre, le déplorable état où se trouvent ces missions : le détail que je vous ferois des églises pillées, des autels profanés, des idoles mises à la place du Dieu vivant, des ministres de Jésus-Christ indignement traités par les infidèles, suites funestes des divisions présentes; ce détail augmenteroit sans doute votre zèle, mais en même temps il vous causeroit la plus vive douleur.

A peine m'est-il permis, depuis environ quatre ans, de vaquer comme je le souhaiterois aux fonctions de missionnaire. L'Empereur m'a fait travailler tout ce temps-là à la carte

de la Chine. Sa Majesté y a employé, en différents temps, neuf missionnaires, sept Français, dont six sont de notre compagnie; savoir, les PP. Bouvet, Régis, Jartoux, du Tartre, Hinderer et moi, avec le P. Bonjour Fabri, augustin. Les deux autres sont le P. Fredelli, allemand, et le P. Cardoso, portugais, tous deux jésuites. Je sais qu'on attend avec impatience en Europe le fruit de ces travaux: on sera content de nous, mais il faut nous donner encore quelque temps.

Les quatre provinces qui nous sont échues en partage, aux P. Régis, Hinderer et moi, sont sans contredit les plus belles, les plus riches, et les plus importantes de cet empire. Ce sont les provinces du Honan, du Kiang-nan ou Nankin, du Tche-kiang, de Fou-kien, de Formose, et toutes les îles de ces côtes. Ces îles sont la plupart stériles, incultes et inhabitées. Vous ne vous attendez pas, mon révérend père, que je vous fasse un récit exact de tout ce que nous avons remarqué dans nos courses; je passerois les bornes d'une lettre; je me contenterai de vous faire part de mes dernières occupations, c'est-à-dire, du voyage que nous avons fait à l'île de Formose, appelée par les Chinois *Miouan*, et de ce que nous y avons remarqué de particulier.

Il est peu de pays dans le monde dont on n'ait fait en Europe des relations détaillées. L'île Formose, toute éloignée qu'elle en est, et quoique peu considérable en elle-même, n'y est pas tout-à-fait inconnue. Cependant il est difficile que nos voyageurs donnent des connoissances bien exactes des lieux où ils ont été; ils ne demeurent d'ordinaire que dans les ports ou sur les côtes; et ils ne peuvent parler que de ce qu'ils ont vu, ou de ce qu'ils ont appris des peuples avec lesquels ils ont eu quelque habitude. Ces connoissances sont fort bornées. Quand on pénètre dans les terres, il est aisé de reconnoître combien les mœurs et les usages de leurs habitants ressemblent peu aux mœurs et aux coutumes de ceux qui demeurent sur les bords de la mer. On y trouve quelquefois autant de différence, qu'il y en a entre l'Europe et les trois autres parties du monde. C'est ce qui fait que ces relations sont souvent défectueuses. Les missionnaires eux-mêmes, quoique beaucoup mieux instruits, ne voient qu'une petite étendue de pays; et, sans sortir de la Chine, l'un des plus vastes empires qui soit au monde, il n'y a point de province où les missionnaires n'aient porté la foi, ni de villes considérables qu'ils n'aient parcourues. Cependant, parce que leurs voyages se font

presque toujours dans des barques, d'où ils ne sortent que pour se rendre dans la maison de quelque chrétien, ou dans quelque église, la description qu'ils ont faite de cet empire, n'est pas exempte de défauts. Nous serons en cela plus heureux que nos prédécesseurs. La visite que nous avons faite de tous les lieux grands et petits, villes, bourgs, villages, rivières, lacs, montagnes, etc. de cet empire; les secours que chaque mandarin avoit ordre de nous donner, et les soins que nous nous sommes donnés nous-mêmes pour que rien n'échappât à nos recherches, nous persuadent que l'Europe n'aura rien à souhaiter en ce genre.

Le 3 d'avril 1714, les PP. Régis, Hinderer et moi, nous nous embarquâmes à Hiamen : c'est un port de mer de la province de Foukien, qu'on appelle en Europe *Embou*. Quatre mandarins tartares, nommés par l'Empereur, nous accompagnèrent dans cette expédition géographique. Notre petite escadre étoit de quinze vaisseaux de guerre; il y avoit dans chaque vaisseau cinquante soldats, qui étoient commandés par un mandarin de guerre chinois, et quatre autres officiers subalternes. Au reste, les vaisseaux de guerre chinois ne peuvent se comparer aux nôtres; les plus gros ne sont pas au-dessus de deux cent cinquante à

trois cents tonneaux. Ce ne sont, à proprement parler, que des barques plates à deux mâts; ils ne passent pas quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds de longueur, soixante à soixante-dix de l'étrave à l'étambot, dix à quinze de longueur à la façon d'avant, sur sept à huit pieds de hauteur; sept à huit pieds de largeur à la façon d'arrière, sur une égale hauteur; douze à quinze pieds de largeur au-dehors des membres du vaisseau; sept à huit pieds de profondeur, depuis la quille en droite ligne, jusqu'au bout du ban. La proue coupée et sans éperon, est relevée en haut de deux espèces d'allerons en forme de corne, qui font une figure assez bizarre: la poupe est ouverte en dehors par le milieu, afin que le gouvernail y soit à couvert des coups de mer; ce gouvernail, qui est large de cinq à six pieds, peut aisément s'élever et s'abaisser par le moyen d'un cable qui le soutient sur la poupe.

Ces vaisseaux n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de Hune. Toute leur mâture consiste dans le grand mât et le mât de Misaine, auxquels ils ajoutent quelquefois un fort petit mât de Perroquet, qui n'est pas d'un grand secours. Le grand mât est placé à peu près où nous plaçons le nôtre; celui de Misaine est fort

sur l'avant. La proportion de l'un à l'autre est communément comme deux à trois, et celle du grand mât au vaisseau ne va jamais au-dessous, étant ordinairement plus de deux tiers de toute la longueur du vaisseau.

Leurs voiles sont faites de nattes de bambou, ou d'une espèce de cannes communes à la Chine, lesquelles se divisent par feuilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque jointure par des perches qui sont aussi de bambou. En haut et en bas sont deux pièces de bois : celle d'en haut sert de vergue ; celle d'en bas, faite en forme de planche, et large d'un pied et davantage sur cinq à six pouces d'épaisseur, retient la voile, lorsqu'on la veut hisser, ou qu'on la veut ramasser. Ces sortes de bâtiments ne sont nullement bons voiliers ; ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres ; cela vient de la roideur de leurs voiles qui ne cèdent point au vent ; mais aussi, comme la construction n'en est pas avantageuse, ils perdent à la dérive, l'avantage qu'ils ont sur nous en ce point.

Ils ne calfatent point leurs vaisseaux avec du goudron comme en Europe. Leur calfat est fait d'une espèce de gomme particulière ; et il est si bon, qu'un seul puits ou deux, à fond de cale du vaisseau, suffit pour le tenir sec.

Jusqu'ici ils n'ont eu aucune connoissance de la pompe. Leurs ancres ne sont point de fer comme les nôtres : elles sont d'un bois dur et pesant, qu'ils appellent pour cela *tiemou*, c'est-à-dire, bois de fer. Ils prétendent que ces ancres valent beaucoup mieux que celles de fer, parce que, disent-ils, celles-ci sont sujettes à se fausser, ce qui n'arrive pas à celle de bois qu'ils emploient.

Les Chinois n'ont sur leur bord ni pilote ni maître de manœuvre; ce sont les seuls timonniers qui conduisent le vaisseau, et qui commandent la manœuvre. Cependant ils sont assez bons manœuvriers et bons pilotes côtiers, mais assez mauvais pilotes en haute mer. Ils mettent le cap sur le rumb qu'ils croient devoir faire; et sans se mettre en peine des élans du vaisseau, ils courent ainsi comme ils le jugent à propos. Cette négligence vient de ce qu'ils ne font pas de voyages de long cours; mais j'ai éprouvé que quand ils veulent, ils naviguent assez bien. Je m'aperçus, dès la sortie du port, du peu de soin que se donnoit le pilote de mon bord, qui passoit pour un des plus expérimentés de notre escadre. Je lui fis donner quelques avis par l'officier que j'avois avec moi. Comme je veillai ensuite autant sur le pilote que sur la route avec un bon compas d'Europe, pour

régle  
rema  
Ne  
ou E  
ce jo  
allam  
nom  
le so  
pète  
mois  
quatr  
est et  
gouv  
est, p  
ment  
a me  
qui e  
ud.  
ous  
ong  
âmes  
où to  
son,  
nous  
étoier  
lit arc  
sont  
y a c

réglér mon estime durant notre traversée, je remarquai qu'il gouvernoit assez juste.

Nous partîmes donc le 3 d'avril de Hiamen ou Emoui. Le vent n'étoit pas fort favorable : ce jour-là nous ne fîmes que six lieues, et nous allâmes mouiller à l'île de Kien-men à un port nommé *Leaolo*. Le vent tomba tout-à-fait sur le soir : mais le lendemain il s'éleva une tempête qui nous obligea d'y rester jusqu'au 9 du mois. Nous ne mîmes à la voile que sur les quatre heures du soir, le vent étant au nord-est et assez frais. Durant notre traversée, nous gouvernâmes toujours à l'est un quart de sud-est, parce que les courants portent extrêmement au sud dans cette manche, ce qui fait que la mer y est toujours grosse, surtout en été, qui est le temps de la mousson des vents de sud. Le 10, sur les cinq à six heures du soir, nous commençâmes à découvrir les îles de Pong-hou, et sur les neuf heures nous mouillâmes à l'abri de la première appelée *Si-fse-yu*, où tous les mandarins de guerre de la garnison, qui est de mille hommes effectifs, vinrent nous recevoir à la tête de leurs troupes qui étoient sous les armes. Ces îles forment un petit archipel de trente-six îles stériles, qui ne sont habitées que par la garnison chinoise. Il y a cependant un mandarin de lettres qui y

fait sa résidence pour veiller sur les vaisseaux marchands qui vont ou qui viennent de la Chine à Formose, et de Formose à la Chine. Le passage de ces vaisseaux est presque continuel, et d'un revenu considérable pour l'état : nous y abordâmes avec plus de soixante vaisseaux marchands qui alloient de la Chine à Formose.

Comme les îles de Pong-hou ne sont que sables ou rochers, il faut y porter ou de Hiamen ou de Formose, tout ce qui est nécessaire à la vie, même jusqu'au bois de chauffage. Nous n'y avons vu ni buissons ni broussailles; un seul arbre sauvage en fait tout l'ornement. Le port y est bon; il est à l'abri de toutes sortes de vents : son fond est de sable, sans roche et sans aucun danger; il a bien 20 à 25 brasses de profondeur. Lorsque les Hollandais étoient maîtres du port de Formose, ils avoient construit une espèce de fort au bout de la grande île de Pong-hou sur le port, pour en défendre l'entrée : aujourd'hui il n'en reste presque plus que le nom *Hong-mao-chai*, qui veut dire, *fort des cheveux roux*, (c'est ainsi qu'on appelle les Hollandais à la Chine). Ce port, quoique dans un pays inculte et inhabité, est absolument nécessaire pour la conservation de Formose, qui n'a aujourd'hui aucun

port où les vaisseaux tirant plus de huit pieds puissent aborder. Nous employâmes quatre jours à prendre les différentes situations de ces îles, leurs distances respectives et leur grandeur. Nous avons trouvé le port de la grande île qui porte particulièrement le nom de *Pong-hou* à la hauteur de 23 degrés 28 minutes et 10 secondes, et par la comparaison d'Enoui et notre estime, à 3 degrés 9 minutes 50 secondes à l'est du méridien de Pékin, où nous avons établi le premier méridien par rapport aux cartes de la Chine.

Le 15 d'avril, nous mîmes à la voile à une heure après minuit avec un bon vent de nord-est. Après avoir doublé la grande île, nous fîmes la route de l'est jusqu'au jour, de peur de tomber sur les îles de *Tong-ki* et de *Si-ki*. A la pointe du jour nous nous trouvâmes fort au vent de ces îles, et nous commençâmes à découvrir les montagnes de Formose. Alors nous gouvernâmes en route. Sur le midi, nous entrâmes dans le port de Formose, où est la capitale de l'île; tous les mandarins d'armes et de lettres nous vinrent recevoir revêtus de leurs habits de cérémonie. Ils nous traitèrent avec toute sorte d'honneur et de distinction, pendant un mois entier que nous employâmes à tracer la carte de ce qui appartient à la Chine dans cette île.

Après avoir demeuré deux jours dans la capitale afin d'y régler toutes choses avec les mandarins du lieu, nous nous séparâmes. Les PP. Régis et Hinderer et deux de nos compagnons tartares choisirent la partie du nord de l'île : pour moi, j'eus avec deux autres Tartares qui m'accompagnoient, le département de la capitale, toute la partie du sud, et les îles de la côte.

L'île de Formose n'est pas toute sous la domination des Chinois; elle est comme divisée en deux parties, est et ouest, par une chaîne de hautes montagnes qui commence à la pointe méridionale de Za-ma-ki-teou, et ne finit proprement qu'à la mer septentrionale de l'île, à la forteresse que les Espagnols avoient autrefois fait bâtir, appelée *Ki-long-tchai* par les Chinois. Il n'y a que ce qui est à l'ouest de ces montagnes qui appartienne à la Chine, c'est-à-dire, ce qui est renfermé entre les 22 degrés 8 minutes et 25 degrés 20 minutes de latitude septentrionale. La partie orientale n'est habitée, disent les Chinois, que par des barbares. Le pays est montagneux, inculte et sauvage. Le caractère qu'ils nous ont rapporté des peuples qui l'habitent ne diffère guère de ce qu'on dit des sauvages de l'Amérique. Ils nous les ont dépeints moins brutaux que les Iroquois,

beaucoup plus chastes que les Indiens, d'un naturel doux et paisible, s'aimant les uns les autres, se secourant mutuellement, nullement intéressés, ne faisant aucun cas de l'or ni de l'argent dont on dit qu'ils ont plusieurs mines; mais vindicatifs à l'excès, sans loi, sans gouvernement, sans police, ne vivant que de la chasse et de la pêche; enfin sans religion, ne reconnoissant nulle divinité. Tel est le caractère que les Chinois nous ont dit être celui des peuples qui habitent la partie orientale de Formose. Mais comme le Chinois n'est pas trop croyable quand il s'agit d'un peuple étranger, je n'ose garantir ce portrait, d'autant plus qu'il n'y a aujourd'hui nulle communication entre les Chinois et ces peuples, et qu'ils se font depuis près de vingt ans une guerre continue.

Les Chinois, avant même que d'avoir subjugué Formose, savoient qu'il y avoit des mines d'or dans l'île. Ils ne l'eurent pas plutôt soumise à leur puissance, qu'ils cherchèrent de tous côtés ces mines: comme il ne s'en trouva point dans la partie occidentale, dont ils étoient les maîtres, ils prirent la résolution de les chercher dans la partie orientale, où on leur avoit assuré qu'elles étoient. Ils firent équiper un petit bâtiment afin d'y aller par

mer, ne voulant point s'exposer dans des montagnes inconnues où ils auroient couru risque de la vie. Ils furent reçus avec bonté de ces insulaires, qui leur offrirent généreusement leurs maisons, des vivres en abondance, et tous les secours qu'ils pouvoient attendre d'eux. Les Chinois y demeurèrent environ huit jours; mais tous les soins qu'ils se donnèrent pour découvrir les mines furent inutiles, soit faute d'interprète qui expliquât leur dessein à ces peuples, soit crainte et politique, ne voulant point faire ombre à une nation qui avoit lieu d'appréhender la domination chinoise. Quoi qu'il en soit, de tout l'or qu'ils étoient allés chercher, ils ne découvrirent que quelques lingots exposés dans les cabanes, dont ces pauvres gens faisoient très peu de cas. Dangereuse tentation pour un Chinois! C'est pourquoi, peu contents du mauvais succès de leur voyage, et impatients de posséder ces lingots exposés à leurs yeux, ils s'avisèrent du stratagème le plus barbare. Ils équipèrent leur vaisseau, et ces bonnes gens leur fournirent tout ce qui étoit nécessaire pour leur retour. Ensuite ils invitèrent leurs hôtes à un grand repas qu'ils avoient préparé, disoient-ils, pour leur témoigner leur reconnoissance. Ils firent tant boire ces pauvres gens qu'ils les

eni  
le s  
ren  
la v  
est  
Chi  
moi  
mai  
rito  
gru  
par  
trèr  
trio  
ren  
ren  
feu  
ces  
en  
vue  
don  
le t  
par  
ne l  
nom  
et d  
cou  
L  
Chin

enivrèrent; et comme ils étoient plongés dans le sommeil causé par l'ivresse, ils les égorgèrent tous, se saisirent des lingots et mirent à la voile. Le chef de cette barbare expédition est encore vivant dans Formose, sans que les Chinois aient songé à punir un tel forfait. Néanmoins il ne demeura pas absolument impuni, mais les innocents portèrent la peine que méritoient les coupables. Le bruit d'une action si cruelle ne se fut pas plutôt répandu dans la partie orientale de l'île, que ces insulaires entrèrent à main armée dans la partie septentrionale qui appartient à la Chine, massacrèrent impitoyablement tout ce qu'ils rencontrèrent, hommes, femmes, enfants, et mirent le feu à quelques habitations. Depuis ce temps-là, ces deux parties de l'île sont continuellement en guerre. Comme j'étois obligé d'aller à la vue des habitations de ces insulaires, on me donna deux cents soldats d'escorte pour tout le temps que j'employai à faire la carte de la partie du sud. Nonobstant cette précaution, ils ne laissèrent pas de descendre une fois au nombre de trente à quarante armés de flèches et de javelots: mais comme nous étions beaucoup plus forts qu'eux, ils se retirèrent.

La partie de Formose que possèdent les Chinois; mérite certainement le nom qu'on

lui a donné: c'est un fort beau pays: l'air y est pur et toujours serein; il est fertile en toute sorte de grains, arrosé de quantité de petites rivières, lesquelles descendent des montagnes qui la séparent de la partie orientale. La terre y porte abondamment du blé, du riz, etc. On y trouve la plupart des fruits des Indes: des oranges, des ananas, des goyaves, des papayas, des cocos, etc. La terre porteroit aussi nos arbres fruitiers d'Europe si on les y plantoit. On y voit des pêches, des abricots, des figues, des raisins, des châtaignes, des grenades. Ils cultivent une sorte de melons qu'ils appellent melons d'eau. Ils sont beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, d'une figure oblongue, quelquefois ronde; pleins d'une eau fraîche et sucrée qui est fort au goût des Chinois; ils ne sont pas cependant comparables à ceux qui viennent de Fernambouc, et dont j'ai mangé à la Baie de tous les Saints dans l'Amérique méridionale. Le tabac et le sucre y viennent parfaitement bien. Tous ces arbres sont si agréablement rangés, que lorsque le riz est transplanté à l'ordinaire au cordeau et en échiquier, toute cette grande plaine de la partie méridionale ressemble bien moins à une simple campagne, qu'à un vaste jardin que des mains industrieuses ont pris soin de cultiver.

Comme le pays n'a été jusqu'ici habité que par un peuple barbare et nullement policé, les chevaux, les moutons et les chèvres y sont fort rares; le cochon même si commun à la Chine y est encore assez cher : mais les poules, les canards, les oies domestiques, y sont en grand nombre. On y a aussi quantité de bœufs, qui servent de monture ordinaire, faute de chevaux, de mulets et d'ânes. On les dresse de bonne heure; et croiriez-vous qu'ils vont le pas aussi bien et aussi vite que les meilleurs chevaux? Ils ont bride, selle et croupière, qui sont quelquefois de très grand prix. Ce que je trouvois de plaisant, c'étoit de voir le Chinois aussi fier sur cette monture, que s'il eût été sur le plus beau cheval de l'Europe.

A la réserve des cerfs et des singes, qu'on y voit par troupeaux, les bêtes fauves y sont très rares; et s'il y a des ours, des sangliers, des loups, des tigres et des léopard comme à la Chine, c'est dans les montagnes de la partie de l'est, point dans celle de l'ouest. On y voit aussi très peu d'oiseaux. Les plus communs sont les faisans que les chasseurs ne laissent guère peupler. Enfin je crois qu'on peut dire que si les eaux des rivières de Formose étoient bonnes à boire, comme elles sont utiles pour fertiliser les campagnes de riz, il n'y auroit

rien à souhaiter dans cette Ile. Mais ces eaux sont pour les étrangers un poison contre lequel on n'a pu trouver jusqu'ici aucun remède. Un domestique du gouverneur du département du midi, que j'avois à ma suite, homme fort et robuste, se fiant sur la force de sa complexion, ne voulut point croire ce qu'on lui disoit de ces eaux; il en but et mourut en moins de cinq jours, sans qu'aucun cordial ni contre-poison pût le tirer d'affaire. Il n'y a que les eaux de la capitale dont on puisse boire; les mandarins du lieu eurent soin d'en faire voiturer sur des charrettes pour notre usage. Au pied de la montagne qui est au sud-ouest, à une lieue de Fong-kan-hien, on trouve une source qui produit un petit ruisseau, dont l'eau est d'un bleu blanchâtre, et d'une infection qui n'est pas supportable.

Les Chinois divisent les terres qu'ils possèdent dans Formose en trois *Hien* ou gouvernements subalternes, qui dépendent de la capitale de l'Ile. Ces trois gouvernements sont *Tai-ouan-hien*, *Fong-kan-hien* et *Tchu-lo-hien*. Chacun a ses officiers particuliers qui dépendent immédiatement du gouverneur-général de l'Ile, et celui-ci, de même que toute l'Ile, est soumis au vice-roi de la province de Fou-kien, dont *Tai-ouan* ou Formose fait partie.

La capitale, qu'on appelle *Tai-ouan-fou*, est fort peuplée, d'un grand abord et d'un grand commerce. Elle peut se comparer à la plupart des meilleures villes et des plus peuplées de la Chine. On y trouve tout ce qu'on peut souhaiter, soit de ce que l'île même fournit, comme le riz, le sucre, le sucre candi, le tabac, le sel, la viande de cerf boucannée, qui est fort estimée des Chinois; des fruits de toute espèce, des toiles de différente sorte, des laines, du coton, du chanvre, de l'écorce de certains arbres et de certaines plantes qui ressemblent assez à l'ortie, et quantité d'herbes médicinales, dont la plupart sont inconnues en Europe: soit de ce qu'on y apporte d'ailleurs, comme toiles de la Chine et des Indes, soieries, vernis, porcelaines, différents ouvrages d'Europe, etc. Il y a peu de mûriers dans l'île, et par conséquent peu de soieries du pays et peu de manufactures; mais le gain considérable de ceux qui ont commencé à y faire leur commerce, donnera peut-être lieu à y en établir dans la suite. S'il étoit libre aux Chinois de passer dans l'île de Formose pour y fixer leur demeure, je ne doute pas que plusieurs familles ne s'y fussent déjà transportées: mais pour y passer, on a besoin de passe-ports des mandarins chinois, et ces passe-ports se vendent bien cher; en-

core avec cela faut-il donner des cautions. Ce n'est pas tout : lorsqu'on arrive dans l'île, il faut encore donner de l'argent au mandarin, qui est très-attentif à examiner ceux qui entrent ou qui sortent. Celui qui n'offre rien ou peu de chose, doit s'attendre à être renvoyé nonobstant le meilleur passe-port. Cet excès de précaution vient sans doute de l'avidité naturelle qu'ont les Chinois d'amasser de l'argent. Néanmoins, il faut avouer qu'il est d'une bonne politique d'empêcher toutes sortes de personnes de passer à Formose, surtout les Tartares étant maîtres de la Chine : car Formose est un lieu très important, et si un Chinois s'en emparoit, il pourroit exciter de grands troubles dans l'empire. Aussi les Tartares y tiennent-ils une garnison de dix mille hommes commandés par un *Tsong-ping* ou lieutenant-général, par deux *Fou-tsiang* ou maréchaux de camp, et par plusieurs officiers subalternes, qu'on a soin de changer tous les trois ans, et même plus souvent si quelque raison y oblige. Pendant que nous y étions, on changea une brigade de quatre cents hommes, dont le principal officier fut cassé, pour avoir insulté un mandarin de lettres qu'ils prétendoient ne leur pas faire justice sur la mort du frère d'un de leurs camarades, qui avoit été tué peu de jours auparavant.

Les rues de la capitale sont presque toutes tirées au cordeau, et toutes couvertes pendant sept à huit mois de l'année, pour se défendre des ardeurs du soleil : elles ne sont larges que de trente à quarante pieds, mais longues de près d'une lieue en certains endroits. Elles sont presque toutes bordées de maisons marchandes et de boutiques ornées de soieries, de porcelaines, de vernis, et d'autres marchandises admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroissent des galeries charmantes, et il y auroit plaisir de s'y promener, si la foule des passants étoit moins grande, et si les rues étoient mieux pavées. Les maisons sont couvertes de paille, et ne sont bâties la plupart que de terre et de bambou. Les tentes dont les rues sont couvertes ne laissant voir que les boutiques, en ôtent le désagrément. La seule maison que les Hollandais y ont élevée lorsqu'ils en étoient les maîtres, est de quelque prix. C'est un grand corps de logis à trois étages, défendu par un rempart de quatre demi-bastions : précaution nécessaire pour les Européens dans ces pays éloignés, où l'on trouve rarement de l'équité et de la bonne foi, et où la fraude et l'injustice tiennent souvent lieu de mérite. Cette maison a vue sur le port, et pourroit dans le besoin s'opposer à un débarquement.

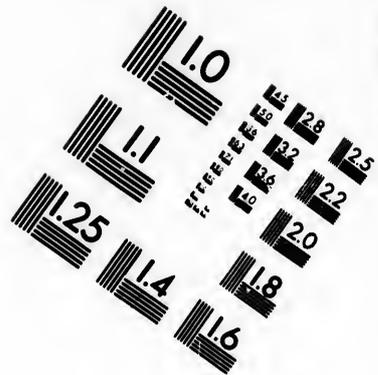
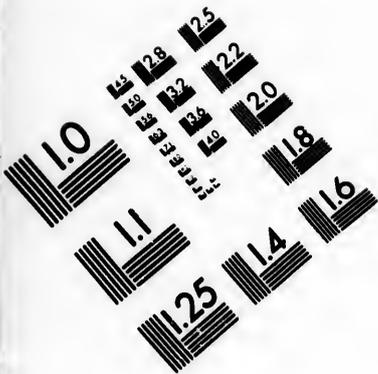
Tai-ouan-fou n'a ni fortifications ni murailles ; les Tartares ne mettent point leurs forces et ne renferment pas le courage dans l'enceinte d'un rempart : ils aiment à se battre à cheval en rase campagne. Le port est assez bon , à l'abri de tout vent , mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile. Autrefois on pouvoit y entrer par deux endroits , l'un appelé *Ta-kiang* où les plus gros vaisseaux flottoient sans peine , et l'autre appelé *Loulh-men* , dont le fond est de roche et n'a que neuf à dix pieds dans les plus hautes marées. Le premier passage est aujourd'hui impraticable : il y a de certains endroits où l'on ne trouve pas cinq pieds d'eau ; le plus qu'il y en ait va jusqu'à sept à huit pieds , et il se comble tous les jours par les sables que la mer y charrie. C'est par ce *Ta-kiang* que les vaisseaux hollandais entroient autrefois dans le port ; et pour en défendre l'entrée aux vaisseaux étrangers , ils avoient fait à la pointe de l'île qui est au sud du *Ta-kiang* , une citadelle qui seroit excellente si elle n'étoit pas bâtie sur le sable ; mais très propre à se défendre des ennemis qui étoient le plus à craindre ; savoir , des Chinois et des Japonais. Je joins ici le plan que j'en ai tiré. Elle est à deux minutes à l'ouest de Tai-ouan-fou , et domine tout le port , où les vais-

seaux au-dessus de deux cents tonneaux peuvent entrer.

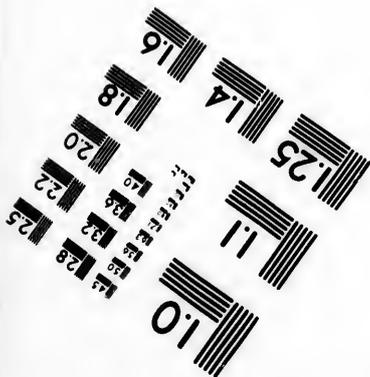
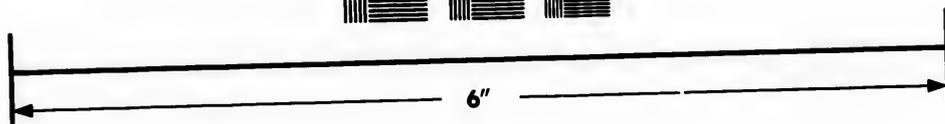
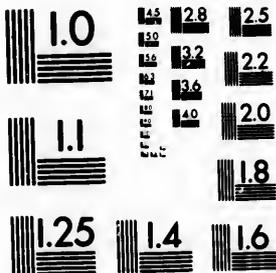
La partie de Formose qui est soumise aux Chinois, est composée de deux nations différentes : les Chinois, et les naturels du pays. Les premiers, attirés par l'avidité du gain, y sont venus des diverses provinces de la Chine. Tai-ouan-fou, Fong-kan-hien, et Tchu-lo-hien ne sont habités que par des Chinois ; il n'y a de naturels du pays que ceux qui leur servent de domestiques, ou, pour mieux dire, d'esclaves. Outre ces trois villes, les Chinois ont encore plusieurs villages, mais ils n'ont aucun fort considérable, à la réserve de Ngan-ping-tching. Ce fort est au pied du château de Zélande (c'est le nom que les Hollandais donnèrent à la citadelle dont j'ai parlé ci-dessus). Il y a bien à Ngan-ping-tching environ quatre à cinq cents familles. On y voit une garnison de deux mille hommes commandés par un *Fou-tsiang* ou maréchal de camp.

Le gouvernement et les mœurs des Chinois à Formose, ne diffèrent en rien des mœurs et du gouvernement de la Chine. Ainsi je ne m'arrêterai qu'à vous faire connoître quel est le génie et l'espèce de gouvernement des naturels de l'île. Ces naturels qui se sont soumis aux Chinois, sont partagés en quarante-cinq bour-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.28 1.25  
1.32 1.22  
1.20  
8

1.1  
1.0  
0.8

gades ou habitations qu'on appelle *Ché*: trente six dans la partie du nord, et neuf dans celle du sud. Les bourgades du nord sont assez peuplées, et les maisons, à peu de chose près, sont comme celles des Chinois. Celles du midi ne sont qu'un amas de cabanes de terre et de bambou, couvertes de paille, élevées sur une espèce d'estrade haute de trois à quatre pieds, bâties en forme d'un entonnoir renversé de quinze, vingt, trente, jusqu'à quarante pieds de diamètre: quelques-unes sont divisées par cloisons. Ils n'ont dans ces huttes ni chaise, ni banc, ni table, ni lit, ni aucun meuble. Au milieu, est une espèce de cheminée, ou de fourneau élevé de terre de deux pieds et plus, sur lequel ils font leur cuisine. Ils se nourrissent d'ordinaire de riz, de menus grains et de gibier. Ils prennent le gibier à la course ou avec leurs armes. Ils courent d'une vitesse surprenante. J'ai été surpris moi-même de les voir courir plus vite que ne font les chevaux, lorsqu'ils vont à bride abattue. Cette vitesse vient, disent les Chinois, de ce que jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans ils se serrent extrêmement les genoux et les reins. Ils ont pour armes une espèce de javelot, qu'ils lancent à la distance de soixante-dix à quatre-vingts pas avec la dernière justesse: et quoique rien ne soit

plus simple que leur arc et leurs flèches, ils ne laissent pas de tuer un faisan en volant, aussi sûrement qu'on le fait en Europe avec le fusil. Ils sont très mal propres dans leurs repas. Ils n'ont ni plats, ni assiettes, ni écuelles, ni cuillers, ni fourchettes, ni bâtonnets. Ce qu'ils ont préparé pour leur repas se met simplement sur un ais de bois ou sur une natte; et ils se servent de leurs doigts pour manger, à peu près comme les singes. Ils mangent la chair demi-cruë; pour peu qu'elle ait été présentée au feu, elle leur paroît excellente. Pour lit, ils se contentent des feuilles fraîches d'un certain arbre dont je ne sais pas le nom, et qui est fort commun dans le pays; ils les étendent sur la terre ou sur le plancher de leurs cabanes: c'est là qu'ils prennent leur sommeil. Ils n'ont pour tout habit qu'une simple toile, dont ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux: et croiriez-vous que l'orgueil si enraciné dans le cœur de l'homme, trouve le moyen de se nourrir et de s'entretenir avec une pareille pauvreté? Croiriez-vous même qu'il leur en coûte plus qu'aux peuples les plus polis, et qui se piquent le plus de luxe et de magnificence? Ceux-ci empruntent le poil des animaux et la soie des vers qu'ils brodent d'or ou d'argent: ceux-là se servent de leur propre peau,

sur laquelle ils gravent plusieurs figures grotesques d'arbres, d'animaux, de fleurs, etc., ce qui leur cause des douleurs si vives, qu'elles seroient capables, me disoient - ils, de leur causer la mort, si l'opération se faisoit tout de suite et sans discontinuer. Ils y emploient plusieurs mois, et quelques-uns une année entière. Il faut, durant tout ce temps-là, venir chaque jour se mettre à une espèce de torture, et cela pour satisfaire le penchant qu'ils ont de se distinguer de la foule : car il n'est pas permis indifféremment à toutes sortes de personnes de porter ces traits de magnificence. Ce privilège ne s'accorde qu'à ceux, qui, au jugement des plus considérables de la bourgade, ont surpassé les autres à la course ou à la chasse. Néanmoins, tous peuvent se noircir les dents, porter des pendants d'oreilles, des bracelets au-dessus du coude ou au-dessus du poignet, des colliers et des couronnes de petits grains de différentes couleurs à plusieurs rangs. La couronne se termine par une espèce d'aigrette faite de plumes de coq ou de faisan qu'ils ramassent avec beaucoup de soin. Figurez-vous ces bizarres ornements sur le corps d'un homme d'une taille aisée et délicate, d'un teint olivâtre, dont les cheveux lissés pendent négligemment sur les épaules, armé d'un arc et d'un javelot,

n'ayant pour tout habit qu'une toise de deux à trois pieds qui lui entoure le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux; et vous aurez le véritable portrait d'un brave de la partie méridionale de l'île de Formose.

Dans la partie du nord, comme le climat y est un peu moins chaud, ils se couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chasse, et ils s'en font une espèce d'habit sans manches, de la figure à peu près d'une dalmatique. Ils portent un bonnet en forme de cylindre, fait du pied des feuilles de bananier, qu'ils ornent de plusieurs couronnes posées les unes sur les autres, et attachées par des bandes fort étroites, ou par de petites fresses de différentes couleurs: ils ajoutent au-dessus du bonnet, comme ceux du midi, une aigrette de plumes de cor ou de faisan.

Leurs mariages n'ont rien de si barbare. Les femmes ne s'y achètent point comme à la Chine, et on n'a nul égard au bien de part et d'autre, comme il arrive communément en Europe: les pères et les mères n'y entrent presque pour rien. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, et qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte: si la fille en est contente, elle sort et va joindre celui qui la recherché;

ils conviennent ensemble de leurs articles. Ensuite ils en donnent avis à leurs pères et à leurs mères. Ceux-ci préparent le festin des noces, qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste sans retourner désormais chez son père. Dès lors, le jeune homme regarde la maison de son beau-père comme la sienne propre : il en est le soutien; et la maison de son propre père n'est plus à son égard que ce qu'elle est à l'égard des filles en Europe qui quittent la maison paternelle pour aller demeurer avec leur époux. Aussi ne mettent-ils point leur bonheur à avoir des enfants mâles; ils n'aspirent qu'à avoir des filles, lesquelles leur procurent des gendres qui deviennent l'appui de leur vieillesse.

Quoique ces insulaires soient entièrement soumis aux Chinois, ils ont encore quelques restes de leur ancien gouvernement. Chaque bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens qui sont le plus en réputation de probité. Ils deviennent par ce choix les chefs et les juges du reste de l'habitation : ce sont eux qui terminent en dernier ressort tous les différends; et si quelqu'un refusoit de s'en tenir à leur jugement, il seroit chassé à l'instant de la bourgade sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer, et nulle autre bourgade n'oseroit le

rece  
Chi  
a da  
pren  
man  
cure  
eux  
imp  
rans  
pati  
man  
danc  
inco  
qui  
part  
neuf  
inter  
depu  
la pa  
vais  
J'en  
lettr  
d'étr  
Il m  
ces  
bar  
mes  
eux

recevoir. Ils paient en grains leur tribut aux Chinois. Pour ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque bourgade un Chinois qui en apprend la langue, afin de servir d'interprète aux mandarins. Ces interprètes, qui devoient procurer le soulagement de ce pauvre peuple, sont eux-mêmes d'indignes harpies qui les sucent impitoyablement : ce sont autant de petits tyrans qui poussent à bout, non seulement la patience de ces insulaires, mais même celle des mandarins du lieu, qui sont forcés de les laisser dans leurs emplois pour éviter de plus grands inconvénients. Cependant de douze bourgades qui s'étoient soumises aux Chinois dans la partie du sud, il n'y en a aujourd'hui que neuf; trois se sont révoltées, ont chassé leurs interprètes, ne payent plus de tribut à la Chine depuis trois ans, et se sont unies avec ceux de la partie orientale de l'île. C'est un fort mauvais exemple et qui pourroit avoir des suites. J'en touchai un mot au premier mandarin de lettres de Formose, docteur chinois, qui vient d'être fait vice-roi de la province de Fou-kien. Il me répondit froidement : « Tant pis pour ces barbares, s'ils veulent rester dans leur barbarie : nous tâchons de les rendre hommes, et ils ne le veulent pas; tant pis pour eux, il y a des inconvénients partout. »

Quelque barbares cependant qu'ils soient, selon certaines maximes du monde chinois, je les crois plus près de la vraie philosophie que le plus grand nombre des plus célèbres philosophes de la Chine. On ne voit parmi eux, de l'aveu même des Chinois, ni fourberie, ni vols, ni querelles, ni procès, que contre deux interprètes. Ils sont équitables, et s'entraiment les uns les autres; ce qu'on donne à l'un d'eux, il n'oseroit y toucher, que ceux qui ont partagé avec lui le travail et la peine, ne partagent aussi le salaire; c'est de quoi j'ai été souvent témoin moi-même. Ils sont attentifs au moindre signal de ceux qui ont droit de leur commander; ils sont circonspects dans leurs paroles, et d'un cœur droit et pur. On en peut juger par ce petit trait. Un Chinois que les mandarins du lieu avoient mis à ma suite laissa échapper quelques paroles peu séantes. Un de ces insulaires, qui n'avoit guère que trente ans, et qui savoit quelques mots de la langue mandarine, le reprit hardiment en présence de tout le monde. *Pou-hao*, lui dit-il (cela n'est pas bien: *ngomen-sin-teling* (nous avons le cœur droit), *pou-can-chous*, *pou-can-siang* (aucun de nous n'oseroit parler ainsi, n'oseroit pas même le penser); *pou-hao*, *pou-hao* (cela n'est pas bien, cela n'est pas bien).

Avant que de partir d'Emoui, on nous avoit dit qu'il y avoit des chrétiens dans Formose; nous nous en sommes informés, et certainement il n'y en a aucun parmi les Chinois; mais il y a apparence qu'il y en a eu parmi les insulaires, du temps que les Hollandais étoient maîtres du port. Nous en avons trouvé plusieurs qui savent la langue des Hollandais, qui lisent leurs livres, et qui en écrivant se servent de leurs caractères. Nous avons même trouvé entre leurs mains quelques fragments de nos cinq livres en hollandais. Ils n'adorent aucune idole; ils ont même en horreur tout ce qui y a rapport; ils ne font aucun acte de religion, et ne récitent aucune prière. Cependant nous en avons vu qui reconnoissent un Dieu créateur du ciel et de la terre, un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit; et qui disent que le premier de tous les hommes s'appeloit Adam, et la première des femmes Eve; que pour avoir désobéi à Dieu, ils avoient attiré sa colère sur eux et sur tous leurs descendants; qu'il est nécessaire d'avoir recours au baptême pour effacer cette tache; ils savent même la formule du baptême. Néanmoins nous n'avons pu savoir certainement s'ils baptisoient ou non. Les Chinois qui nous servoient d'interprètes, nous ont assuré que dès qu'un enfant leur est né, ils prennent de l'eau froide et la

leur versent sur le corps; mais comme ces interprètes chinois étoient infidèles, et que d'ailleurs ils ne savoient qu'imparfaitement la langue du pays, nous ne pûmes jamais nous en assurer suffisamment. Il paroît par ce que nous avons pu tirer d'eux, qu'ils n'ont aucune idée des récompenses ni des peines de l'autre vie; ainsi il est vraisemblable qu'ils n'ont pas grand soin de baptiser leurs enfants. Nous avons tâché, autant que nous le pouvions, de leur enseigner les vérités les plus nécessaires de notre sainte religion: nous avons recommandé en particulier à ceux qui nous paroissent le mieux instruits, d'inculquer à leurs concitoyens ces vérités importantes, et surtout de baptiser les enfants aussitôt qu'ils seroient nés, en cas qu'ils eussent quelque espérance de pouvoir les instruire des mystères de la foi quand ils en seroient capables. Nous leur avons laissé la formule du baptême, et c'est tout ce que nous avons pu faire.

Quelle douleur pour nous, de nous voir au milieu d'une si belle moisson, et qui deviendroit très-abondante, si elle avoit des ouvriers apostoliques pour la cultiver, et cependant d'être obligés de l'abandonner sans espérance de secours! Il ne peut leur en venir du côté de la Chine dans les circonstances présentes: en vain a-t-on tenté deux ou trois fois d'y

pa  
Il  
qu  
pe  
ple  
par  
pu  
car  
n'a  
éloi  
nain  
ser  
l'ou  
l'ne  
ne  
des  
lieu  
ples  
l'eff  
tâch  
ceuv  
je n  
ces  
Seig  
leur  
Q  
de l  
leur

passer ; la porte en est fermée aux Européens. Il n'y a qu'un coup de la Providence, ou qu'une commission pareille à la nôtre, qui puisse en faciliter l'entrée. La chose deviendrait plus aisée, s'il y avoit quelque port dans la partie de l'est. Le pays n'est soumis à aucune puissance étrangère, que nous sachions ; le caractère qu'on nous a fait de ces habitans n'a rien de fort barbare ; le Japon n'en est pas éloigné. Si ces motifs engageoient des missionnaires à y porter les lumières de la foi, il leur seroit aisé d'étendre leur zèle dans la partie de l'ouest, surtout dans la partie méridionale de l'île, dont les habitations soumises aux Chinois, ne sont en trois ou quatre endroits éloignées des habitations de l'est, que d'environ une lieue. Comme la conversion de ces pauvres peuples n'est pas l'ouvrage des hommes, mais l'effet de la miséricorde de notre divin Maître, tâchons de l'obtenir par nos prières et par des œuvres saintes. Il ne se passe aucun jour que je ne me ressouviens, au pied des autels, de ces pauvres gens. Plaise à la miséricorde du Seigneur exaucer les vœux que je forme pour leur conversion !

Quoique l'île de Formose soit peu éloignée de la Chine, néanmoins les Chinois, suivant leur histoire, ne commencèrent d'en avoir

connoissance que du temps de l'empereur *Sivente*, de la dynastie des *Ming*, environ l'an de grâce 1430, que l'eunuque *Ouan-san-pao*, revenant d'occident, y fut jeté par la tempête. Cet eunuque se trouvant dans une terre étrangère, dont le peuple lui sembloit aussi barbare que le pays lui paroissoit beau, y fit quelque séjour pour en prendre des connoissances dont il pût informer son maître. Mais tout le fruit de ses soins se réduisit à quelques plantes et à quelques herbes médicinales qu'il en rapporta et dont on se sert encore aujourd'hui à la Chine avec succès.

La 42<sup>e</sup> année de l'empereur *Kia-Tsing*, l'an de grâce 1564, le *Tou-tou*, ou chef d'escadre *Yu-ta-yeou*, croisant sur la mer orientale de la Chine, y rencontra un corsaire nommé *Lin-tao-kien*, qui s'étoit emparé des Iles de *Pong-hou*, où il avoit laissé une partie de son monde. C'étoit un homme fier et ambitieux, passionné pour la gloire, et qui cherchoit à se faire un nom. Il n'eut pas plutôt aperçu *Yu-ta-yeou*, qu'il va sur lui à pleines voiles, l'attaque brusquement, et auroit infailliblement défait l'escadre chinoise, si celui qui la commandoit eût été moins sage et moins intrépide. *Yu-ta-yeou* soutint le premier feu avec beaucoup de sang-froid; après quoi il attaqua à son tour

Lin-tao kien. Le combat dura plus de cinq heures, et ne finit qu'à la nuit, que Lin-tao-kien prit la fuite et se retira vers les îles de Pong-hou pour y rafraîchir ses troupes, prendre ce qu'il avoit laissé de soldats, et retourner vers l'ennemi. Mais Yu-ta-yeou, en habile capitaine, le poursuivit de si près, que Lin-tao-kien trouva dès la pointe du jour l'entrée du port de Pong-hou fermée par une partie de l'escadre ennemie. Ses troupes étoient fort diminuées dans le combat, et la frayeur qui s'étoit emparée des autres, lui firent juger qu'il étoit dangereux de tenter l'entrée du port. Il prit donc la résolution de continuer sa route et d'aller mouiller à Formose. Yu-ta-yeou l'y poursuivit: mais comme il trouva que la mer étoit basse, et que d'ailleurs il n'avoit nulle connoissance de l'entrée de ce port, il ne voulut pas exposer ses vaisseaux, et il se retira aux îles de Pong-hou; dont il se rendit maître. Il fit prisonniers les soldats qu'il y trouva; il y mit bonne garnison, et retourna victorieux à la Chine, où il donna avis de ses découvertes et de son expédition. La cour reçut avec joie ces nouvelles, et nomma dès-lors un mandarin de lettres pour gouverneur des îles de Pong-hou. Formose, dit l'historien chinois, étoit alors

une terre inculte, qui n'étoit habitée que par des barbares. Le cruel Lin-tao-kien ne crut pas que cette île, dans l'état où elle étoit, lui convint; c'est pourquoi il fit égorger tous les insulaires qu'il trouva sous sa main, et avec une inhumanité qui n'a point d'exemple, il se servit du sang de ces infortunés pour calfater ses vaisseaux; et mettant aussitôt à la voile, il se retira dans la province de Canton, où il mourut misérablement.

Sur la fin de l'année 1620, qui est la première année de l'empereur Tien-ki, une esquadre japonaise vint aborder à Formose. L'officier qui la commandoit trouva le pays, tout inculte qu'il étoit, assez propre à y établir une colonie. Il prit la résolution de s'en emparer, et pour cela il y laissa une partie de son monde, avec ordre de prendre toutes les connoissances nécessaires à l'exécution de son dessein. Vers ce même temps, un vaisseau hollandais, qui alloit ou revenoit du Japon, fut jeté par la tempête à Formose: il y trouva les Japonais peu en état de lui faire ombrage. Le pays parut beau aux Hollandais, dit l'historien chinois, et avantageux pour leur commerce. Ils prétextèrent le besoin qu'ils avoient de quelques rafraichissemens, et des choses nécessaires pour radouber leur vaisseau mal-

traité par la tempête. Quelques-uns d'eux pénétrèrent dans les terres, et après avoir bien examiné le pays, ils revinrent sur leur bord. Les Hollandais ne touchèrent point à leur vaisseau pendant l'absence de leurs compagnons; ce ne fut qu'à leur retour qu'ils songèrent à le radouber. Ils prièrent les Japonais avec qui ils ne vouloient point se brouiller de peur de nuire à leur commerce, de leur permettre de bâtir une maison sur le bord de l'île qui est à une des entrées du port, dont ils pussent dans la suite tirer quelque secours par rapport au commerce qu'ils faisoient au Japon. Les Japonais rejetèrent d'abord la proposition : mais les Hollandais insistèrent de telle sorte, en assurant qu'ils n'occuperoient de terrain que ce qu'en pouvoit renfermer une peau de bœuf, qu'enfin les Japonais y consentirent. Les Hollandais prirent donc une peau de bœuf qu'ils coupèrent en petites aiguillettes fort fines; puis ils les mirent bout à bout, et ils s'en servirent pour mesurer le terrain qu'ils souhaitoient. Les Japonais furent d'abord un peu fâchés de cette supercherie; mais enfin, après quelques réflexions, la chose leur parut plaisante; ils s'adoucirent, et ils permirent aux Hollandais de faire de ce terrain ce qu'ils jugeroient à propos. C'est sur ce terrain qu'ils

bâtirent le fort dont j'ai parlé plus haut, et dont je vous envoie le plan. On voit encore aujourd'hui sur la porte ces mots : *Castel-Zelande, 1634.*

La construction de ce fort rendoit les Hollandais maîtres du port et du seul passage par où les gros vaisseaux pouvoient y entrer. Peut-être les Japonais en conçurent-ils trop tard l'importance. Quoi qu'il en soit, soit que le nouveau fort leur fit ombrage, soit qu'ils ne trouvassent pas leur compte dans cette île, qui étoit encore inerte, peu après ils l'abandonnèrent absolument et se retirèrent chez eux. Les Hollandais se virent par là les seuls maîtres de Formose; car les insulaires n'étoient pas en état de leur tenir tête. Pour mieux s'assurer du port, ils firent construire de l'autre côté, vis-à-vis du fort de Zelande, une maison fortifiée de quatre demi-bastions, dont j'ai déjà parlé.

Dans ce temps-là la Chine étoit tout en feu soit par la guerre civile qui a désolé tant de belles provinces de cet empire, soit par la guerre qu'elle soutenoit contre le Tartare, qui s'en est enfin emparé, et qui a fondé la dynastie glorieusement régnante sous l'empereur Camhi. Un de ceux qui s'opposèrent avec le plus de courage aux Tartares, fut un homme de fortune de la province de Fou-kien, appelé *Tching-*

*tchi-long*. De petit marchand, il étoit devenu le plus riche négociant de la Chine : heureux s'il avoit été aussi fidèle à Dieu dans les promesses qu'il avoit faites à son baptême (car il étoit chrétien), qu'il fut fidèle à son prince et à sa patrie, près de tomber sous une domination étrangère !

*Tching-tchi-long* arma à ses dépens une petite flotte contre le Tartare : il fut bientôt suivi d'une multitude innombrable de vaisseaux chinois, et il devint par là le chef d'une des plus formidables flottes qu'on ait vues dans ces mers. Le Tartare lui offrit la dignité de roi s'il vouloit le reconnoître. Il la refusa ; mais il ne jouit pas long-temps de sa bonne fortune. Son fils *Tching-tching-cong* lui succéda au commandement de cette nombreuse flotte. Plus zélé encore pour sa patrie et pour sa fortune que n'avoit été son père, il tenta diverses entreprises ; il assiégea plusieurs villes considérables, comme *Hai-Tching* du *Fou-kien*, qu'il prit après avoir taillé en pièces l'armée tartare qui étoit venue au secours ; *Ouen-Tcheou* du *Tche-kiang*, *Nankin* du *Kiam-nan*, etc. Ces premiers succès durèrent peu, il fut enfin vaincu par les Tartares, et chassé absolument de la Chine. Alors il tourna ses vues et son ambition vers *Formose*, dont il résolut de

chasser les Hollandais, pour y établir un nouveau royaume.

Ce fut la dix-septième année de l'empereur Xunchi, père de Cam-hi, l'an 1661 de l'ère chrétienne, que Tching-tching-cong abandonna son entreprise sur la Chine, pour se retirer à Formose avec sa formidable flotte. Il se saisit en passant des îles de Pong-hou. Les Hollandais qui sans doute se croyoient en sûreté du côté de la Chine, où il y avoit encore du trouble, n'avoient pas eu soin de munir de troupes Pong-hou et Tai-ouan. Ainsi Tching-tching-cong s'empara de ces îles presque aussitôt qu'il y parut. Il y laissa cent de ses vaisseaux pour les garder, et il continua sa route vers Formose.

J'ai appris d'un mandarin qui servoit en ce temps-là Tching-tching-cong, en qualité de *Fon-tsiang* (maréchal de camp), qu'il n'y avoit pour la garde du fort et du port de Formose qu'onze Hollandais. Le reste de la garnison étoit composé partie de noirs des Indes, partie des insulaires du pays. Nonobstant cette inégalité de forces, les Hollandais résolurent de se défendre, et ils se défendirent en effet en braves gens.

Tching-tching-cong entra dans le port avec sa flotte, composée de neuf cents voiles, par

la passe de Lou-lh-men, à une grande lieue au-dessus du fort de Zelande. Il fit descendre à terre une partie de son monde, afin d'attaquer le fort par mer et par terre. Le siège dura quatre mois entiers, pendant lesquels les Hollandais se défendirent de leur canon avec plus de succès qu'ils n'auroient osé l'espérer. Tching-tching-cong étoit au désespoir de voir tant de résistance et de courage dans cette poignée d'Européens, contre une armée aussi nombreuse que la sienne.

Comme les Chinois n'avoient pas l'usage du canon, ils ne pouvoient pas répondre à celui des Hollandais; ainsi ils n'avoient d'espérance de les réduire que par la famine, ce qui demandoit beaucoup de temps, pendant lequel ceux-ci pouvoient recevoir du secours de leurs vaisseaux de Batavia, ou de ceux qui alloient commercer au Japon. Tching-tching-cong connut toute la difficulté de son entreprise; mais il se voyoit hors de la Chine, sans espérance de pouvoir jamais y rentrer sous les Tartares, auxquels il venoit de faire la guerre: il n'ignoroit pas d'ailleurs que si Formose lui étoit fermée, il n'avoit plus de ressource; c'est pourquoi il se détermina à faire un dernier effort contre les Hollandais. Ceux-ci avoient alors quatre vaisseaux dans le port: ils avoient

mis à bord de chaque vaisseau un de leurs gens avec des Indiens pour le garder : les sept autres Hollandais s'étoient renfermés dans la citadelle ou fort de Zélande. Le capitaine chinois résolut de sacrifier quelques-uns de ses vaisseaux sur lesquels il mit quantité de feux d'artifice ; et profitant d'un grand vent de nord-est, il les poussa sur les vaisseaux hollandais. Il réussit au-delà de ses espérances ; de quatre vaisseaux, trois furent brûlés. Aussitôt il fit sommer les Hollandais, renfermés dans le fort, de se rendre, en leur déclarant qu'il leur permettoit de se retirer avec tous leurs effets ; mais que s'ils persistoient à se défendre, il n'y auroit point de quartier pour eux. Les Hollandais, à qui il ne restoit pour toute ressource qu'un seul vaisseau, acceptèrent volontiers ces offres : ils chargèrent leur vaisseau de tous leurs effets, remirent la place entre les mains du Chinois, et se retirèrent.

Tching-tching-cong n'ayant plus personne qui s'opposât à ses desseins, distribua une partie de ses troupes dans la partie de Formose que possèdent aujourd'hui les Chinois. Il établit une garnison à Kilong-chai, forteresse bâtie autrefois par les Espagnols. Il construisit une autre forteresse à Tan-choui-tching, sur l'embouchure de la rivière *Tan-choui* où les

vaisseaux chinois peuvent mouiller l'ancre. Il détermina les lieux où sont aujourd'hui Tchulo-yen et Fon-Xan-hien, pour y bâtir deux villes auxquelles il donna le nom de *Tien-hien-hien* et *Ouan-nien-hien*. Il établit pour capitale de ses nouveaux états l'endroit où est aujourd'hui Tai-ouan-fou, et il donna à cette ville le nom de *Xieng-tien-fou*. Il mit son palais et sa cour au fort de Zélande, auquel il donna le nom de *Ngan-ping-tching*, nom qu'il conserve encore maintenant.

Ce fut alors que Formose commença à prendre une nouvelle forme. Il y établit les mêmes lois, les mêmes coutumes et le même gouvernement qui règnent à la Chine ; mais il ne jouit que peu de temps de sa nouvelle conquête. Il mourut une année et quelques mois après avoir pris possession de l'île. Son fils Tching-king-mai lui succéda. Comme il avoit été élevé dans l'étude des livres, il ne fit presque rien pour cultiver le pays que son père lui avoit acquis avec tant de soins et de fatigues : c'est ce qui ralentit beaucoup le courage et le zèle des troupes pour son service.

La douzième année du règne de Cam-hi, et l'an 1673 de l'ère chrétienne, les rois de Canton et de Fou-kien se révoltèrent contre l'Empereur. Tching-king-mai, voulant ranimer l'ar-

deur de ses soldats, prit la résolution de se joindre au roi de *Fou-kien* contre le Tartare. Il fait armer ses vaisseaux, et va pour s'aboucher avec lui sur les côtes de cette province. Mais comme il vouloit être traité en prince souverain, et que le roi de *Fou-kien* prétendoit avoir le pas sur lui, il en fut tellement irrité, que sur le champ il lui déclara la guerre. On se battit de part et d'autre avec beaucoup d'ardeur et de courage; mais comme les troupes de *Tching-king-mai* étoient composées de vieux soldats, autant de combats qu'il donna, furent autant de victoires. Le roi de *Fou-kien* fut enfin obligé de se faire raser une seconde fois, et de s'abandonner à la discrétion des Tartares. *Tching-king-mai* retourna à *Formose*, où il mourut peu de temps après, laissant pour successeur son fils *Tching-ke-san*, dans un âge fort tendre, sous la conduite de *Li-cou-koue-can* et de *Fong-si-san*, deux officiers qui lui étoient extrêmement attachés.

La révolte de *Fou-kien* étant heureusement terminée à l'avantage des Tartares, ils abolirent le titre de roi, et la vingt-unième année de *Cam-hi*, en 1682, ils établirent pour gouverneur de cette province et de celle de *Tche-kiang*, un *Tsong-tou* (c'est une dignité qui est au-dessus de celle du vice-roi). Le premier

qu'  
hon  
plu  
For  
qui  
pro  
les  
qu'  
Cett  
espe  
sui  
leur  
gnés  
que  
aucu  
de t  
chez  
quitt  
le Fo  
et le  
sui  
crut  
pour  
sitôt  
d'un  
saisi  
trou  
solda

qu'ils mirent fut le *Tsong-tou* Yao : c'étoit un homme poli, adroit et engageant. Il ne fut pas plutôt en charge, qu'il fit publier jusque dans Formose une amnistie générale pour tous ceux qui se soumettoient à la domination tartare, avec promesse de leur procurer les mêmes charges, les mêmes honneurs et les mêmes prérogatives qu'ils possédoient sous leurs chefs particuliers. Cette déclaration eut tout l'effet que pouvoit espérer Yao : la plupart de ceux qui avoient suivi Tching-tching-cong, avoient abandonné leur pays, leurs femmes et leurs enfants : éloignés dans une terre étrangère, inculte et presque inhabitée, sans espérance d'en retirer sitôt aucun avantage considérable, ils furent ravis de trouver une porte honnête pour retourner chez eux. Quelques-uns ne délibérèrent point, et quittèrent d'abord Tching-ke-san pour aller dans le Fou-kien. Yao les reçut avec tant de politesse, et leur fit de si grands avantages, qu'ils furent suivis bientôt après de plusieurs autres. Yao crut alors que la conjoncture étoit favorable pour s'emparer de Formose. Il fit partir aussitôt une flotte considérable sous les ordres d'un *Titou-che* ( lieutenant-général ), pour se saisir des îles de Pong-hou. Le *Titou-che* y trouva plus de résistance qu'il ne croyoit : les soldats, avec le secours du canon hollandais,

se défendirent avec vigueur ; mais enfin il fallut céder au nombre et à la force. Pong-hou étant pris, le conseil du jeune prince jugea qu'il seroit difficile, dans la situation d'esprit où étoient les troupes, de conserver Formose, et sans attendre que le *Titou-che* vint les attaquer dans les formes, ils dépêchèrent un vaisseau pour porter un placet à l'Empereur au nom du jeune prince, par lequel il se soumettoit à Sa Majesté. Voici ce placet, traduit fidèlement du chiinois.

Le Roi d'*Yen-ping*, grand général d'armée, *Tching-he-san*, présente ce placet à l'Empereur.

« Lorsque abaissé aux pieds de Votre Ma-  
 » jesté, je fais attention à la grandeur de la  
 » Chine, que depuis un temps immémorial elle  
 » s'est toujours soutenue avec éclat ; qu'un  
 » nombre infini de rois s'y sont succédé les  
 » uns aux autres, je ne puis m'empêcher d'a-  
 » vouer que c'est l'effet d'une providence spé-  
 » ciale du Ciel qui a choisi votre illustre maison  
 » pour gouverner les neuf terres. Le Ciel n'a

« C'est-à-dire tout le monde habitable. Les Chi-  
 nois divisent les terres en neuf espèces : 1° mon-  
 tagnes de bonne terre ; 2° montagnes pierreuses ;  
 3° terres et collines ; 4° terres noires et sèches ; 5° terres  
 humides ; 6° terres sablonneuses ; 7° terres grasses ;  
 8° terres jaunes ; 9° terres rouges.

» fait ce changement que pour perfectionner  
 » les cinq vertus <sup>1</sup>, comme cela paroît claire-  
 » ment par le bon ordre et l'heureux succès de  
 » tout ce que Votre Majesté a entrepris. Quand  
 » je pense avec humilité à mes ancêtres, je vois  
 » qu'ils ont eu un véritable attachement pour  
 » leurs souverains; qu'en cela ils ont tâché de  
 » reconnoître les bienfaits qu'ils avoient reçus  
 » de la dynastie précédente, dans un temps  
 » auquel ma maison n'en avoit reçu aucun de  
 » votre glorieuse dynastie. C'est cet attache-  
 » ment à son prince qui obligea mon aïeul  
 » Tching-tching-cong. de sortir de la Chine, et  
 » d'aller défricher les terres incultes de l'orient.  
 » Mon père Tching-kin-mai étoit un homme  
 » d'étude qui n'auroit pas osé s'exposer sur le  
 » bord d'un précipice : semblable aux rois  
 » d'*Ye-lan* <sup>2</sup>, il étoit tout occupé à gouverner  
 » et à instruire son peuple, se bornant à ce  
 » coin de terre au milieu de la mer, sans avoir  
 » d'autres vues.

» Jusqu'ici j'ai joui des bienfaits de mes an-  
 » cêtres; moi, leur petit-fils, je ne cesse de

<sup>1</sup> La charité, la justice, l'honnêteté ou les cérémonies, la prudence, la fidélité ou la bonne foi.

<sup>2</sup> Royaume ancien qui confinoit avec la province du *Sse-tchuen*; les peuples de ce royaume étoient des barbares très difficiles à policer.



» contre Votre Majesté? mon cœur lui est en-  
 » tièrement soumis; il le proteste à Votre Ma-  
 » jesté dans ce placet, et elle en verra l'effet.  
 » Je connois aujourd'hui que je n'ai pas été  
 » librement dans la bonne voie, et à l'avenir  
 » j'oserai marcher librement dans le parterre  
 » de la charité à la suite du *Ki-ling*<sup>1</sup>. Je sou-  
 » halte avec passion voir le ciel et la terre ne  
 » faire qu'un tout. Le pauvre peuple de cette  
 » île ne demande pas de pouvoir s'enivrer ni  
 » de se rassasier de viandes. S'il est traité avec  
 » douceur, il en sera plus porté à la soumis-  
 » sion. La nature des poissons est d'aller dans  
 » les précipices; les eaux les plus profondes ne  
 » le sont pas trop pour eux, et ils peuvent jouir  
 » d'une longue vie au milieu des ondes de la  
 » mer. Pour serment de tout ce que je pré-  
 » sente à Votre Majesté dans ce placet, que le  
 » soleil ne m'éclaire point, si ce ne sont-là les  
 » sentiments de mon cœur.»

L'Empereur répondit à ce placet que Tching-  
 ke-san eût à sortir de Formose et à venir à  
 Pekin. Tching-ke-san, qui craignoit d'aller à

<sup>1</sup> Le *Ki-ling* est un animal fabuleux et mystérieux  
 de l'antiquité chinoise : il est né d'une vache : sa  
 charité est si grande qu'il n'ose pas même fouler  
 aux pieds le moindre brin d'herbe. Il ne paroît que  
 lorsque l'empire est gouverné par un saint empe-  
 reur.

Pekin, représenta à l'Empereur dans un second placet, en envoyant les sceaux et ceux de ses principaux officiers, qu'étant né dans les contrées méridionales, et étant d'une santé fort foible, il appréhendoit les froids du nord; qu'ainsi il supplioit Sa Majesté de lui permettre de se retirer dans la province de Fou-kien dont ses ancêtres étoient sortis. Ce dernier placet n'eut aucun effet; de sorte que ce malheureux prince, qui se voyoit presque abandonné, fut obligé de remettre Formose entre les mains des Tartares, et d'aller à Pekin, où il est encore vivant, avec la qualité de comte dont il fut revêtu à son arrivée à la cour: ce fut la vingt-deuxième année de Cam-hi, et la 1683<sup>e</sup> de l'ère chrétienne.

Je me flatte que vous serez content de cette description que je vous envoie de l'île de Formose; du moins je puis vous assurer qu'elle est exacte. Je voudrois pouvoir mieux vous marquer tout le respect avec lequel je suis votre, etc.

J  
d'u  
fin  
cett  
n'a  
(go  
pos  
tre  
aud  
fallo  
dans  
le ch  
gnée  
man  
n'y

## LETTRE

Du P. Domenge, missionnaire de la Compagnie de  
Jésus.

A Naniang-fou, de la province de  
Honan, le premier juillet 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La Paix de N. S.*

Je vais vous faire en peu de mots le récit d'une petite persécution qui s'éleva, sur la fin de l'année 1714, contre les chrétiens de cette ville; par la miséricorde de Dieu elle n'a pas eu de suite fâcheuse. Le *Tchéfou* (gouverneur de la ville) n'eut pas plutôt pris possession de sa charge, qu'il se déchaîna contre notre sainte religion; il dit même en pleine audience qu'elle étoit mauvaise, et qu'il falloit la proscrire. Le *San-fou* (son assesseur), dans le dessein de lui plaire, voulut engager le chef des lettrés à présenter une requête signée de tous les lettrés, par laquelle ils demanderoient la démolition de mon église. Il n'y eut pas un seul des lettrés qui ne refusât de

la signer, soit que cette demande leur parût injuste, soit qu'ils craignissent que je ne les citasse au tribunal du vice-roi. Le *Tchi-fou* eut recours à un autre stratagème. Il défendit en général toutes les sectes dans une ordonnance qu'il publia, et au nombre des sectes il comprenoit principalement la religion chrétienne. Il dressa une formule qu'il devoit faire signer à ceux qu'il contraindroit de renoncer à la foi. Elle étoit conçue en ces termes :

« Pour obéir à l'ordonnance émanée du sage  
 » gouvernement du *Tchi-fou*, qui fait actuel-  
 » lement une recherche exacte des sectes et  
 » des fausses doctrines, je *N.* atteste qu'ayant  
 » embrassé par mégarde et mal-à-propos la  
 » religion du Seigneur du ciel, je renonce de  
 » mon plein gré à cette religion, et cela pour  
 » me conformer à ladite ordonnance. Mon té-  
 » moignage est sincère et nullement équivo-  
 » que. Je renonce en même temps à toutes les  
 » fausses doctrines. *Signé N.* la 55<sup>e</sup> année de  
 » *Cam-li*, tel jour de telle lune. » Après quoi  
 » suivoit la signature du chef du quartier et des  
 » voisins, qui se faisoient caution pour celui  
 » qui avoit souscrit l'ordonnance.

Le *Tchi-fou* fit venir les chefs de quartier, et il leur ordonna d'avoir soin qu'il ne se fit

aucune assemblée dans mon église, et d'empêcher qu'on ne mit des croix aux portes des maisons.

Il y eut deux chrétiens qui furent intimidés par les menaces du mandarin, et qui eurent la foiblesse de se conformer à ses ordres. L'un a déjà reconnu publiquement le crime de son apostasie, et en a demandé pardon à Dieu, en répandant un torrent de larmes. L'autre avoit fait paroître d'abord une constance admirable; il vouloit, disoit-il, mourir martyr; les coups de bastonnade et le bannissement dont il étoit menacé ne l'effrayoient point. Mais la grâce du martyr n'étoit point pour un présomptueux qui avoit mené une vie fort tiède depuis son baptême. Il succomba, du moins à l'extérieur, et depuis il s'est retiré à Peking, où je ne doute pas qu'il ne fasse une sévère pénitence de sa faute, et qu'il ne revienne ici dans la suite plus humble et plus fervent.

Cet orage excité par le *Tchi-fou* n'a nullement décrédité notre sainte religion, comme il y avoit lieu de le craindre. Ce mandarin avoit fait paroître trop de passion; ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans la ville, blâmoient hautement sa conduite, et rendoient ce témoignage à la doctrine que nous prêchons, qu'elle

est sainte , et tout à fait conforme à la raison.

Un incident qui fut sans doute ménagé par la Providence , acheva de déconcerter le *Tchi-fou*. Les gens du tribunal étant occupés bien avant dans la nuit à tirer des copies de la formule dont je viens de parler, il se fit un vol et un meurtre dans la ville. Le lendemain chacun disoit publiquement dans les rues que c'étoit une chose honteuse qu'on travaillât toute la nuit aux moyens de proscrire une religion qui ne fait aucun mal , tandis qu'on veilloit si peu à la sûreté des habitants. Si dans cette circonstance j'étois allé à la capitale pour me plaindre au vice-roi , comme quelques chrétiens vouloient m'y engager, le *Tchi-fou* en seroit peut-être mort de chagrin , dans l'appréhension où il auroit été que je ne vinsse à révéler le meurtre, avant que l'auteur en fût découvert. Mais un pareil dessein est bien éloigné d'un missionnaire, à qui Jésus-Christ n'a laissé en partage que la douceur et la patience. Je songeai donc à ramasser et à consoler mon petit troupeau , lui faisant connoître le prix des souffrances , et l'obligation indispensable aux chrétiens de pardonner à leurs ennemis , et de prier Dieu pour leur conversion.

Les chefs de quartier comprirent bientôt

qu'ils ne pouvoient plus rien entreprendre contre moi ni contre mon église; de sorte que cette persécution, si on peut l'appeler ainsi, fut éteinte presque dans sa naissance. Cependant quelques officiers du tribunal vinrent un dimanche à mon église pour examiner s'il ne s'y tenoit point d'assemblée. Outre qu'ils y vinrent de trop grand matin pour la saison, les voisins y accoururent, et firent mon apologie et celle de mes catéchistes en des termes si honorables, que les officiers se retirèrent confus; et je ne crois pas que l'envie leur prenne désormais de faire une seconde visite de mon église.

Un de mes plus fervents néophytes ressentit le contre-coup de la haine que le *Tchi-fou* avoit fait paroître contre la religion. C'étoit un homme d'âge et d'une vie très exemplaire; il étoit malade, et sa maladie dégénoit visiblement en phthisie. Une veuve, ennemie déclarée du christianisme, chez qui il logeoit, n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit au tribunal, qu'elle l'accabla d'injures, et lui ordonna d'aller mourir hors de sa maison, à moins qu'il ne renonçât sur le champ à sa foi. Ce bon vieillard ne balança point; il partagea comme il put sa famille chez plusieurs de ses parents, et il vint me trouver à l'église, où je lui donnai

une retraite jusqu'après le nouvel an chinois. Il se retira ensuite chez un de ses frères, et s'affoiblissant de plus en plus, il y mourut en prédestiné.

Peu après le procédé inique du *Tchi-fou*, plusieurs lettrés de la ville et de la campagne vinrent me trouver, et me demander des livres qui leur enseignassent notre sainte loi. Le peuple vint à son ordinaire pour se faire instruire. Une veuve de la première qualité, dont le mari a été général d'armes dans la province, me rendit visite deux mois après, avec une suite de quinze personnes. Elle me pria de l'entretenir de la religion. Notre entretien fut très long, et elle en parut si satisfaite, qu'elle permit à une de ses suivantes de se faire chrétienne. Une autre veuve, dont le mari a été mandarin des lettrés de cette ville, a reçu depuis le baptême, aussi bien que son fils, qu'elle avoit amené avec elle.

Un jeune étudiant, qui est marié, vint pareillement me demander le baptême, cinq ou six mois après l'éclat qu'avoit fait le tribunal, où son père a un emploi. Je le refusai honnêtement, sous prétexte qu'il n'étoit pas encore assez instruit. Il est revenu cette année me faire de nouvelles instances, et il a parfaitement bien répondu aux questions que je lui ai

faites. Mes catéchistes lui ont représenté qu'il y avoit un obstacle à son baptême ; que son père étoit officier du *Tchi-fou* ; qu'il avoit un grand-père âgé de plus de quatre-vingts ans, qui étoit sur le point de mourir ; et qu'infailliblement on l'obligeroit de faire quelque superstition à ses funérailles. Sur cela le jeune homme pria deux de mes catéchistes de le suivre : il les mena dans sa maison , et il tira de son père et de son grand-père un écrit , par lequel ils consentoient que leurs fils et sa femme embrassassent la loi chrétienne , et s'engageoient à ne point exiger ni de l'un ni de l'autre aucune des cérémonies superstitieuses qui sont en usage parmi les seuls gentils , et que les chrétiens détestent. Je ne pus alors me défendre de lui accorder le baptême , et depuis qu'il l'a reçu , il est très assidu à l'église. Voici le certificat tel qu'il me le mit en main,

« Nous, N. N. certifions que notre petit-  
 » fils N., désirant, avec sa femme, d'entrer  
 » dans la religion du Seigneur du ciel pour le  
 » servir, il lui sera libre de la professer, sans  
 » jamais l'enfreindre ; et que quelques cérémo-  
 » nies qu'on fasse d'ici à cent ans, pour son  
 » père et son grand-père, comme d'aller aux  
 » *Miao* (temples d'idoles), etc., il n'y sera  
 » nullement obligé. Et parce que peut-être le

» père spirituel des chrétiens ne le voudroit  
 » pas croire, nous avons donné ce certificat en  
 » présence de N. N. l'an 55 de Cham-hi, 20<sup>e</sup> de  
 » la 3<sup>e</sup> lune.»

Ce qui m'a rempli de consolation, c'est qu'un grand nombre de chrétiens que je baptisai à vingt lieues d'ici dans la même année 1714, sont tous demeurés fermes dans leur foi, nonobstant les faux bruits que répandoient les infidèles, à dessein de les pervertir. Le catéchiste qui prend soin de leur instruction, y a beaucoup contribué en les rassemblant souvent, et leur faisant de fréquentes exhortations. Il se détermina même à présenter une requête au *Tchi-fou*. Il expliquoit en peu de mots, dans cette requête, les principes de la religion chrétienne. Le mandarin la lut, et lui fit cette réponse : *Ching hien tchi tao tsiou chi leo*, c'est-à-dire, « votre loi est la » doctrine des sages et des anges ; vous faites » bien de la suivre.»

Pour comble de bonheur, le *Tchi-fou* vient d'être envoyé par le vice-roi pour conduire des mules sur les frontières de Chen-si : et le *San-fou* ayant été pareillement nommé pour escorter le tribut de la province jusqu'à Peking, a été volé en chemin, et cassé de son emploi. C'est ainsi que s'est terminé cet orage, qui n'a

serv  
 tier  
 exe  
 égl  
 I  
 vid  
 dan  
 du  
 lieu  
 la c  
 an  
 res  
 Jun  
 c'êt  
 me  
 me  
 l'es  
 fem  
 pos  
 tem  
 avis  
 me  
 d'al  
 ran  
 être  
 n'e  
 à c  
 ces

servi qu'à inspirer plus de ferveur à nos chrétiens, et qu'à les rendre plus assidus aux exercices de piété qui se pratiquent dans mon église.

Dans la même année 1714, la divine Providence m'ouvrit une grande et belle mission dans le ressort de Juning-fou. C'est une ville du troisième ordre qui n'est qu'à cinquante lieues à l'est de Nan-yang-fou. Voici comment la chose se passa. A peine avois-je demeuré un an à Nan-yang-fou, que dix Chinois, cinq du ressort de cette ville, et cinq du ressort de Juning-fou, vinrent me demander le baptême : c'étoit le jour de l'octave des rois. Celui qui me les amenoit les avoit fort bien instruits. Il me vint en pensée d'aller dans leur pays, dans l'espérance d'y instruire et d'y baptiser leurs femmes et leurs enfants. Je leur en fis la proposition comme au hasard, et je leur donnai le temps de délibérer pour m'en dire ensuite leur avis. Le lendemain, qui étoit un dimanche, ils me dirent que si je voulois prendre la peine d'aller chez eux, j'y trouverois plus de quarante familles bien instruites, et disposées à être régénérées dans les eaux du baptême. Il n'en fallut pas davantage pour me déterminer à ce voyage. Je partis dès le lundi matin avec ces bonnes gens. Après vingt lieues de marche,

ceux de Juning-fou prirent les devants pour donner avis de mon arrivée. J'allai ce jour-là à un village qui est du ressort de Nan-yang-fou. Là je baptisai environ dix-huit familles qui faisoient quatre-vingt-dix-huit personnes. Ce sont les chrétiens dont j'ai déjà parlé, qui n'ont point été ébranlés dans leur foi, malgré les bruits qu'on faisoit courir de la persécution. De là je passai à Juning-fou. On m'attendoit dans cinq villages qui sont peu éloignés les uns des autres : j'y trouvai en effet un grand peuple qui soupiroit après le baptême. Le matin je baptisois les hommes et le soir les femmes. Je comptai dans ces cinq villages, trois cent cinquante personnes qui reçurent la grâce du baptême. Quelques autres qui n'étoient pas encore assez instruits, furent différés à un autre temps. Après avoir établi un ordre pour le gouvernement de cette chrétienté naissante, je réglai le temps des assemblées ; je laissai des livres, des images et quelques petits meubles de dévotion pour chaque famille, et je retournai à Nan-yang-fou.

Cette année, j'ai fait une autre excursion d'environ cent quarante lieues, qui a duré près de trois mois, dans laquelle j'ai visité mes chrétiens de l'un et l'autre ressort. J'y ai trouvé beaucoup de ferveur parmi les nouveaux

fidèles, et le nombre en est augmenté de cinq cent soixante-dix que j'y ai baptisés. Enfin, j'ai terminé la mission de Juning-fou par la conversion de tout un village composé d'environ dix familles. A peine eurent-ils reçu le baptême, qu'ils coururent en foule vers leur *miao* pour le détruire. Ce temple n'avoit pas beaucoup d'apparence, mais il étoit situé fort avantagusement. Les enfants se signalèrent dans cette démolition : je prenois un plaisir singulier à les voir mettre en pièces chaque idole, en disant par manière d'insulte : « Tu » nous a trompés jusqu'ici, mais maintenant » un rayon de la lumière céleste nous a éclairés, » et tu ne nous tromperas plus. » J'ai lieu de croire que Dieu aura dans ce village un bon nombre de fidèles adorateurs.

Ce que je viens de dire de la mission de Juning-fou, fait assez connoître que la présence d'un missionnaire y sera désormais nécessaire. L'éloignement où elle est de Nan-yang-fou, ne permet au missionnaire d'y aller qu'une fois l'an. Outre les frais d'un pareil voyage, il n'y peut faire que peu de séjour. Ainsi les nouveaux chrétiens manquent d'instruction, et les moribonds, des derniers secours de l'Eglise. Ce furent les PP. Régis et de Mailla qui achetèrent l'église où je suis, lorsqu'ils furent

envoyés par l'Empereur pour faire la carte de cette province : elle leur coûta seize cents francs. De qui Dieu se servira-t-il pour procurer le même avantage aux chrétiens de Juning-fou ? C'est un ouvrage qui produiroit la conversion et le salut de plusieurs milliers d'infidèles. Aidez-moi du secours de vos prières , en l'union desquelles je suis , etc.

~~~~~

### LETTRE

Du P. de Mailla , missionnaire de la Compagnie de Jésus.

A Pekin , le 5 juin 1717.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

*La paix de N. S.*

LE zèle que vous avez pour la mission de la Chine , et l'intérêt que vous y prenez , m'engagent à vous faire part d'un événement qui nous a tous consternés , et qui met la religion dans un danger extrême. Sur la fin de l'année dernière , les mandarins des côtes maritimes

représentèrent à l'Empereur que plusieurs vaisseaux chinois transportoient quantité de riz hors de la Chine, et entretenoient d'étroites liaisons avec les Chinois qui demeurent à Batavia. Sur quoi l'Empereur défendit, sous de grièves peines, qu'aucun vaisseau chinois n'allât, sous prétexte de commerce, dans les contrées qui sont au midi de la Chine. Cette défense fut portée à la fin du mois de janvier de cette année 1717, et fut insérée dans la gazette. Un *Tsong-ping* (mandarin de guerre) de la province de Canton, a pris de là occasion de présenter une requête à l'Empereur, dans laquelle il se déchaîne violemment, et contre les Européens qui trafiquent à la Chine, et contre l'exercice de notre sainte religion. Voici la requête aussi fidèlement traduite, que le permet la différence de la langue chinoise et de la nôtre.

*Tchin-mao* (c'est le nom de notre accusateur) *Hie-che-tchin* <sup>1</sup> *Tsong-ping*; sur les précautions qu'on doit prendre par rapport aux côtes maritimes.

« Moi, votre sujet, j'ai visité exactement, selon la coutume et selon le devoir de ma charge, toutes les îles de la mer. A la sixième lune, j'ai parcouru toutes les côtes mari-

<sup>1</sup> Lieu de la juridiction de ce mandarin.

» times qui sont vers l'occident ; à la seconde  
 » lune , j'ai visité toutes celles qui sont vers  
 » l'orient du côté de l'île de Nanngao ; et dans  
 » le cours d'une année , j'ai parcouru toutes les  
 » îles de la mer qui sont de ma juridiction. Il  
 » n'y a point de golfe ni de détroit que je n'aie  
 » examiné par moi-même. J'ai trouvé que la  
 » haute sagesse et l'autorité absolue de Votre  
 » Majesté maintiennent dans une tranquillité  
 » parfaite les pays les plus reculés de l'em-  
 » pire. Mais quand je suis arrivé à Macao ,  
 » qui est de la dépendance de Hiam-xan-hien ,  
 » j'avoue que j'ai été effrayé de voir dans le  
 » port plus de dix vaisseaux européens qui  
 » faisoient voile vers Canton pour leur com-  
 » merce. Je prévis aussitôt ce qu'on en devoit  
 » craindre , et j'eus la pensée de présenter une  
 » requête à Votre Majesté , pour l'informer  
 » du génie dur et féroce de ces peuples ;  
 » mais j'appris que le dix-huitième jour de la  
 » douzième lune , Votre Majesté avoit porté  
 » l'édit suivant. »

« A l'égard des lieux les plus éloignés du côté  
 » la mer , qu'on ait soin de tout observer , et  
 » surtout qu'on soit très attentif aux royaumes  
 » des étrangers. C'est pourquoi , qu'il soit fait  
 » très expresses défenses à tous les vaisseaux de  
 » cet empire de naviguer vers la mer du Midi.

» Avec cette précaution, on empêchera qu'il ne  
 » vienne du secours de la part des étrangers ;  
 » l'on ira au-devant du mal qu'on appréhende. »

« Notre auguste Empereur ne s'est pas con-  
 » tenté de consulter sur cette affaire les neuf  
 » suprêmes tribunaux de l'empire, il a daigné  
 » écouter encore les avis de personnes d'un  
 » rang beaucoup inférieur. Si sa sagesse n'étoit  
 » pas fort supérieure à celle de *Yao* et de *Xun*,  
 » jouirions-nous d'une paix si profonde ? Qui  
 » seroit assez hardi pour entretenir l'Empereur  
 » de ce qui se passe dans les royaumes étran-  
 » gers, s'il ne s'en est pas instruit par lui-même ?  
 » Pour moi, dès ma plus tendre jeunesse, j'ai  
 » été engagé dans le commerce, et j'ai traversé  
 » plusieurs mers ; j'ai voyagé au Japon, au  
 » royaume de Siam, à la Cochinchine, au  
 » Tunquin, à Batavia, à Manille, etc. Je con-  
 » nois les mœurs de ces peuples, leurs cou-  
 » tumes, et la politique de leur gouvernement,  
 » et c'est ce qui me donne la hardiesse d'en  
 » parler à mon grand Empereur.

» Vers l'orient de la Chine, il n'y a de  
 » royaume considérable que le Japon ; les  
 » autres sont fort peu de chose, et le seul  
 » royaume de *Liou-hieou* mérite quelque atten-  
 » tion. Tous les fleuves de ces royaumes ont  
 » leurs cours vers l'orient ; et à dire vrai, on

» ne trouve nul autre royaume jusqu'à la  
 » province de Fou-kien, de laquelle dépend  
 » l'île de Formose.

» A l'occident, sont les royaumes de Siam,  
 » de la Cochinchine et du Tunquin, qui con-  
 » finent avec Kium-tcheou-fou, ville située à  
 » l'extrémité de notre empire.

» On découvre au midi plusieurs royaumes  
 » de barbares, tels que sont *Johor*, *Malaca*,  
 » *Achem*, etc. Bien que ces royaumes ne soient  
 » pas d'une grande étendue, ils ont cependant  
 » leurs lois particulières auxquelles ils se con-  
 » forment. Mais ils n'oseroient jamais porter  
 » leurs vues ambitieuses sur les terres des au-  
 » tres princes. Ainsi l'édit de Votre Majesté,  
 » que je viens de rapporter, ne regarde que  
 » les ports de Batavia et de Manille qui appar-  
 » tiennent aux Européens. Ils y vinrent d'abord  
 » simplement pour commercer, et ensuite,  
 » sous prétexte du commerce, ils subjuguèrent  
 » tout le pays.

» Moi, votre sujet, lorsque je considère  
 » tous les royaumes barbares qui sont au-delà  
 » des mers, il me semble que le royaume du  
 » Japon surpasse tous les autres royaumes en  
 » force et en puissance. Sous la dynastie des  
 » *Ming*, il s'éleva une grande révolte, excitée  
 » par quelques scélérats de notre empire;

» cependant les peuples du Japon ont toujours  
» fait paisiblement leur commerce avec nous.  
» Le royaume de Liou-kieou tient de nous les  
» lois, selon lesquelles il se gouverne depuis  
» plusieurs siècles; l'île de Formose nous est  
» soumise; les royaumes de Siam, de Tun-  
» quin et les autres, nous, paient tous les ans  
» un tribut, et ils n'ont nulle mauvaise inten-  
» tion. On n'a donc à craindre que des Euro-  
» péens, les plus méchants et les plus intrai-  
» tables de tous les hommes.

» *Hong-mao* est un nom commun à tous les  
» barbares qui habitent les terres situées entre  
» le septentrion et l'orient, savoir *Yakoueli*<sup>1</sup>,  
» *Yutse Laholansi*, et *Holan*<sup>2</sup>; Ces royaumes  
» sont ou d'Europe ou des Indes; mais bien  
» qu'ils soient différents les uns des autres, les  
» peuples en sont également barbares. Les  
» *Laholansi* le sont encore davantage; sem-  
» blables à des tigres et à des loups féroces,  
» ils jettent la consternation et l'effroi dans tous  
» les vaisseaux, soit des marchands, soit des

<sup>1</sup> Noms qui nous sont inconnus; peut-être au lieu de *Ya-koueli* a-t-il voulu mettre *Ynheli*, nom que les Chinois donnent aux Anglais.

<sup>2</sup> *Laholansi* et *Holan* sont deux noms qu'on donne indifféremment aux Hollandais. L'accusateur en fait deux royaumes.

» barbares, et il n'y en a aucun qui puisse te-  
 » nir contre leurs efforts. S'ils abordent à quel-  
 » que terre, ils examinent d'abord par quel  
 » moyen ils pourront s'en rendre les maîtres :  
 » les vaisseaux qu'ils montent sont à l'épreuve  
 » des vents les plus furieux et des plus fortes  
 » tempêtes; chacun de ces vaisseaux est au  
 » moins de cent grosses pièces de canon; rien  
 » ne peut leur résister. Nous l'éprouvâmes  
 » l'année dernière dans le port d'*Emoui*<sup>1</sup>;  
 » quelle frayeur ne causa pas l'entreprise d'un  
 » seul de ces vaisseaux? et que ne doit-on pas  
 » appréhender de plus de dix de ces mêmes  
 » vaisseaux qui ont abordé cette année à Can-  
 » ton? Ce sont les mêmes gens qui demeurent  
 » à Macao; ils tirent leur origine du même  
 » pays, ils parlent la même langue, leurs cou-  
 » tumes sont les mêmes; de plus, ils ont en-  
 » semble les plus étroites liaisons. Il ne sera  
 » plus temps de remédier au mal, si on ne l'ar-  
 » rête dans sa source. C'est pourquoi j'espère  
 » que Votre Majesté donnera ordre aux prin-  
 » cipaux mandarins des provinces de prendre

<sup>1</sup> Il y a environ deux ans qu'un marchand chi-  
 nois, après avoir reçu l'argent d'un Anglais, refusa  
 de lui livrer sa marchandise. Celui-ci se fit justice  
 lui-même, en s'emparant d'une barque qui appar-  
 tenoit au marchand chinois.

» les  
 » par  
 » ces  
 » n en  
 » de l  
 » tou  
 » mer  
 » de v  
 » les  
 » soie  
 » féro  
 » mai  
 » son  
 » I  
 » ligie  
 » tee  
 » céd  
 » leur  
 » pée  
 » char  
 » gne  
 » ensu  
 » et il  
 » renu  
 » été  
 » rent  
 » enc  
 » sesp

» les mesures propres à le prévenir; comme  
» par exemple, d'obliger tous les capitaines de  
» ces vaisseaux d'en tirer tout le canon, et de  
» n'entrer dans le port que désarmés; ou bien  
» de les tenir renfermés dans une forteresse  
» tout le temps qu'ils seront à faire leur com-  
» merce; ou du moins de ne leur pas permettre  
» de venir en si grand nombre à la fois, mais  
» les uns après les autres, jusqu'à ce qu'ils se  
» soient entièrement défaits de leurs manières  
» féroces et barbares. Ce sera le moyen de nous  
» maintenir dans cette palx dont nous jouis-  
» sons.

» Il y a un autre article qui concerne la ré-  
» ligion chrétienne. Cette religion a été appor-  
» tée d'Europe à Manille. Sous la dynastie pré-  
» cédente des *Ming*, ceux de Manille faisoient  
» leur commerce avec les Japonais: les Euro-  
» péens se servirent de leur religion pour  
» changer le cœur des Japonais; ils en ga-  
» gnerent un grand nombre, ils attaquèrent  
» ensuite le royaume au-dedans et au-dehors;  
» et il ne s'en fallut presque rien qu'ils ne s'en  
» rendissent tout à fait les maîtres; mais ayant  
» été vigoureusement repoussés, ils se retire-  
» rent vers les royaumes d'occident. Ils ont  
» encore des vues sur le Japon, et ils ne dé-  
» sespèrent pas d'en faire la conquête. Rien,

» ce me semble, ne les autorise à bâtir des  
 » églises dans toutes les provinces de l'empire;  
 » ils répandent de grandes sommes d'argent;  
 » ils rassemblent à certains jours une infinité  
 » de gens de la lie du peuple pour faire leurs  
 » cérémonies; ils examinent nos lois et nos cou-  
 » tumes; ils dressent des cartes de nos mon-  
 » tagnes et de nos fleuves; ils s'efforcent de  
 » gagner le peuple: je ne vois pas quel est  
 » leur dessein, ce n'est pas à moi de le péné-  
 » trer; je sais pourtant que cette religion a  
 » été apporté d'Europe à Manille, que Ma-  
 » nille a été subjuguée par les Européens;  
 » que les Européens sont naturellement si  
 » barbares, que sous le prétexte de la religion,  
 » ils ont songé à s'emparer du Japon; qu'ils se  
 » sont effectivement emparés de Manille, qu'ils  
 » ont bâti plusieurs églises à Canton et ailleurs,  
 » qu'ils ont gagné une infinité de personnes.  
 » Ajoutez à cela, qu'ils sont de la même na-  
 » tion que ceux qui viennent de ces formi-  
 » dables vaisseaux dont j'ai déjà parlé. Mais  
 » je me repose entièrement sur la sagesse des  
 » augustes tribunaux de l'empire, et je m'as-  
 » sure qu'ils ne permettront pas à ces viles  
 » plantes de croître et de se fortifier. Le péril  
 » est grand; les plus petits ruisseaux devien-  
 » nent de grands fleuves; si l'on n'arrache les

» br  
 » ter  
 » qu  
 » no  
 » mé  
 » cer  
 » ha  
 » ma  
 » l  
 » der  
 » ten  
 » hu  
 » mo  
 » ses  
 » les  
 Te  
 mao.  
 voya  
 port.  
 premi  
 d'un c  
 honor  
 festes  
 ignoré  
 devoir  
 apprin  
 il s'éco  
 pereur

» branches des arbres quand elles sont encore  
» tendres, on ne peut les couper dans la suite  
» qu'avec la cognée. Si la sagesse avec laquelle  
» notre grand Empereur gouverne paisible-  
» ment l'empire ne devoit pas s'étendre à une  
» centaine de siècles, je n'aurois jamais eu la  
» hardiesse d'exposer toutes ces choses dans  
» ma requête.

» Pour ce qui est des forteresses qui défen-  
» dent les côtes maritimes, c'est à nous de les  
» tenir en bon état. Je finis en suppliant très  
» humblement Votre Majesté d'examiner les  
» motifs de cette requête, de déclarer sur cela  
» ses intentions, et de les faire connoître dans  
» les provinces. »

Telle étoit la requête du mandarin *Tchin-mao*. L'Empereur l'ayant examinée, la ren-  
voya aux tribunaux pour lui en faire le rap-  
port. Nous en eûmes connoissance dès les  
premiers jours d'avril; mais nous reposant  
d'un côté sur les bontés dont l'Empereur nous  
honore, et de l'autre sur les faussetés mani-  
festes de cette accusation qui ne pouvoient être  
ignorées de l'Empereur, nous ne crûmes pas en  
devoir faire beaucoup de cas. Cependant nous  
apprîmes que le seizième du même mois d'avril  
il s'étoit tenu à ce sujet, par l'ordre de l'Em-  
pereur, une assemblée générale des chefs de

tous les tribunaux, où notre sainte religion avoit été absolument condamnée, les missionnaires chassés, etc. Voici quelle étoit la sentence.

« A l'égard de la religion chrétienne, on a  
» trouvé dans les archives des tribunaux, que  
» l'année huit de *cam-hi*, l'Empereur avoit  
» porté l'édit suivant :

« La religion chrétienne s'étend de plus en  
» plus dans les provinces, quoiqu'on n'en ait  
» permis l'exercice qu'à Ferdinand Verbiest  
» et à ses compagnons. Peut-être bâtit-on  
» des églises dans la province de *Pe-tcheli*,  
» et dans les autres provinces, peut-être y en  
» a-t-il qui embrassent cette loi. C'est pour  
» quoi il est à propos de la défendre sévère-  
» ment. Que cet édit soit exactement observé.  
» Cet édit se conserve avec respect dans les  
» archives des tribunaux.

« Il y a fort long-temps qu'on a défendu  
» dans toutes les provinces de bâtir des églises  
» et d'embrasser la loi chrétienne. On trouvera  
» sans doute des gens de la lie du peuple qui  
» ne font pas le cas qu'ils doivent de cette dé-  
» fense. Le mandarin *Tchin-mao* soutient dans  
» sa requête qu'on bâtit des églises dans toutes  
» les provinces : que plusieurs personnes de la  
» populace embrassent cette religion, et qu'on

» ne  
» cr  
» co  
» ac  
» de  
» ce  
» po  
» qu  
» égl  
» tig  
» cet  
» gué  
» nég  
» nis  
» soig  
» est  
» dari  
» perc  
» aux  
» Tso  
» renv  
» tout  
» tour  
» ne se  
» exéc  
» prou  
» Vou  
» ceurs

» ne doit pas permettre à ces viles plantes de  
» croître et de se fortifier. Nous, vu ce qui est  
» contenu dans ladite requête, déclarons qu'on  
» accordera le pardon dans toutes les provinces  
» de l'empire à ceux qui depuis la publication de  
» cette défense ont embrassé la loi chrétienne,  
» pourvu qu'ils se repentent de leur faute, et  
» qu'ils contribuent à détruire entièrement les  
» églises, en sorte qu'il n'en reste plus nul ves-  
» tige : que ceux qui voudront persévérer dans  
» cette religion seront traités avec la même ri-  
» gueur que les rebelles : que si les mandarins  
» négligent d'en faire la recherche, ils seront pu-  
» nis de la même manière que les mandarins peu  
» soigneux à découvrir les rebelles. Pour ce qui  
» est des missionnaires européens, que les man-  
» darins d'armes et de lettres en fassent d'exactes  
» perquisitions, et qu'ils les découvrent aussitôt  
» aux premiers mandarins. Que les mandarins  
» *Tsong-tou, Fou-yven, Titou, Tsong-ping* les  
» renvoient à Macao, et qu'après avoir abattu  
» toutes leurs églises, ils leur ordonnent de re-  
» tourner chacun dans leur pays. Cette sentence  
» ne sera envoyée dans les provinces pour y être  
» exécutée, qu'après qu'elle aura été lue et ap-  
» prouvée de l'Empereur. »

Vous pouvez juger des sentiments de nos  
cœurs à cette nouvelle, par l'effet qu'elle no

manquera pas de produire sur le vôtre. Nous songeâmes aussitôt à présenter un placet à l'Empereur pour notre justification. La difficulté étoit de le faire passer à Sa Majesté. Nous nous adressâmes pour cela à tous nos amis, eunuques et autres, qui pouvoient nous rendre ce service. Personne n'osa s'en charger. Dans cette extrémité, le P. Parennin demanda conseil au premier ministre, qui est de ses amis, et au neuvième fils de l'Empereur, qui est plein de bonté pour les Européens. Ils lui répondirent qu'ils verroient nos juges, et qu'ils n'épargneroient rien pour les engager à changer leur sentence. Ils se donnèrent en effet l'un et l'autre de grands mouvements pour notre affaire : leurs sollicitations eurent du moins cela de bon, que la sentence ne fut point portée à Sa Majesté avant les fêtes qui se font tous les ans pour la naissance de l'Empereur. Ces fêtes, qui étoient fort proches, durent ordinairement dix jours. Pour surcroit de bonheur, les fêtes ne furent pas plutôt finies, que l'Empereur fit un voyage de cinq jours. Tout cela nous donna le temps de faire agir auprès de nos juges. Mais le succès répondit bien peu à nos espérances. Dans la seconde assemblée que les neuf tribunaux tinrent le 11 mai sur cette affaire, ils portèrent la sentence suivante :

« Les missionnaires européens ont rendu un grand service à cet empire , en réformant le tribunal des mathématiques et en prenant le soin de faire faire des machines de guerre : c'est pour cette raison qu'on leur a permis de demeurer en chaque province, et d'y faire en particulier les exercices de leur religion. Mais en même temps on a fait défense à tous les Chinois de la province de Pe-tcheli, et des autres provinces , de les aider à bâtir des églises et d'embrasser leur loi. Comme il s'est écoulé bien du temps depuis cette défense , il y a sans doute parmi la populace des gens qui en font peu de cas. Le mandarin *Tchin-mao* assure, dans sa requête , qu'il se bâtit des églises dans toutes les provinces, et qu'une infinité de gens de la lie du peuple embrassent la religion chrétienne , et il est d'avis qu'on ne permette pas à ces viles plantes de croître et de se fortifier. C'est pourquoy , vu cette requête , nous déclarons que ceux qui, dans le ressort des huit étendards dans la province de Pe-tcheli et dans les autres provinces, ont embrassé cette loi depuis la susdite défense, obtiendront le pardon de leur faute, pourvu qu'ils s'en repentent. Que si au contraire ils persévèrent dans leur ignorance et dans leur aveuglement, ils seront traités avec la

» même rigueur que ceux qui vendent du riz vers  
 » la mer du Midi. De plus, que les pères, les  
 » frères, les parents, les voisins, qui man-  
 » queront à dénoncer leurs enfants, leurs frè-  
 » res et leurs voisins, seront punis de cent  
 » coups de bâton, et bannis à trois cents lieues.  
 » Enfin, que les mandarins, peu exacts à en  
 » faire la recherche, seront privés de leur  
 » mandarinat. Pour ce qui est des Européens,  
 » nous permettons à ceux qui ont reçu la pa-  
 » tente, et qui sont au nombre de quarante-  
 » sept, de demeurer chacun dans son église,  
 » et d'y faire en particulier l'exercice de sa re-  
 » ligion. Mais pour ceux qui n'ont pas de pa-  
 » tente, nous ordonnons aux mandarins d'ar-  
 » mes et de lettres d'en faire d'exactes perqui-  
 » sitions, et de les dénoncer aussitôt aux  
 » premiers mandarins *Tsong-tou, Fou-yven,*  
 » *Titou, Tsong-ping*, qui les renverront à  
 » Macao, avec ordre de retourner dans leur  
 » pays, etc. »

Ce fut le 21 de mai que nous eûmes copie  
 de cette sentence. Le même jour, le P. Pa-  
 rennin alla chez le premier ministre pour la  
 lui montrer. Ce ministre en fut surpris, et dit  
 qu'il devoit aller le lendemain à Tchang-tchun-  
 yven, lieu de plaisance où l'Empereur fait or-  
 dinairement son séjour, et que là il parleroit

à nos juges, qui devoient s'y trouver. Il le fit effectivement, quoique d'abord avec peu de succès. Mais comme les PP. Suarez et Parennin avoient eu occasion de présenter un placet à l'Empereur la veille de son départ pour le petit voyage dont j'ai parlé, le ministre profita avantageusement de cette circonstance en notre faveur. Voici le placet que nous présentâmes; il est fidèlement traduit du chinois :

« Nous *Kilien*, *Stumph*, (Joseph Suarez, » Dominique Parennin), etc., au sujet de » l'accusation intentée par le *Tsong-ping* » *Tchin-Mao*, contre les Hollandais, dans la- » quelle il nous enveloppe faussement, en » disant que nous rassemblons une infinité de » gens de la lie du peuple; que nous sommes » de viles plantes qu'il faut déraciner; que » nous examinons les mœurs et les coutumes » des Chinois; que nous dressons des cartes » des montagnes et des fleuves de l'empire, » etc. Votre majesté a donné ordre aux tri- » bunaux d'examiner cette accusation du man- » darin.

» Nous, vos sujets, lorsque nous pensons » que Votre Majesté est parfaitement informée » de notre conduite et des sentiments de nos » cœurs, toutes nos craintes se dissipent : ce- » pendant nous appréhendons que vos sujets

» qui composent les tribunaux, ne sachant pas  
» la grande différence qui se trouve entre les  
» Hollandais et nous, ne prêtent trop aisément  
» l'oreille aux fausses accusations du *Tsong-*  
» *ping*. C'est pourquoi prosternés aux pieds  
» de Votre Majesté, nous osons la supplier  
» très humblement d'ordonner à ces augustes  
» tribunaux que dans la sentence qu'ils por-  
» teront, ils fassent attention à cette différence.  
» Nous avons renoncé au siècle pour nous  
» consacrer à la vie religieuse, et c'est en  
» essuyant toutes sortes de fatigues et de pé-  
» rils, que nous sommes venus ici des extré-  
» mités de la terre, pour y couler paisible-  
» ment nos jours dans la pratique des vertus  
» religieuses. Nous n'avons d'autre occupation  
» que d'exhorter les peuples à remplir exac-  
» tement les devoirs de leur état, et à con-  
» former leurs mœurs aux lois de l'empire :  
» nos instructions et les règles de conduite  
» que nous donnons aux Chinois, sont depuis  
» près de deux cents ans entre les mains de  
» tout le monde. Comment donc notre accu-  
» sateur peut-il dire que nous rassemblons la  
» lie du peuple? *Yang-quang-sien* avança au-  
» trefois la même calomnie : Adam Schall et  
» ses compagnons eurent alors beaucoup à  
» souffrir de ce mandarin ; mais Votre Majesté,

» toujours équitable, n'eut pas de peine à dé-  
» mêler ce qu'il y avoit de vrai d'avec ce qu'il  
» y avoit de faux, ce qui étoit raisonnable  
» d'avec ce qui étoit injuste. L'année trente-  
» unième de *Cam-hi*, *Tchang-pong-ke*<sup>1</sup>,  
» qui étoit alors vice-roi de *Tche-kiang*, pro-  
» duisit les mêmes faussetés et les mêmes ca-  
» lomnies contre notre sainte religion, et la  
» défendit sévèrement dans sa province. Dans  
» cette extrémité, Thomas Pereira, Antoine  
» Thomas et leurs compagnons, présentèrent  
» un placet à Votre Majesté, et ce fut par une  
» grâce singulière de Votre Majesté, que le  
» tribunal du dedans du palais et celui des rites  
» prononcèrent ce qui suit : Les Européens qui  
» sont dans toutes les provinces de notre em-  
» pire n'y causent aucun trouble : d'ailleurs  
» la religion qu'ils professent n'est point fausse;  
» elle ne souffre aucune hérésie ; elle n'excite  
» point de querelles : on permet bien aux  
» Chinois d'aller dans les temples des *Lamas*,  
» des *Hoxam*, des *Taosse* et des autres idoles ;  
» et l'on défend la loi des Européens, qui n'a  
» rien de contraire aux bonnes mœurs et aux  
» lois de l'empire : cela ne nous paroît pas  
» raisonnable. C'est pourquoi nous voulons

<sup>1</sup> Il est aujourd'hui le premier de nos juges, et sollicite fortement contre nous.

» qu'on leur permette de bâtir des églises  
 » comme auparavant, et qu'on cesse d'inquié-  
 » ter ceux qui, faisant profession de la religion  
 » chrétienne, fréquentent ces églises, etc.  
 » Votre Majesté confirma cette sentence, et  
 » ce très auguste édit se conserve dans les  
 » archives des tribunaux.

» Depuis la quarante-septième année de  
 » *Cam-hi*, Votre Majesté a daigné admettre  
 » en sa présence tous les Européens qui de-  
 » meurent dans les églises des provinces : elle  
 » leur a donné une patente impériale, dans la-  
 » quelle ils promettent de ne jamais retourner  
 » en Europe. Il y a sur cela un édit de Votre  
 » Majesté.

» Qui se seroit imaginé qu'après tant de faveurs  
 » signalées de Votre Majesté, il se fût trouvé  
 » quelqu'un qui eût osé nous être contraire ?  
 » Cependant l'année cinquantième de *Cam-*  
 » *hi*, *Fan-tchao-tso*, votre sujet, nous accusa  
 » dans une requête d'enseigner une religion  
 » qui est mauvaise, etc. Le tribunal des rites,  
 » après avoir délibéré sur cette affaire, se con-  
 » forma à l'édit que Votre Majesté porta l'année  
 » trente-unième de *Cam-hi*, et rapportant  
 » ensuite la raison pour laquelle on a donné  
 » la patente impériale aux Européens, con-  
 » formément à la délibération du *Ou-yn-tien*

» (tribunal inférieur), il dit ouvertement qu'il  
» ne falloit avoir aucun égard à la requête. Cette  
» dernière sentence se conserve dans les archi-  
» ves. Cependant *Tchin-mao*, qui ne sait pas les  
» grâces extraordinaires que Votre Majesté  
» nous a accordées, et qui ignore pareillement  
» quelle est notre origine, nous confond avec  
» les Hollandais, et nous accuse faussement  
» comme eux de rébellion. Il ignore sans doute  
» qu'il y a au-delà des mers un grand nombre de  
» royaumes très différents les uns des autres,  
» et que nous n'avons nul rapport avec les  
» Hollandais, ni en ce qui concerne la religion,  
» ni en toute autre chose. Il y a long-temps  
» que nous avons eu l'honneur d'en avertir  
» Votre Majesté. Néanmoins le *Tsong-ping*, sans  
» avoir examiné auparavant ce qu'il avance,  
» nous prête de pernicieux desseins, lesquels,  
» à ce qu'il prétend, nous ont fait venir ici  
» des extrémités de la terre; et il s'en explique  
» d'une manière si atroce, que nous ne pouvons  
» retenir nos larmes. Dans ces tristes con-  
» jonctures où nous nous trouvons, destitués  
» de tout appui, nous mettons toute notre  
» confiance dans la bonté avec laquelle Votre  
» Majesté nous a toujours soutenus et protégés.  
» C'est elle qui nous fait goûter le bonheur  
» qu'il y a de vivre dans son empire. Nous la

» supplions donc très humblement de faire  
 » savoir dans toutes les provinces que nous  
 » n'enseignons point aux Chinois une doctrine  
 » mauvaise, et que nous ne cherchons point  
 » à les séduire. Ce bienfait de Votre Majesté,  
 » dont nous conserverons éternellement le sou-  
 » venir, nous rendra la vie, et c'est pour cela  
 » que, prosternés aux pieds de Votre Majesté,  
 » nous osons lui présenter cette requête avec  
 » le plus profond respect. »

Le premier ministre à qui le P. Parennin  
 avoit montré notre placet, et qui savoit que  
 nous l'avions présenté à l'Empereur, s'en servit  
 avantageusement auprès de nos juges. Il leur  
 représenta que notre placet ayant été vu de  
 l'Empereur, Sa Majesté ne laisseroit jamais  
 passer leur sentence, ce qui les couvrirait de  
 confusion. Cette raison, qui fait plus d'impres-  
 sion sur les Chinois que sur les Européens,  
 eut alors tout l'effet que nous pouvions en es-  
 pérer : elle engagea les tribunaux à s'assembler  
 une troisième fois. Ils le firent effectivement  
 le 19 mai ; et le 21, ils portèrent le résultat de  
 leurs délibérations au tribunal du dedans du  
 palais, d'où il ne peut sortir quand il est une fois  
 donné, qu'il n'ait été ou approuvé ou rejeté  
 de Sa Majesté. Voici cette sentence telle qu'elle  
 a été confirmée par l'Empereur, et envoyée dans

toutes  
 qui on  
 qui av  
 la sen  
 garde  
 ce qui

Sur le  
 ordo  
 gnés

e S  
 a tribu  
 » bun  
 a ont  
 a dans  
 » Hie-  
 » et ou  
 » on y  
 » avon  
 » la re  
 » dari  
 » Cant  
 » term

Ici est

N  
 » quêt

toutes les provinces. Dans les deux sentences qui ont été rapportées, on n'a traduit que ce qui avoit rapport à la religion : ici on a traduit la sentence toute entière, tant sur ce qui regarde les vaisseaux des Européens, que sur ce qui concerne notre sainte foi.

Sur les précautions que notre très sage Empereur ordonne de prendre par rapport aux pays éloignés qui sont au-delà des mers.

« Selon le rapport qui a été fait par le tribunal de guerre, on trouve que ce tribunal et les autres tribunaux de l'empire ont donné leur avis sur les choses contenues dans la requête de Tchih-mao, mandarin de Hie-che-tchim, de la province de Canton : et ouvrant le papier qui renferme leur avis, on y lit ces paroles : Nous, vos sujets, nous avons délibéré ensemble sur le contenu de la requête présentée par Tchih-Mao, mandarin de Hie-che-tchim, de la province de Canton. Cette requête est conçue en ces termes :

Ici est tout au long la requête de Tchih-mao, telle qu'elle est rapportée ci-dessus.

« Nous, après avoir examiné la susdite requête, c'est ainsi que nous prononçons :

» Pour ce qui est du premier article, les  
 » premiers mandarins n'ont été élevés à une si  
 » haute dignité, que pour humilier et réprimer  
 » les méchants. C'est à eux de prendre les pré-  
 » cautions qu'ils jugeront nécessaires; c'est à  
 » eux de déterminer le nombre des vaisseaux  
 » européens qui doivent commercer avec nous;  
 » en quels lieux ils doivent mouiller; de quelle  
 » sorte on doit leur permettre de faire le com-  
 » merce; s'il est à propos, et de quelle ma-  
 » nière il convient de leur donner entrée dans  
 » nos ports; s'il est nécessaire d'élever quel-  
 » que forteresse; s'il faut laisser aborder les  
 » vaisseaux tous ensemble, ou l'un après l'au-  
 » tre. En cas qu'il y ait quelque chose de plus  
 » à examiner, que les mandarins *Tsiang-kium*,  
 » *Tsang-tou*, *Fou-Yven*, *Titou*, *Tsong-ping*  
 » s'assemblent pour en délibérer, et qu'ils nous  
 » envoient le résultat de leurs délibérations;  
 » nous déterminerons alors à quoi l'on doit  
 » s'en tenir.  
 » A l'égard de la religion chrétienne; après  
 » avoir consulté les archives des tribunaux,  
 » on y a trouvé que, l'année huitième de *Cam-  
 » lu*, les tribunaux portèrent la sentence sui-  
 » vante, qui fut approuvée par l'Empereur:  
 » « Quoiqu'il n'y ait que Ferdinand Verbiest et  
 » ses compagnons, auxquels il soit permis de

» demé  
 » vince  
 » dans  
 » provi  
 » il se t  
 » sent  
 » la dé  
 » temer  
 De  
*Cam-h*  
 qui est  
 ropéen  
 Europe  
 dans la  
 son ag  
 depuis  
 la pron  
 Europe  
 et qu'il  
 recevoi  
 tartares  
 cette p  
 observe  
 serve d  
 « Ma  
 » bien f  
 » mauv  
 » faite

» demeurer comme auparavant dans les pro-  
 » vinces, la religion chrétienne s'étend peut-être  
 » dans la province de Pe-tcheli et dans les autres  
 » provinces; il s'y bâtit de nouvelles églises, et  
 » il se trouve de nouveaux disciples qui embras-  
 » sent cette loi. C'est pourquoi il est à propos de  
 » la défendre sévèrement. Qu'on observe exac-  
 » tement cet édit. »

De plus, l'année quarante - cinquième de *Cam-hi*, il y eut un autre édit de l'Empereur, qui est ainsi exprimé : « Qu'on donne aux Européens qui ne doivent point retourner en Europe, une patente impériale scellée du sceau, dans laquelle on lise le pays de chacun d'eux, son âge, l'ordre religieux qu'il a embrassé, depuis combien de temps il est à la Chine, et la promesse qu'il fait de ne plus retourner en Europe. Que les Européens viennent à la cour, et qu'ils paroissent devant l'Empereur pour recevoir la susdite patente écrite en caractères tartares et chinois, scellée du sceau. Que cette patente leur serve de témoignage; qu'on observe exactement cet édit, et qu'on le conserve dans les archives. »

« Mais, après tant de temps écoulé, il se peut  
 » bien faire qu'il se soit glissé quelque chose de  
 » mauvais; c'est pourquoi, que la défense soit  
 » faite et publiée dans le ressort des huit éten-

» dards, dans la province de Pe-tcheli, et dans  
 » les autres provinces, à Leao-tong, et dans  
 » les autres lieux. Nous, vos sujets, nous n'o-  
 » sons rien décider absolument; c'est pourquoi  
 » nous attendons avec un profond respect les  
 » ordres de Votre Majesté.

## ORDRE DE L'EMPEREUR.

Qu'il soit fait ainsi qu'il est décidé.

Le 19 de mai, nous eûmes avis de ce que  
 contenoit cette sentence; malheureusement  
 tout ce jour-là et le lendemain 20, le premier  
 ministre étoit occupé des affaires des Moscovites,  
 ce qui fit qu'on ne put pas lui parler. C'étoit  
 le seul qui, par son crédit, pouvoit nous ren-  
 dre service. Le 21 au soir, le ministre allant à  
 son tribunal, y trouva la sentence. Le lende-  
 main, il envoya en avertir le P. Moran, qui  
 demeure à Tchang-tchun-yven. Le 23, nous  
 apprîmes que cette sentence avoit été présentée  
 à l'Empereur, et que Sa Majesté l'avoit con-  
 firmée. Aussitôt le P. Parénnin courut chez le  
 ministre pour lui demander conseil. « Il n'est  
 » guère possible, répondit le ministre, d'y ap-

» port  
 » avez  
 » fois  
 » main  
 » de v  
 » je m  
 » gard  
 » perd  
 donc  
 ter no  
 voulu  
 de par  
 moins  
 nettes  
 miner  
 nin, e  
 mis, au  
 de l'E  
 on écr  
 le rapp  
 « Le  
 » de Ca  
 » lune  
 » Co  
 » tribu  
 » char  
 » qu'e  
 » nou

» porter quelque remède; tout ce que vous  
» avez à faire, c'est de présenter une seconde  
» fois votre placet à Sa Majesté, et cela dès de-  
» main matin sans différer. Comme j'ai dû  
» de voir la sentence et l'ordre de Sa Majesté,  
» je me ferai apporter l'un et l'autre, et je les  
» garderai un jour chez moi; agissez, et ne  
» perdez point de temps. » Le 24, nous allâmes  
donc tous à Tchang-tchun-yven pour présen-  
ter notre placet. Il n'y eut aucun mandarin qui  
voulût s'en charger, ni même nous permettre  
de paroître en présence de l'Empereur. Néan-  
moins comme le P. Suarez avoit quelques lan-  
nettes que l'Empereur lui avoit donné à exa-  
miner, il en remit quelques-unes au P. Paren-  
nin, et ce fut par ce moyen qu'il leur fut per-  
mis, aussi bien qu'au P. Moran, d'avoir audience  
de l'Empereur. Au sortir de cette audience,  
on écrivit tout ce qui s'y étoit passé, et je vais  
le rapporter fidèlement.

« Le 24 mai 1717, l'année cinquante-sixième  
» de Cam-hi, le quatorzième jour de la quatrième  
» lune.

» Comme nous apprîmes hier que les neuf  
» tribunaux avoient porté une sentence tou-  
» chant l'affaire de notre sainte religion, et  
» qu'elle avoit été présentée à l'Empereur,  
» nous nous rendîmes à Tchang-tchun-yven,

» ayant en main le placet que nous avons pré-  
 » senté à Sa Majesté la lune précédente. Les  
 » PP. Suarez, Parennin et Moran parurent  
 » en présence de Sa Majesté, le placet à la main.  
 » Dès que l'Empereur les aperçut, il demanda  
 » de quoi il s'agissoit: Il s'agit d'un placet, ré-  
 » pondirent les pères, que Votre Majesté a eu  
 » la bonté de lire; et qu'elle a ordonné de  
 » garder jusqu'à ce que les tribunaux lui eus-  
 » sent fait le rapport de cette affaire. Mainte-  
 » nant nous apprenons que les tribunaux ont  
 » porté une sentence très rigoureuse qui pros-  
 » crit la religion chrétienne. Non, répondit  
 » l'Empereur, la sentence n'est pas rigoureuse,  
 » et la religion chrétienne n'est pas proscrite.  
 » On défend seulement de prêcher, aux Euro-  
 » péens qui n'ont pas reçu la patente. Cette  
 » défense ne regarde point ceux qui ont la pa-  
 » tente. Cette distinction que fait Votre Majesté,  
 » dirent les pères, n'est pas exprimée clairement  
 » dans la sentence. Elle y est clairement, répondit  
 » l'Empereur, j'ai lu attentivement la sentence:  
 » que si vous prétendez qu'il soit permis à  
 » ceux qui n'ont point la patente de prêcher  
 » votre loi, c'est ce qui n'est pas possible. Mais,  
 » dirent les pères, on cite au commencement  
 » de la sentence l'édit de la huitième année de  
 » *Cam-hi*. Il est vrai, répondit l'Empereur,

» mais  
 » défe  
 » pater  
 » ces.  
 » darin  
 » mém  
 » préc  
 » la pa  
 » ceux  
 » trer;  
 » préc  
 » c'est  
 » Pour  
 » tente  
 » (l'Em  
 » dern  
 » on ne  
 » ont l  
 » dans  
 » dre.  
 » on in  
 » nous  
 » soin  
 » y a u  
 » fait  
 » nous  
 » poin  
 » mule

» mais cela veut dire que, selon cet édit, il est  
» défendu de prêcher à ceux qui n'ont pas la  
» patente. Les pères firent de nouvelles instan-  
» ces. Nous craignons, dirent-ils, que les man-  
» darins des provinces ne nous traitent tous de la  
» même manière, et qu'ils ne permettent pas de  
» prêcher notre sainte loi, même à ceux qui ont  
» la patente. Si cela arrive, dit l'Empereur,  
» ceux qui ont la patente n'ont qu'à la mon-  
» trer; on y verra la permission qu'ils ont de  
» prêcher votre loi. Ils peuvent la prêcher;  
» c'est aux Chinois de l'écouter, s'ils veulent.  
» Pour ce qui est de ceux qui n'ont pas la pa-  
» tente, qu'ils viennent ici, je la leur donnerai  
» (l'Empereur se mit à sourire en disant ces  
» dernières paroles); puis il ajouta: Au reste,  
» on ne permet de prêcher, même à ceux qui  
» ont la patente, que pour un temps; on verra  
» dans la suite quelle résolution il faut pren-  
» dre à leur égard. Mais, dirent les pères, si  
» on inquiète aussi ceux qui ont la patente,  
» nous aurons recours à Votre Majesté. Ayez  
» soin de m'en donner avis, dit l'Empereur. Il  
» y a une chose, ajoutèrent les pères, qui nous  
» fait une peine infinie, c'est que les tribunaux  
» nous traitent de rebelles. Ne vous en inquiétez  
» point, répondit l'Empereur, c'est une for-  
» mule ordinaire dont se servent les tribunaux.

» Aussitôt que cet édit sera publié, dirent les  
 » pères, on fera des recherches des mission-  
 » naires et des chrétiens, il s'excitera des trou-  
 » bles, etc. Pour ce qui est des recherches, ré-  
 » pondit l'Empereur, elles sont indispensables.  
 » Quand j'ai envoyé *Liping-ichong* à Canton,  
 » je l'ai chargé d'un ordre pour le vice-roi,  
 » par lequel je lui enjoins de rechercher et de  
 » rassembler en un même lieu ceux qui n'ont  
 » pas la patente. Et depuis peu, que le *Tsong-*  
 » *you-Yan-ling* est retourné à Canton, je lui ai  
 » donné de pareils ordres, et j'attends sa ré-  
 » ponse. Il m'a dit qu'il étoit surpris que Tchín-  
 » maou vous ait traités si durement dans sa re-  
 » quête: car, m'a-t-il ajouté, j'ai vu plusieurs  
 » Européens à la cour et ailleurs, et je n'ai ja-  
 » mais aperçu qu'ils aient rien fait de mal, ni  
 » qu'ils aient excité des troubles. » Les pères  
 » vouloient poursuivre; mais les mandarins et  
 » les officiers de la chambre qui étoient présents,  
 » leur fermèrent la bouche, en leur disant: Que  
 » vous reste-t-il d'avantage à faire, que de ren-  
 » dre de très humbles grâces à Sa Majesté, qui  
 » dit que votre loi n'est pas défendue? etc. Les  
 » pères s'inclinèrent jusqu'à terre, et se retirè-  
 » rent accablés de tristesse.

Peut-être serez-vous surpris que le P. Pa-  
 rennin, qui portoit la parole, ait parlé à l'Em-

per  
 reg  
 not  
 bor  
 que  
 gni  
 suit  
 qua  
 rap  
 cert  
 pre  
 nois  
 non  
 nou  
 un a  
 abs  
 jam  
 prés  
 à ge  
 nou  
 l'Em  
 rins  
 nère  
 C  
 éto  
 de t  
 inar  
 éto

pereur de manière à faire connoître que nous regardons cette sentence comme défendant notre sainte religion, ce qui ne paroît pas d'abord aux termes de la sentence. Mais il est bon que vous sachiez que le seul mot *King*, qui signifie, *qu'il soit fait défense*, étant mis à la suite des deux édits de la huitième et de la quarante-cinquième année de *Cam-hi*, peut se rapporter également à tous les deux, et que certainement les mandarins des provinces le prendront en ce sens-là, qui, selon les Chinois, est le sens naturel. C'est ce qui fit que, nonobstant les interprétations de l'Empereur, nous primes la résolution, le 26, de présenter un autre placet. Mais les mandarins refusèrent absolument de le recevoir, et ils ne voulurent jamais permettre qu'aucun de nous parût en présence de l'Empereur. Nous nous mêmes tous à genoux, et frappant de la tête contre terre, nous les conjurâmes de supplier du moins l'Empereur d'avoir pitié de nous. Les mandarins, bien loin de nous écouter, nous tournèrent le dos et se retirèrent.

Comme la requête du mandarin Tchîn-mao étoit rendue publique, et qu'elle pouvoit faire de très fâcheuses impressions sur l'esprit des mandarins et du peuple, nous jugeâmes qu'il étoit nécessaire de faire une apologie à peu

près semblable à celle qui fut faite du temps de la persécution de Yang-kuang-sien. Vous ne serez pas fâché de la voir : la voici traduite du chinois.

Réponse apologétique à la requête présentée à l'Empereur par le mandarin *Tchin-mao* contre les Européens et contre la religion chrétienne.

Dans la huitième année de *Cam-hi*, Yang-kuang-sien commença le premier à calomnier la sainte loi dans les termes les plus injurieux : alors les chrétiens furent obligés de faire une apologie, et de réfuter pied à pied la fausseté de ces accusations. Maintenant, dans l'année cinquante-sixième de *Cam-hi*, *Tchin-mao*, natif d'Yulin, dans la province de Chen-Si, qui de simple soldat est parvenu à la dignité de *Tsong-ping*, et qui commande les troupes à *Kie-ke*, dans la province de Canton, sans avoir nulle connoissance de la sainte loi, vient de prétexter une visite qu'il a faite des côtes de la mer, dont il a pris occasion d'offrir une requête à l'Empereur pour lui inspirer de fausses défiances. Cette requête n'est remplie que de paroles en l'air et d'imaginations pué- riles, et ce qu'avance notre accusateur fait assez connoître le penchant naturel qu'il a à nous nuire.

On peut réduire tout ce qu'il dit dans sa requête à deux principaux chefs : le premier contient les soupçons qu'il a conçus des marchands d'Europe qui abordent en ce pays-ci : le second comprend pareillement les soupçons qu'il fait naître sur la conduite des missionnaires qui demeurent dans l'empire. Mais ces discours séduisants ne peuvent tromper un prince aussi éclairé que l'Empereur. Sa Majesté ayant vu la requête, a ordonné qu'elle fût portée aux neuf suprêmes tribunaux, pour y être examinée; et elle en a usé ainsi, afin de donner un cours libre aux avis, et de fournir aux mandarins une occasion de se distinguer. Ces grands magistrats, qui, à l'exemple de l'Empereur, sont pleins de bonté pour les étrangers, prononcent que pour l'affaire des négociants, il faut la faire bien examiner par les premiers gouverneurs de la province de Canton, et que sur leur rapport ils donneront leurs conclusions. Qu'à l'égard des missionnaires, il n'y a qu'une précaution à prendre, c'est de faire exactement observer la loi de l'année quarante-cinquième, qui leur prescrit de recevoir la patente. C'est pourquoi ils ont donné ordre qu'on veillât à l'exécution de cette loi.

Mais, comme à la tête de la délibération qu'ils ont présentée à l'Empereur, selon la coutume,

il y est fait mention de l'édit impérial émané la huitième année de *Cam-hi*, qui défend la loi chrétienne; et que sur la fin de la même délibération, il y a des termes qui énoncent la même défense; les Européens qui sont à la cour, craignant qu'on n'abuse de cette défense, conçue en termes vagues et généraux, ont été trouver l'Empereur. Sa Majesté leur a répondu ainsi avec sa bonté ordinaire : « Ne soyez pas » inquiets; la loi chrétienne n'est pas défendue: » cette défense regarde les Européens qui n'ont » pas reçu la patente: ce sont ceux-là qui se- » ront traités conformément à l'édit émané la » huitième année de *Cam-hi*; mais cela ne » regarde point ceux qui ont la patente. Ce- » pendant si les mandarins les inquiétoient » pareillement, ils n'ont qu'à montrer la pa- » tente qui leur donne le droit de prêcher la » loi chrétienne; ainsi tenez-vous en repos. » S'il arrivoit qu'on inquiétât aussi ceux qui » ont la patente, vous aurez recours à moi, » etc. » Par-là les fausses accusations du man- » darin s'en vont en fumée. Mais comme la plu- » part des gens ont des vues bornées, et que les » mandarins, répandus dans les provinces, ne sont » pas toujours capables d'approfondir les choses, » ils peuvent être dans l'inquiétude et se laisser » surprendre par de faux soupçons: c'est pour-

quo  
fite  
Tel  
men  
tem  
I  
la d  
vue  
fair  
en  
pat  
qui  
des  
ma  
de  
aus  
sec  
un  
pe  
ne  
lég  
d'a  
tili  
de  
il  
qu  
do  
gr

quoy nous ne pouvons nous dispenser de ré-  
futer exactement la requête présentée par  
Tchin-mao, soit afin de séparer la vérité du  
mensonge, soit pour en informer plus exac-  
tement Sa Majesté impériale.

L'auteur d'une requête qui est proposée à  
la délibération des tribunaux, doit avoir en  
vue le bien public, et non pas chercher à satis-  
faire sa passion. Peut-on dire que la requête  
en question vient d'un amour sincère de la  
patrie? N'est-ce pas plutôt une vaine ostentation  
qui l'a enfantée? Peut-être que les libéralités  
des négociants n'ont pas répondu à l'attente du  
mandarin: ce pourroit bien être là la source  
de sa haine et de sa vengeance. Il se peut faire  
aussi qu'il ait dans sa maison quelque ennemi  
secret de la loi chrétienne; qui l'a porté à faire  
une pareille requête: c'est sur quoy l'on ne  
peut rien dire de certain. Quoy qu'il en soit, il  
ne convient point à un grand mandarin d'agir  
légèrement et avec précipitation. S'il n'a point  
d'autre motif que le salut de l'empire et l'u-  
tilité publique, il ne doit point s'appuyer sur  
de vains soupçons et sur des conjectures frivoles:  
il doit bien examiner et peser les choses avant  
que de les exposer, et quand il les expose, il  
doit s'exprimer en termes convenables à sa di-  
gnité. C'est après avoir pris de telles précau-

tions, qu'il peut présenter avec confiance sa requête à l'Empereur. Mais trouve-t-on rien de semblable dans la requête dont il s'agit? Tchîn-mao a vu dix navires marchands, aussitôt il en est effrayé; diverses pensées l'agitent, et tout ce qui lui vient à l'esprit, il le débite hardiment, sans que ni lui, ni personne puisse trouver un fondement raisonnable à ce qu'il avance. En vérité, quand on agit ainsi, ne faut-il pas être bien aveuglé par sa passion, et mérite-t-on la moindre croyance?

Deux choses ont troublé l'esprit de notre accusateur: il craint qu'au-dehors les marchands européens ne projettent quelques mauvais desseins, et qu'au-dedans les missionnaires n'exitent la populace à se soulever, et ne lui mettent les armes à la main. On peut juger, par le texte même de la requête, si cette crainte est bien ou mal fondée; si notre accusateur n'avance rien qui ne soit appuyé sur des raisons solides, sa crainte est juste; mais s'il se fait des monstres pour les combattre, si ses soupçons ne sont fondés que sur des imaginations et des conjectures puériles, sa crainte est vaine.

Il y a long-temps que les ports de la Chine sont ouverts aux étrangers, et sous la dynastie précédente, comme sous celle-ci, les vaisseaux

d'Eu  
des p  
faire  
que,  
prem  
à la s  
l'Emp  
Tchin  
n'avo  
Te  
de la  
des n  
en fa  
été s  
prop  
Ré  
dans  
Mais  
bien  
ser à  
qu'il  
Japo  
qui  
parle  
l'Eur  
ces  
quel  
trete

d'Europe ont abordé chaque année aux côtes des provinces maritimes de l'empire pour y faire le commerce. Comment se peut-il faire que, pendant près de deux cents ans, nul des premiers mandarins des provinces, qui veillent à la sûreté de l'état, n'ait eu soin d'en informer l'Empereur ? Il étoit sans doute réservé au seul Tchîn-mao d'apercevoir un danger qu'on n'avoit pas connu jusqu'ici.

Tchîn-mao dit : Quand il sagit de l'état et de la situation des royaumes qui sont au-delà des mers, n'est-ce pas une témérité de vouloir en faire le rapport à l'Empereur, sans y avoir été soi-même, et sans s'être instruit par ses propres yeux, de tout ce qui s'y passe ? etc.

*Réponse.* Il n'y a que cela de bien dit dans toute la requête de notre accusateur. Mais c'en est assez pour démontrer qu'il est bien coupable lui-même d'avoir osé en imposer à son prince. Car enfin, dans la requête qu'il a présentée, il ne parle pas seulement du Japon, de l'île de Formose et des autres pays qui sont dans le voisinage de l'empire, il parle même des royaumes les plus reculés de l'Europe et des Indes. De bonne foi, a-t-il visité ces royaumes ? les a-t-il vus, et en a-t-il quelque connoissance ? Cependant il ose entretenir Sa Majesté de tous ces différents

royaumes. N'est-ce pas là tromper l'Empereur?

Tchin-mao dit : J'ai parcouru plusieurs mers dans ma jeunesse pour faire mon négoce; j'ai été au Japon, à Batavia, à Manille et en d'autres royaumes; je sais parfaitement ce qui concerne ces états, etc.

*Réponse.* On ne peut guère savoir s'il est vrai ou non que notre accusateur ait voyagé dans tous les endroits qu'il dit. Certainement il n'étoit pas en ce temps-là un de nos riches négociants; c'étoit un jeune homme qui, ayant un très petit fonds, payoit le péage pour le transport de ses marchandises. Après avoir amassé quelque argent, il se mit dans les troupes; depuis il est monté par degrés jusqu'à la dignité de *tsong-ping*, dignité très considérable, et qui mérite nos respects. Mais enfin, lorsqu'il négocioit dans sa jeunesse, quelle autorité, quel pouvoir avoit-il pour examiner l'état et la situation de chaque royaume? C'est à peu près la même chose que si quelque matelot d'Europe, qui seroit venu une seule fois à Canton, et qui, pendant deux ou trois mois de séjour qu'il auroit fait dans le port, auroit parcouru quelques rues de la ville de Quang-cheu, disoit avec ostentation, lorsqu'il seroit de retour en Europe: Moi je connois l'état, la situation, les forces et la politique de l'empire de la

Chi  
s'en  
T  
ritin  
lieu  
tout  
étran  
dan  
R  
qu'  
cett  
treis  
fant  
seu  
tant  
jug  
timi  
cett  
cre  
de  
pas  
gar  
à la  
insp  
ne  
ent  
des  
gra

Chine. A l'entendre parler ainsi, pourroit-on s'empêcher de rire ?

Tchin-mao dit : En parcourant les côtes maritimes de la province, je suis arrivé dans un lieu qui se nomme *Siang-chang-ngnomen*, et tout-à-coup j'ai vu plus de dix vaisseaux des étrangers appelés *Hong-mao*, qui entroient dans le port pour leur négoce, etc.

*Réponse.* Quoi ! dix vaisseaux européens qu'il voit, l'effraient ! il ne sait plus où il en est ! cette vue le consterne ! comme si la cour et les treize provinces, avec leur cavalerie et leur infanterie, ne pouvoient résister à ces dix vaisseaux, et que le vaste empire de la Chine, mettant les armes bas, fût sur le point d'être subjugué ! Mais n'insistons pas davantage sur la timidité puérile de Tchin-mao. Les Tartares, cette nation belliqueuse et accoutumée à vaincre, auront sans doute été également effrayés de ces dix vaisseaux ? Si Tchin-mao ne rougit pas pour lui-même, il devoit au moins prendre garde de ne pas exposer l'empire de la Chine à la dérision des peuples éloignés, et de ne pas inspirer à nos voisins, à qui rien de semblable ne vient dans l'esprit, l'envie de former des entreprises. Parmi les peuples qui sont au-delà des mers, les Japonais nos voisins ont fait de grands ravages dans cet empire sous la dynas-

tie précédente. S'ils apprennent que les Chinois sont épouvantés à la vue de dix vaisseaux européens, comme on le seroit à la vue d'un grand troupeau de loups et de tigres : Augmentons, diront-ils, le nombre de nos vaisseaux, et nous n'aurons point de peine à accabler la Chine. Mais, parlons plus sérieusement; si une telle pensée venoit aux Japonais, ils seroient devenus bien crédules. Dix vaisseaux n'ont certainement point épouvanté les Chinois; il n'y a que Tchîn-mao à qui ils aient pu causer tant de frayeur.

Tchîn-mao dit : *Hong-mao* est un nom commun à tous les Européens, etc.

*Réponse.* Si l'on en croit notre accusateur, Batavia est la ville de ceux qu'on appelle *Hong-mao*, et *Lu-song* est celle des Européens. Il met donc de la différence entre les *Hong-mao* et les Européens: il est donc évident que, lorsqu'il dit que *Hong-mao* est un nom commun à tous les Européens, il se contredit lui-même, et que, par conséquent, on ne doit point ajouter de foi à ses paroles. A la vérité, ces *Hong-mao* ont une petite portion de terre en Europe; c'est une nation particulière; Batavia est le lieu de leur séjour dans les Indes: mais il est faux que Manille soit la ville de tous les Européens; il n'y a que les Espagnols qui y

dem  
est la  
noit  
Man  
T  
merc  
Japo  
tion  
R  
ce qu  
Alor  
merc  
ont  
Fo-l  
que,  
beau  
et de  
sous  
de to  
Tart  
pass  
ce q  
pêch  
mais  
amo  
tribu  
Mai  
en c

demeurent. Lors donc qu'il dit que Manille est la ville des Européens, ne fait-il pas connoître qu'il ne sait pas même ce que c'est que Manille ?

Tchin-mao dit : Nos vaisseaux sont en commerce avec les Japonais, et par conséquent les Japonais n'ont point de mauvaises intentions, etc.

*Réponse.* Lorsqu'il parle ainsi, ignore-t-il ce qui s'est passé sous la dynastie précédente ? Alors les vaisseaux chinois étoient en commerce avec les Japonais, et cependant ceux-ci ont ravagé les provinces de Tche-kiang et de Fo-kien, qui sont proches de la mer ; de sorte que, pendant sept ou huit ans, on a perdu beaucoup de soldats, une infinité de citoyens et de grandes sommes d'argent. Il est vrai que sous le règne présent, la Chine fait l'admiration de tous les peuples. On sait au Japon que les Tartares sont de grands guerriers, et qu'ils surpassent de beaucoup les Japonais en valeur : c'est ce qui rend ceux-ci timides, et ce qui les empêche, non seulement de rien entreprendre, mais même d'en avoir la pensée. Ainsi, leur amour pour la paix ne doit être nullement attribué au commerce qu'ils font avec les Chinois. Mais si, selon Tchin-mao, c'est assez d'être en commerce avec la Chine pour n'avoir point

de mauvais desseins sur l'empire, pourquoi trouve-t-il dans le commerce que les Européens font avec les Chinois une raison de leur attribuer des intentions pernicieuses au repos de l'état ?

Tchin-mao dit : *Ngao-men* est comme la source et l'origine de ces sortes de gens, etc.

*Réponse.* Il n'est pas surprenant que Tchin-mao ignore ce qui se passe dans les royaumes les plus reculés de l'Occident : mais ce qui étonne, c'est qu'il ait si peu de connoissance de ce qui concerne une ville aussi voisine de la Chine que l'est Macao. Quand il dit que *Ngao-men* ou Macao est la source et l'origine des Européens, s'il prétend que tous les Européens qui viennent à la Chine, sortent de Macao, un raisonnement si absurde ne mérite pas d'être réfuté. Les habitants de Macao sont Portugais ; ainsi l'on ne peut dire que Macao soit la source et l'origine des autres peuples. S'il veut dire que ceux de cette nation étant depuis long-temps à Macao, et ayant une connoissance parfaite de la province de Canton, il est à craindre qu'avec le secours des vaisseaux qui y abordent, ils n'entreprennent de révolter cette province, il se trompe grossièrement ; parce qu'il ignore d'un côté quelle est la fidélité et la probité de la nation portu-

goise ;  
blisser  
de Ho  
leur c  
de la  
Ning-  
qu'à  
un pi  
les m  
assiég  
rina a  
europ  
pours  
le tué  
à l'En  
Majes  
Maca  
pusse  
année  
dans l  
cao. l  
tuère  
et fire  
tou e  
reur  
Majes  
ges et  
qu'ils

gnoise; et de l'autre, ce qui lui a procuré cet établissement dans cette ville. Pendant les années de Houng-tchi, les Européens venoient faire leur commerce dans la ville de Quang-cheu, de la province de Canton, et dans la ville de Ning-po, de la province de Tche-kiang; jusqu'à ce que durant les années de Kiat-sing, un pirate appelé *Tchang-si-lao*, qui rôdoit sur les mers de Canton, s'empara de Macao, et assiégea la capitale de la province. Les mandarins appelèrent à leur secours les marchands européens. Ceux-ci firent lever le siège, et poursuivirent le pirate jusqu'à Macao, où ils le tuèrent. Le mandarin Tsong-tou fit savoir à l'Empereur le détail de cette victoire, et Sa Majesté fit un édit par lequel elle accordoit Macao à ces marchands d'Europe, afin qu'ils pussent s'y établir. Enfin, dans la première année de Tien-ki, il y eut de grands troubles dans l'empire; les pirates vinrent attaquer Macao. Les Européens allèrent au-devant d'eux, tuèrent plus de quinze cents de ces misérables, et firent une infinité de prisonniers. Tsong-tou et Fouy-ven rendirent compte à l'Empereur de cette victoire, et dans un édit de Sa Majesté, les Européens furent comblés d'éloges et d'honneurs à cause des grands services qu'ils avoient rendus à l'empire. Sur la fin de

la famille précédente, l'empire fut encore agité de troubles; les Européens de Macao faisoient leur commerce à l'ordinaire; et, pendant près de deux cents ans, ils n'ont jamais eu la moindre pensée qui fut préjudiciable au bien de l'empire; au contraire, ils lui ont rendu de tout temps de signalés services. Que veut donc dire Tchín-mao, quand il avance que ceux de Macao sont la source et l'origine des autres peuples?

Tchín-mao dit: Les Européens ont de gros vaisseaux qui ne craignent rien des flots et des vents: chaque vaisseau a plus de cent pièces de canon, etc.

*Réponse.* Sans doute, que Tchín-mao, pour remplir le devoir de sa charge, est monté sur les vaisseaux d'Europe, et qu'il a compté sur chacun d'eux plus de cent pièces de canon; il a vu ce qu'il y avoit à craindre, et il en a fait aussitôt son rapport à l'Empereur; mais qu'y a-t-il de plus aisé que de savoir si ce qu'il a vu, et ce qu'il a rapporté, est vrai ou faux? Les vaisseaux d'Europe viennent tous les ans à Canton, à Fo-kien et à Tse-kiang; il est libre de compter ce qu'ils portent d'hommes, et le nombre qu'ils ont de pièces de canon. En trouvera-t-on un pareil nombre dans aucun de ces vaisseaux? Tchín-mao prétend qu'il y a dans chaque vais-

seau  
ceux  
que r  
teur,  
tromp  
avec c  
lorsqu  
Indes  
Pou  
a été d  
de vra  
la moi  
surpre  
mere,  
mes; e  
et de c  
ni le J  
peuple  
même  
conno  
honte  
gnore  
comme  
en par  
Tch  
péens  
à peu  
*Répo*

seau plus de cent pièces de canon ; et tous ceux qui sont à Canton et à Fo-kien savent que rien n'est plus faux. Or, si notre accusateur, dans une affaire si connue, a bien osé tromper la redoutable majesté de l'Empereur, avec combien plus d'audace l'aura-t-il trompé, lorsqu'il lui a parlé du Japon, de Manille, des Indes et de l'Europe ?

Pour reprendre donc en peu de mots ce qui a été dit jusqu'ici, notre accusateur ne dit rien de vraisemblable dans sa requête, ni qui mérite la moindre créance. Il parle avec une hardiesse surprenante des peuples qui sont au-delà des mers, de l'état et des affaires de divers royaumes ; et ce qu'il en dit est plein de mensonges et de contradictions ; il ne connolt ni Manille, ni le Japon, ni les Indes, ni l'Europe, ni les peuples qu'il appelle *Hong-Mao* ; il ne sait pas même ce que c'est que Macao, et il n'a nulle connoissance des vaisseaux d'Europe. C'est une honte pour un grand mandarin de Kie-ke d'ignorer toutes ces choses : mais les ignorant comme il fait, c'est un crime punissable d'oser en parler à l'Empereur dans une requête.

Tchin-mao dit : Cette religion des Européens est venue d'Europe, et s'est étendue peu à peu jusqu'à Manille, etc.

*Réponse.* Voici une belle parole de Confusius :

C'est être savant que de dire que vous savez ce que vous savez effectivement, et d'avouer que vous ignorez ce que vous ne savez pas. Tchinnao fait le contraire. La sainte religion de Dieu est la loi générale de tout l'univers. Comment a-t-il donc le front de dire qu'elle n'est venue que d'Europe, et que peu à peu elle s'est étendue jusqu'à Manille ? L'Orient et l'Occident, le Septentrion et le Midi, les empires où les sciences et les lois fleurissent, comme les pays incultes et barbares, toutes les nations, en un mot, ont été dociles aux enseignements de la vraie religion ; elle a touché les cœurs des peuples, mais elle n'a pas changé les lois des empires ; chaque royaume a son roi, et chacun s'y fait un devoir de lui être fidèle : on y honore du culte suprême le souverain Seigneur du ciel, on y pratique la vertu, et l'on tâche de se former un cœur droit. C'est là le devoir essentiel de tous les peuples qui sont entre les quatre mers. Et Tchinnao n'a pas honte de dire que cette loi fait semblant de vouloir convertir le cœur des peuples, tandis que par des voies secrètes elle tâche d'envahir leurs royaumes. Peut-on inventer une calomnie plus atroce et plus ridicule ?

Tchin-mao dit : Du temps de la famille précédente, les marchands de Manille venoient

au Jap  
plusieu  
pour a  
rassem  
gagné,  
au-deli  
ne fât  
furent  
temps-  
aujourd  
*Répe*  
d'autan  
droit à  
certain,  
menson  
empoise  
sur leur  
année l  
Europé  
le comb  
Il y a b  
pandre  
ser au  
rent au  
rent la  
peuples  
naissan  
des ido

au Japon pour leur commerce; et pendant plusieurs années, ils se servirent de cette loi pour attirer à eux les peuples. Ensuite, ayant rassemblé une infinité de monde qu'ils avoient gagné, ils attaquèrent le Japon au-dedans et au-deliors, et il s'en fallut peu que cet empire ne fût absolument détruit; mais enfin ils en furent chassés, et la haine qui est depuis ce temps-là entre les deux nations subsiste encore aujourd'hui.

*Réponse.* Ce discours de notre accusateur est d'autant plus faux qu'il est plus artificieux. On dirait à l'entendre qu'il ne dit rien que de très certain, tandis qu'il avance les plus impudents mensonges. On voit bien qu'il ne cherche qu'à empoisonner l'esprit de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. Qu'il nous dise en quelle année le Japon a pensé être détruit par les Européens; qu'il nous dise quel jour s'est donné le combat où les Européens furent mis en fuite. Il y a bien de l'artifice et de la malignité à répandre de semblables discours pour en imposer au public. Lorsque les missionnaires entrèrent autrefois dans le Japon, et qu'ils y prêchèrent la sainte loi, une grande multitude de peuples et de personnes distinguées par leur naissance, crurent à l'Évangile. Les adorateurs des idoles en conçurent du dépit; ils résolurent

de perdre les missionnaires et d'anéantir la doctrine qu'ils prêchoient ; ils inventèrent d'affreux supplices pour tourmenter les pasteurs et le troupeau ; le fer et le feu furent employés pour les forcer à renoncer au vrai Dieu. Les missionnaires européens souffrirent tous ces tourments, non seulement avec constance, mais encore avec joie. Pendant l'espace de cinquante ans, plusieurs milliers de docteurs européens et de Japonais chrétiens souffrirent le martyre ; ils trouvoient de la douceur dans les plus cruels supplices, et rien ne leur étoit plus agréable que de mourir en témoignage de leur foi. Et Tchîn-mao ose dire qu'ayant rassemblé une multitude de peuples, ils ont attaqué le Japon au-dehors et au-dedans. Par ceux du dehors, il entend les marchands d'Europe, et par ceux du dedans, il parle des missionnaires. On n'a jamais ouï dire qu'il y ait eu combat entre les Japonais et les Européens. Il est vrai que les missionnaires et les chrétiens ont été mis à mort par les Japonais ; mais il n'est pas vrai qu'ils aient repoussé la force par la force, ni qu'ils aient pris la fuite.

Tchîn-mao dit : Ils bâtissent des églises dans toutes les provinces, ils font leurs cérémonies à certains temps marqués ; je ne sais quelles peuvent être leurs vues, etc.

Ré  
de to  
les pe  
ont r  
ration  
naires  
amou  
rent a  
leurs  
éterne  
dans l  
C'est  
c'est  
notre  
ils bât  
sés au  
qu'ils  
cherch  
la lum  
qu'ils  
C'est  
offense  
par to  
d'injus  
condu  
Tch  
de l'ex  
les fle

*Réponse.* Le Seigneur du ciel est le principe de tous les êtres, et le père commun de tous les peuples; les Saints de tous les siècles lui ont rendu tous les respects et toutes les adorations dont ils étoient capables. Les missionnaires européens tâchent de le servir avec un amour et une piété vraiment filiale; ils l'adorent avec un profond respect; ils lui offrent leurs prières, afin qu'il les préserve des peines éternelles de l'enfer, et qu'il les fasse jouir dans le ciel d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est à quoi se termine toute leur politique; c'est là le but qu'ils se proposent, et auquel notre accusateur n'a pu atteindre. Du reste, ils bâtissent leurs églises dans des lieux exposés aux yeux du public: c'est en plein jour qu'ils rendent leur culte au vrai Dieu; ils ne cherchent point les ténèbres, ils ne font point la lumière; rien de caché parmi eux, parce qu'ils agissent avec simplicité et avec droiture. C'est ce que voit tout l'empire sans en être offensé; il n'y a que le seul Tchín-mao qui par toutes sortes de voies cherche à répandre d'injustes soupçons. Quel nom donner à cette conduite?

Tchín-mao dit: Ils examinent avec soin l'état de l'empire; ils en dessinent les montagnes et les fleuves, etc.

*Réponse.* Il faut que notre accusateur ait perdu toute pudeur pour en venir là : car ce ne sont pas seulement les Européens qu'il calomnie ; c'est la conduite même de l'Empereur qu'il censure. Les années dernières les Européens, joints aux Tartares, eurent ordre de l'Empereur de dresser des cartes de toutes les provinces : l'édit qui fut porté sur cela par le tribunal suprême de la milice, a été rendu public ; et a été envoyé à tous les *Tsong-tou*, à tous les vice-rois, et par leur moyen à tous les mandarins. Comment notre accusateur a-t-il pu ignorer ce fait ? car il est notoire que cela n'a été exécuté que par ordre de l'Empereur. Lorsque notre accusateur en fait un crime aux Européens, dès-là il se regarde comme un homme d'une prudence consommée ; mais en même temps il a l'audace de blâmer la conduite de l'Empereur, comme si Sa Majesté eût manqué elle-même en cela de prudence. Peut-on faire un plus grand outrage à la Majesté royale ? Cependant, quelque attention que cela mérite, je ne m'y arrête pas. Il n'y a pas long-temps que notre accusateur est parvenu à la haute dignité qu'il possède : non seulement il a ignoré jusqu'ici combien l'astronomie et la géographie sont utiles aux empires, mais il n'a jamais eu aucune teinture de ces sciences :

faut.  
qu'il  
hom  
rer  
ant  
chaq  
quel  
tous  
verno  
seule  
core  
tres f  
qu'il  
les liv  
l'arith  
guère  
lui ét  
autres  
péens  
des g  
les g  
aperç  
été p  
fort b  
doient  
de la  
fection  
tares;

faut-il s'étonner s'il dit à tort et à travers ce qui lui vient dans l'esprit ? Mais convient-il à un homme si fort distingué dans la milice, d'ignorer que notre empereur, depuis cinquante-six ans qu'il est sur le trône, a coutume de rendre chaque mois et chaque jour mémorable par quelque grande action ; que sa gloire augmente tous les jours ; que par la sagesse de son gouvernement il égale et même surpasse, non seulement les rois ses prédécesseurs, mais encore les anciens empereurs des trois plus illustres familles ; que son esprit est si pénétrant, qu'il comprend sans peine tout ce qui est dans les livres : qu'il sait parfaitement l'astronomie, l'arithmétique et la philosophie, et qu'il n'y a guère eu de prince sur le trône qui mérite de lui être comparé ? Ce grand prince ordonna autrefois au P. Verbiest et aux autres Européens de réformer le calendrier, de dresser des globes célestes qui fussent exacts, et il les garda dans son palais. Ensuite, s'étant aperçu que les cartes d'Europe qui lui avoient été présentées par les missionnaires, étoient fort bien distinguées par les degrés qui répondoient parfaitement au ciel, et que les cartes de la Chine étoient fort éloignées de cette perfection, il ordonna aux Européens et aux Tartares, par un décret du tribunal suprême, de par-

courir tout l'empire aux frais publics, et d'en dessiner toutes les parties. Les missionnaires, pour exécuter cet ordre de l'Empereur, partagèrent entre eux les provinces et les villes de l'empire; ils pénétrèrent jusqu'aux lieux les plus reculés de la Tartarie orientale et occidentale; ils endurèrent ce que la chaleur et le froid ont de plus incommode; ils s'appliquèrent avec des fatigues d'esprit et de corps inconcevables à rendre ces cartes parfaites, et telles que l'Empereur les souhaitoit. Ils employèrent plusieurs années à ce travail, ils firent pour cela plus de dix mille lieues, et enfin ils présentèrent leur ouvrage à Sa Majesté, qui le reçut avec bonté, et qui dit, en faisant leur éloge, que maintenant la Chine avoit de très bonnes cartes géographiques. L'Empereur les examina lui-même, il les conserve, et y jette de temps en temps les yeux. On y voit d'un coup-d'œil les provinces, les villes, les bourgades, chacune dans sa place, la distance des lieux, la source et le cours des rivières, et les principales montagnes, ce qui est d'une grande utilité pour le gouvernement de l'empire. Cependant Tchinn-mao, qui ne paroît pas fort expérimenté dans la manière de gouverner sagement un état, sans même avoir égard à la conduite de Sa Majesté, semble vouloir la censurer, lorsqu'il ose dire

en p  
l'état  
et les  
To  
que  
deme  
très  
aux t  
et de  
ne s'  
Ré  
accus  
récem  
et de  
peu r  
cond  
béré,  
pereu  
les E  
coup  
servic  
aucun  
bles,  
sédui  
qu'il  
aupar  
quent  
un éd

en parlant des Européens : Ils examinent l'état de l'empire, ils dessinent les montagnes et les fleuves, etc. Où est son bon sens ?

Tchin-mao dit : C'est une mauvaise nation que celle des Européens, et qui trame sourdement quelque conspiration. Je supplie donc très humblement Votre Majesté d'enjoindre aux tribunaux supérieurs de remédier au mal, et de le déraciner de bonne heure, afin qu'il ne s'étende pas plus loin.

*Réponse.* Il paroît par ce discours que notre accusateur ignore jusqu'aux choses les plus récentes qui se sont passées sous cette dynastie; et de là vient qu'il avance des propositions si peu raisonnables. L'an 31 de *Cham-hi*, à la seconde lune, les tribunaux, après avoir délibéré, selon l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, firent réponse à Sa Majesté, que les Européens, qui travailloient avec beaucoup de zèle, avoient rendu de très grands services à l'empire, qu'ils ne faisoient aucun mal, qu'ils n'excitoient point de troubles, que leur doctrine n'étoit ni capable de séduire le peuple, ni de le porter à la sédition; qu'il falloit leur laisser leurs églises comme auparavant, et permettre aux Chinois de les fréquenter. Ces conclusions furent confirmées par un édit de l'Empereur, et tout cela se conserve

dans les registres publics : il est aisé de s'en éclaircir. Ainsi, selon le sentiment des tribunaux, confirmé par l'édit de l'Empereur, les Européens ne font point de mal, n'excitent point de troubles; et, selon Tchîn-mao, les missionnaires de l'Europe sont de méchantes gens qui forment de pernicious desseins. Selon ces mêmes tribunaux, il ne faut point défendre la loi des Européens; et, selon Tchîn-mao, il faut l'anéantir le plus tôt qu'il sera possible. C'est ainsi que notre accusateur s'efforce d'abolir les constitutions de la cour suprême, et qu'il s'élève contre les édits même de l'Empereur. Il y a vingt-six ans que les Chinois ont porté ce jugement de la conduite des Européens; la sainte loi est la même qu'elle étoit alors; les missionnaires se comportent de la même manière: quel nouveau crime Tchîn-mao a-t-il remarqué en eux, pour les attaquer de la sorte, et pour vouloir anéantir la sainte loi?

On dira peut-être: Je veux que dans ce que dit Tchîn-mao il n'y ait point de fondement légitime à ses appréhensions; mais, à considérer les choses en elles-mêmes et par les lumières de la raison, qui sait si rien de semblable n'arrivera pas?

*Réponse.* Une chose qu'on a quelque raison

de c  
dats  
que  
s'ens  
hend  
crète  
chen  
faut  
chan  
reils  
n'en  
deux  
troub  
plusie  
rébell  
pas s  
cutter  
Ils att  
est pa  
où l'e  
dance  
Quel  
telle c  
dans  
c'est  
prise;  
ral, et  
d'un h

de craindre, ne peut guère manquer d'arriver dans l'espace d'un temps considérable. Puis donc que rien de semblable n'est arrivé jusqu'ici, il s'ensuit qu'il n'y a nulle raison de l'appréhender. Quand des personnes ont formé secrètement quelque dessein, bien qu'ils sachent le cacher pendant quelque temps, il faut qu'à la fin il éclate. Si donc les marchands et les missionnaires ont formé de pareils projets, comment se peut-il faire qu'il n'en ait rien paru pendant l'espace de près de deux cents ans? L'empire fut agité de divers troubles sur la fin de la dynastie précédente; plusieurs levoient hautement l'étendard de la rébellion; pourquoi les Européens n'ont-ils pas saisi une occasion si favorable pour exécuter les mauvais desseins qu'on leur impute? Ils attendoient sans doute ce règne-ci, où tout est paisible et tranquille sur terre et sur mer, où l'empire jouit de la fertilité et de l'abondance, et entretient des armées formidables. Quel est l'homme assez insensé pour tenir une telle conduite? De plus, quand on veut réussir dans quelque projet, on se choisit un chef; c'est au seul homme qui est l'âme de l'entreprise; les soldats doivent obéir à un seul général, et ce n'est que par-là qu'on peut se flatter d'un heureux succès. Qu'on me dise de bonne

foi où se trouvera le chef de cette prétendue conspiration? Tchih-mao l'a-t-il trouvé dans ces dix vaisseaux dont la vue l'a effrayé, jusqu'à dire que tout étoit perdu? Ces vaisseaux et ceux qui abordent aux ports de la Chine, partent chacun du royaume particulier d'où il est. Les peuples de chaque royaume sont différents les uns des autres, et aussi peu capables de s'accorder ensemble, que le feu et l'eau. Dans chaque vaisseau, il y a un capitaine qui le commande: qui est celui de ces capitaines qui commanderait aux autres? Je veux que dans chaque vaisseau il y ait plus de cent hommes, soit marchands, soit matelots: joignez-les tous ensemble, ils feront environ mille hommes. Je veux encore que ces hommes fassent une descente pour former le siège de quelque ville, et y faire le pillage: alors leurs vaisseaux étant abandonnés, pourront être brûlés sans peine par les simples barques des pêcheurs. Qu'on laisse une partie de l'équipage pour la garde des vaisseaux, et que l'autre mette pied à terre pour butiner, ce partage les affoiblira, et ils seront aisément défaits sur terre et sur mer. Ainsi l'on voit que quand même ces différents royaumes ne dépendroient que d'un seul prince, et que tous ces hommes qui viennent

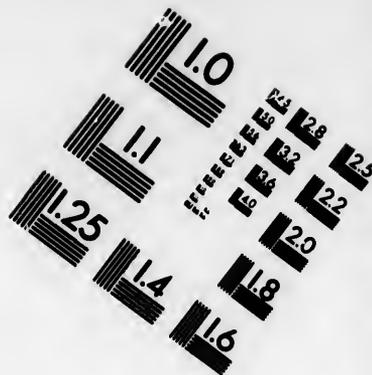
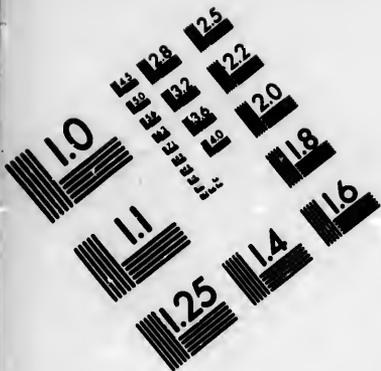
de div  
ils ne  
seront  
puisse  
se trou  
uns for  
n'obéit  
tre pren  
autres  
prendre  
royaum  
à qui q  
l'usage.  
un chef  
Mais  
rien à  
royaum  
mes pou  
venir at  
A cel  
dit pour  
reil et  
cette cr  
royaum  
un pare  
repaire  
barbare  
sensés;

de divers royaumes auroient le même dessein, ils ne pourroient rien entreprendre. De quoi seront-ils capables, s'il est impossible qu'ils puissent même se réunir ensemble? Bien qu'il se trouve dans l'Europe des royaumes, les uns fort vastes et d'autres fort petits, le petit n'obéit point au plus grand. Si un prince entreprenoit d'opprimer un autre prince, les autres viendroient aussitôt à son secours, et prendroient sa défense. Les Européens d'un royaume aimeroient mieux mourir que d'obéir à qui que ce soit d'un autre royaume; tel est l'usage. Comment donc pourroient-ils se faire un chef?

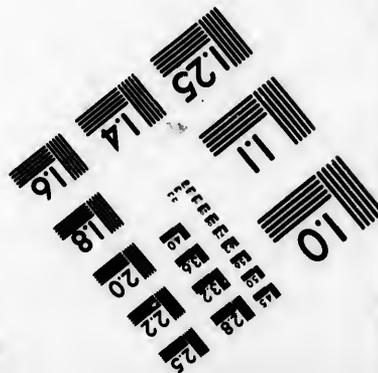
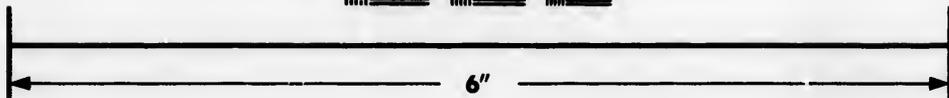
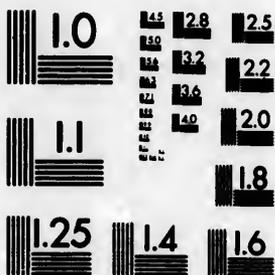
Mais, poursuivra-t-on, j'avoue qu'on n'a rien à craindre de dix vaisseaux de divers royaumes; mais un seul de ces grands royaumes pourroit armer plus de cent vaisseaux, et venir attaquer la Chine. Qu'arriveroit-il alors?

A cela je répons : Quand même ce qu'on dit pourroit arriver, à quoi serviroit cet appareil et ce vain épouvantail de canons? Mais cette crainte est frivole. Il n'y a point de royaume en Europe qui soit disposé à faire un pareil armement : l'Europe n'est point un repaire de voleurs; ce n'est point un pays barbare, ni la demeure d'une troupe d'insensés; elle est éloignée par mer de neuf mille





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6

571  
01  
11  
11

liées de la Chine ; le chemin en est difficile et sujet à une infinité de périls ; les vaisseaux sont exposés deux ans dans la route ; ils ont à craindre de continuel danger des vents, des flots, des écueils, des bas-fonds, en telle sorte qu'ils n'ont rien de la peine à se préserver du naufrage. Plus il y a de vaisseaux, moins on évite, et les dangers croissent à proportion du temps qu'on est à faire le voyage. Les maladies se montrent plus aisément sur les vaisseaux s'ils étoient en grand nombre, et la contagion s'y porteroit plus aisément à tout l'équipage. Les vaisseaux de cette nombreuse flotte ne seroient pas plutôt arrivés à la Chine, qu'il lui faudroit un prompt secours pour réparer ses forces, et on en trouveroit-on ? Comment ces infortunés pourroient-ils se dérober à une mort certaine ? Si imagineroit-on qu'un prince soit assez peu sensé pour dégarnir son royaume, pour épouser ses finances, et pour engager ses voisins dans le même projet, et se rendre par là la fable de la postérité ? Imaginez-le encore cent fois plus insensé, il ne tentera jamais une pareille entreprise.

On dira peut-être encore : Il est vrai que les royaumes d'Europe sont très éloignés de celui-ci pour qu'on ait rien à craindre du dehors ; mais n'est-ce pas aggraver en dedans un

ennemi  
dans  
de  
craindre  
sont  
tes, o  
plus t  
qu'ava  
ils ont  
congr  
leur  
peut  
se sou  
et ils  
entier  
rais p  
veler  
leur ap  
leur v  
Ces  
donner  
entrep  
gas, o  
grin q  
transp  
seigner  
Dans  
sont pe

ennemi ecrasé, que de souffrir les Européens dans le sein de l'empire et au milieu de nous? Réponse. Il est clair qu'il y a encore moins à craindre de ce côté-là. Les Européens qui vivent dans cet empire en qualité de missionnaires, ont été appliqués aux sciences dès leur plus tendre jeunesse, et n'ont eu de cesse qu'avec les livres. Dans un âge plus avancé ils ont embrassé la vie religieuse dans diverses congrégations, où ils ne s'occupent que de leur propre perfection. Après s'être rendus par à peu habiles dans toutes les sciences, ils se sont consacrés à la prédication de l'évangile, et ils n'ont eu vue que de procurer au monde entier la connoissance si nécessaire du souverain principe de toutes choses, afin de renouveler en quelque sorte tous les peuples, et de leur apprendre à mériter le bonheur du ciel, leur véritable patrie.

C'est là l'unique motif qui leur a fait abandonner leur terre natale, et qui les a portés à entreprendre de longs et de dangereux voyages, où ils ont prodigué leur vie. Le seul plaisir qu'ils aient, c'est de ne pouvoir pas se transporter dans tous les royaumes, pour y enseigner la voie du salut à tous les hommes. Dans cette vue, les nations les plus reculées sont pour eux comme si elles étoient voisines.

S'ils ont à souffrir des opprobres dans l'exercice de leur zèle, ils s'en font un honneur; les plus durs travaux et les plus accablantes douleurs leur deviennent doux et agréables; la mort même leur est aussi précieuse que la vie. Après un trajet de neuf mille lieues sur mer, quelle est la vie qu'ils mènent dans la Chine! Éloignés du commerce du siècle, ils passent une bonne partie du jour dans la prière et dans la méditation des choses divines; le reste, ils l'emploient à se mortifier eux-mêmes, et à pratiquer la vertu. Pleins de mépris pour les affaires du monde, ils ne s'occupent que des œuvres de justice et de charité. Peut-on avoir le moindre soupçon que des hommes de ce caractère projettent une révolte? Quand on a de semblables dessein, on y est poussé par l'ambition ou par le désir des richesses; et si l'on n'en peut jouir soi-même, on se flatte au moins de l'espérance de les procurer à ses descendants. Mais les missionnaires ont renoncé au mariage, de même qu'aux dignités du siècle: ils n'ont ni famille ni enfants à élever et à agrandir; trouvera-t-on un homme assez insensé pour se rendre coupable du crime de rébellion, sans entrevoir aucune espérance pour lui ni pour les siens? On ne regarde pas les missionnaires qui sont à la Chine comme des hommes

tout-à  
contra  
de l'h  
quelq  
d'hoim  
propre  
voient  
puen  
rare; i  
pandro  
multitu  
et de fa  
les gran  
enfin  
roient  
ou l'inc  
qui ent  
mao so  
qui agis  
qui est  
duite bi  
gages d  
vient ch  
pour le  
ment de  
riquent-il  
rapporte  
Loin d'e

tout-à-fait stupides et dépourvus de sens; au contraire, ils passent pour avoir de l'esprit et de l'habileté dans les sciences. S'ils méditent quelque soulèvement, ils se feroient un parti d'hommes artificieux, hardis, courageux et propres à soutenir une entreprise; s'ils trouvoient quelque homme semblable à *Montg-puen*, ils se l'attacheroient comme un homme rare; ils n'épargneroient pas l'argent; ils le répandroient avec profusion pour entraîner la multitude, surtout dans des temps de stérilité et de famine; ils gagneroient les ambitieux par les grandes espérances dont ils les flatteroient; enfin, ils mettroient tout en usage, et profiteroient des liaisons les plus étroites que le sang ou l'inclination a formées, pour affermir ceux qui entreroient dans leur faction. Que *Tchin-mao* soupçonne de mauvaise intention ceux qui agissent ainsi, il aura raison. Mais pour ce qui est des missionnaires, ils tiennent une conduite bien opposée. Ils ont peu de gens à leurs gages dans chaque église; l'argent qui leur vient chaque année de l'Europe, suffit à peine pour leur entretien et leur nourriture. Comment donc, quand ils le voudroient, pourroient-ils employer les moyens que je viens de rapporter pour exciter les peuples à la révolte? Loin d'en avoir seulement la pensée, ils pré-

ont en Dieu Héritier une croix pour le sa-  
 lut des hommes; ils annoncent une loi qui est  
 la base de la portée de l'esprit humain; ils  
 veulent que leurs disciples aient en horreur les  
 tentes des plus légères; qu'à l'exemple d'un  
 Dieu méchant, ils souffrent patiemment pour  
 la justice le mal qu'on leur fera; qu'ils n'aient  
 que du mépris pour les richesses du siècle, qui  
 sont l'amorce de tous les vices; qu'ils détestent  
 les plaisirs des sens qui enervent la vertu; en-  
 fin, qu'ils soient convaincus de la vanité de la  
 gloire mondaine, et qu'ils y renoncent. Croire  
 que les hommes de ce caractère, et qui em-  
 brassent une parole divine, sont capables d'ex-  
 citer des révoltes, c'est vouloir dénigrer un  
 corps saint; en le couvrant du pus de quelque  
 corps vicieux.

Il y a près de deux cents ans que les mis-  
 sionnaires sont entrés dans la Chine; on n'a  
 jamais remarqué que droiture et probité dans  
 ceux qui ont eu le bonheur de vivre sous ce  
 règne-ci et sous le règne précédent. Plusieurs  
 de ceux qui sont maintenant dans l'empire,  
 demeurent à la cour au service de l'Empe-  
 reur; Sa Majesté appelle de temps en temps  
 auprès d'elle quelques-uns de ceux qui sont  
 dispersés dans les provinces, et elle les traite  
 comme ses propres sujets; eux de leur côté

emplo  
 pour  
 pereun  
 de la t  
 can d  
 Cav  
 fou,  
 leur p  
 préven  
 s'éleve  
 dans d  
 jette  
 paté p  
 de PE  
 voyage  
 à la c  
 aient e  
 trefois  
 rité de  
 un d,  
 une ég  
 Nou  
 père,  
 d'effac  
 que de  
 mande  
 pantiq  
 vintes  
 pagatio

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

emploient ce qu'ils ont de science et de talent pour l'utilité publique. De là vient que l'Empereur, qui veut leur procurer du repos et de la tranquillité dans le *Chin*, donna à chacun d'eux, l'année quarante-cinquième de *Cao-hi*, une patente scellée du sceau *Nui-ou-fou*, où sont marqués leur nom, leur âge, leur pays et autres choses semblables, afin de prévenir les injustes soupçons qui pourroient s'élever dans les provinces, ce que nous regardons comme une faveur singulière de Sa Majesté. Les Européens ont l'honneur d'être, depuis plusieurs années, à la cour et en service de l'Empereur; ils l'accompagnent dans les voyages, et il n'y a jamais de personnes, soit à la cour, soit dans les provinces, à qui ils aient été tant soit peu suspects. Il n'y a eu autrefois qu'*Tang-kuang-tien* qui ait eu la témérité de les calomnier, et aujourd'hui *Tchin-mao*, qui renouvelle les mêmes calomnies avec une égale imprudence.

Nous avons jugé à propos, mon révérend père, de rendre publique cette apologie, afin d'effacer des esprits les mauvaises impressions que devoit naturellement produire la requête du mandarin, laquelle étant insérée dans la gazette publique, se répandoit dans toutes les provinces, et pouvoit faire infiniment à la propagation de la foi. Je suis, etc.

## EXTRAIT

## D'une lettre écrite de Peking.

Le 2 novembre 1777.

La petite bestie que je vous envoie renferme une quantité de ce musc qui vous fera peut-être plaisir; c'est un musc, avec la partie de l'animal dans lequel on le trouve. On s'est parlé jusqu'ici, diversement de l'origine du musc; quelques auteurs prétendent qu'il se forme au nombril de l'animal; ils se trompent; certainement c'est dans le vessie qu'il se forme. Cet animal est une espèce de chevreuil, que les Chinois appellent *Hiang-tchang-tse*, c'est-à-dire, chevreuil odoriférant, chevreuil musqué, ou qui porte le musc. *Tchang-tse* signifie chevreuil, et *Hiang* signifie proprement odeur. Mais il signifie odoriférant quand il est joint à un substantif, parce qu'alors il devient adjectif.

Vous pouvez compter sur ce que je vous en écris comme sur une chose très certaine,

puisq  
mème  
tuer  
servé  
tume  
cher  
chosc  
A  
une c  
nous  
On tr  
odori  
exerc  
du vi  
que  
Pekin  
mâle  
encore  
venir  
lois p  
questi  
de la  
chasse  
comme  
musc  
j'achè  
le mal  
que le

puisque je ne dis rien que je n'ai vu moi-même, j'ai acheté l'animal qu'on venoit de tuer à dessein de me le vendre, et j'ai conservé la partie qu'on coupe, selon la coutume, pour en avoir son musc, lequel est plus cher que l'animal même. Voici comment la chose se passa.

A l'occident de la ville de Pekin se voit une chaîne de montagnes, au milieu desquelles nous avons une chrétienté et une petite église. On trouve dans ces montagnes des chevreuils odoriférants. Pendant que j'étois occupé aux exercices de ma mission de pauvres habitants du village allèrent à la chasse dans l'espoir que j'acheterois leur gibier pour le porter à Pekin : ils tuèrent deux de ces animaux, un mâle et une femelle, qu'ils me présentèrent encore chauds et sanglants. Avant que de convenir du prix, ils me demandèrent si je voulois prendre aussi le musc, et ils me firent cette question, parce qu'il y en a qui se contentent de la chair de l'animal, laissant le musc aux chasseurs, qui le vendent à ceux qui en font commerce. Comme c'étoit principalement le musc que je souhaitois, je leur répondis que j'acheterois l'animal entier. Ils prirent aussitôt le mâle, ils lui coupèrent la vessie, et de peur que le musc ne s'évaporât, ils la lièrent en

haut avec une ficelle. Quand on veut la conserver par curiosité, on la fait sécher, comme on a fait sécher celle que je vous envoie. L'animal et son muse ne me coûtent qu'un écu.

Le muse se forme dans l'intérieur de la vessie, et s'y attache autour comme une espèce de sel. Il s'y en forme de deux sortes; celui qui est en grain est le plus précieux, il s'appelle *seu-pan-hiang*; l'autre, qui est moins estimé et qu'on nomme *mi-hiang*, est fort menu et fort délé. La femelle ne porte point de muse, ou du moins ce qu'elle porte, qui est à quelque apparence, n'a nulle odeur.

La chair des serpents est, à ce qu'on me dit, la nourriture la plus ordinaire de cet animal. Bien que ces serpents soient d'une grandeur énorme, le chevreuil n'a nulle peine à les tuer, parce que dès qu'un serpent est à une certaine distance du chevreuil, il est tout à coup arrêté par l'odeur du muse; ses sens s'affoiblissent, et il ne peut plus se mouvoir. Cela est si constant, que les paysans qui vont chercher du bois ou faire du charbon sur ces montagnes, n'ont point de meilleur secret pour se garantir de ces serpents, dont la morsure est très dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de muse; alors ils dorment tranquillement après leur dîner. Si quelque

serpent s'approche d'eux, il est tout à coup assoupi par l'odeur du muse, et il ne va pas plus loin.

## HISTOIRE

Ce qui se passa quand je fus de retour à Pekin, confirme en quelque sorte ce que j'ai dit, que la chair de serpent est la principale nourriture de l'animal souqué. On servit à souper une partie du chevreuil : un de ceux qui étoient à table a une horreur extrême du serpent, cette horreur est si grande, qu'on ne peut même en prononcer le nom en sa présence, qu'il ne lui prenne aussitôt de violentes nausées. Il ne savoit rien de ce qui se dit de cet animal et du serpent, et je me donnai bien de garde de lui en parler; mais j'étois fort attentif à sa contenance : il prit du chevreuil comme les autres, avec intention à en manger; mais à peine en eut-il porté un morceau à la bouche, qu'il sentit un soulèvement de cœur extraordinaire, et qu'il refusa d'y toucher davantage; les autres en mangeoient volontiers, et il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour cette sorte de mets.

## LETTRE

D'un missionnaire de la Chine.

De Canton, en l'année 1718.

Je n'ai plus qu'à vous faire part de quelques événements dont vous ne serez pas fâché d'être instruit. L'impératrice mère est morte à Peking le 11 janvier de cette année. Tout l'empire a pris le grand deuil : pendant plus de quarante jours, on n'a parlé d'aucune affaire à l'Empereur. Les mandarins passaient la nuit dans des tentes ou au palais, sans retourner coucher dans leurs maisons. Les fils mêmes de l'Empereur dormoient au palais sans quitter leurs vêtements. Le deuil a commencé à Canton le 15 février. Le peuple doit le porter pendant sept jours, et les mandarins, durant vingt-sept jours. Tous les mandarins, non en chaise, mais à cheval, vêtus de blanc, et sans grande suite, vont pendant trois jours, faire les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'Impératrice défunte. Le peuple y viendra à son tour. Les tribunaux sont fermés tout le temps que le deuil

dure ;  
porte  
autre

L'

quela

C'est

qu'il

un s

veut

il ne

moins

mou

verne

Han,

éteint

princ

mille

a suc

régna

qu'il

Yven

nois ?

ils pa

ble le

L'i

tomb

des p

par ac

dure; la couleur rouge est proscrite, ainsi on porte le bonnet sans soie rouge, et sans aucun autre ornement. Tel est l'usage.

L'Empereur a eu une maladie qui a causé quelque alarme, mais elle n'a pas eu de suites. C'est sans doute à l'occasion de cette maladie, qu'il a fait paroître quelque envie de se donner un successeur. Le parti qu'on s'imagine qu'il veut prendre, tient tous les esprits en suspens; il ne nomme aucun de ses enfants, encore moins aucun Chinois de nation. Ils sont trop mous, dit-il, pour être capables de bien gouverner. D'ailleurs, les familles des *Tang*, des *Han*, des *Song*, des *Ming*, sont entièrement éteintes. Mais, ajoute-t-il, il reste plus de mille princes de la famille des *Yen*. (C'est une famille tartare chassée par les *Ming*, et aux *Ming* a succédé la famille tartare dont est l'Empereur régnant.) Par-là il semble insinuer aux Chinois qu'il leur destine un prince de la famille des *Yen*. Mais ce choix sera-t-il du goût des Chinois? Les princes, fils de *Cam-hi*, céderont-ils paisiblement l'empire où leur naissance semble les appeler?

L'incertitude où l'on est de celui sur qui tombera le choix de l'Empereur, a porté un des premiers mandarins à lui faire présenter par son fils un mémorial, par lequel il remontre

avec respect de quelle importance il est pour le repos de l'empire de nommer un prince héritier, et de rétablir son second fils dans cette dignité. L'Empereur, après avoir lu le memorial, fit approcher celui qui le lui avoit présenté : « Est-ce de toi-même, lui dit-il, que tu parles de la sorte, ou est-ce quelqu'autre qui t'a suggéré ce langage ? Sire, répondit le fils du mandarin, c'est mon père, votre esclave, qui m'a ordonné de vous faire cette très humble remontrance : je te le pardonne, » répliqua l'Empereur, puisque tu n'as fait qu'obéir à ton père. » Mais en même temps il donna ordre qu'on fit mourir le père. Cet exemple de sévérité, pour ne rien dire de plus, retient tous les grands, et il n'y a personne qui ose lui parler d'un successeur, d'où néanmoins dépend la tranquillité de l'empire.

De l

V

frere

notr

long

vrai

Dieu

anne

Les

mar

alim

tout

fin d

je q

pou

amis

de c

de

l'ou

## LETTRE

De P. Perquet, missionnaire de la Compagnie de  
Jésus, à M. son frère.

De Veasphien, le 14 octobre 1719.

Votre dernière lettre m'apprend, mon cher  
frère, les pertes que nous avons eues dans  
notre famille : je prie le Seigneur qu'il pro-  
longe les jours de ceux qui restent. A vous dire  
vrai, je sens que je suivrai de près ceux que  
Dieu a déjà appelés à lui. Mes vingt dernières  
années peuvent être comptées pour quarante.  
Les fatigues inséparables de nos fonctions, l'air  
marécageux que je respire depuis dix ans, les  
aliments peu conformes à mon tempérament :  
tout cela me fait avancer à grands pas vers la  
fin de ma course. Mais je puis vous assurer que  
je quitterai la vie sans regret; en abandonnant  
pour toujours ma patrie, mes parents et mes  
amis, quelle vue ai-je dû me proposer, sinon  
de consacrer le reste de mes jours au service  
de Jésus-Christ? Que ma vie soit donc plus  
longue ou plus courte, peu m'importe.

Cependant il ne faut pas vous dissimuler, mon cher frère, que si d'un côté nos fonctions sont pénibles, d'un autre côté elles sont bien consolantes. Certaines rencontres imprévues que Dieu nous ménage de temps en temps pour faire glorifier son saint nom, nous dédommagent au centuple de toutes nos peines, et nous font en quelque sorte oublier nos travaux. Je ne vous en citerai qu'un exemple entre plusieurs.

Il y a peu de temps que j'entrepris par eau un assez long voyage. La barque qui me portoit, et où j'avois passé la nuit, se trouva le lendemain matin auprès d'une autre qui appartenoit à un chrétien. On la reconnut au nom de Jésus, que les chrétiens ont coutume de placer dans l'endroit où les idolâtres attachent plusieurs ornemens superstitieux. Le maître de ma barque, qui s'en aperçut le premier, s'écria aussitôt : « Eh ! mes amis, vous êtes chrétiens ! Ah ! que j'ai de douleur d'avoir laissé passer cette nuit sans vous connoître ! Je vous aurois appris que j'ai avec moi un missionnaire. » Le batelier, transporté de joie, et sans songer même à répondre à son compagnon, se mit à crier de toutes ses forces, et à appeler d'autres barques unies à la sienne pour le même commerce, qui étoient parties un moment au-

paravant. Elles revinrent sans savoir de quoi il s'agissoit. Mais ces bonnes gens n'eurent pas plutôt su la raison pour laquelle on les avoit appelés, qu'ils sortirent de leur barque afin de me joindre. Les deux premiers qui m'abordèrent étoient d'anciens et de fervens chrétiens. « Ah ! mon père, me dirent-ils en me » saluant, il y a trois ans que nous cherchons » inutilement un *Chin-fou* (père spirituel). » Voici sept grosses barques, sur lesquelles il » y a cinquante personnes : quelques-uns ont » reçu le baptême; d'autres, qui ont renoncé » depuis long-temps au culte des idoles, le de- » mandent avec instance; ne pourriez-vous pas » leur accorder une demi-journée pour ache- » ver de les instruire, et leur procurer une » grâce après laquelle ils soupirent depuis tant » d'années? »

Ils finissoient de parler lorsque ceux de leur suite arrivèrent : ils me saluèrent tous en frappant la terre du front, selon le cérémonial chinois. Je les fis lever, et je leur dis que ma joie en ce moment ne cédoit en rien à celle qu'ils me témoignent avoir; que nulle affaire ne pouvoit m'empêcher de leur accorder autant de temps qu'ils en souhaiteroient pour leur instruction; qu'ils ne devoient pas regarder cette rencontre, qui leur étoit si agréable,

comme une chose fortuite et arrivée par hasard ; qu'elle avoit été ménagée par la providence spéciale d'un Dieu qui les aime , et qui veut leur ouvrir le chemin du ciel ; qu'ils n'avoient qu'à préparer la plus grande de leurs barques d'une manière propre à tenir notre assemblée, et que je m'y rendrois aussitôt qu'elle seroit prête.

Les Chinois ont toujours sur leurs barques quantité de nattes fort minces, d'environ cinq pieds en carré : ils les dressent en forme de voûte, pour se défendre de la pluie et des ardeurs du soleil. Ces bons gens formèrent en très peu de temps avec ces nattes une espèce de longue salle sur une barque. Je m'y transportai, et j'employai presque tout le jour à les instruire : je m'attachai principalement à leur donner une grande idée du nom chrétien, et à exciter dans leurs cœurs de vifs sentiments de componction et de pénitence. Je ne puis me ressouvenir, sans avoir encore les yeux mouillés de larmes, de l'attention, ou plutôt de l'avidité, avec laquelle ces pauvres gens m'écoutoient, et de la ferveur qu'ils faisoient paroître en prononçant les divers actes que je leur inspirois.

L'instruction achevée, je les interrogeai l'un après l'autre sur les articles principaux qu'ils devoient croire. J'en trouvai deux ou trois qui

n'étoient pas fermes dans leurs réponses. Je les avertis de songer sérieusement à se faire instruire; que je ne les admettrois pas pour ce jour-là au baptême, mais qu'il se présenteroit quelque autre occasion où ils pourroient le recevoir. Ils se jetèrent aussitôt à genoux: « Eh! me dirent-ils, foudant en pleurs, quand la trouverons-nous, cette occasion? Il y a trois ans que nous la cherchions en vain. » Leurs parents, qui étoient chrétiens, joignirent d'instances prières à leurs larmes, et me sollicitèrent vivement en leur faveur, en m'assurant qu'ils apporteroient tous leurs soins à leur instruction. Leurs sollicitations furent si pressantes, que je ne crus pas devoir permettre qu'il se repandit ce jour-là d'autres larmes que des larmes de joie ou de contrition. Ainsi, je leur confèrai à tous le baptême. La cérémonie finit par quelques prières, qui furent prononcées à haute voix par les anciens et les nouveaux chrétiens réunis ensemble.

On oblige les catéchumènes, avant qu'ils reçoivent le baptême, à apporter les idoles et tout ce qu'ils ont de superstitieux. Le missionnaire les brûle, et en échange il donne des images de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, des chapelets et des médailles. Les idoles qu'ils m'avoient apportées dès le matin étoient rangées sur ma barque, et j'attendis à les brûler

que je fusse de retour dans ma maison. Je vis arriver de nouvelles barques qui devoient passer la nuit au même endroit où nous étions : C'étoit un lieu desert sur le bord d'un lac qui a quatre-vingts lieues de circuit, et qu'on appelle *Tong-tin-hou*. Il me vint alors une pensée que je proposai à mes néophytes; c'étoit de dresser un bûcher de ces idoles, d'y mettre le feu, et de rendre à Dieu à genoux nos actions de grâces, jusqu'à ce qu'elles fussent consumées. Je me persuadai que cette cérémonie feroit de grandes impressions, non-seulement sur les nouveaux chrétiens, mais encore sur les infidèles qui venoient d'arriver. Mon idée fut généralement approuvée des chrétiens; ils sortirent aussitôt de leurs barques et se rangèrent en demi-cercle autour du bûcher, et quand on y eut mis le feu, ils s'agenouillèrent, et entonnèrent des hymnes et des cantiques en langue chinoise.

La curiosité attira, comme je l'avois prévu, les infidèles à ce spectacle. Ils demandèrent au maître de ma barque ce que signifioit cette cérémonie. Quand il le leur eut expliqué : « *Voilà si lea*, s'écrièrent-ils ( quel dommage) ! Il y a » là pour plus de dix onces d'argent; au lieu » de les brûler que ne nous les donnez-vous ? » Le néophyte leur répondit par une comparai-

son plus capable de frapper l'esprit de ces sortes de gens, que les raisons, les plus solides.

« Si j'avois acheté un remède chez un droguiste, lui dit-il, et qu'ensuite un homme habile m'eût fait connoître que ce prétendu remède est un poison, voudriez-vous que je vous trompasse comme j'aurois été trompé, et que, vous amusant de l'espoir d'une prompte guérison, je vous livrasse à une mort certaine? Appliquez ce que je vous dis à la demande que vous me faites. Ils parurent satisfaits de cette réponse, et ils virent tranquillement brûler les idoles. Je m'approchai d'eux après la cérémonie, et je les entretenais des vérités de la religion; je leur distribuai aussi quelques livres où ces vérités sont expliquées d'une manière claire et intelligible; c'est une semence qui ne rapporte pas sur le champ, mais qui germe avec le temps, et qui pousse son fruit lorsqu'on s'y attend le moins.

Vousi-lien, ville du troisième ordre, est toujours le lieu de ma résidence ordinaire. Elle est, ainsi que quatre autres, de la dépendance de Tchang-tchou-fou, ville du second ordre. Quoique j'aie soin des chrétiens répandus dans ces cinq villes, Vousi-lien a été choisi préférentiellement aux autres pour être la demeure du missionnaire, parce que la chrétienté y est plus nombreuse.

La foi de mon troupeau a été mise en ces derniers temps à une rigoureuse épreuve. Vous avez pu lire, dans ce recueil des lettres de nos missionnaires, l'édit peu favorable à la religion que l'Empereur porta, il y a deux ans, au sujet des plaies qu'un mandarin nommé *Tchin-moa* avoit faites des Européens. Comme cet édit étoit conçu en termes obscurs et équivoques, on obtint, par les mouvements qu'on se donna, et par la protection de quelques amis puissants, qu'il ne s'exécutoit pas à la rigueur. Il n'a pas laissé d'exécuter divers orages dans les provinces. Les chrétiens de *Kiang-in-mén*, l'une des villes de mon district, ne furent pas épargnés; on y avoit reçu l'édit le jour même que j'y arrivai, sans que j'en eusse aucune connoissance; j'allai, selon ma coutume, rendre mes devoirs aux mandarins. Persuadés que le christianisme étoit proscrit dans l'empire, ils refusèrent de recevoir ma visite. Cette disposition des mandarins à mon égard fut bientôt connue des honzès, qui firent aussitôt éclater leur haine et leur animosité. Je fus personnellement maltraité; mais le fort de la tempête tomba sur mes pauvres chrétiens; les principaux furent cités au tribunal du mandarin, et y reçurent une cruelle bastonnade; d'autres ne purent échapper à

ce  
y  
de  
lun  
  
ch  
me  
dis  
de  
mo  
soi  
eux  
ho  
cet  
cha  
en  
  
cett  
des  
fru  
qui  
son  
néo  
une  
poi  
Sei  
sag  
un a  
éga

ce mauvais traitement qu'à force d'argent; il y en eut à qui on ne voulut jamais permettre de cultiver leurs terres, parce qu'ils ne voulurent pas contribuer au culte des idoles.

Vous n'aurez pas de peine à juger, mon cher frère, de l'accablement de tristesse où je me trouvai, en voyant souffrir ainsi mes chers disciples, et s'évanouir en un instant les grandes espérances que j'avois conçues d'accroître mon troupeau. Cinq cents idolâtres se disposoient alors au baptême, et il y en avoit parmi eux d'un rang distingué, entre autres un jeune homme dont le père avoit été gouverneur de cette ville, et un mandarin de guerre: cette charge répond à peu près à celle de colonel en France.

Mon dessein étoit d'acheter une maison dans cette ville et d'y bâtir une église; j'y avois destiné environ trois cents écus, qui étoient le fruit des épargnes que j'avois faites pendant quinze ans sur ma pension annuelle. Cette somme a été employée au soulagement de mes néophytes persécutés, qui ont fait paroître une fermeté inébranlable. Je ne la regrette point; c'est un argent qui appartenoit à Notre-Seigneur; il n'a pas voulu que j'en fisse l'usage que je m'étois proposé; il m'en a marqué un autre qui lui étoit plus agréable; j'en suis également content.

Vous finissez votre lettre, mon cher frere, par des offres de service auxquelles je suis tres sensible. Si j'avois quelque demande a vous faire, elle ne regarderoit pas ma personne, mais uniquement le service de Dieu et l'entretien des catechistes, si necessaire pour etendre la religion et pour conserver la pieté des nouveaux fideles. Nous ne pouvons pas nous passer de la protection des mandarins, et l'on ne s'entretient dans leurs bonnes graces, qu'en leur faisant de temps en temps quelques presents. Les Chinois ont accoutume de leur offrir de l'argent; une pareille depense est au-dessus de nos forces. Six pistoles ne seroient pas un present digne d'un mandarin, et cette somme, toute modique qu'elle est, suffit pour la subsistance d'un catechiste, qui s'occupe uniquement des fonctions de zele, et qui contribue par lui-meme a la conversion d'un grand nombre d'infideles. Ainsi, nous nous sommes mis en possession de ne presenter aux mandarins que quelques curiosités d'Europe. Voici a peu pres ce qui peut leur faire plaisir: des montres, des telescopcs, des microscopes, des lunettes, des miroirs de toutes les especes, plats, convexes, concaves, ardents, etc.; de belles perspectives peintes ou gravees, des miniatures, des modes enluminees, des etuis

de mathématiques, des cadrans, des compas, des crayons de mine de plomb, des toiles bien fines, des ouvrages d'émail, etc. Je vous prie surtout de ne me pas oublier dans vos prières, comme je ne vous oublie jamais dans les miennes, étant avec toute l'affection et la tendresse imaginable, etc.

LETTRE

De P. d'Etrecullen, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine.

A Pekin, le 19 d'octobre 1720.

Nous ressentîmes, le 11 juin, à neuf heures et trois quarts du matin, un tremblement de terre qui dura environ deux minutes; ce n'étoit là que le prélude de ce qui devoit arriver le lendemain. Les secousses recommencèrent vivement à sept heures et demie du soir, et continuèrent de même pendant l'espace d'environ six minutes. Dans toute autre occasion, une minute passe vite; mais elle paroît bien longue dans la triste situation où nous nous trouvions. Un ciel noir qui s'embrase çà et là

par intervalle, et qui menace de tous côtés de lâcher la foudre; une mer dans sa plus implacable fureur, sont des spectacles bien moins effrayants que ces soudaines et irrégulières agitations de la terre. On ne sait alors où trouver un asile; le toit qui vous couvre va, ce semble, vous écraser; les murailles qui vous environnent semblent être sur le point de fondre sur vous; la terre qui vous porte est prête à vous engloutir. Fuit-on un danger, on se jette dans un autre; on court à la mort, par le désir même de sauver sa vie: c'est ce qui m'arriva; je sortis de ma chambre avec précipitation, et il ne s'en fallut rien que je ne fusse enseveli sous les ruines d'un bâtiment voisin; du moins fus-je enveloppé d'un tourbillon de poussière, d'où je ne pus me tirer qu'avec l'aide d'un valet, qui me conduisit, comme il auroit fait un aveugle, dans une cour spacieuse qui est devant notre église. Je fus effrayé de voir cette masse énorme pencher de côté et d'autre, bien que les murailles aient en bas dix pieds, et cinq en haut d'épaisseur; les cloches nous auroient marqué par leurs sons irréguliers le redoublement des secousses, si nous eussions été en état d'y faire attention. On n'entendoit dans toute la ville qu'un bruit confus de cris et de hurlements; chacun crai-

g  
d  
le  
qu  
la  
me  
qu  
qu  
fig  
écr  
plu  
met  
s'éc  
spit  
blen  
aux  
caus  
mon  
se tir  
dans  
mon  
grand  
de m  
tes, a  
grand  
villag  
jaque  
laison

quant pour soi une destinée semblable à celle de ses voisins, qu'on croyoit être accablés sous les ruines des édifices. Le calme revint enfin, quoiqu'on ne laissât pas d'éprouver le reste de la nuit dix autres secousses, mais qui furent moins violentes. On ne commença à se tranquilliser qu'au point du jour, lorsqu'on vit que le mal n'étoit pas si grand qu'on se l'étoit figuré. Il n'y a guère eu que mille personnes écrasées dans Pekin; comme les rues y sont la plupart fort larges, on pouvoit aisément se mettre hors de la portée des bâtiments qui s'écrouroient. Nous avons eu vingt jours de suite, par intervalle, quelques légers tremblements; il y en a eu de semblables à cent lieues, aux environs de Pekin; on croit qu'ils ont été causés par les mines qui se trouvent dans les montagnes, situées à l'occident de Pekin, d'où se tire tout le charbon de terre qui se consume dans le pays. Un peu au-delà des premières montagnes, Cha-tchin, lieu très peuplé, d'un grand commerce, et dont la triple enceinte de murailles forme comme trois villes différentes, a été abîmé à la troisième secousse du grand tremblement que j'ai décrit. Dans un village, il s'est fait une large ouverture, par laquelle il y a de l'apparence que les exhalaisons sulfureuses se sont évaporées. Dans

cette même année, en Tartarie, à cent cinquante lieues d'ici, il s'est ouvert un volcan dans un valon entouré de montagnes. C'est ainsi que le Créateur avertit les infidèles qu'ils ne doivent leurs hommages qu'à lui seul, et que quand il lui plait, il arme les créatures insensibles pour venger ses intérêts, et punir les hommes coupables.

Le tremblement de terre qui, dans Pekin, a mis le sceau à la réprobation de tant d'idolâtres écrasés ou étouffés, a été un coup de prédétermination pour le seul chrétien que nous y avons perdu. Il s'appeloit *Pierre Fan*: il étoit né esclave d'un mandarin tartare, aussi considérable par ses richesses que par son rang. Ce mandarin idolâtre avoit fait plusieurs tentatives inutiles, pour engager le néophyte dans des actions superstitieuses qui concernoient le culte des idoles; il ne se rebuta point de sa fermeté et de sa résistance, il entreprit même de lui faire renoncer sa foi. Il eut recours d'abord aux caresses, aux promesses et aux bienfaits; puis il en vint aux menaces, ensuite aux mauvais traitements, et il le fit battre plusieurs fois d'une manière cruelle: rien n'ébranla la constance du néophyte. « Je suis votre esclave, lui disoit-il, mon corps est à vous, mais mon âme est uniquement à

» Dieu; vous pouvez m'ôter la vie, mais vous  
» ne m'ôterez jamais ma foi. » Cette réponse  
irrita de plus en plus le mandarin. Après lui  
avoir fait donner une cruelle bastonnade, il le  
fit attacher à un poteau : « C'est à ce coup,  
» lui dit-il transporté de fureur, qu'il faut que  
» tu renonces à ta religion; ou bien, si tu  
» hésites un instant, on te coupera la chair  
» par morceaux, on la grillera à tes yeux, et  
» on la donnera à mes chiens pour leur servir  
» de pâture. » Ces menaces ayant été inutiles,  
on en vint à cette barbare exécution. Le néo-  
phyte vit tranquillement sa chair dévorée par  
les chiens, et il n'en fut que plus inébranlable  
dans sa foi. Le maître, vaincu par la constance  
de son esclave, parut mettre fin à la persécution.  
Il étoit mandarin dans le tribunal des  
trésoriers, et il voulut à quelque temps de là,  
obliger le néophyte à détourner secrètement  
une somme d'argent du trésor impérial. Celui-  
ci refusa de lui obéir, sur ce que la loi qu'il  
professoit ne lui permettoit pas de coopérer à  
une pareille injustice. Cette nouvelle résistance  
ne fut pas impunie : on l'inquiéta par l'endroit  
qui lui étoit le plus sensible, en lui ôtant les  
moyens de pratiquer les devoirs de sa religion;  
on mit une garde à la porte de la maison, pour  
l'empêcher de sortir et d'aller à l'église. L'ar-

deur du néophyte ne fut pas valentle par cet obstacle, et il trouva le secret de le surmonter. Au plus fort de l'hiver, il sautoit de grand matin la muraille, venoit entendre la première messe, et s'en retournoit par le même endroit chez son maître, sans que personne en eût connoissance que sa femme, pour laquelle il n'avoit rien de caché. Tant de vertu et de probité toucha enfin le cœur du mandarin; il jugea qu'un homme de ce caractère étoit incapable d'aucune velléité qui fût contraire à son devoir, et il avoit pris le dessein de le faire son premier intendant. Mais Dieu avoit d'autres vues sur son serviteur; il fut presque écrasé durant le tremblement de terre, et il ne lui resta de vie que pour se préparer à la mort. Il rendit son âme à son Créateur avec de grands sentimens de piété, et en prononçant les saints noms de JESUS et de MARIE.

Au récit d'une mort si édifiante, je joindrai la conversion d'une veuve d'un rang très distingué, belle-sœur du président de la cour qui a dans son ressort la Tartarie et les royaumes tributaires, et qui étoit en devant gouverneur-général des deux plus belles provinces de la Chine, *Nankin* et *Kiam-Si*. Le père Jarloux lui conféra, l'année passée, le baptême dans son lit où elle étoit malade, et quatre

jours avant sa mort, elle avoit déclaré à ses enfants et à sa famille, qu'étant maitresse de ses volontés, elle leur défendoit expressément de témoigner la moindre opposition à son dessein. Tandis que les missionnaires faisoient la cérémonie en présence de toute la famille, elle s'écria jusqu'à deux fois d'une voix claire et distincte : *Ah ! que je sens de consolation !* A peine le missionnaire se fut-il retiré, que sa sœur la présidente vint lui rendre visite. La malade lui annonça aussitôt qu'elle étoit chrétienne, et qu'elle avoit été baptisée par *Toulaoye* (c'est le nom chinois du père Jartoux). La présidente, après un moment de réflexion, la loua hautement, et lui recommanda de ne penser plus qu'à son salut, et d'observer exactement ce que le père lui avoit enseigné. Elle connoit fort le missionnaire, qui depuis douze ans avoit lié une amitié étroite avec son mari. Mais que le sort de celui-ci est à plaindre ! il est mort depuis peu dans son infidélité en Tartarie, où Dieu ne permit pas que le P. Jartoux se trouvât pour travailler au salut de ce mandarin son ami, qui ne paroissoit pas fort éloigné du royaume de Dieu.

## LETTRE

Du P. d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie  
de Jésus, à Madame\*\*\*.

A Pekin, le 19 octobre 1730.

MADAME,

*La paix de N. S.*

L'OBLIGATION que vous a cette mission, autorise la liberté que je prends de vous témoigner notre reconnoissance, sans avoir l'honneur de vous connoître Mademoiselle que sous le titre de mère spirituelle d'une foule d'enfants chinois régénérés chaque année dans les eaux du baptême par les catéchistes que vous entretenez à ce dessein. J'ignore, Mademoiselle, et votre nom, et le rang que vous tenez en Europe : je vois seulement, sur la liste des bienfaiteurs pour lesquels nous devons offrir à Dieu nos prières, qu'une dame anglaise fournit libéralement, depuis plusieurs années, de quoi entretenir

des catéchistes, dont la principale fonction soit d'aller chercher chaque jour, et baptiser les enfants qui sont exposés en grand nombre dans les rues, et que la pauvreté de leurs parents condamne à la mort, presque au même instant qu'ils ont commencé de vivre. La vie que vous leur donnez, en leur procurant le baptême, est sans comparaison plus précieuse que celle qu'ils perdent, lavés dans le sang de Jésus-Christ, ils sont aussitôt recueillis et mis en sûreté comme le pur froment dans les greniers du père de famille, sans que les puissances de l'enfer et la malignité du siècle puissent les lui enlever. Dans la destination que vous avez ordonné qu'on fit de vos aumônes, j'ose dire, en me servant des paroles du Sauveur, que vous avez choisi la meilleure part, puisqu'elle ne peut ni vous échapper ni se perdre. Cette portion de l'héritage de Jésus-Christ qui vous est échue, n'a rien souffert des temps fâcheux où s'est trouvée cette église naissante : vos innocentes colonies n'ont point diminué, et n'ont jamais cessé de peupler la vraie terre promise. Aussi ne devez-vous pas douter que ce grand nombre d'enfants qui sont maintenant devant le trône de l'Agneau, ne bénissent sans cesse la main charitable qui leur a procuré le bonheur dont ils jouissent,

et qu'ils ne soient autant de précurseurs qui vous recevront un jour dans les tabernacles éternels.

Il n'y a guère d'années où nos seules églises de Pekin ne comptent cinq ou six mille de ces enfants purifiés par les eaux du baptême ; cette récolte est plus ou moins abondante ; à proportion du nombre de catéchistes que nous pouvons entretenir. Si nous en avons un nombre suffisant, leur soin ne s'étendrait pas seulement aux enfants moribonds qu'on expose ; ils auroient encore d'autres occasions d'exercer leur zèle, surtout en certains temps de l'année ; que la petite vérole ou des maladies populaires enlèvent une quantité incroyable de petits enfants. Quelques libéralités faites à propos, engageroient les médecins chinois à se laisser accompagner par un catéchiste, qui auroit par-là une entrée libre dans les différentes maisons où ces médecins sont appelés. On gagneroit de même des sages-femmes infidèles, qui permettroient à des filles chrétiennes de les suivre. Il arrive souvent que les Chinois, se trouvant hors d'état de nourrir une nombreuse famille, ordonnent aux sages-femmes d'étouffer dans un bassin plein d'eau les petites filles, aussitôt qu'elles sont nées. Ainsi ces tristes victimes de l'indigence de leurs parents,

trouveroient la vie éternelle dans ces mêmes eaux, qui leur ôtent une vie courte et périssable.

Le croirez-vous, Madame, que nous avons su gagner un prêtre des idoles, et l'intéresser dans une œuvre si sainte? C'est forcer en quelque sorte le démon à coopérer au salut des âmes. Nous y avons réussi après bien des difficultés que notre patience nous a fait surmonter. Le bonze dont je parle, préside à un temple situé dans le quartier le plus grand et le plus peuplé de Pekin : c'est là qu'on rassemble chaque jour les petits enfants exposés dans le quartier. Moyennant une somme d'argent que nous donnons chaque mois au bonze, un catéchiste a la permission d'entrer tous les jours dans le temple, d'en parcourir tous les endroits, et d'y exercer librement ses fonctions.

Je ne puis m'empêcher de vous rapporter ici quelques traits d'une providence toute particulière de Dieu, sur plusieurs de ces enfants livrés par leurs parents à une mort certaine. Vous admirerez avec moi les voies secrètes et miséricordieuses, par lesquelles la bonté divine leur ouvre la porte du ciel. Un de nos frères qui est employé au service de l'Empereur, fut appelé à la maison de plaisance de ce prince pour y soulager quelques malades ; il

parlit, dès le matin; et comme dans le chemin il s'occupoit intérieurement de Dieu, il se sentit pressé tout à coup de prendre un sentier plus écarté, apparemment, afin d'y être plus recueilli. A peine y fut-il entré, qu'il aperçut un cochon qui tenoit un enfant entre ses dents, et qui étoit prêt à le dévorer; il poursuivit l'animal, et lui enleva sa proie. L'enfant tout sanglant donnoit encore des signes de vie; il reçut le baptême, et peu après il s'éleva au ciel.

Un chrétien s'acquittant d'une corvée dont on l'avoit chargé, se détermina, sans savoir pourquoi, et contre toute apparence de raison, à marcher le long de la rivière; il trouva sur les bords une petite caisse, où il devoit juger qu'étoit un enfant mort; cependant il se sent inspiré de l'ouvrir, et il aperçoit que l'enfant se remue, et semble lui dire à sa manière: «Voici de l'eau; à quoi tient-il que je ne sois baptisé?» Le chrétien ne perdit pas de temps, et lui conféra le baptême.

Tout récemment, un de nos chrétiens passant de grand matin dans une rue, aperçut une petite caisse vide à la porte d'une maison qui étoit encore fermée; il se douta que cette caisse étoit destinée à mettre quelque petit enfant, qu'on devoit venir prendre à la pointe

du jour pour l'enterrer ; sur quoi il prend de l'eau, et se cache aux environs de la maison pour mieux observer toutes choses. Il ne se trompa point dans sa conjecture ; au bout de quelque temps la porte s'entr'ouvre, il accourt, et il trouve à terre un enfant près d'expirer, qu'il baptise, sans que personne en eût connoissance.

Un médecin, dont je connois depuis longtemps le zèle et la piété, voulant planter un arbre au milieu de sa cour, envoya un domestique dans la place voisine pour y creuser et lui apporter de la terre. Ce domestique, dans la vue d'épargner sa peine, alla dans un autre endroit, où il aperçut de la terre fraîchement remuée ; à peine y eut-il foui, qu'il découvrit une petite bière qui venoit d'y être mise ; il l'ouvre, et il trouve un enfant qui respiroit encore ; il va sur le champ en donner avis à son maître ; celui-ci prend de l'eau bénite, et arrive à temps pour baptiser l'enfant, qui meurt un moment après avoir reçu le baptême.

N'a-t-on pas, Madame, dans un pareil événement, de quoi répondre à cette demande du Prophète-Roi : « S'en trouvera-t-il quelqu'un, Seigneur, qui étant déjà dans le tombeau, éprouve encore vos miséricordes ? Ceux qui sont entrés dans la région de l'oubli et des

» ténèbres, peuvent-ils espérer d'avoir part  
 » aux effets admirables de votre bonté? Les  
 » médecins viendront-ils les mettre en état de  
 » chanter vos louanges? » *Numquid medici*  
*suscitabunt, et confitebuntur tibi? (Ps. 87.)*

A ces traits de la miséricorde de Dieu sur les enfants nés de parents infidèles, je joindrai un trait de la justice divine, qui vient d'éclater sur un cruel persécuteur. Nous voyons arriver dans cette église naissante, ce qui arrivoit vers les premiers siècles du christianisme. Dieu permettoit que les tyrans tourmentassent ses fidèles serviteurs; mais son bras vengeur ne tarδοit guère à s'appesantir sur eux. Ces punitions éclatantes confirmoient les vérités chrétiennes, soutenoient les justes dans l'oppression où ils étoient, et servoient de frein à la malice des ennemis de Jésus-Christ, qui osant blasphémer contre son saint nom, se vantoient d'abolir sur la terre les fêtes et les solennités de son Église. C'est le P. Gozani, missionnaire de notre Compagnie, qui m'apprend ce que j'ai l'honneur de vous mander. Sa lettre est datée du 28 juin de cette année.

» Vous aurez appris sans doute, me dit-il,  
 » ce que nos chrétiens souffrirent l'année der-  
 » nière dans la ville de Lou-y. Dieu vient de  
 » punir avec éclat le mandarin, auteur de cette

persécution. Ce ministre de Satan avoit pros-  
 crit le christianisme de tout son district par  
 divers actes publics, où il s'efforçoit de  
 décrier et de rendre odieux les prédicateurs  
 de l'Évangile. Peu après il voulut forcer  
 tous les chrétiens du village de Kao-kia-tan  
 d'abjurer leur foi. Sa rage se déploya toute  
 entière sur *François Ou*, chef de cette chré-  
 tienté : il envoya arracher de sa maison les  
 images de Jésus-Christ et de sa sainte Mère,  
 il se les fit apporter devant son tribunal, et  
 les remit en des mains sacrilèges pour les  
 brûler en sa présence : après quoi il fit don-  
 ner jusqu'à trois fois au néophyte une si  
 cruelle bastonnade, qu'il expira sous les  
 coups. Nous n'osâmes pas alors porter nos  
 plaintes au pied du trône; l'Empereur n'a-  
 voit fait que trop connoître qu'il étoit peu  
 satisfait des Européens. Mais le Seigneur  
 prit sa cause en main, et la vengeance sui-  
 vit de près tant de crimes. Cette même an-  
 née, le mandarin a perdu un fils qu'il ai-  
 moit avec passion; peu après, la mort lui a  
 enlevé sa belle-fille : vers le même temps, il  
 apprend que sa maison paternelle, fort éloi-  
 gnée du lieu de son mandarinat, a été em-  
 brasée tout-à-coup et réduite en cendres,  
 sans qu'on ait jamais pu découvrir la cause de

» l'incendie. Ce mandarin, en proie au chagrin  
 » et à la douleur, y succombe enfin, et une  
 » mort précipitée cite son ame au jugement du  
 » juste Juge. Il semble que la justice divine ait  
 » voulu poursuivre son cadavre jusqu'après sa  
 » mort. Le cercueil étoit porté en pompe dans  
 » une barque sur le grand fleuve *Hoan-ho* ;  
 » ceux qui restoient de sa famille accompa-  
 » gnoient le cercueil, et se retiroient dans son  
 » pays, chargés des richesses qui étoient le  
 » fruit des injustices du mandarin. Tout-à-coup  
 » des voleurs viennent fondre sur la barque,  
 » blessent une partie de ceux qui y étoient,  
 » écartent les autres, et pillent les trésors  
 » qu'ils y trouvent. Le cercueil fut abandonné  
 » par les domestiques sur un rivage désert, ce  
 » qui est à la Chine le comble de l'infortune.  
 » On a remarqué pareillement que les trois  
 » gentils dont le mandarin s'étoit servi pour  
 » brûler les saintes images, ont péri tous trois  
 » cette même année. »

Mais pour revenir, Madame, aux enfants  
 exposés de nos Chinois infidèles, j'ai cru que  
 vous verriez volontiers quelques extraits d'un  
 livre chinois qui m'est tombé depuis peu entre  
 les mains. Vous y trouverez des sentiments d'une  
 compassion naturelle à l'égard de ces enfants  
 infortunés et des autres malheureux, qui vous

affe  
 tion  
 fais  
 pou  
 que  
 » p  
 » la  
 » so  
 infic  
 pent  
 tiens  
 » ch  
 » de  
 mal  
 imag  
 » L  
 duis  
 ptes.  
 man  
 qu'er  
 lent  
 mém  
 neur  
 sont  
 qu'un  
 ment  
 le co  
 texte

affectionneront encore davantage à une nation où l'on naît avec des inclinations si bienfaisantes, et qui vous inspireront de l'estime pour les sages de la Chine. Vous y verrez ce que dit l'Apôtre, « que les gentils qui n'ont pas la loi, sont naturellement ce qui est de la loi, et que ces gens-là n'ayant pas la loi, sont leur loi à eux-mêmes. » Enfin ce zèle des infidèles à secourir des misérables, piquera peut-être d'une sainte émulation tant de chrétiens que l'apôtre saint Pierre appelle « la race choisie, la nation sainte, le peuple bien aimé de Dieu, qui hérite toutes ses créatures, mais surtout celles qui ont été formées à son image et à sa ressemblance.

Le livre dont j'ai tiré les textes que je traduis, a pour titre: *Le parfait bonheur des peuples. J'aurais mieux aimé l'intituler: Le parfait mandarin faisant le bonheur des peuples*, parce qu'en effet l'auteur de ce livre étoit un excellent mandarin, qui n'a fait que se copier lui-même, en prescrivant les devoirs d'un gouverneur de ville. Les endroits que je vais citer, sont tirés des ordonnances ou des instructions qu'un sage mandarin doit afficher publiquement, soit lorsqu'il entre en charge, soit dans le cours de son administration. J'ajouterai au texte quelques remarques qui en faciliteront

l'intelligence, et qui vous aideront à mieux connoître le génie, les mœurs et les coutumes des Chinois.

**PROJET D'UN HOTEL DE MISÉRICORDE POUR LES ENFANTS EXPOSÉS.**

**Exhortation pour l'exécution de ce projet.**

C'EST la grande perfection du Ciel suprême, que d'aimer à donner l'être et à le conserver: de même, c'est le caractère d'une belle ame, que d'avoir de la sensibilité et de compatir aux misères d'autrui. Le Ciel, en conséquence de cet amour qu'il a pour ses ouvrages, a soin, lorsque dans le printemps les plantes et les arbres commencent à pousser, qu'il ne tombe ni neige ni gelée blanche, qui causeroient la mort à ces premières productions: c'est par la même raison qu'en certain temps de l'année, viennent les grandes crues d'eau, qui ne permettent pas de pêcher dans les rivières. Si le Ciel est si attentif aux besoins des plantes, des animaux et des poissons; s'il les aime, s'il les protège, quelle doit être sa providence et son amour envers l'homme!

Cependant nous voyons parmi le peuple des gens si pauvres (1) qu'ils ne peuvent fournir les

aliments nécessaires à leurs propres enfants ; c'est pour cela qu'il s'en expose un si grand nombre. Autrefois, sous une ancienne dynastie, on tâcha de pourvoir à la conservation de ces enfants exposés : on bâtit à ce dessein un édifice, qui fut nommé l'*Hôtel des enfants de la miséricorde*. Quand on trouvoit un enfant exposé, on le portoit à l'hôpital, et le mandarin lui donnoit une nourrice pour l'allaiter. Cette nourrice recevoit du trésor royal une somme d'argent et certaine quantité de riz. C'est ainsi que l'Empereur (2), par une libéralité digne d'un grand monarque, se monroit le père de son peuple, en prenant soin de ces pauvres orphelins.

Sous une autre dynastie, deux grands de l'empire, l'un nommé *Kia-pino*, l'autre, *Tchin-hoen*, entreprirent de faire nourrir et élever les enfants exposés. On prétend qu'ils sauvèrent la vie à plusieurs milliers d'enfants, qu'on surnommoit par reconnaissance des noms de ces grands hommes *Kia* et *Tchin* : on les appela les petits *Kia-Tchin*.

Mon peuple, on a destiné une somme à l'éducation des orphelins de votre ville ; c'est là une suite du parfait gouvernement sous lequel nous vivons : je vous exhorte à concourir à cette bonne œuvre ; la chair et le sang (3) n'y

sont, comme vous savez, nulle part; puisque je n'ai ici ni parents ni alliés.

A la vérité, c'est dans la ville où réside la cour; dans les capitales de provinces, et dans les lieux de grand commerce; que s'exposent un plus grand nombre d'enfants; néanmoins on ne laisse pas d'en trouver dans les lieux les moins fréquentés (4) et même à la campagne. Comme les maisons sont plus ramassées dans les villes; aussi s'en aperçoit-on plus aisément qu'ailleurs: mais surtout on a besoin de secours pour l'entretien de ces petits infortunés. Si plusieurs personnes pieuses voulaient former à ce dessein une société, on trouveroit abondamment de quoi exécuter un projet si utile.

Voici quelles sont mes vues: il faudroit choisir un vaste emplacement dans un lieu sain et agréable. Là, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué dans des siècles plus reculés, on construiroit un logement, qu'on nommeroit, comme autrefois, *Hôtel des enfants de la miséricorde*: on y inviteroit les gens de qualité et les lettrés de distinction dont la probité est connue, à entrer dans ce dessein. Votre mandarin, en qualité de père du peuple, sera à la tête de cette bonne œuvre; il s'y emploiera de toutes ses forces, et fournira exactement l'argent que donne l'Empereur. Il aura pour adjoints les

plus distingués de la ville, les lettrés et les personnes riches qui voudront y contribuer. Les officiers qu'on chargera de recueillir les enfants exposés, partageront la ville entre eux, et tous les matins ils visiteront le quartier qui leur aura été assigné. Ils se rendront à l'hôtel vers le midi. Tous les ans, on choisira parmi les associés douze personnes qui présideront chacun à son tour pendant un mois à cet établissement, et qui auront soin que tout soit dans l'ordre et que rien ne manque. Ce président ne doit, sous aucun prétexte, s'absenter de l'hôtel pendant son mois.

De plus on choisira un homme d'âge et de probité, à qui on donnera d'honnêtes appointements, pour loger dans l'hôpital et n'en sortir jamais. Il sera l'économé de la maison et en aura le détail. Comme le nombre des enfants et des nourrices augmentera chaque jour et chaque mois, il faut avoir soin que les vivres et l'argent ne viennent point à manquer. Ainsi, c'est aux principaux associés, et surtout au président, à faire éclater leurs libéralités, et à inventer de nouvelles adresses pour amasser des aumônes, afin de fournir à la dépense, et même au-delà s'il se peut. Du surplus et des épargnes, on achètera des terres fertiles, afin d'avoir une ressource dans le temps de la

cherté, et de rendre cet établissement durable.

Pour ce qui est du corps de l'édifice, telle est mon idée. On élèveroit d'abord un grand portail, avec une vaste enceinte de murailles bien solides. Après le frontispice et sa cour, se verroit un peu au-delà une deuxième cour, terminée par un grand corps-de-logis destiné aux assemblées, à recevoir les visites, et à traiter des affaires communes. Sur les deux ailes de la cour, il y aura deux galeries pour communiquer avec l'intérieur de la maison, sans passer par la salle du conseil. D'un côté de ce corps-de-logis seront les offices, et de l'autre, les greniers.

Dans le grand vide de l'enceinte qu'on a laissé de chaque côté des bâtimens que je viens de marquer, le logement des nourrices (5) formera de grandes cours : il y aura, par exemple, trente chambres de plain-pied ; on pourra loger trois nourrices dans chaque chambre. Derrière ces logements, il faudra laisser un grand terrain, et y faire une espèce de jardin, afin que durant les chaleurs, le vent frais pénètre partout, et qu'on soit moins incommodé de cet air brûlant et étouffé qui cause tant de maladies différentes. Outre cet avantage, on aura encore celui d'y sécher commodément le linge et les habits.

Ces corps-de-logis, destinés à loger les nourrices, auront deux portes qui seront gardées avec soin par deux matrones, auxquelles on donnera de bons appointements : elles prendront garde que des gens inconnus et oisifs ne se glissent dans l'intérieur de l'hôtel. Chaque nourrice, outre la nourriture qu'elle aura dans la maison, recevra encore des gages, afin qu'elle soit en état de secourir sa famille.

Mais afin qu'on ne soit pas trompé au choix qui sera fait des nourrices, on n'en recevra point qui n'ait une caution.

Outre les nourrices entretenues dans l'hôtel de miséricorde, on en pourra avoir au-dehors, selon le besoin : on donnera à chacune des gages et trente mesures<sup>4</sup> de riz par mois. L'économe visitera de trois en trois jours les petits enfants qui sont dans l'hôtel et au-dehors. S'il les trouve hâves, défaits et en mauvais état, il avertira sérieusement la nourrice de son devoir. S'ils sont malades, il fera venir un médecin propre pour les enfants. Si c'étoit la nourrice qui fût malade, il appellera le médecin des personnes âgées, afin que par le pouls (6), il juge de la nature du mal. On trouvera sans doute des médecins charitables

<sup>4</sup> Une mesure de riz suffit et au-delà pour la nourriture d'un jour.

qui seront gratuitement des visites; sinon on arrêtera ce qu'on doit leur donner par reconnaissance: l'espérance d'un gain honnête les engagera à apporter leurs soins pour bien traiter et guérir les malades.

Que si l'on se contente de bâtir un hôpital, sans se mettre en peine si le logement des nourrices est humide, étroit, obscur, sans air, chaud en été, froid en hiver, sans ordre et sans propreté; les maladies y seront continuelles. On doit s'attendre que des nourrices qui n'ont point l'affection d'une mère, et que le seul intérêt retient dans l'hôtel, ne seront guère sensibles à la santé ou à la maladie des orphelins qui leur sont confiés; et si on ne les veille, la mort enlèvera un grand nombre de ces pauvres enfants. En ce cas-là, de quoi auroit-il servi de les ramasser avec tant de soins et de fatigues? Il eût été aussi à propos de les laisser mourir d'abord. S'il n'est question que de leur prolonger la vie de quelques jours, pourquoi s'engager à tant de frais? La charité doit, on use à leur égard seroit assez humble.

Voici encore un règlement à observer. On arrêtera un jour de chaque mois le rôle des aumônes qui auront été ramassées ou apportées. Trois jours auparavant, l'économe

enverra des billets chez le président et ses associés, pour leur donner avis du jour destiné à cette assemblée. On donnera un petit repas avant l'ouverture du conseil : chaque table n'aura que cinq assiettes. On doit éviter la dépense, afin de garder long-temps des coutumes une fois établies ; il faut en interdire le vin qui conduiroit à un traitement dans les formes : ce n'est pas pour se régaler qu'on s'assemble, c'est pour traiter d'affaires. Cependant lorsqu'il fera grand froid, on se permettra trois coups de vin. Les restes du repas seront abandonnés aux domestiques des officiers, avec du riz à discrétion. J'ai cru devoir établir ce petit repas, de crainte que plusieurs ne terminassent les affaires avec trop de précipitation, pour se rendre au plutôt chez eux.

Quant aux aumônes faites en argent, le président du mois et l'économé marqueront exactement et le nom du bienfaiteur et la qualité de l'aumône : on fera un rôle du total pour être présenté aux officiers assemblés, qui examineront combien il aura été reçu dans le mois, soit en argent, soit en denrées ; combien on a dépensé ; et ce qui reste de surplus ; combien on a reçu d'enfants exposés ; combien en ont été livrés à ceux qui ont voulu s'en charger ;

combien il en est mort; enfin, le nombre des personnes qui sont à la charge de la maison. On confrontera de la sorte la recette, la dépense, et ce qu'il y aura de reste; tout cela s'écrira sur un registre qui demeurera entre les mains du président du mois. L'argent sera enfermé dans un coffre, et on marquera la somme qui y est contenue: le riz se mettra dans les greniers, et on écrira la quantité qu'il y en a. En tout cela on aura un grand soin que les comptes soient exacts.

Pour déterminer le nombre des hommes qui seront chargés de ramasser les enfants exposés, il faut avoir égard à l'étendue du lieu. Communément, on peut partager en quatre quartiers le dedans, de même que le dehors de la ville: ainsi, il faudroit huit hommes, un pour chaque quartier. Ils auront chacun une brochette ombragée d'un dais, lequel, en hiver, sera couvert d'un bon tapis, pour défendre du vent et du froid les enfants qui y seront recueillis. On le couvrira en été d'une toile fine et déliée, qui soit propre à briser les rayons du soleil, et à recevoir la fraîcheur de l'air. S'ils trouvent quelque enfant qui vienne d'expirer, il doivent aussi le recueillir pour lui donner la sépulture: c'est un devoir d'humanité qui ne peut se refuser.

J'ai dit qu'il se trouve des gens (7) qui viennent demander de petits enfants pour les élever : il faut fixer un jour chaque mois pour traiter de cette affaire. Le président du mois et l'économe s'informeront du nom de celui qui souhaite un de ces enfants, de son pays, de ses mœurs et de sa profession; ils feront un mémoire de tous ces articles, et pour n'être pas trompés, ils s'instruiront de la vérité par des perquisitions secrètes. D'ordinaire il s'expose beaucoup plus de filles que de garçons : ceux qui viennent demander des filles qu'on a déjà nourries pendant quelque temps, n'ont souvent d'autre vue que de les vendre; et pourvu qu'il leur revienne de l'argent, ils se mettent peu en peine à qui, et pour quels usages ils les vendent. C'est à quoi l'on doit faire des attentions sérieuses.

Une fois chaque année, le mandarin et tous les officiers de la maison s'assembleront. On marquera sur un registre les bienfaiteurs de l'année, avec leur nom, leur surnom, ce qu'ils ont donné en argent ou en denrées; on aura aussi un catalogue exact des petits enfants, soit garçons, soit filles, qui ont été admis dans l'hôpital.

Quand les enfants seront parvenus à un certain âge, on leur donnera le nom de ceux qui

leur ont tenu lieu de véritables pères en leur conservant la vie, et en leur procurant l'éducation qu'ils ont eue : et en cela on a principalement en vue d'immortaliser la mémoire d'un si grand bienfait, et de faire bémir sans cesse au gouvernement où se trouvent de si sages lois établies (8).

### REMARQUES.

(1) Les Chinois multiplient beaucoup, et c'est ce qui cause leur pauvreté. D'ailleurs un père vit sans honneur, s'il ne marie tous ses enfants : un fils manque au premier devoir de fils, s'il ne laisse pas une postérité qui perpétue sa famille. De là, les concubines, et ensuite l'indigence.

(2) Il n'est pas croyable combien l'Empereur donne tous les ans de ses revenus en aumônes, pour l'entretien des pauvres. Il suit en cela un usage constamment établi dans l'empire.

(3) L'auteur dit que la chair et le sang n'ont point de part à ses exhortations, qu'il n'a dans la ville ni parents ni alliés : sur quoi il est à observer qu'aucun mandarin ne peut être gouverneur de sa propre ville, ni même de sa province : le parent d'un vice-roi ne peut être gouverneur d'une ville du district de ce vice-

rei. On prend cette précaution, afin que le mandarin gouverne les peuples avec plus d'équité.

(4) Dans les provinces, il meurt quantité de ces enfans exposés, parce que des mandarins, avarés chargent une seule nourrice d'en allaiter plusieurs. A Jao-tcheou et dans les villes des environs, ils s'exposent peu d'enfants: les pauvres les mettent pendant la nuit à la porte de l'hôpital; en hiver il y a une espèce de crèche avec du coton; on y met l'enfant; on borne la cloche et on s'enfuit aussitôt. Le portier accourt et prend l'enfant qu'il remet entre les mains des nourrices. Je viens d'apprendre qu'il ne me sera pas difficile de gagner le portier de l'hôpital de Jao-tcheou, et de procurer par ce moyen-là le baptême à plusieurs enfans moribonds. Un vainqueur enrichi des dépouilles de ses ennemis, ne ressent pas plus de joie que j'en ai en ce moment. *Sicut qui invenit spolia multa* (Ps. 118).

(5) A la Chine, les bâtimens publics ont en profondeur ce que ceux d'Europe ont en hauteur: il y a très-peu de maisons à deux étages; les maisons n'ont point de vue sur la rue. On y voit plusieurs appartemens à la suite les uns des autres; qui sont séparés par de grandes cours. Dans toutes les maisons, même dans

celles des particuliers, il y a toujours une salle destinée à recevoir les visites.

(6) L'auteur désigne les médecins des personnes âgées, en disant que par le pouls ils connoissent les symptômes de la maladie. Il est certain que les Chinois ont sur cela une expérience que n'ont point les Européens. Un médecin m'a assuré qu'en tâtant le pouls, il connoissoit sûrement si une femme étoit enceinte d'un garçon ou d'une fille.

(7) Un Chinois qui a peu de bien va souvent à l'hôpital demander une petite fille, afin de l'élever et de la donner pour épouse à son fils. Par-là, il épargne l'argent qu'il lui faudroit fournir pour l'achat d'une femme. D'ailleurs, il se persuade qu'une fille qu'il a ainsi tirée de l'hôpital, lui sera plus soumise. Il est rare qu'avant le temps des noces, il se passe rien contre la décence et l'honnêteté; la mère, qui ne sort pas de la maison, a toujours sa petite bru sous ses yeux, outre que la pudeur qui régne à la Chine parmi les personnes du sexe, seroit seule un rempart assuré contre toute apparence de désordre. Les riches qui n'ont pas d'enfants feignent quelquefois que leur femme est enceinte; puis ils vont la nuit chercher un enfant dans l'hôpital, qu'ils font passer pour leur propre fils. Ces enfants, lorsqu'ils étudient,

ont le privilège de se faire examiner, et de parvenir aux degrés de bachelier et de docteur. C'est un droit qui ne s'accorde pas aux enfans adoptifs. A la vérité, les parents du père putatif peuvent y mettre opposition, mais ils ne le font pas toujours.

(8) L'auteur a raison de louer les sages lois de la Chine; il seroit seulement à souhaiter qu'elles fussent mieux observées. Il y a quelques années que l'Empereur excita par un acte public, le zèle et la libéralité des mandarins à l'égard des enfans exposés. Il renouvela en même temps les anciens édits contre les parents homicides, et il défendit d'acheter ou d'épouser la femme d'un homme qui est encore en vie. Cet ordre eut de tous côtés de bons effets, mais peu durables par la négligence, ou plutôt par l'avarice des officiers accoutumés à détourner ailleurs l'argent du trésor impérial, destiné à entretenir dans chaque ville, ces sages établissemens.

**EDIT** portant défense de noyer les petits enfans.

QUAND on jette sans pitié dans les flots un fruit tendre qu'on vient de produire, peut-on dire qu'on lui a donné et qu'il a reçu la vie, puisqu'il la perd aussitôt qu'il commence d'en

jour? La pauvreté des parents est la cause de ce désordre; ils ont de la peine à se nourrir eux-mêmes, encore moins peuvent-ils payer des nourrices, et fournir aux autres dépenses nécessaires pour l'entretien de leurs enfants; c'est ce qui les désespère, et ne pouvant se résoudre à laisser mourir deux personnes, pour en faire vivre une seule, il arrive qu'une mère, afin de conserver la vie à son mari, consent à l'ôter à son enfant. Cependant il ne laisse pas d'en coûter à leur tendresse naturelle; mais enfin, ils se déterminent à ce parti, et ils croient pouvoir disposer de la vie de leurs enfants, afin de prolonger la leur. S'ils alloient exposer leurs enfants dans un lieu écarté, l'enfant jetteroit des cris, et leurs entrailles en seroient ébranlées. Que font-ils donc? ils jettent ce fils infortuné dans le courant d'une rivière, afin de le perdre de vue d'abord, et de lui ôter en un instant toute espérance de vie. Vous me donnez le nom de père du peuple: quoique je ne doive pas avoir pour ces enfants la tendresse des parents qui les ont engendrés, cependant, je ne puis m'empêcher d'élever ma voix pour vous dire, avec un vif sentiment de douleur, que je défends absolument de semblables homicides. Le tigre, dit un de nos livres, tout tigre qu'il est, ne déchire pas ses petits; il a pour eux un

cœur tendre, il en prend un soin continuel. Quelque pauvres que vous soyez, est-il possible que vous deveniez les meurtriers de vos propres enfants? C'est avoir moins de naturel que les tigres les plus féroces.

EDIT public, qui destine un lieu aux sépultures de charité.

Les pauvres n'ont pas comme les autres (1), des lieux destinés à leur sépulture; c'est pour-quoi on voit hors des portes (2) de la ville, des cercueils exposés qui n'attendent que des mains charitables pour les mettre en terre. Il en est de même des étrangers que le commerce attire dans des contrées éloignées de leur terre natale, et qui y meurent inconnus; leur cercueil est sans sépulture; et il se passe quelque-fois bien des années sans qu'aucun de leurs pa-rents vienne les reconnoître. C'est principale-ment lorsqu'il règne des maladies populaires, que les chemins se trouvent couverts de cado-vres capables d'empêster l'air fort au loïs. Alors un mandarin, qui est le pasteur du peuple, pour peu qu'il ait d'entrailles, peut-il n'être pas ému jusqu'au fond de l'ame? Il faut donc acheter un terrain vaste et élevé qui serve à la sépulture des pauvres et des étrangers, et on

l'appellera *Cimetière de piété*. On permettra d'y enterrer les pauvres qui n'ont pas de quoi avoir un sépulchre, et les étrangers pour qui personne ne s'intéresse.

Quant aux cercueils des étrangers qui portent une étiquette où sont marqués leur nom, leur pays et leur famille, si on les trouve en des lieux écartés, les chefs de quartier en avertiront le mandarin. S'ils ont été mis en dépôt dans quelque pagode, ce sera aux bonzes d'en donner avis; et quand le mandarin aura permis de les enterrer, on écrira ce que contenoit l'ancienne étiquette, sur une petite planche qu'on élèvera près du tombeau, afin d'instruire plus aisément ceux de la famille du défunt, qui pourroient venir dans la suite faire des informations (3) de leur parent.

Dans les années de contagion, les pauvres sauront par ce moyen, en quel endroit ils doivent enterrer leurs parents décedés. A l'égard des étrangers que tout le monde abandonne, le mandarin n'aura pas de peine à trouver des gens charitables (4), qui donneront par aumône un cercueil; ou bien il obligera les chefs de quartier à ramasser de quoi fournir à cette dépense; ou enfin, il commandera aux bonzes d'enterrer ces cadavres abandonnés. On aura grand soin de marquer sur une petite planche

l'année que cet étranger est mort, quelle étoit sa figure, et de quelle manière il étoit vêtu. On ordonne que chaque chef de quartier, de même que le bonze qui préside à la pagode, fassent tous les mois un registre de ceux qu'ils auront inhumés, et qu'ils viennent le montrer au mandarin.

Si l'on trouvoit des cadavres ou des ossements de morts (5) qui n'auroient pas été enterrés, ou qui l'auroient été si mal, que des chiens ou d'autres animaux les auroient découverts, on s'informera de quelle manière cet accident est arrivé, et l'on punira la négligence de ceux qui ont été chargés de l'inhumation. Les devoirs de piété envers les morts ne sont point sans récompense, l'expérience le prouve assez. Je compte sur l'inclination qui portera surtout les gens de qualité à cette bonne œuvre. J'espère qu'ils veilleront à ce qu'on ne trouve plus de sépulcres à demi-découverts, et qu'ils obligeront les bonzes à recueillir ce qu'il y auroit d'ossements inhumés, pour les brûler et en conserver les cendres. Plus ils en recueilleront, plus ils amasseront de mérites.

Pendant il faut prendre garde de ne pas confondre les ossements des hommes avec les ossements des bœufs et d'autres animaux qui

sont épars çà et là dans les campagnes. Je dis cela, parce qu'on pourroit proposer une récompense à ceux qui apporteroient une charge d'ossements, comme il s'en trouve en quantité dans les lieux de grand abord, et où il meurt beaucoup de gens inconnus. Mais non, je fais réflexion que le désir du gain porteroit des âmes sordides à déterrer les morts, à voler leurs ossements, et à y mêler ceux des animaux, afin d'augmenter la charge, et bien loin de rendre par-là aux défunts un devoir de piété, on seroit cause, sans le vouloir, que leurs âmes pousseroient des cris lamentables (6). Il suffit que le mandarin ordonne aux bonzes de recueillir les ossements des hommes, et de les séparer de ceux des animaux : il ne faut point établir de récompense pour cette bonne œuvre; c'en est une assez grande que d'avoir la réputation d'homme charitable, et elle doit suffire (7).

#### REMARQUES.

- (1) Les Chinois gardent d'ordinaire chez eux leur cercueil, qui est tout prêt à les recevoir quand le moment de leur mort arrivera, et ils ont une vraie complaisance à le considérer. Ces cercueils sont fort épais, et peuvent

résister long-temps à l'air et à la pluie. Il faut quelquefois quatre et même huit personnes pour porter un cercueil vide : on en voit qui sont ciselés délicatement, et tout couverts de vernis et de dorures. Souvent, tel vend ou engage son fils pour procurer un cercueil à son père.

(2) Les sépultures sont ici hors des villes, et autant qu'il se peut, sur des hauteurs. Souvent on y plante des pins et des cyprès. Les sépulcres sont la plupart bien blanchis et d'une construction assez jolie. On n'enterre point plusieurs personnes, même les parents, dans une même fosse, tant que le sépulcre garde sa figure.

(3) Des gens même d'une condition médiocre font souvent transporter le cercueil de leurs parents d'une province en une autre, afin de le placer dans la sépulture de la famille. On vient quelquefois de fort loin examiner à la couleur des ossements, si un étranger a fini sa vie par une mort naturelle ou par une mort violente. Le mandarin préside à l'ouverture du cercueil.

(4) Il y a des personnes riches, et j'en connois plusieurs, qui font sans peine l'aumône d'un cercueil, ou du moins qui contribuent volontiers à cette dépense.

(5) Ce seroit ici une chose monstrueuse de voir des ossements de morts entassés les uns sur les autres, comme on le voit en Europe: mais ce seroit une cruauté inouïe de tirer le cœur et les entrailles du mort pour les enterrer séparément. Il s'en trouve qui ouvrent les sépulcres pour y prendre des joyaux ou des habits précieux. C'est ici un crime qu'on punit très sévèrement.

(6) On compte à la Chine cent histoires de morts qui ont apparu aux vivants, et l'on y craint les esprits encore plus que quelques-uns ne font en Europe.

(7) Un des grands motifs qui portent les sages de la Chine à la pratique des actions vertueuses, c'est la beauté de la vertu, et la gloire qui en est inséparable.

EDIT sur le soin que doit avoir un mandarin, d'exhorter les laboureurs au travail.

Il y a des choses qu'on néglige, parce qu'elles sont communes; cependant elles sont si nécessaires que le père du peuple y doit apporter ses principaux soins. Telle est l'application du mandarin à animer (1) les laboureurs au travail. Ainsi, quand le temps est venu de labourer et d'ensemencer les terres, le man-

da  
gn  
il  
vig  
le  
gli  
de  
col  
épr  
atte  
sou  
dit  
ceu  
c'est  
geis  
dari  
qu'u  
pou  
pou  
saire  
tome  
de re  
cun  
gran  
sance  
d'ave  
n'épa  
viens

darin sort de la ville, et va visiter les campagnes. Quand il trouve des terres bien cultivées, il honore de quelque distinction le laboureur vigilant. Au contraire, il couvre de confusion le laboureur indolent, dont les terres sont négligées ou en friche. Quand on a su profiter de la saison des semences, le temps de la récolte amène la joie et l'abondance; le peuple éprouve alors que ceux qui le gouvernent sont attentifs aux besoins de l'état : c'est ce qui le soutient dans un rude travail. Un ancien a bien dit ! Visitez les campagnes au printemps, aidez ceux qui ne sont pas en état de les cultiver ; c'est là une manière excellente d'animer les gens au travail. Suivant cette maxime, un mandarin, qui est le pasteur du peuple, voyant qu'un laboureur n'a pas de quoi avoir un bœuf pour cultiver son champ, et manque de grain pour l'ensemencer, lui avance l'argent nécessaire, et lui fournit des grains : puis en automne, quand la récolte est faite, il se contente de reprendre ce qu'il a avancé, sans exiger aucun intérêt (2). Cette conduite lui attire les plus grands éloges (3). On l'appelle avec complaisance le père du peuple; on goûte le plaisir d'avoir un magistrat charitable; le laboureur n'épargne point sa peine; les campagnes deviennent un spectacle agréable aux yeux; dans

les bateaux, femmes et enfants, tout est dans la joie et l'abondance; partout on comble le mandarin de bénédictions.

**REMARQUES.**

(1) Les quatre états différents à la Chine sont ceux de *Se*, *Num*, *Kun* et *Cham*; c'est-à-dire, des lettrés, des laboureurs, des artisans et des marchands. C'est la nécessité qui règle leur rang. Tous les ans au printemps, l'Empereur lui-même va solennellement labourer quelques sillons, pour animer par son exemple les laboureurs à la culture des terres. Les mandarins de chaque ville en usent de même. Quand il vient quelques députés des vice-rois, l'Empereur ne manque jamais de leur demander en quel état ils ont vu les campagnes. Une pluie tombée à propos est un sujet de rendre visite au mandarin et de le complimenter.

(2) Souvent le laboureur doit une partie de sa récolte à l'usurier qui lui a avancé du riz.

(3) Depuis peu, un mandarin, juge criminel de la province, se déguisa pour visiter les campagnes, sans être connu. Il trouva un laboureur qui pousoit sa charrue traînée par ses deux enfants, et il apprit qu'un homme riche l'avoit réduit à cette extrémité, en le contrai-

gnâ  
sur  
qui  
EDI  
La  
de la  
son  
qui  
Peut-  
celui  
tranq  
de sa  
qui s  
dans  
ou les  
un ag  
sont  
soure  
d'un  
hospit  
Il fau  
sont i  
cepen  
qu'on  
bienfa

gnant de vendre ses rœufs pour le payer. Il fit sur le champ un acte de charité et de justice, qui seroit admiré en Europe.

EDIT sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins et des pauvres veuves.

Le gouvernement de *Quen-quan* (ancien roi de la Chine) étoit rempli de piété. Il employoit son autorité à soulager les pauvres vieillards (1) qui se trouvoient sans enfans et sans secours. Peut-on imaginer un règne plus heureux que celui où le prince maintient l'état dans une tranquillité parfaite, et donne des marques de sa tendresse paternelle à ceux de ses sujets qui sont sans appui? Tels sont les pauvres qui, dans un âge avancé, se trouvent sans enfans (2), ou les enfans qui ont perdu leurs parens dans un âge encore tendre. Les uns et les autres sont accablés de misère et n'ont nulle ressource. C'est ce qui touche vivement le cœur d'un bon prince. Maintenant chaque ville a des hôpitaux établis pour l'entretien des pauvres. Il faut l'avouer, les bienfaits de l'Empereur sont infinis; et à qui ne s'étendent-ils pas? Si cependant ces hôpitaux tombent en ruine sans qu'on songe à les réparer, que deviendra le bienfait de l'Empereur? Les pauvres se répan-

dront de toutes parts, ou rempliront de vieux temples ruinés. Ce désordre vient de ce qu'on ne veille pas assez et au nombre des pauvres, et à la dépense nécessaire pour les entretenir. Le mandarin se repose de ce soin-là sur des officiers subalternes, qui appliquent secrètement à leur profit une bonne partie des libéralités (3) de l'Empereur, tandis que les pauvres meurent de faim et de misère. N'est-ce pas là agir contre les intentions de notre monarque, dont le cœur est si bienfaisant et si miséricordieux ? Que le mandarin, qui est le pasteur du peuple (4), examine donc soigneusement ce qu'il doit et peut fournir à l'hôpital, soit en argent, soit en vivres, soit en toiles et en coton pour les habits fourrés. Le nombre des pauvres doit être fixé. Au commencement de chaque mois, le mandarin examinera en pleine audience le registre de la dépense et des pauvres qui sont entretenus. C'est environ le dixième mois de l'année que se fera la distribution du coton et des étoffes pour les habits d'hiver. Cela doit se marquer avec exactitude et se distribuer avec fidélité. Cette charité ne regardera que ceux qui sont véritablement pauvres, malades, fort vieux, ou fort jeunes, et réduits à une telle misère qu'ils ne puissent pas se soulager eux-mêmes. Quand quelqu'un viendra à mourir, on en don-

nera avis au mandarin, afin qu'il le remplace aussitôt. De cette sorte, on ne verra plus de pauvres errants et vagabonds : ils auront une demeure fixe, où ils seront entretenus aux frais du public. Le mandarin visitera de temps en temps le bâtiment (5), pour voir s'il a besoin de réparation. Ainsi les grands bienfaits de l'Empereur se répandront de toutes parts, et sa charité attirera sur sa personne et sur l'état des biens dont la source est intarissable.

## REMARQUES.

(1) Les Chinois sont accoutumés dès leur jeunesse à respecter les vieillards. Nos chrétiens, en se confessant, rapportent au quatrième commandement les fautes qu'ils font en cette matière.

(2) Il faut que la misère d'un Chinois soit extrême pour l'obliger à vivre dans l'hôpital. Il aime quelquefois mieux mourir de faim, surtout s'il a été autrefois à son aise. Aussi en voit-on mourir un grand nombre. On auroit peine à croire jusqu'où va la misère parmi le peuple : il y en a qui passent deux ou trois jours sans prendre autre chose que du thé. Les habitants de certaines contrées peu fertiles n'ont pas plutôt ensemencé leurs terres,

qu'ils vont presque tous ailleurs pour y vivre d'aumônes durant l'hiver.

(3) L'empereur entrant dans sa soixantième année, remit des sommes immenses qui étoient dues au trésor; et, outre cela, il fit de grandes largesses à tous les vieillards, en riz, en toiles et même en soieries.

(4) L'auteur donne au mandarin le nom de *pasteur du peuple*; parce qu'à la Chine un gouverneur de ville est le chef de la police et de la religion.

(5) C'est peu de chose à la Chine que les maisons du simple peuple; mais les maisons des mandarins ou de ceux qui l'ont été, et généralement tous les édifices publics ont leur agrément et leur magnificence. Les pauvres obligent souvent leurs parents malades à se retirer dans les hôpitaux. Il y a à Canton une de ces maisons où tous les pauvres sont chrétiens. Le missionnaire qui en a soin, est bien consolé par la ferveur de ces bonnes gens qui lui sont d'un grand secours pour gagner à Jésus-Christ ceux qui y viennent de nouveau.

EDIT sur le soin de rendre aux voyageurs les chemins aisés et commodes.

Les grands chemins (1) ont besoin d'être souvent réparés: ce soin doit s'étendre aux

mo  
vill  
une  
Qu  
de  
abit  
il y  
à p  
bar  
gag  
cou  
les  
viér  
pon  
pre  
pers  
trou  
lanc  
puis  
fatig  
sont  
doit  
pins  
voya  
et en  
pour  
regar  
sines

montagnes et aux lieux les plus écartés des villes. En aplanissant les chemins, on donnera une issue aux eaux afin qu'elles s'écoulent. Quoi de plus incommode à un voyageur, que de trouver au milieu d'un grand chemin des abîmes et des précipices! Dans les contrées où il y a de larges et de profondes rivières, il est à propos que le mandarin y entretienne une barque de passage : ce qu'il en coûte pour les gages d'un batelier est peu de chose, et le secours qu'on en retirera est considérable. Dans les endroits où les ruisseaux et de petites rivières coupent les chemins, on construira des ponts de bois (2). Le mandarin contribuera le premier à cette dépense, et il engagera d'autres personnes à y concourir. Dans les routes où il se trouve peu de bourgades, on élèvera de distance en distance des loges, où les voyageurs puissent se reposer (3) et se délasser de leurs fatigues. Quant aux grands chemins, qui ne sont point au milieu des terres labourables, on doit planter de chaque côté des saules ou des pins qui forment de grandes allées. En été, le voyageur sera à couvert des ardeurs du soleil, et en hiver ces arbres (4) fourniront du bois pour le chauffage. L'exécution de ce projet regarde les habitants des bourgades circonvoisines. S'ils refusent d'entrer dans cette dé-

penſe, le mandarin prendra ce ſoin-là lui-même, et alors les arbres appartiendront au public, et nul particulier n'y pourra toucher. Ainſi tout le monde profitera de la commodité des chemins, et on louera ſans ceſſe celui à qui on en ſera redevable.

### REMARQUES.

(1) Dans les provinces du nord, c'eſt la pouſſière qui rend les chemins incommodes; dans les provinces du ſud, ce ſont les regorgemens des eaux.

(2) Les Chinois riches conſtruiſent volontiers ces ſortes de ponts en faveur du public: on en trouve beaucoup de pierre ſur les ruiſſeaux. Sur une rivière aſſez près de Jao-tcheou, il y a deux grands ponts de pierre, dont l'un a des arcades très élevées et très hardies. J'en ai vu un tout plat, long de près d'un quart de lieue: les quartiers de pierre étoient d'une longueur et d'une largeur ſurprenantes: il ſervoit à paſſer un bras de mer dans les hautes marées.

(3) On trouve ſouvent ſur les chemins de ces ſortes de reſpoſoirs, qui ſont aſſez propres et fort commodes dans le temps des grandes chaleurs. Un mandarin qui eſt hors de charge

che  
pa  
tes  
tain  
de  
rée  
et  
jou  
que  
des  
gag  
pau  
sach  
cher  
les  
com  
eux

(4)  
de K  
pend  
serve

EDIT

Qu  
bien  
bles,

cherche, aussitôt qu'il est de retour en son pays, à se rendre recommandable par ces sortes d'ouvrages. On trouve aux avenues de certaines bourgades, surtout dans le Hoci-tcheou, de grands chemins pavés de belles pierres carrées. Sur les chemins, il y a aussi des temples et des pagodes : on peut s'y retirer pendant le jour; mais il n'est pas sûr d'y passer la nuit, quelque bon accueil qu'on y reçoive. En été, des personnes charitables ont des gens à leurs gages qui donnent gratuitement du thé aux pauvres voyageurs : on veut seulement qu'ils sachent le nom de leur bienfaiteur. Les grands chemins ne manquent point d'hôtelleries; mais les honnêtes gens ne peuvent guère s'en accommoder, ou bien il faut qu'ils portent avec eux tout l'attirail d'un lit.

(4) Quoiqu'il fasse froid dans la province de Kiam-Si, et qu'il y tombe de la neige, cependant plusieurs arbres de la campagne conservent leur verdure toute l'année.

EDIT par lequel on exhorte les maîtres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté.

Quoique les hommes soient de conditions bien différentes (1), que les uns naissent nobles, et les autres roturiers; cependant la na-

ture est dans tous la même, tous ont une ame et un corps de même espèce. Cependant, à voir la conduite qu'on tient communément, il ne paroît pas qu'on soit persuadé de cette vérité. Qu'un homme ait des réprimandes à faire à son fils, on s'aperçoit aisément qu'il est père; il use de ménagements, il craint de contrister ce fils qu'il aime. S'il est obligé de le châtier, la main qui le frappe appréhende de le blesser. Mais s'agit-il d'un esclave? On l'accable d'injures et de malédictions. Une bagatelle en quoi il n'aura pas suivi les vues de son maître, lui attire à l'instant une grêle de coups. Quoi donc! cet esclave n'est-il pas fils d'un homme, et par conséquent homme lui-même? La différence de sa condition a-t-elle dépendu de lui? La pauvreté a contraint ses parents de vendre son corps, c'est ce qui le réduit à l'état humiliant où il se trouve. Pour vous qui êtes devenu son maître, vous devez en avoir compassion. Quand vous lui commandez des choses qu'il ignore, instruisez-le avec bonté, appliquez vous à connoître ses talents, et ne lui ordonnez rien dont il ne soit capable; fournissez-lui des habits et des aliments. S'il est malade, faites venir les médecins, procurez-lui les remèdes nécessaires; qu'il s'aperçoive que vous êtes touché des maux dont il se plaint.

Des  
tach  
moi  
S'ils  
ils n  
dans  
mod  
et la  
veng  
Il  
y a d  
empé  
semb  
et leu  
resses  
vais t  
infâm  
châti  
desho  
et cel  
de se  
autre  
désor  
craint  
dessei  
conter  
si noir  
eux à

Des esclaves ne peuvent pas manquer de s'attacher à un maître bienfaisant. Ils le regardent moins comme leur maître que comme leur père. S'ils aiment le plaisir, si par leur négligence ils nuisent à vos affaires, punissez-les, cela est dans l'ordre; mais que vos châtimens soient modérés : ce sera le moyen de les corriger, et la pensée même ne leur viendra pas de se venger.

Il faut le dire, et il n'est que trop vrai, il y a des maîtres tout-à-fait déraisonnables. Ils empêcheront les esclaves mariés d'habiter ensemble; ils solliciteront en secret leurs femmes et leurs filles, et ils mettront en usage les caresses, les présents, les menaces et les mauvais traitements pour les faire consentir à leurs infâmes desirs. De pareils crimes seront-ils sans châtimens? D'un côté, il arrivera que la femme déshonorée déclarera son opprobre à son mari, et celui-ci cherchera nuit et jour les moyens de se venger de l'affront qu'il a reçu (2). D'un autre côté, le maître qui appréhende que son désordre ne soit révélé au mari, et qui en craint encore plus les suites funestes, forme le dessein de perdre ce malheureux, et n'est point content qu'il ne lui ait ôté la vie. Des actions si noires seront-elles inconnues aux esprits, ceux à qui les choses les plus secrètes ne peu-

vent échapper ? D'ailleurs à quel excès ne conduit pas l'amour déréglé d'une simple esclave ? Il désespère la femme légitime qui décharge sa colère sur l'esclave infortunée ; la rage s'empare des cœurs, qui ne respirent plus que haine et vengeance ; toute la famille est en combustion, parce que le maître ne distingue pas ce qui mérite d'être respecté, d'avec ce qui est moins digne de considération. Enfin ce désordre aboutit à ruiner une famille noble et riche. Encore un peu de temps, les enfants d'un mauvais maître, ou du moins ses petits-fils, deviennent eux-mêmes les esclaves d'autrui. N'est-ce pas là un malheur dont la seule pensée est capable de jeter l'effroi dans les cœurs ? Ainsi, ô vous, riches, gouvernez vos esclaves avec honte, traitez-les avec équité, ayez pour eux un cœur compatissant et libéral (3). Confucius a bien dit : « Ce que vous ne voulez pas, qui vous soit fait, ne le faites pas à un autre. » C'est en cela que consiste la vertu de douceur. Il a dit encore : « N'avoir ni au dehors ni chez soi personne qui nous veuille du mal, c'est le fruit d'une charité sincère. » On est aimé de tout le monde, parce qu'on aime tout le monde. C'est ce qui attire aux chefs de famille une longue suite de prospérités. Comme je suis venu ici pour être votre gouverneur et votre pas-

teur  
Moi  
vous  
que  
sera  
poss  
peup  
qui  
mau  
d'esc  
dant  
mém  
que.  
de l'  
gieur  
géné  
mais  
darin  
foule  
seign  
l'arg  
un p  
mand  
vinc

teur, je dois vous faire ces importantes leçons. Moi-même je pratique la charité, quand je vous apprend le moyen d'être heureux. Tant que durera mon emploi, ma principale étude sera de porter au plus haut point qu'il me sera possible, le zèle pour le bien solide de mon peuple, et ce zèle sera mêlé d'une tendresse qui me rendra infiniment sensible à tous vos maux.

## REMARQUES.

(1) Nour-sai, Keou-nout-sai (esclave, chien d'esclave), ce sont des injures atroces. Cependant un homme vend son fils, se vend lui-même avec sa femme pour un prix très modique. La misère et le grand nombre d'habitants de l'empire y causent cette multitude prodigieuse d'esclaves : presque tous les valets et généralement toutes les filles de service d'une maison sont esclaves. Souvent un grand mandarin de province qui a pour domestiques une foule d'esclaves, est lui-même l'esclave d'un seigneur de la cour, pour lequel il amasse de l'argent. Un Chinois de mérite qui se donne à un prince tartare, est sûr d'être bientôt grand mandarin : il peut devenir vice-roi d'une province. Que si l'Empereur le destitue de son

emploi, il retourne servir son maître, du moins pendant un certain temps à sa volonté. Les riches, en mariant leurs filles, leur donnent une ou plusieurs familles d'esclaves, à proportion de leurs richesses. Il arrive assez souvent qu'on donne la liberté aux esclaves, ou qu'on leur permet de se racheter. Il y en a qu'on laisse à demi-libres, à condition qu'ils payeront tous les ans une certaine somme. Il y en a d'autres qui s'enrichissent dans le négoce; leur maître ne les dépouille pas de leurs biens; il se contente d'en tirer de gros présents, et les laisse vivre avec honneur, sans néanmoins consentir qu'ils se rachètent.

(2) Un maître est perdu sans ressource, dès qu'on peut prouver en justice qu'il a abusé de la femme de son esclave.

(3) Il y a des esclaves d'une fidélité à toute épreuve et d'un attachement inviolable pour leurs maîtres; aussi le maître les traite-t-il comme ses propres enfants. Un grand disoit à un de nos missionnaires, qu'on ne devoit confier des affaires importantes qu'à des esclaves, parce qu'on est maître de leur vie.

EDIT sur l'éducation de la jeunesse, et sur la compassion qu'on doit avoir pour les prisonniers.

On regarde quelquefois comme une bagatelle, ce qui est très important au bien de l'état, parce qu'on n'en considère pas les suites. Je m'explique et j'entre dans le détail. Un père a-t-il des enfants? Un aîné a-t-il des frères au-dessous de lui? On doit les former de bonne heure, les instruire de leurs obligations (1), leur apprendre à avoir du respect pour leurs parents, et de la déférence pour leurs aînés. Quand un enfant avance en âge, il faut le porter à la vertu, l'instruire des devoirs de la vie civile, lui inspirer l'amour de l'étude. Un jeune homme élevé de la sorte parviendra infailliblement aux honneurs, et tiendra son rang parmi les personnes illustres. Je dis plus : tout un peuple se trouvera rempli de gens d'honneur et de probité. Au contraire, abandonnez dès l'enfance un jeune homme à lui-même, élevez-le délicatement, ayez pour lui trop de complaisance : ses vices croîtront et se fortifieront avec l'âge ; il n'aura ni politesse, ni équité, ni droiture ; il se plongera dans la débauche et se livrera à la volupté. Enchaîné par les liens honteux de ses passions, il ne voudra ou ne pourra plus s'en dégager.

Quelle est la source de ce désordre? Le défaut d'éducation de la part des parents (2); le défaut d'obéissance de la part des jeunes gens.

Maintenant que je suis établi votre gouverneur pour entretenir parmi vous le bon ordre, il est de mon devoir de vous donner des marques de mon zèle sincère et désintéressé, et de mon amour juste et tendre pour le peuple. Je commence par vous exhorter à bien élever vos enfants: c'est de cette sage éducation que dépend le bon gouvernement; c'est par-là que le peuple apprend à bien conduire sa famille, à cultiver les terres, à nourrir des vers à soie, à établir des manufactures pour les étoffes; c'est par là que les règles de la pudeur inspirent au sexe l'amour de la retraite; c'est par là qu'on sait s'honorer et se respecter les uns les autres; c'est par là qu'on apprend à ne pas dissiper son bien en procès, à conserver sa vie par l'exacte observation des lois, à payer au prince le tribut qui lui est dû, ce qui est un devoir de justice indispensable. Enfin, c'est là ce qui forme les bonnes mœurs, et ce qui donne du prix à la vertu.

Pour y réussir, le mandarin doit prendre d'abord des voies de douceur; mais si elles ne suffisent pas, il est forcé d'en venir aux châti-

mer  
cor  
ver  
et c  
ses  
qui  
A  
dro  
si s  
fine  
qu'  
leu  
ché  
cha  
mie  
vol  
le p  
dre  
col  
met  
pab  
est  
mal  
les  
co  
nel  
il fa  
sen

ments, afin qu'on se reconnoisse, qu'on se corrige, et qu'on avance dans le chemin de la vertu : voilà ce qui rend le peuple heureux, et ce même peuple, étonné du changement de ses mœurs, ne cesse d'exalter le mérite de celui qui le gouverne.

Au contraire, si un mandarin manque de droiture et de sagesse, s'il est sévère à l'excès, si son cœur est fermé à la compassion, s'il raffine sans cesse sur la manière de punir (3), qu'arrive-t-il? Les méchants s'obstinent dans leur malice, leur vertu ne consiste plus qu'à chercher des artifices pour se dérober aux châtimens qu'ils méritent; c'est à qui saura mieux l'art de tromper; les grands et les petits voleurs inonderont les provinces; en un mot, le peuple s'abandonnera au crime et au désordre : c'est ce qui augmente l'indignation et la colère du mandarin. Il tempête, il frappe, il met aux fers, il fait expirer sans pitié les coupables sous les coups. Hélas! dans quelle erreur est ce mandarin! Il ne va point à l'origine du mal auquel il prétend remédier. Quand, dans les siècles passés, le grand Yu, ce prince incomparable, rencontroit par hasard un criminel sur son chemin, il descendoit de son char: il fondoit en larmes. Ce n'étoit pas un simple sentiment de compassion pour les malheureux

qui faisoit couler ses larmes ; sa douleur avoit un autre principe : il pensoit que ce qui avoit conduit cet infortuné au supplice, c'est que ceux qui gouvernoient, n'avoient pas assez de vertu pour changer et réformer les mœurs du peuple. Ce bon prince étoit désolé de la part que lui et ses magistrats pouvoient avoir à la perte d'un criminel, à qui les salutaires instructions avoient sans doute manqué. Nous avons eu d'autres grands hommes qui ont pris les mêmes sentiments de cet empereur célèbre. Aujourd'hui on voit partout des prisons ; les mandarins exercent la justice et punissent les crimes. Mais ne peut-on pas dire que les mandarins sont eux-mêmes coupables, puisque le peuple ne pèche que parce qu'il n'est pas instruit ? Voilà quelle est la source du mal. La vraie compassion et le sage gouvernement doivent tendre à y remédier (4).

#### REMARQUES.

(1) LE gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur les devoirs des pères à l'égard de leurs enfants, et des enfants envers leurs pères. L'Empereur est appelé le père de tout l'Empire ; le mandarin, le père de la ville qu'il gouverne, et il donne à son tour le nom

de pe  
lois d  
sur  
Le pr  
les m  
dans  
pour  
par u  
en cel  
On jo  
nel : l  
de so  
de leu

(2)

un gr  
manda  
autren  
s'il se  
exemp  
pas pl  
que to  
emplo  
aux b  
extrao  
rents :  
peuve  
sembl  
lamne

de père à celui qui est au-dessus de lui. Les lois de police et de bienséance, sont fondées sur ce principe général qui est très simple. Le premier et le quinzième de chaque mois, les mandarins s'assemblent en cérémonie dans un lieu où se lit une ample instruction pour le peuple, et cette pratique est ordonnée par un statut de l'empire. Le gouverneur fait en cela l'office d'un père qui instruit sa famille. On joint le nom de père à celui d'oncle paternel : le frère aîné, quand il n'auroit rien hérité de son père, est chargé d'élever ses cadets, et de leur acheter à chacun une femme.

(2) Quand, dans une ville, il s'est commis un grand vol ou un assassinat, il faut que le mandarin découvre les voleurs ou les assassins, autrement il est cassé de sa charge. De même, s'il se commet quelque crime énorme, par exemple, si un fils tue son père, le crime n'est pas plutôt déféré aux tribunaux de la cour, que tous les mandarins sont destitués de leurs emplois, parce qu'ils n'ont pas eu soin de veiller aux bonnes mœurs. Il y a pareillement des cas extraordinaires, où l'on punit de mort les parents avec leurs enfants coupables. Les parents peuvent, avec l'agrément des mandarins, s'assembler dans la salle des ancêtres, et là, condamner et mettre à mort un enfant incorrigible

quand ils craignent de lui quelque mauvaise action capable de déshonorer sa famille.

(3) Quand un mandarin est trop sévère, il ne manque pas d'être noté dans les informations que les vice-rois envoient de trois ans en trois ans à la cour; et cette note suffit pour le dépourvoir de son emploi. Si un prisonnier vient à mourir dans la prison, il faut une infinité d'attestations qui prouvent que le mandarin n'a pas été suborné pour lui procurer la mort. Un accusé meurt quelquefois dans le tourment de la question, qui est très rigoureuse à la Chine; cette question brise les os des jambes, et va jusqu'à les aplatisir: il y a des remèdes pour diminuer, et même pour amortir le sentiment de la douleur; mais le mandarin empêche qu'on ne se serve de ces remèdes, et ce n'est qu'après la question qu'il permet de les employer pour guérir le patient, qui, en effet, par leur moyen, recouvre en peu de jours le premier usage des jambes. Quand un criminel doit être condamné à mort, on lui donne, avant que de lire sa sentence, un repas appelé *hi*, semblable à celui qui se donne pour les ancêtres. Le criminel, qui se voit sur le point d'être condamné, éclate quelquefois en injures et en reproches contre le mandarin; celui-ci écoute ces invectives avec

patience et compassion; mais la sentence n'est pas plutôt lue, qu'on met un baillon à la bouche du criminel. Avoir la tête tranchée, c'est à la Chine une mort honteuse, parce que les parties du corps sont séparées: au contraire, être étranglé à un poteau, c'est une mort douce et presque honorable.

(4) Un bon mandarin met sa gloire à rendre le peuple heureux. J'en connois un qui a fait venir de son pays plusieurs ouvriers, pour apprendre à élever des vers à soie, et à faire des étoffes dans tout son district, ce qui va enrichir sa ville. Il y a des mandarins qui font de temps en temps des largesses aux prisonniers; j'en connois un à Jao-tcheou qui leur envoya une fois des habits. Un autre de la même ville, dans un jour de fête chinoise, leur fit un régal qui pensa lui coûter cher. Il les avoit délivrés de leurs fers, afin que la joie fût complète; eux, après avoir bien bu, se saisirent du geôlier et prirent la fuite, à la réserve d'un seul, qui ne voulut pas profiter de l'occasion. Les fugitifs furent repris, et celui qui resta eut sa grâce. Les prisonniers languissent d'ordinaire dans les fers, parce qu'il faut un temps considérable pour que leur condamnation ait passé dans tous les tribunaux, et qu'elle ait été ratifiée par l'Empereur.

Les occasions où les mandarins affectent le plus de marquer leur sensibilité pour les malheurs du peuple, c'est lorsqu'il est à craindre que la récolte ne manque, ou par la sécheresse, ou par l'abondance des pluies, ou par quelqu'autre accident, comme par la multitude des sauterelles, qui inondent quelquefois certaines provinces de la Chine. Alors le mandarin soit par affection, soit par intérêt ou par grimace, n'oublie rien pour se rendre populaire. La plupart, bien qu'ils soient lettrés, et qu'ils détestent les idoles des sectes *Fo* et de *Tao*, ne laissent pas de parcourir solennellement tous les temples, et cela à pied, contre leur coutume, pour demander à ces idoles de la pluie ou du beau temps. Le mandarin, auteur de cet écrit, propose seulement d'invoquer *Tchin-hoam*, selon l'ancien usage, et il ne donne de formule de prières que pour cet esprit tutélaire de la ville. Peut-être verra-t-on avec plaisir quelques endroits de cette formule de prières que fait un mandarin pour détourner les calamités publiques, et de quelle manière il s'adresse à l'esprit protecteur de la ville.

Formule de prière à *Tchin hoam* (1).

Esprit tutélaire, je suis le pasteur et le

gouv  
plus  
qual  
peup  
ce qu  
prop  
c'est  
il est  
invis  
agré  
vœux  
rende  
vous  
part a  
riez à  
riez p  
charg  
peupl  
si je r  
calam  
point  
secour  
donc l  
sixièm  
tombé  
grain ;  
l'anné  
ce que

gouverneur de cette ville ; vous l'êtes encore plus que moi ; tout invisible que vous êtes. Cette qualité de pasteur m'oblige à procurer au peuple ce qui lui est avantageux , et à écarter ce qui pourroit lui nuire ; mais c'est de vous proprement que le peuple reçoit son honneur ; c'est vous qui le préservez des malheurs dont il est menacé. Au reste, quoique vous soyez invisible à nos yeux, cependant, lorsque vous agréez nos offrandes, et que vous exaucez nos vœux, vous vous manifestez, et vous vous rendez en quelque sorte visible. Que si on vous prioit en vain, le cœur n'auroit point de part aux honneurs qu'on vous rend ; vous seriez à la vérité ce que vous êtes, mais vous seriez peu connu : de même que moi, qui suis chargé par état de protéger et de défendre le peuple, je ferois douter de mon mandarinat, si je n'agissois jamais en mandarin. Dans les calamités publiques auxquelles on ne voit point de remèdes, nous devons implorer votre secours, et vous exposer nos besoins. Voyez donc la désolation où est le peuple ; depuis le sixième mois jusqu'au huitième, il n'est point tombé de pluie, on n'a encore recueilli aucun grain ; si tout périt, comment pourra-t-on, l'année prochaine, ensemençer les terres ? C'est ce que je dois vous représenter. J'ai ordonné

plusieurs jours de jeûne; les bouchers ont défendu d'ouvrir leurs boutiques : on s'interdit l'usage de la viande, du poisson, et même du vin; on songe sérieusement à se purifier le cœur, à examiner ses défauts, et à s'en repentir; mais nos vertus et nos mérites ne sont guère capables de fléchir le Ciel : pour vous, ô esprit, gouverneur invisible de cette ville, vous approchez de lui, vous pouvez demander des grâces pour nous autres mortels, et le supplier de mettre fin à nos maux. Une telle faveur, obtenue par votre entremise, mettra le peuple au comble de ses vœux; je verrai accompli ce que mon emploi m'oblige de souhaiter avec ardeur; votre culte croîtra de plus en plus dans cette ville, lorsqu'on verra que ce n'est pas en vain que vous y présidez.

REMARQUE.

(1) QUAND le peuple veut louer la pénétration d'un mandarin, aux lumières duquel rien n'échappe, il l'appelle, comme je l'ai lu dans quelques-uns de leurs livres, *Seng-tching-hoang*; c'est-à-dire, un *Tching-hoang* incarné. J'ai lu de même plusieurs traits d'un recueil de jugements rendus avec sagesse, où le mandarin dit au criminel qu'il interroge, que *Tching-*

hoang lui a révélé telle ou telle circonstance cachée : ce qui prouve la persuasion où sont les Chinois que les esprits apparoissent, et viennent découvrir des crimes secrets, soit pour punir le coupable, soit pour délivrer l'innocent.

J'ai parlé plus haut des sauterelles qui inondent quelquefois certaines provinces : c'est un fléau terrible, à en juger par ce qu'en rapporte l'auteur que je traduis. On en voit, dit-il, une multitude étonnante qui couvrent tout le ciel ; elles sont si pressées, que leurs ailes paroissent se tenir les unes aux autres ; elles sont en si grand nombre, qu'en élevant les yeux, on croit voir sur sa tête de hautes et vertes montagnes ; c'est son expression. Le bruit qu'elles font en volant, approche du bruit que fait un tambour. Ce que j'ai vu moi-même aux Indes, dans le Bengale, me persuade que cette description n'est pas trop exagérée. L'auteur que je cite remarque qu'on ne voit d'ordinaire cette quantité incroyable de sauterelles, que lorsque les inondations sont suivies d'une année de grande sécheresse, et philosophant à sa manière, il prétend que les œufs des poissons qui se sont répandus sur la terre, venant à éclore par la chaleur, produisent cette multitude prodigieuse d'insectes.

**EDIT pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage, ou qui sont en danger de le faire**

Vous savez sans doute l'histoire de *Yam-pao*. Il trouva en son chemin un oiseau qui trainoit avec peine une corde dont on l'avoit attaché. *Yam-pao* touché de l'embaras où se trouvoit l'oiseau, le débarrasse de sa corde, et lui donne la liberté. Il fut bientôt récompensé de ce bienfait : l'oiseau revint peu après tenant en son bec un anneau d'or, qu'il mit entre les mains de son libérateur. L'histoire, en rapportant ce trait d'un cœur aisé à attendrir, ajoute que la famille de *Yam-pao* devint florissante, et qu'elle a donné des premiers ministres à l'état. C'est ainsi que de petits services attirent du ciel de grandes récompenses. Si donc on prend de sages mesures pour sauver la vie à tant de malheureux, qui font naufrage faute de secours, ou qui sont en danger de le faire, une action si charitable sera-t-elle sans récompense? Dans le district de cette ville, il y a des lacs et des rivières où l'on navigue sans cesse pour le commerce; on y éprouve souvent des coups de vent terribles et d'affreuses tempêtes (1). Il faut donc songer comment, à travers les flots, on pourra sauver

ces i  
tache  
ploré  
mollit  
vertu  
d'un  
per  
état  
des ri  
est le  
Quan  
barqu  
sitôt  
Quan  
ques,  
mand  
qui fa  
mérite  
qu'un  
pour  
même  
bien  
payer  
quer

ces infortunés, qui s'efforcent en vain de s'attacher aux débris de leurs barques, et qui implorent du secours avec des cris capables d'amollir les cœurs les plus insensibles. Des gens vertueux s'uniront sans peine pour l'exécution d'un projet si louable. Il faut pour cela équiper des barques (2), qui soient toujours en état de donner du secours dans les endroits des rivières sujets aux orages, et où le rivage est le plus escarpé et de plus difficile abord. Quand on se verra menacé d'une tempête, les barques se tiendront prêtes pour courir aussitôt au secours de ceux qui en auront besoin. Quand ceux qui sont entretenus dans ces barques, auront sauvé la vie à quelqu'un, le mandarin les récompensera d'une bannière, qui fasse foi qu'ils ont acquis sept degrés de mérites. Si au contraire ils laissent périr quelqu'un par leur faute, ils en répondront vie pour vie, et on les condamnera à périr eux-mêmes dans les eaux. Afin qu'ils s'acquittent bien de leur devoir, il faut être exact à les payer chaque mois, et à ne les pas laisser manquer du nécessaire.

## REMARQUES.

(1) LE lac de Po-yang ou de Jao-toheou

est formé par le confluent de quatre rivières aussi grandes que la Loire, qui sortent de la province de Kiang-Si : il y a trente lieues de circuit ; on y essuie des siphons comme sur les mers de la Chine : c'est ce que j'y ai éprouvé moi-même. Je passois ce lac, un siphon, où en moins d'un quart d'heure le vent tourna aux quatre côtés opposés, me fit courir le plus grand danger que j'aie encore couru de ma vie. Tous tant que nous étions, matelots et passagers, nous nous crûmes perdus sans ressource. J'ai lieu de croire que Dieu nous sauva pour conserver à notre église de Pekin un morceau de la vraie croix que je portois avec moi, et qui m'avoit été envoyé par le P. Verjus. Quand on approche de l'endroit le plus périlleux du lac, on voit un temple placé sur un rocher escarpé. Les matelots battent alors d'une espèce de tambour de cuivre, pour avertir l'idole de leur passage ; ils allument en son honneur des bougies sur le devant de la barque ; ils brûlent des parfums ; et sacrifient un coq.

(2) J'ai vu plusieurs de ces barques entretenues pour secourir ceux qui courent quelque risque de naufrage. Me promenant un jour sur le rivage du lac de Jao-tcheou, je fus témoin du prompt secours qu'on donna à une barque

qui étoit sur le point de périr. On me raconta à cette occasion que quelquefois ceux qui sont établis dans ces barques pour prêter du secours sont les premiers à faire périr les marchands, afin de s'enrichir de leurs dépouilles, surtout s'ils espèrent de n'être pas découverts. C'est ainsi que la malice des hommes tourne le bien en mal, malgré la vigilance des magistrats qui est grande à la Chine : car un mandarin fait consister sa gloire à assister le peuple, et à montrer qu'il a pour lui un cœur de père. J'ai su que depuis peu dans un temps d'orage, un mandarin ne se contenta pas de défendre qu'on traversât la rivière, mais encore qu'il se transporta sur le rivage, et y demeura tout le jour pour empêcher par sa présence que quelque téméraire, se laissant emporter par l'avidité du gain, ne s'exposât au danger de périr misérablement.

Voilà divers traits de miséricorde, que la raison et le sentiment naturel inspirent à des infidèles : ces œuvres, toutes louables qu'elles sont, n'ont point pour principe la vraie charité ; aussi toute leur récompense se borne-t-elle à l'estime des hommes et à une félicité temporelle. Néanmoins il est étonnant que l'olivier sauvage et inculte produise tant de sortes de fruits, et que l'olivier franc, planté au

milieu du christianisme, et arrosé du sang précieux de Jésus-Christ, en produise si peu; qu'une charité toute païenne soit si ingénieuse à secourir le prochain dans ses besoins temporels; et que la charité chrétienne inspire si peu de zèle pour le bien spirituel des âmes, qu'il seroit si facile de placer dans le ciel. Le vénérable P. de Sanvitores, qui fonda de ses sueurs et de son sang la mission des Iles Marianes, écrivoit tous les ans en Espagne des lettres remplies d'un zèle apostolique, par lesquelles il sollicitoit la charité des riches du siècle en faveur des enfants infidèles, dont on pouvoit assurer le salut en leur donnant le baptême. « Combien de personnes puissantes, » s'écrioit-il, lesquelles, pour conserver la vie » à un fils unique, offrent à Dieu dans les cha- » pelles de dévotion des figures d'enfant en » or ou en argent! J'approuve leur piété; mais » qu'ils feroient une œuvre bien plus glorieuse » à Dieu et bien plus utile à la santé de leur » fils, s'ils mettoient dans le ciel un grand » nombre d'enfants d'idolâtres, en leur pro- » curant la grâce du baptême! » C'est la consolation que vous avez, Madame, puisque vous envoyez tous les jours devant vous au ciel, plusieurs enfants chinois, qui sont redevables à vos libéralités, de leur bonheur éter-

nel :  
mon  
Saint  
clesia  
plus.

www

des

col

ne i

-par

-lité

mité

-re

est

JE

êtes d

beron

année

vous

naire

dre d

ciées.

donn

qu'on

Lo

par le

que le

nél : et c'est principalement de cette sorte d'aumône qu'on fera l'éloge dans l'assemblée des Saints. *Elemosinas illius enarrabit omnis ecclesia Sanctorum.* J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnoissance, etc.

## LETTRE

Du P. Cazier, missionnaire.

A Canton, le 5 novembre 1720.

JE vois par vos lettres l'inquiétude où vous êtes de savoir quel a été le sort des PP. Cüberon et Cortil, qui entrèrent il y a quelques années dans une des Iles *Palaos*, ainsi que vous l'avez vu dans les lettres de nos missionnaires. Je voudrois pouvoir vous en apprendre des nouvelles certaines et bien circonstanciées. Mais, quels mouvements qu'on se soit donnés jusqu'ici, c'est toujours inutilement qu'on a tenté de retourner dans ces Iles.

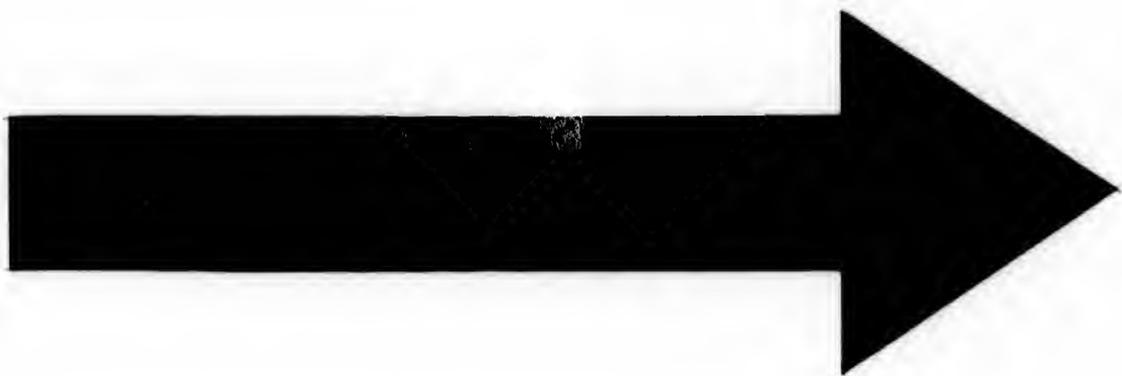
Lorsque je vins à la Chine, je pris ma route par les Philippines, et j'étois à Manille, lorsque le P. Serrano fit équiper un vaisseau pour

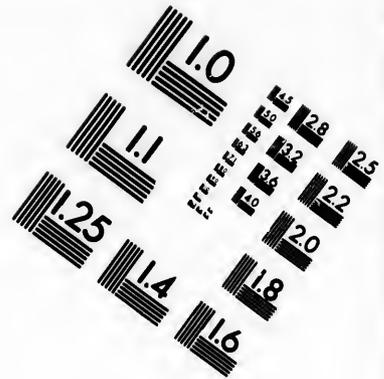
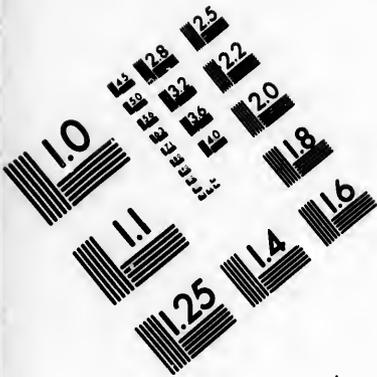
commencer une mission chez les insulaires de Palaos, ou pour la continuer, supposé que les deux pères eussent trouvé grâce auprès de ces barbares. Mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables ne permit pas que cette expédition eut le succès auquel on devoit s'attendre. Le P. Serrano mit à la voile, et fut porté par un vent favorable dans l'*Embocadero* (c'est ainsi que les Espagnols appellent l'entrée des îles Philippines). La quantité d'îles qui se trouvent dans cette passe, la rendent très dangereuse, et les galions sont quelquefois obligés d'y hiverner sans pouvoir gagner Cabite qui est le port de Manille. Le vaisseau qui portoit le P. Serrano et son compagnon n'alla pas loin : il périt près de l'île de Marinduqué, et rien ne fut plus triste que ce naufrage, dont il n'échappa que peu de personnes. Quelques-uns s'étoient jetés dans la chaloupe; mais le trouble où ils étoient les empêcha de prendre une précaution nécessaire, qui étoit de couper le cable lequel tenoit la chaloupe amarrée au vaisseau : ils allèrent au fond de la mer entraînés par le poids du bâtiment. Il n'y eut qu'un seul Indien, qui s'étant emparé de l'habitacle (c'est un réduit en forme d'armoire où l'on enferme la boussole), s'en servit pour se sauver, et à sa faveur gagna heureusement la terre,

après  
C'est p  
Manill  
échou  
secour  
la foi  
Dep  
Cantoi  
qui m  
que le  
fureur  
décou  
chose.  
couver  
tant ap  
sulaire  
autour  
venir à  
à moi  
descen  
même  
tèrent  
d'eux,  
étoien  
se ven  
servoi  
chalou  
écarta

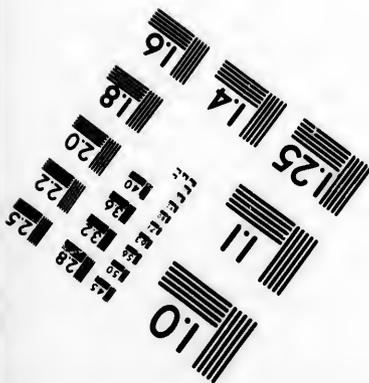
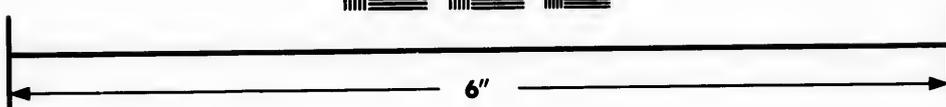
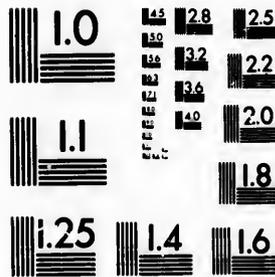
après avoir long-temps lutté contre les flots. C'est par cet Indien, qui retourna aussitôt à Manille, qu'on fut informé de ce détail. Ainsi échoua le projet qu'on avoit formé d'aller au secours des deux missionnaires et de planter la foi dans les îles Palaos.

Depuis mon arrivée à la Chine, j'ai vu à Canton un marchand venant des Philippines, qui m'assura qu'on ne doutoit plus à Manille que les deux pères n'eussent été sacrifiés à la fureur des barbares de ces îles nouvellement découvertes. C'est ainsi qu'il m'a raconté la chose. Un vaisseau espagnol étoit allé à la découverte aux environs des îles Palaos, et s'étant approché d'une de ces îles, plusieurs insulaires parurent dans une barque, et rôdèrent autour du vaisseau. On les invita par gestes à venir à bord : ils n'y voulurent point consentir, à moins qu'on ne leur donnât un otage. On fit descendre un Espagnol dans la chaloupe, et en même temps quelques-uns des insulaires montèrent au vaisseau. Les Espagnols se saisirent d'eux, et refusèrent de les renvoyer. Ceux qui étoient restés dans la barque se disposoient à se venger de cette insulte sur l'Espagnol qui servoit d'otage, et ils ramoient déjà vers sa chaloupe. Mais on fit feu sur eux, et on les écarta. On dit qu'en se retirant ils souffloient





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50

vers la fumée de la poudre, ignorant apparemment l'usage du canon et des armes à feu. Ces insulaires furent conduits à Manille; là on leur demanda par signes ce qu'étoient devenus les deux pères qui étoient restés dans une de leurs îles: ils répondirent de même par signes, et firent entendre que leurs compatriotes les avoient tués, et ensuite les avoient mangés.

### LETTRE

D'un missionnaire de la Compagnie de Jésus.

De Pekin, en l'année 1721.

Quoiqu'on vous ait mandé assez en détail ce qui s'est passé ici au sujet de la solennelle ambassade que l'Empereur a reçue de la part du Czar, on aura sans doute omis les difficultés que le cérémonial fit naître, et dont il ne fut pas possible de vous instruire, parce que cet incident n'arriva que depuis le départ des vaisseaux qui retournoient en Europe. La délicatesse de l'ambassadeur ne put s'accommoder du cérémonial chinois, qui consiste à se

mettre à genoux et à frapper la terre du front devant les personnes qu'on veut honorer; ce qui s'observe, non-seulement à l'égard de l'Empereur, mais encore à l'égard des princes, des mandarins, des pères, des maîtres, etc.

L'ambassadeur crut que c'étoit avilir sa dignité que de s'abaisser à une cérémonie si humiliante et si peu conforme aux idées d'Europe. Le refus qu'il fit de s'y assujettir étant venu aux oreilles de l'Empereur, devoit naturellement produire un mécontentement réciproque. Mais la sagesse de ce prince lui suggéra un expédient auquel l'ambassadeur moscovite ne put s'empêcher de se rendre. « Faites-lui », dit l'Empereur, que mon dessein est qu'on rende à la lettre qu'il m'apporte de la part de son maître, les mêmes honneurs que nos coutumes prescrivent pour ma personne. C'est pourquoi je souhaite qu'il pose cette lettre sur une table, et alors un grand mandarin ira en mon nom, frapper la terre du front devant la lettre. C'est ce qui s'exécuta, et l'ambassadeur n'eut plus de peine à faire cette cérémonie devant l'Empereur, et à rendre civilité pour civilité.

Cette année chinoise étant la soixantième du règne de l'Empereur, dès le premier jour on a commencé des réjouissances extraordinaires.

naires. Tous les mandarins, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, sont allés se prosterner devant sa tablette, et lui rendre les mêmes hommages qui lui sont rendus à Peking devant la porte intérieure de son palais. Comme cette année est une année de grâce et d'une espèce de jubilé, quelques-uns se figurent que l'Empereur pourra rendre la liberté aux deux princes ses enfants; cela est néanmoins fort douteux, le caractère de l'Empereur étant de garder toujours une conduite soutenue, uniforme et invariable, lorsqu'une fois, pour de bonnes raisons, il a pris son parti. Sa politique est de tenir ses enfants dans une parfaite dépendance. D'ailleurs le prince héritier a été privé avec trop d'éclat de son droit à la couronne. On croit qu'il a jeté les yeux sur le fils de ce prince, qui a neuf à dix ans.

Le 14 d'avril, jour de la naissance de l'Empereur, fut encore un jour de fête, qui fut célébré avec beaucoup de magnificence. La dépense monta à quatre-vingt mille taëls. L'Empereur ne daigna pas venir voir cet appareil superbe. Il avoit sur le cœur les instances qui lui furent faites de se nommer un héritier.

Le *Colao* chinois qui osa lui faire cette remontrance eut grâce de la vie; mais son fils

ainé, qui étoit déjà second président d'un des tribunaux, a été condamné à aller servir à l'armée. Les douze yusse chinois ont eu le même sort. Ces yusse sont des mandarins, dont l'emploi est de faire à l'Empereur les représentations convenables pour le bien de l'état.

Nous avons vu cette même année en peu de mois l'île de Formose secouer le joug de la domination de l'Empereur, et forcée ensuite de rentrer sous son obéissance. Les Chinois du lieu, aidés de ceux de Fo-kien et de Keoumi, avoient égorgé les mandarins, à un seul près qui s'évada, et fait main basse sur les troupes impériales. Quand la nouvelle s'en répandit à Pekin, on ne manqua pas d'attribuer cette révolte aux Hollandais, qui n'y avoient certainement nulle part, et cela sans doute par un fond d'opposition qu'il y a entre les Chinois et les étrangers, et à dessein de rendre les Européens odieux à la nation chinoise. Mais ce fut un grand sujet de joie quand on apprit peu après, que les nouvelles troupes impériales qu'on y avoit envoyées, étoient entrées dans la capitale, avoient tué une partie des rebelles, à la réserve de leur chef qui s'étoit enfui dans les montagnes, et que le reste des révoltés étoit tout à-fait dissipé.

La secte des mahométans s'étend de plus en plus. Ils se soutiennent principalement par le grand commerce qu'ils font dans les provinces, et par les sommes d'argent qu'ils donnent libéralement aux mandarins, car ils sont fort riches. Mais du reste les Chinois ont pour eux le plus grand mépris. Il y a peu d'années que le peuple détruisit leurs mosquées à Han-kou. Celle de Tchang-te-fou fut de même abattue l'an passé; et cette année au mois de juin, la populace s'est soulevée contre eux à Kiang-te-ting, et a renversé leur mosquée. Nous en avons porté le contre-coup, car notre église a eu le même sort, les mutinés criant de toutes parts que nous leur étions semblables, et que nous étions des mahométans d'Europe. Les mandarins informés que nos chrétiens n'avoient pas donné la moindre occasion à ce tumulte, ont promis de faire rebâtir notre église aux dépens du peuple. L'un d'eux me dit sur cela obligeamment que depuis huit ans qu'il demeurait à Kiang-te-ting, il ne lui étoit jamais venu la moindre plainte contre les chrétiens.

m'i  
chin  
de  
tière  
obs  
velle  
velle  
ces  
les  
eu o  
bout  
mes

## LETTRE

Du P. d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. .... de la même Compagnie.

A King-te-tching, le 25 janvier 1722.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La Paix de N. S.*

QUELQUE soin que je me sois donné pour m'instruire de la manière dont nos ouvriers chinois travaillent la porcelaine, je n'ai garde de croire que j'aie entièrement épuisé la matière; vous verrez même, par les nouvelles observations que je vous envoie, que de nouvelles recherches m'ont donné sur cela de nouvelles connoissances. Je vous les exposerai, ces observations, sans ordre, et telles que je les ai tracées sur le papier, à mesure que j'ai eu occasion de les faire, soit en parcourant les boutiques des ouvriers, et en m'instruisant par mes propres yeux, soit en faisant diverses ques-

tions aux chrétiens qui sont occupés à ce travail.

Du reste, comme je ne dis rien de ce que j'ai déjà expliqué assez au long par une de mes lettres que vous avez insérée dans un des recueils précédents, il sera bon de la relire avec un peu d'application; autrement on auroit peut-être de la peine à comprendre beaucoup de choses, dont je suppose avec raison qu'on a déjà la connoissance.

I. Comme l'or appliqué sur la porcelaine s'efface à la longue et perd beaucoup de son éclat, on lui rend son lustre en mouillant d'abord la porcelaine avec de l'eau nette, et en frottant ensuite la dorure avec une pierre d'agate; mais on doit avoir soin de frotter le vase dans un même sens, par exemple de droite à gauche.

II. Ce sont principalement les bords de la porcelaine qui sont sujets à s'écailler: pour obvier à cet inconvénient, on les fortifie avec une certaine quantité de charbon de bambou pilé, qu'on mêle avec le vernis qui se donne à la porcelaine; ce qui rend le vernis d'une couleur de gris cendré. Ensuite, avec le pinceau, on fait de cette mixture une bordure à la porcelaine déjà sèche, en la mettant sur le rouge ou sur le tour. Quand il est temps, on

applique le vernis à la bordure comme au reste de la porcelaine, et lorsqu'elle est cuite, ses bords n'en sont pas moins d'une extrême blancheur. Comme il n'y a point de bambou en Europe, je crois qu'on pourroit y suppléer par le charbon de saule, ou encore mieux par celui de sureau, qui a quelque chose d'approchant du bambou.

Il est à observer 1° qu'avant que de réduire le bambou en charbon, il faut en détacher la peau verte, parce que la cendre de cette peau fait éclater, dit-on, la porcelaine dans le fourneau; 2° que l'ouvrier doit prendre garde de toucher la porcelaine avec des mains tachées de graisse ou d'huile; l'endroit touché éclateroit infailliblement durant la cuite.

III. En parlant des couleurs qui s'appliquent à la porcelaine, j'ai dit qu'il y en avoit d'un rouge soufflé, et j'ai expliqué la manière d'appliquer cette couleur; mais je ne me souviens pas d'avoir dit qu'il y en avoit aussi de bleu soufflé, et qu'il est beaucoup plus aisé d'y réussir. On en aura vu sans doute en Europe. Nos ouvriers conviennent que si l'on ne plaignoit pas la dépense, il seroit possible de souffler de même de l'or et de l'argent sur de la porcelaine, dont le fond seroit noir ou bleu, c'est-à-dire, y répandre partout également

une espèce de pluie d'or ou d'argent. Cette sorte de porcelaine qui seroit d'un goût nouveau ne manqueroit pas de plaire.

Le vernis se souffle de même que le rouge. Il y a peu de temps qu'on fit pour l'Empereur des ouvrages si fins et si déliés, qu'on les mettoit sur du coton, parce que l'ouvrier ne pouvoit manier des pièces si délicates, sans s'exposer à les rompre; et, comme il n'étoit pas possible de les plonger dans le vernis, parce qu'il eût fallu les toucher de la main, on souffloit le vernis, et on en couvroit entièrement la porcelaine.

J'ai remarqué qu'en soufflant le bleu, les ouvriers prennent une précaution pour conserver la couleur qui ne tombe pas sur la porcelaine, et pour n'en perdre que le moins qu'il est possible. Cette précaution est de placer le vase sur un piédestal, et d'étendre sous le piédestal une grande feuille de papier, qui sert durant quelque temps; quand l'azur est sec, ils le retirent en frottant le papier avec une petite brosse.

IV. On a trouvé depuis peu une nouvelle matière propre à entrer dans la composition de la porcelaine. C'est une pierre ou une espèce de craie qui s'appelle *hoa-che*, dont les médecins chinois font une sorte de tisane qu'ils

disent être détersive, apéritive et rafraichissante. Ils prennent six parts de cette pierre et une part de réglisse qu'ils pulvérisent; ils mettent une demi-cuillerée de cette poudre dans une grande tasse d'eau fraîche qu'ils font boire au malade, et ils prétendent que cette tisane rafraichit le sang et tempère les chaleurs internes. Les ouvriers en porcelaine se sont avisés d'employer cette même pierre à la place du *kao - lin*, dont j'ai parlé dans mon premier écrit. Peut-être que tel endroit de l'Europe où l'on ne trouvera point de *kao - lin*, fournira la pierre *hoa - che*. Elle se nomme *hoa*, parce qu'elle est glutineuse, et qu'elle approche en quelque sorte du savon.

La porcelaine faite avec le *hoa - che* est rare et beaucoup plus chère que l'autre. Elle a un grain extrêmement fin; et pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau, si on la compare à la porcelaine ordinaire, elle est à peu près ce qu'est le vélin comparé au papier. De plus, cette porcelaine est d'une légèreté qui surprend une main accoutumée à manier d'autres porcelaines; aussi est-elle beaucoup plus fragile que la commune, et il est difficile d'attraper le véritable degré de sa cuisson. Il y en a qui ne se servent pas du *hoa - che* pour faire le corps de l'ouvrage; ils se contentent d'en faire une celle

assez déliée, où ils plongent la porcelaine quand elle est sèche, afin qu'elle en prenne une couche, avant que de recevoir les couleurs et le vernis. Par là elle acquiert quelques degrés de beauté.

Voici de quelle manière se met en œuvre le *hoa-che* : 1° lorsqu'on l'a tirée de la mine, on le lave avec de l'eau de rivière ou de pluie, pour en séparer un reste de terre jaunâtre qui y est attaché; 2° on le brise, on le met dans une cuve d'eau pour le dissoudre; et on le prépare en lui donnant les mêmes façons qu'au *kao-lin*. On assure que la porcelaine peut se faire avec le seul *hoa-che* préparé de la sorte et sans aucun autre mélange; cependant un de mes néophytes qui a fait de semblables porcelaines, m'a dit que sur huit parts de *hoa-che*, il mettoit deux parts de *petun-tse*; et que pour le reste, il procédoit selon la méthode qui s'observe quand on fait la porcelaine ordinaire avec le *petun-tse* et le *kao-lin*. Dans cette nouvelle espèce de porcelaine le *hoa-che* tient la place du *kao-lin*; mais l'un est beaucoup plus cher que l'autre. La charge de *kao-lin* ne coûte que vingt sous, au lieu que celle de *hoa-che* revient à un écu. Ainsi il n'est pas surprenant que cette sorte de porcelaine se vende plus cher que la commune.

Je ferai encore une observation sur le *hoa-che*. Lorsqu'on l'a préparé, et qu'on l'a disposé en petits carreaux semblables à ceux du *petun-tse*, on délaye dans de l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, dont on forme une colle bien claire; ensuite on y trempe le pinceau, puis on trace sur la porcelaine divers dessins, après quoi, lorsqu'elle est sèche, on lui donne le vernis. Quand la porcelaine est cuite, on aperçoit ces dessins, qui sont d'une blancheur différente de celle qui est sur le corps de la porcelaine: il semble que ce soit une vapeur déliée répandue sur la surface. Le blanc de *hoa-che* s'appelle blanc d'ivoire, *siam-ya-pe*.

V. On peint des figures sur la porcelaine avec le *che-kao* (minéral semblable à l'alun), de même qu'avec le *hoa-che*, ce qui lui donne une autre espèce de couleur blanche; mais le *che-kao* a cela de particulier, qu'avant de le préparer comme le *hoa-che*, il faut le rôtir dans le foyer, après quoi on le brise, et on lui donne les mêmes façons qu'au *hoa-che*: on le jete dans un vase plein d'eau, on l'y agite, on ramasse à diverses reprises la crème qui surnage, et quand tout cela est fait, on trouve une masse pure qui s'emploie de même que le *hoa-che* purifié. Le *che-kao* ne sauroit servir

à former le corps de la porcelaine; on n'a trouvé jusqu'ici qui le *hoa-che* qui pût tenir la place du *kao-lin*, et donner de la solidité à la porcelaine. Si, à ce qu'on m'a dit, l'on mettoit plus de deux parts de *petun-tse* sur huit parts de *hoa-che*, la porcelaine s'affaisseroit en se cuisant, parce qu'elle manqueroit de fermeté; ou plutôt, que ses parties ne seroient pas suffisamment liées ensemble.

VI. Je n'ai point parlé d'une espèce de vernis qui s'appelle *tse-kin-yeou*, c'est-à-dire, vernis d'un brun. Je le nommerois plutôt vernis de couleur de bronze, de couleur de café, ou de couleur de feuille morte. Ce vernis est d'une invention nouvelle. Pour le faire, on prend de la terre jaune commune, on lui donne les mêmes façons qu'au *petun-tse*, et quand cette terre est préparée, on n'en emploie que la matière la plus déliée, qu'on jette dans de l'eau, et dont on forme une espèce de colle aussi liquide que le vernis ordinaire appelé *pe-yeou*, lequel se fait de quartiers de roche. Ces deux vernis, le *tse-kin* et le *pe-yeou*, se mêlent ensemble, et pour cela ils doivent être également liquides. On en fait l'épreuve en plongeant un *petun-tse* dans l'un et l'autre vernis; si chacun de ces vernis pénètre son *petun-tse*, on les juge également li-

quides et propres à s'incorporer ensemble. On fait aussi entrer dans le *tse-kin* du vernis ou de l'huile de chaux et de cendre de fougère, préparée comme nous l'avons dit ailleurs, et de la même liquidité que le *pe-yeou*; mais on mêle plus ou moins de ces deux vernis avec le *tse-kin*, selon qu'on veut que le *tse-kin* soit plus foncé ou plus clair; c'est ce qui peut se connoître par divers essais: par exemple, on mêlera deux tasses de la liqueur *tse-kin* avec huit tasses du *pe-yeou*; puis sur quatre tasses de cette mixtion de *tse-kin* et de *pe-yeou*, on mettra une tasse de vernis fait de chaux ou de fougère.

Il n'y a, dit-on, que vingt ans ou environ, qu'a été trouvé le secret de peindre avec le *tsoui*, ou en violet, ou de dorer la porcelaine. On a essayé de faire une mixtion de feuilles d'or avec le vernis et la poudre de caillou, qui s'appliquoit de même qu'on applique le rouge à l'huile; mais cette tentative n'a pas réussi, et on a trouvé que le vernis *tse-kin* avoit plus de grâce et d'éclat.

Il a été un temps qu'on faisoit des tasses auxquelles on donnoit par-dehors le vernis doré, et par-dedans le pur vernis blanc; on a varié dans la suite, et sur une tasse ou sur un vase qu'on vouloit vernisser de *tse-kin*, on appliquoit en un ou deux endroits un rond ou un

carre de papier mouillé, et après avoir donné le vernis on levoit le papier, et avec le pinceau on peignoit en rouge ou en azur cet espace non vernissé. Lorsque la porcelaine étoit sèche, on lui donnoit le vernis accoutumé, soit en le soufflant, soit d'une autre manière: quelques-uns remplissent ces espaces vides d'un fond tout d'azur ou tout noir, pour y appliquer la dorure après la première cuite; c'est sur quoi se peuvent imaginer diverses combinaisons.

II. J'ai vu cette année, pour la première fois, une espèce de porcelaine qui est maintenant à la mode: sa couleur tire sur l'olive, on lui donne le nom de *long-tsim*. J'en ai vu d'autres qui on nomme *tsim-ko*; c'est le nom d'un fruit qui ressemble assez aux olives. Cette couleur se donne à la porcelaine, en mêlant sept tasses de vernis *tsé-kin* avec quatre tasses de *pe-yeou*; deux tasses ou environ d'huile de chaux et de cendres de fougère, et une tasse de *tsoui-yeou*, qui est une huile faite de caillou. Le *tsoui-yeou* fait apercevoir quantité de petites veines sur la porcelaine: quand on l'applique tout seul, la porcelaine est fragile, et n'est point sonore; mais quand on le mêle avec les autres vernis, elle est coupée de veines, elle résonne, et n'est pas plus fragile que la porcelaine ordinaire.

Je dois ajouter une particularité dont je n'ai point parlé, et que j'ai remarquée tout récemment: c'est qu'avant de donner le vernis à la porcelaine, on achève de la polir, et d'en retrancher les plus petites inégalités, ce qui s'exécute par le moyen d'un pinceau fait de petites plumes fort fines. On humecte ce pinceau simplement avec de l'eau, et on le passe partout d'une main légère; mais c'est principalement pour la porcelaine fine qu'on se donne ce soin.

VIII. Le noir éclatant ou le noir de miroir appelé *ou-kim*, se donne à la porcelaine, en la plongeant dans une mixtion liquide composée d'azur préparé. Il n'est pas nécessaire d'y employer le bel azur; mais il faut qu'il soit un peu épais, et mêlé avec du vernis *pe-yeou* et du *tsé-kim*, en y ajoutant un peu d'huile de chaux et de cendres de fougère: par exemple, sur dix onces d'azur pilé dans le mortier, on mêlera une tasse de *tsé-kim*, sept tasses de *pe-yeou*, et deux tasses d'huile de cendres de fougère brûlée avec la chaux: cette mixtion porte son vernis avec elle, et il n'est pas nécessaire d'en donner de nouveau. Quand on cuit cette sorte de porcelaine noire, on doit la placer vers le milieu du fourneau, et non pas près de la voûte, où le feu a le plus d'activité.

IX. Je me suis trompé lorsque j'ai dit dans

ma lettre précédente, que le rouge à l'huile appelé *yeou-li-hum*, se tiroit du rouge fait de couperose, tel qu'on l'emploie pour peindre en rouge la porcelaine cuite : ce rouge à l'huile se fait de la grenaille de cuivre rouge et de la poudre d'une certaine pierre ou caillon qui tire un peu sur le rouge. Un médecin chrétien m'a dit que cette pierre étoit une espèce d'alun qui s'emploie en médecine; on broie le tout dans un mortier, en y mêlant de l'urine d'un jeune homme, et de l'huile de *pe-yeou*; mais je n'ai pu découvrir la quantité de ces ingrédients; ceux qui ont ce secret sont attentifs à ne le pas divulguer. On applique cette mixtion sur la porcelaine, lorsqu'elle n'est pas encore cuite, et on ne lui donne point d'autre vernis; il faut seulement prendre garde que durant la cuite la couleur rouge ne coule point au bas du vase. On m'a assuré que pour donner ce rouge à la porcelaine, on ne se sert point de *petun-tse* pour la former, mais qu'en sa place on emploie avec le *kao-lin* de la terre jaune préparée de la même manière que le *petun-tse*: il est vraisemblable qu'une pareille terre est plus propre à recevoir cette sorte de couleur. Peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre comment cette grenaille de cuivre se prépare. On sait qu'à la Chine il n'y a point d'argent

monnoyé. On se sert d'argent en lingots dans le commerce, et il s'y trouve beaucoup de pièces qui sont de bas aloi. Il y a cependant des occasions où il faut les réduire en argent fin, comme, par exemple, quand il s'agit de payer la taille ou de semblables contributions. Alors on a recours à des ouvriers dont l'unique métier est d'affiner l'argent dans des fourneaux faits à ce dessein, et d'en séparer le cuivre et le plomb. Ils forment la grenaille de ce cuivre, qui vraisemblablement conserve quelques parcelles imperceptibles d'argent ou de plomb. Avant que le cuivre liquéfié se durcisse et se congèle, on prend un petit balai, qu'on trempe légèrement dans l'eau; puis, en frappant sur le manche du balai, on asperge d'eau le cuivre fondu: une pellicule se forme sur la superficie, qu'on lève avec de petites pincettes de fer, et on la plonge dans de l'eau froide où se forme la grenaille qui se multiplie autant que se réitère l'opération. Je crois que si l'on employoit de l'eau forte pour dissoudre le cuivre, cette poudre de cuivre en seroit plus propre pour le rouge dont je parle. Mais les Chinois n'ont point le secret des eaux fortes et régales; leurs inventions sont toutes d'une extrême simplicité.

X. Des dessins d'ouvrage qu'on assuroit

être impraticables ont été exécutés cette année. Ce sont des urnes hautes de trois pieds et plus, sans le couvercle qui s'élève en pyramide à la hauteur d'un pied. Ces urnes sont de trois pièces rapportées, mais réunies ensemble avec tant d'art et de propreté, qu'elles ne font qu'un seul corps, sans qu'on puisse découvrir l'endroit de la réunion. On m'a dit en me les montrant, que de quatre-vingts urnes qui avoient été faites, on n'avoit pu réussir qu'à huit seulement, et que toutes les autres avoient été perdues. Ces ouvrages étoient commandés par des marchands de Canton, qui commeroent avec les Européens; car à la Chine on n'est point curieux de porcelaines qui soient d'un si grand prix.

XI. On m'a apporté une de ces pièces de porcelaine, que les Chinois nomment *yao-pien* (transmutation). Cette transmutation se fait dans le fourneau, et est causée ou par le défaut ou par l'excès de chaleur, ou bien par d'autres causes qu'il n'est pas facile de conjecturer. Cette pièce, qui n'a pas réussi selon l'ouvrier, et qui est l'effet du pur hasard, n'en est pas moins belle ni moins estimée. L'ouvrier avoit dessein de faire des vases de rouge soufflé: cent pièces furent entièrement perdues: celle dont je parle sortit du fourneau semblable

à une espèce d'agate. Si l'on vouloit courir les risques et les frais de différentes épreuves, on découvreroit à la fin l'art de faire sûrement ce que le hasard a produit une seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé de faire de la porcelaine d'un noir éclatant, appelée *ou-hin*; le caprice du fourneau a déterminé à cette recherche, et on y a réussi.

XII. Quand on veut donner un vernis qui rende la porcelaine extrêmement blanche, on met sur treize tasses de *pe-yeou*, une tasse de cendres de fougère aussi liquide que le *pe-yeou*. Ce vernis est fort et ne se doit point donner à la porcelaine qu'on veut peindre en bleu, parce qu'après la cuite, la couleur ne paroitroit pas à travers le vernis. La porcelaine à laquelle on a donné le fort vernis, peut être exposée sans crainte au grand feu du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche, ou pour la conserver dans cette couleur, ou bien pour la dorer, ou la peindre de différentes couleurs, et ensuite la recuire. Mais quand on veut peindre la porcelaine en bleu, et que la couleur paroisse après la cuite, il ne faut mêler que sept tasses de *pe-yeou*, avec une tasse de vernis ou de la mixtion de chaux et de cendres de fougère.

Il est bon d'observer en général que la porcelaine dont le vernis porte beaucoup de ven-

dre de fougères, doit être cuite à l'endroit tempéré du fourneau, c'est-à-dire, ou après les trois premiers rangs, ou dans le bas à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi: si elle étoit cuite au haut du fourneau, la cendre se fondroit avec précipitation, et couleroit au bas de la porcelaine. Il en est de même du ouge à l'huile, du rouge soufflé, et du *long-ti-ven*, à cause de la grenaille de cuivre qui entre dans la composition de ces vernis. Au contraire, on doit cuire au haut du fourneau la porcelaine à laquelle on a donné simplement le *tsoui-yeou*: c'est, comme je l'ai dit, ce vernis qui produit une multitude de veines, en sorte que la porcelaine semble être de pièces rapportées.

XIII. Il y a quelque chose à réformer dans ce que j'ai dit autrefois des couleurs qu'on donne à la porcelaine qui se cuit une seconde fois. Mais, avant que d'entrer dans le détail, il est bon d'expliquer quelle est la proportion et la mesure des poids de la Chine; c'est par où je vais commencer.

Le *kin* ou la livre chinoise est de seize onces, qui s'appellent *leams* ou *taëls*.

Le *leam* ou *taël* est une once chinoise.

Le *tsien* ou le *mas* est la dixième partie du *eam* ou *taël*.

Le *fuen* est la dixième partie du *sien* ou du *mas*.

Le *ly* est la dixième partie du *fuen*.

Le *hao* est la dixième partie du *ly*.

Le rouge de couperose qu'on emploie sur les porcelaines recuites se fait de la manière que je l'ai expliqué, avec de la couperose appelée *tsao-fan*. Mais comment cette couleur se compose-t-elle? C'est sur quoi je vais vous satisfaire.

Sur un *taël* ou *leam* de céruse, on met deux *mas* de ce rouge. On passe la céruse et le rouge par un tamis, et on les mêle ensemble à sec; ensuite on les lie l'un à l'autre avec de l'eau imprégnée de colle de vache, qui se vend réduite à la consistance de la colle de poisson. Cette colle fait qu'en peignant la porcelaine, le rouge s'y attache, et ne coule pas. Comme les couleurs, si on les appliquoit trop épaisses, ne manqueroient pas de produire des inégalités sur la porcelaine, on a soin de temps en temps de tremper d'une main légère le pinceau dans l'eau, et ensuite dans la couleur dont on veut peindre.

Pour faire de la couleur blanche, sur un *leam* de céruse, on met trois *mas* et trois *fuen* de poudre de cailloux des plus transparents, qu'on a calcinés après les avoir lutés dans une caisse de porcelaine, enfouie dans le

gravier d'un fourneau, avant que de le chauffer. Cette poudre doit être impalpable. On se sert d'eau simple, sans y mêler de la colle pour l'incorporer avec la céruse.

On fait le vert foncé, en mettant sur un taël de céruse trois *mas* et trois *fuens* de poudre de cailloux avec huit *fuens* ou près d'un *mas* de *tom-hoa-pien*, lequel n'est autre chose que la crasse qui sort du cuivre lorsqu'on le fond. Je viens d'apprendre qu'en employant le *tom-hoa-pien* pour faire le vert, il faut le laver, et en séparer avec soin la grenaille de cuivre qui s'y trouveroit mêlée, et qui n'est pas propre pour le vert: il ne faut y employer que les écaillets, c'est-à-dire, les parties de ce métal qui se séparent lorsqu'on les met en œuvre.

Pour ce qui est de la couleur jaune, on la fait en mettant sur un taël de céruse, trois *mas* et trois *fuens* de poudre de cailloux, et un *faen* huit *ly* de rouge pur qui n'a point été mêlé avec la céruse. Un autre ouvrier m'a dit que pour faire un beau jaune, il mettoit deux *fuens* et demi de ce rouge primitif.

Un taël de céruse, trois *mas* et trois *fuens* de poudre de cailloux, et deux *ly* d'azur forment un bleu foncé qui tire sur le violet. Un des ouvriers que j'ai consulté pense qu'il faut huit *ly* de cet azur.

Le mélange de vert et de blanc, par exemple, d'une part de vert sur deux parts de blanc, fait le vert d'eau qui est très clair.

Le mélange du vert et du jaune, par exemple, de deux tasses de vert foncé sur une tasse de jaune, fait le vert *coulou*, qui ressemble à une feuille un peu fanée.

Pour faire le noir, on délaie l'azur dans de l'eau : il faut qu'il soit tant soit peu épais, on y mêle un peu de colle de vache macérée dans de la chaux, et cuite jusqu'à consistence de colle de poisson. Quand on a peint de ce noir la porcelaine qu'on veut recuire, on couvre de blanc des endroits noirs. Durant la quite, ce blanc s'incorpore dans le noir, de même que le vernis ordinaire s'incorpore dans le bleu de la porcelaine commune.

Il y a une autre couleur appelée *gris*. Ce *gris* est une pierre ou minéral qui ressemble assez au vitriol romain. Selon la réponse faite à mes questions, je n'aurois pas de peine à croire que ce minéral se tire de quelque mine de plomb, et que, portant avec soi des esprits ou plutôt des parcelles imperceptibles de plomb, il s'insinue de lui-même dans la porcelaine sans le secours de la céruse, qui est le véhicule des autres couleurs qu'on donne à la porcelaine recuite.

C'est de ce *tsiu* qu'on fait le violet foncé. On en trouve à Canton, et il'en vient de Pekin. Ce dernier est bien meilleur; aussi se vend-il un *taël* huit *mas* la livre (neuf francs). Le *tsiu* se fond, et quand il est fondu ou ramolli, les orfèvres l'appliquent en forme d'émail sur des ouvrages d'argent. Ils mettront, par exemple, un petit cercle de *tsiu* dans le tour d'une bague, ou bien ils en rempliront le haut d'une aiguille de tête, et l'y enchâsseront en forme de pierrerie. Cette espèce de maille se détache à la longue: mais on tâche d'obvier à cet inconvénient, en le mettant sur une légère couche de colle de poisson ou de vache.

Le *tsiu*, de même que les autres couleurs dont je viens de parler, ne s'emploie que sur la porcelaine qu'on recuit. Telle est la préparation du *tsiu*: on ne le rôtit point comme l'azur, mais on le brise, et on le réduit en une poudre très fine; on le jette dans un vase plein d'eau; on l'y agite un peu, ensuite on jette cette eau où il se trouve quelques saletés, et l'on garde le cristal qui est tombé au fond du vase. Cette masse ainsi délayée perd sa belle couleur et paroît au-dehors un peu cendrée. Mais le *tsiu* recouvre sa couleur violette dès que la porcelaine est cuite. Le *tsiu* se conserve aussi long-temps qu'on le souhaite,

Quand on veut peindre en cette couleur quelque vase de porcelaine, il suffit de la délayer avec de l'eau, en y mêlant, si l'on veut, un peu de colle de vache; ce que quelques-uns ne jugent pas nécessaire. C'est de quoi l'on peut s'instruire par l'essai.

Pour dorer ou argenter la porcelaine, on met deux *fuen* de céruse sur deux *mas* de feuilles d'or ou d'argent, qu'on a eu soin de dissoudre. L'argent sur le vernis *ise-kin* a beaucoup d'éclat. Si l'on peint les unes en or et les autres en argent, les pièces argentées ne doivent pas demeurer dans le petit fourneau autant que les pièces dorées: autrement l'argent disparoîtroit avant que l'or eût pu atteindre le degré de cuite qui lui donne son éclat.

XIV. Il y a ici une espèce de porcelaine colorée, qui se vend à meilleur compte que celle qui est peinte avec les couleurs dont je viens de parler. Peut être que les connoissances que je vais en donner seront de quelque utilité en Europe par rapport à la faïence, supposé qu'on ne puisse pas atteindre à la perfection de la porcelaine de la Chine. Pour faire ces sortes d'ouvrages, il n'est pas nécessaire que la matière qui doit y être employée soit si fine: on prend des tasses qui ont déjà été cuites dans le grand fourneau, sans qu'elles

aient été vernissées, et par conséquent, qui sont toutes blanches sans aucun lustre : on les colore en les plongeant dans le vase où est la couleur préparée, quand on veut qu'elles soient d'une même couleur ; mais si on les souhaite de différentes couleurs, tels que sont les ouvrages appelés *hoamlou-kouan*, qui sont partagés en espèces de panneaux, dont l'un est vert, l'autre jaune, etc. ; on applique ces couleurs avec un gros pinceau. C'est toute la façon qui se donne à cette porcelaine, si ce n'est qu'après la cuite, on met en certains endroits un peu de vermillon, comme, par exemple, sur le bec de certains oiseaux ; mais cette couleur ne se cuit pas, parce qu'elle disparoîtroit au feu : aussi est-elle de peu de durée. Quand on a appliqué les autres couleurs, on recuit la porcelaine dans le grand fourneau avec d'autres porcelaines qui n'ont pas encore été cuites ; il faut avoir soin de la placer au fond du fourneau et au-dessous du oupirail, où le feu a moins d'activité, parce qu'un grand feu anéantiroit les couleurs.

Les couleurs propres de cette sorte de porcelaine se préparent de la sorte. Pour faire la couleur verte, on prend du *tom-hou-pien*, du salpêtre et de la poudre de caillou : on n'a pas pu me dire la quantité de chacun de ces in-

grédients. Quand ils ont été réduits séparément en poudre impalpable, on les délaie et on les unit ensemble avec de l'eau.

L'azur le plus commun avec le salpêtre et a poudre de caillou, forment le violet.

Le jaune se fait en mettant, par exemple, trois *mas* de rouge de couperose sur trois onces de poudre de caillou, et sur trois onces de céruse.

Pour faire le blanc, on met sur quatre *mas* de poudre de caillou un *taël* de céruse. Tous ces ingrédients se délaient avec de l'eau. C'est là tout ce que j'ai pu apprendre touchant les couleurs de cette sorte de porcelaine, n'ayant point parmi mes néophytes d'ouvrier qui y travaillent.

XV. Quand j'ai parlé dans ma lettre précédente des fourneaux où se cuit de nouveau la porcelaine qui est peinte, j'ai dit qu'on faisoit des piles de porcelaine, qu'on mettoit les petites dans les grandes, et qu'on les rangeoit ainsi dans le fourneau. Sur quoi je dois ajouter qu'il faut prendre garde que les pièces de porcelaine ne se touchent les unes les autres par les endroits qui sont peints : ce seroient autant de pièces perdues. On peut bien appuyer le bas d'une tasse sur le fond d'une autre tasse quoiqu'il soit peint, parce que les

bords du fond de la tasse emboîtée n'ont point de peinture : mais il ne faut pas que le côté d'une tasse touche le côté de l'autre : ainsi, quand on a des porcelaines qui ne peuvent pas aisément s'emboîter les unes dans les autres, comme sont, par exemple, de longues tasses propres à prendre du chocolat, nos ouvriers les rangent de la manière suivante : Sur un lit de ces porcelaines qui garnit le fond du fourneau, ils mettent une couverture de plaques faites de la terre dont on construit les fourneaux, ou même des pièces de caisses de porcelaine : car à la Chine tout se met à profit. Sur cette couverture, on dispose un autre lit de ces porcelaines, et on continue de les placer de la sorte jusqu'au haut du fourneau.

XVI. Je n'étois pas assez bien instruit, quand j'ai dit qu'on connoît que la porcelaine peinte ou dorée est cuite, lorsqu'on voit que l'or et les couleurs saillissent avec tout leur éclat. J'ai été détrompé par des connoissances plus sûres. Les couleurs ne se distinguent qu'après que la porcelaine recuite a eu le loisir de se refroidir. On juge que la porcelaine qu'on a fait cuire dans un petit fourneau, est en état d'être retirée, lorsque regardant par l'ouverture d'en haut, on voit jusqu'au fond toutes les porcelaines rouges par le feu qui les embrase ; qu'on

distingue les unes des autres les porcelaines placées en pile; que la porcelaine peinte n'a plus les inégalités que formoient les couleurs, et que ces couleurs se sont incorporées dans le corps de la porcelaine, de même que le vernis donné sur le bel azur, s'y incorpore par la chaleur des grands fourneaux.

Pour ce qui est de la porcelaine qui se recuit dans de grands fourneaux, on juge que la cuite est parfaite: 1° lorsque la flamme qui sort n'est plus si rouge, mais un peu blanchâtre; 2° lorsque regardant par une des ouvertures, on aperçoit que les caisses sont toutes rouges; 3° lorsqu'après avoir ouvert une caisse d'en-haut, et en avoir tiré une porcelaine, on voit, quand elle est refroidie, que le vernis et les couleurs sont dans l'état où on les souhaite; 4° enfin lorsque regardant par le haut du fourneau, on voit que le gravier du fond est luisant. C'est par tous ces indices qu'un ouvrier juge que la porcelaine est arrivée à la perfection de la cuite.

XVII. Quand on veut que le bleu couvre entièrement le vase, on se sert de *leao* ou d'azur préparé et délayé dans de l'eau à une juste consistance, et on y plonge le vase. Pour ce qui est du bleu soufflé appelé *tsoui-tsim*, on y emploie le plus bel azur préparé de la manière

que je l'ai expliqué : on le souffle sur le vase, et quand il est sec, on donne le vernis ordinaire, ou seul ou mêlé de *tsoui-yeou*, si l'on veut que la porcelaine ait des veines.

Il y a des ouvriers, lesquels sur cet azur, soufflé ou non, tracent des figures avec la pointe d'une longue aiguille : l'aiguille lève autant de petits points de l'azur sec, qu'il est nécessaire pour représenter la figure : puis ils donnent le vernis. Quand la porcelaine est cuite, les figures paroissent peintes en miniature.

XVIII. Il n'y a point tant de travail qu'on pourroit se l'imaginer, aux porcelaines sur lesquelles on voit en bosse des fleurs, des dragons, et de semblables figures. Elles se tracent d'abord avec le burin sur le corps du vase; ensuite on fait aux environs de légères entailures qui leur donnent du relief; après quoi se donne le vernis.

XIX. Quand j'ai parlé dans mon premier écrit de la manière dont le *leao* ou l'azur se prépare, j'ai omis quelques particularités qui méritent de l'attention : 1° qu'avant que de l'ensevelir dans le gravier du fourneau où il doit être rôti, il faut le bien laver, afin d'en retirer la terre qui y est attachée; 2° qu'il faut l'enfermer dans une caisse à porcelaine bien lutée; 3° que lorsqu'il est rôti, on le brise,

on le passe par le tamis, on le met dans un vase vernissé; qu'on y répand de l'eau bouillante; qu'après l'avoir un peu agité, on en ôte l'écume qui surnage, qu'ensuite on verse l'eau par inclination. Cette préparation de l'azur avec de l'eau bouillante doit se renouveler jusqu'à deux fois; après quoi on prend l'azur ainsi humide, et réduit en une espèce de pâte fort déliée, pour le jeter dans un mortier, où on le broie pendant un temps considérable.

On m'a assuré que l'azur se trouvoit dans les minières de charbon de pierre, ou dans des terres rouges voisines de ces minières. Il en paroît sur la superficie de la terre, et c'est un indice assez certain qu'en creusant un peu avant dans le même lieu, on en trouvera infailliblement. Il se présente dans la mine par petites pièces du volume à peu près du gros doigt de la main, mais plates et non pas rondes. L'azur grossier est assez commun, mais le fin est très rare, et il n'est pas aisé de les discerner à l'œil. Il faut en faire l'épreuve pour n'y pas être trompé. Cette épreuve consiste à peindre une porcelaine et à la cuire. Si l'Europé fournissoit du beau *leao* ou de l'azur, et du beau *tsiu*, qui est une espèce de violet, ce seroit pour King-te-Tching une marchandise de prix et d'un petit volume pour le transport, et on

en rapporteroit en échange la plus belle porcelaine. J'ai déjà dit que le *tsiu* se vendoit un *taël* huit *mas* la livre. On vend deux *taëls* la boîte du beau *leao* qui n'est que dix onces, ce qui revient à vingt sous l'once.

XX. On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine avec la meilleure encre de la Chine; mais cette tentative n'a eu aucun succès. Quand la porcelaine a été cuite, elle s'est trouvée très blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps, elles s'étoient dissipées par l'action du feu, ou plutôt elles n'avoient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis, ni de produire une couleur différente du simple vernis.

Je finis ces remarques, mon révérend père, en recommandant à vos prières la chrétienté de King-te-Tching, qui est composée d'un grand nombre d'ouvriers en porcelaine. Le Seigneur qui m'en a confié le soin, me donne la consolation, toutes les fois que je m'y transporte, de la voir croître de plus en plus. Pendant un mois de séjour que j'y ai fait depuis peu, j'ai administré les sacrements à un grand nombre de fervents chrétiens, et parmi ceux à qui j'ai conféré le baptême, il y avoit près de cinquante adultes. Le progrès de la foi y seroit beaucoup plus grand, si un missionnaire

y fixoit sa demeure ; il faudroit agrandir l'église et y entretenir deux ou trois catéchistes. Il n'en coûteroit pour cela chaque année qu'une somme modique. Je suis dans la participation de vos saints sacrifices , etc.

FIN DU TOME VINGT-NEUVIÈME.



**TABLE DES MATIÈRES**

**CONTENUES DANS CE VOLUME.**

---

|                                                                                                                           |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| LETTRE du P. Parennin, missionnaire de la<br>Compagnie de Jésus . . . . .                                                 | Page 1 |
| LETTRE du P. d'Entrecolles, missionnaire de la<br>Compagnie de Jésus, au P. de Broissia, de<br>la même Compagnie. . . . . | 12     |
| LETTRE du P. de Mailla, missionnaire de la Com-<br>pagnie de Jésus, au P. de Colonia, de la même<br>Compagnie.. . . .     | 65     |
| LETTRE du P. Domenge, missionnaire de la<br>Compagnie de Jésus. . . . .                                                   | 115    |
| LETTRE du P. de Mailla, missionnaire de la Com-<br>pagnie de Jésus. . . . .                                               | 126    |
| EXTRAIT d'une lettre écrite de Pekin. . . . .                                                                             | 188    |
| LETTRE d'un missionnaire de la Chine. . . . .                                                                             | 192    |
| LETTRE du P. Porquet, missionnaire de la Com-<br>pagnie de Jésus, à M. son frère. . . . .                                 | 195    |
| LETTRE du P. d'Entrecolles, missionnaire de la<br>Compagnie de Jésus à la Chine. . . . .                                  | 205    |
| LETTRE du P. d'Entrecolles, missionnaire de la<br>Compagnie de Jésus, à Madame*** . . . . .                               | 212    |
| LETTRE du P. Cazier, missionnaire. . . . .                                                                                | 273    |





